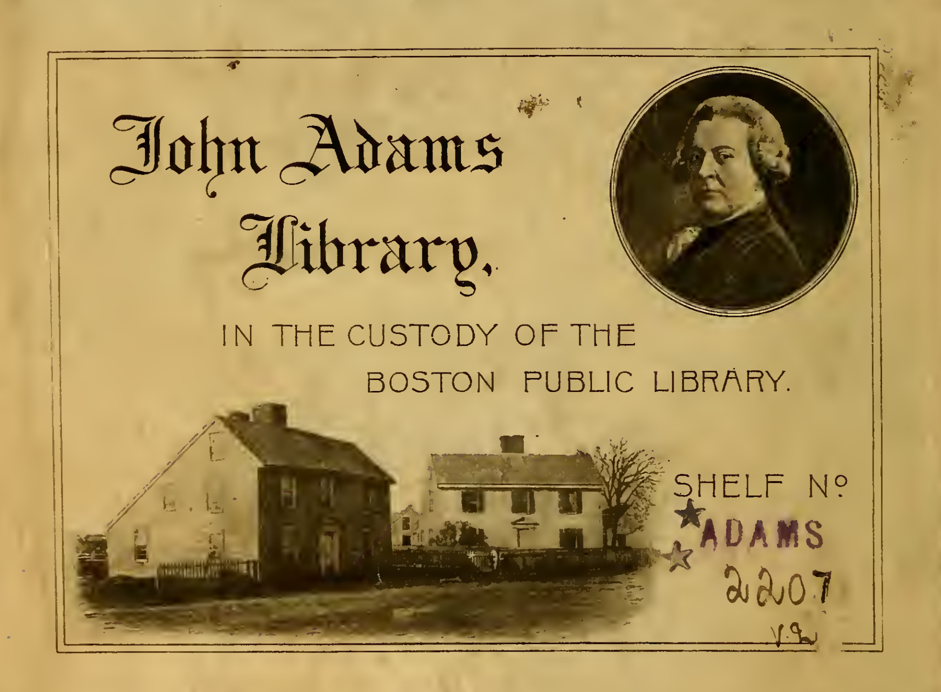


John Adams
Library.
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
*ADAMS
2207
v.2

OEUVRES
DE
FRÉDERIC II,
ROI DE PRUSSE,

Publiées du vivant de l'Auteur.

TOME SECOND.

A BERLIN,

Chez Voss et Fils, et Decker et Fils,

Et chez Treuttel.

1789.

TABLE DES MATIERES

DU TOME II.

ANTI-MACHIAVEL,

OU

EXAMEN

DU

PRINCE DE MACHIAVEL.

AVANT-PROPOS
DE L'EXAMEN
DU
PRINCE DE MACHIAVEL.

Le *Prince* de Machiavel est en fait de morale ce qu'est l'ouvrage de Spinosa en matière de foi; Spinosa sapoit les fondemens de la foi, et ne tendoit pas à moins qu'à renverser l'édifice de la religion; Machiavel corrompit la politique, et entreprit de détruire les préceptes de la saine morale: les erreurs de l'un n'étoient que des erreurs de spéculation, celles de l'autre regardoient la pratique. Cependant il s'est trouvé que les théologiens ont

sonné le tocsin et crié aux armes contre Spinosa, qu'on a réfuté son ouvrage en forme, et qu'on a défendu la Divinité contre ses attaques; tandis que Machiavel n'a été que harcelé par quelques moralistes, et qu'il s'est soutenu, malgré eux et malgré sa pernicieuse morale, sur la chaire de la politique jusqu'à nos jours.

J'ose prendre la défense de l'humanité contre ce monstre qui veut la détruire; j'ose opposer la raison et la justice au sophisme et au crime; et j'ai hasardé mes réflexions sur le *Prince* de Machiavel chapitre par chapitre, afin que l'antidote se trouve immédiatement auprès du poison.

J'ai toujours regardé le *Prince* de Machiavel comme un des ouvrages les plus dangereux qui se soient répandus dans le monde; c'est un livre

qui doit tomber naturellement entre les mains des princes, et de ceux qui se sentent du goût pour la politique; il n'est que trop facile qu'un jeune homme ambitieux, dont le coeur et le jugement ne sont pas assez formés pour distinguer surement le bon du mauvais, soit corrompu par des maximes qui flattent ses passions.

Mais s'il est mauvais de séduire l'innocence d'un particulier qui n'influe que légérement sur les affaires du monde, il l'est beaucoup plus de pervertir des princes qui doivent gouverner des peuples, administrer la justice, et en donner l'exemple à leurs sujets, être par leur bonté, par leur magnanimité et leur miséricorde les images vivantes de la Divinité.

Les inondations qui ravagent des contrées, le feu du tonnerre qui

réduit des villes en cendres, le poison de la peste qui désole des provinces, ne sont pas aussi funestes au monde que la dangereuse morale et les passions effrénées des rois : les fléaux célestes ne durent qu'un temps, ils ne ravagent que quelques contrées, et ces pertes, quoique douloureuses, se réparent ; mais les crimes des rois font souffrir bien long-temps des peuples entiers.

Ainsi que les rois ont le pouvoir de faire du bien lorsqu'ils en ont la volonté, de même dépend-il d'eux de faire du mal lorsqu'ils l'ont résolu ; et combien n'est point déplorable la situation des peuples, lorsqu'ils ont tout à craindre de l'abus du pouvoir souverain, lorsque leurs biens sont en proie à l'avarice du prince, leur liberté à ses caprices, leur repos à

son ambition, leur sureté à sa perfidie, et leur vie à ses cruautés! C'est là le tableau tragique d'un État où régneroit un prince comme Machiavel prétend le former.

Je ne dois pas finir cet avant-propos sans dire un mot à des personnes qui croient que Machiavel écrivoit plutôt ce que les princes font que ce qu'ils doivent faire; cette pensée a plu à beaucoup de monde, parce qu'elle est satirique.

Ceux qui ont prononcé cet arrêt décisif contre les souverains, ont été séduits sans doute par les exemples de quelques mauvais princes, contemporains de Machiavel, cités par l'auteur, et par la vie de quelques tyrans qui ont été l'opprobre de l'humanité. Je prie ces censeurs de penser, que comme la séduction du

trône est très-puissante, il faut plus qu'une vertu commune pour y résister, et qu'ainsi il n'est point étonnant que dans un ordre aussi nombreux que celui des princes, il s'en trouve de mauvais parmi les bons. Parmi les empereurs romains, où l'on compte des Néron, des Caligula, des Tibère; l'univers se ressouvient avec joie des noms consacrés par les vertus des Titus, des Trajan, et des Antonin.

Il y a donc une injustice criante d'attribuer à tout un corps ce qui ne convient qu'à quelques-uns de ses membres.

On ne devroit conserver dans l'Histoire que les noms des bons princes, et laisser mourir à jamais ceux des autres, avec leur indolence, leurs injustices et leurs crimes. Les livres d'histoire diminueroient à la vérité

de beaucoup, mais l'humanité y profiteroit, et l'honneur de vivre dans l'Histoire, de voir son nom passer des siècles futurs jusqu'à l'éternité, ne seroit que la récompense de la vertu: le livre de Machiavel n'infecteroit plus les écoles de politique ; on mépriseroit les contradictions dans lesquelles il est toujours avec lui-même; et le monde se persuaderoit que la véritable politique des rois, fondée uniquement sur la justice, la prudence et la bonté, est préférable en tout sens au système décousu et plein d'horreur que Machiavel a eu l'imprudence de présenter au public.

TABLE

DES CHAPITRES.

Fin de la Table.

EXAMEN

EXAMEN
DU PRINCE
DE MACHIAVEL.

CHAPITRE PREMIER.

Combien il y a de sortes de principautés, et comment on peut y parvenir.

LORSQU'ON veut raisonner juste, il faut commencer par approfondir la nature du sujet dont on veut parler, il faut remonter jusqu'à l'origine des choses, pour en connoître autant que l'on peut les premiers principes; il est facile alors d'en déduire les progrès, et toutes les conséquences qui peuvent s'ensuivre. Avant de marquer les différences des états, Machiavel auroit dû, ce me semble, examiner l'origine des principes, et discuter les raisons qui ont pu engager des hommes libres à se donner des maîtres.

Peut-être qu'il n'auroit pas convenu dans un livre où l'on se proposoit de dogmatiser le crime et la tyrannie, de faire mention de ce qui devroit la détruire; Machiavel auroit eu mauvaise grâce de dire que les peuples ont trouvé nécessaire, pour leur repos et leur conservation, d'avoir des juges pour régler leurs différends, des protecteurs pour les maintenir contre leurs ennemis dans la possession de leurs biens, des souverains pour réunir tous leurs différens intérêts en un seul intérêt commun; qu'ils ont d'abord choisi d'entre eux ceux qu'ils ont cru les plus sages, les plus équitables, les plus désintéressés, les plus humains, les plus vaillans, pour les gouverner.

C'est donc la justice (auroit-on dit) qui doit faire le principal objet d'un souverain; c'est donc le bien des peuples qu'il gouverne, qu'il doit préférer à tout autre intérêt. Que deviennent alors ces idées d'intérêt, de grandeur, d'ambition, et de despotisme? il se trouve que le souverain, bien loin d'être le maître absolu des peuples qui sont sous sa domination, n'en est en lui-même que le premier domestique.

Comme je me suis proposé de réfuter en détail ces principes pernicieux, je me réserve

d'en parler à mesure que la matière de chaque chapitre m'en fournira l'occasion.

Je dois cependant dire en général que ce que j'ai rapporté de l'origine des souverains, rend l'action des usurpateurs plus atroce qu'elle ne le seroit en ne considérant simplement que leur violence; puisqu'ils contreviennent entièrement à l'intention des peuples, qui se sont donné des souverains pour qu'ils les protègent, et qui ne se sont soumis qu'à cette condition : au lieu qu'en obéissant à l'usurpateur, ils se sacrifient, eux et tous leurs biens, pour assouvir l'avarice et tous les caprices d'un tyran. Il n'y a donc que trois manières légitimes de devenir maître d'un pays, ou par succession, ou par l'élection des peuples qui en ont le pouvoir, ou lorsque par une guerre justement entreprise on fait la conquête de quelques provinces sur l'ennemi.

Je prie ceux pour qui je destine cet ouvrage, de ne point oublier ces remarques sur le premier chapitre de Machiavel, puisqu'elles sont comme un pivot sur lequel rouleront toutes mes réflexions suivantes.

CHAPITRE II.

Des principautés héréditaires.

Les hommes ont un certain respect pour tout ce qui est ancien, qui va jusqu'à la superstition; et quand le droit d'héritage se joint à ce pouvoir que l'antiquité a sur les hommes, il n'y a point de joug plus fort, et qu'on porte plus aisément. Ainsi je suis loin de contester à Machiavel ce que tout le monde lui accordera, que les royaumes héréditaires sont les plus aisés à gouverner.

J'ajouterai seulement que les princes héréditaires sont fortifiés dans leur possession par la liaison intime qui est entre eux et les plus puissantes familles de l'état, dont la plupart sont redevables de leurs biens ou de leur grandeur à la maison souveraine, et dont la fortune est si inséparable de celle du prince, qu'ils ne peuvent la laisser tomber, sans voir que leur chute en seroit la suite certaine et nécessaire.

De nos jours, les troupes nombreuses et les armées puissantes que les princes tiennent

sur pied en paix comme en guerre, contribuent encore à la sureté des états; elles contiennent l'ambition des princes voisins; ce sont des épées nues qui tiennent celles des autres dans le fourreau.

Mais ce n'est pas assez que le prince soit, comme dit Machiavel, *di ordinaria industria*, je voudrois encore qu'il songeât à rendre son peuple heureux. Un peuple content ne songera pas à se révolter; un peuple heureux craint plus de perdre son prince, qui est en même temps son bienfaiteur, que ce souverain même ne peut appréhender pour la diminution de sa puissance. Les Hollandois ne se seroient jamais révoltés contre les Espagnols, si la tyrannie des Espagnols n'étoit parvenue à un excès si énorme, que les Hollandois ne pouvoient plus devenir plus malheureux qu'ils ne l'étoient.

Le royaume de Naples et celui de Sicile sont passés plus d'une fois des mains des Espagnols à celles de l'Empereur, et de l'Empereur aux Espagnols; la conquête en a toujours été très-facile, parce que l'une et l'autre domination étoit très-rigoureuse, et que ces peuples espéroient toujours de trouver des libérateurs dans leurs nouveaux maîtres.

Quelle différence de ces Napolitains aux Lorrains! Lorsqu'ils ont été obligés de changer de domination, toute la Lorraine étoit en pleurs; ils regrettoient de perdre les rejetons de ces ducs, qui depuis tant de siècles furent en possession de ce florissant pays, et parmi lesquels on en compte de si estimables par leur bonté, qu'ils mériteroient d'être l'exemple des rois. La mémoire du duc Léopold étoit encore si chère aux Lorrains, que quand sa veuve fut obligée de quitter Lunéville, tout le peuple se jeta à genoux au devant du carrosse, et on arrêta les chevaux à plusieurs reprises; on n'entendoit que des gémissemens, et on ne voyoit que des larmes.

CHAPITRE III.

Des principautés mixtes.

Le quinzième siècle où vivoit Machiavel, tenoit encore à la barbarie: alors on préféroit la funeste gloire des conquérans, et ces actions frappantes, qui par leur grandeur imposent un certain respect, à la douceur, à l'équité, à la clémence et à toutes les vertus: à présent

je vois qu'on préfère l'humanité à toutes les qualités d'un conquérant, et l'on n'a plus guère la démence d'encourager par des louanges des passions cruelles, qui causent le bouleversement du monde.

Je demande ce qui peut porter un homme à s'agrandir, et en vertu de quoi il peut former le dessein d'élever sa puissance sur la misère et sur la destruction d'autres hommes, et comment il peut croire qu'il se rendra illustre en ne faisant que des malheureux? Les nouvelles conquêtes d'un souverain ne rendent pas les états qu'il possédoit déjà plus opulens ni plus riches; ses peuples n'en profitent point, et il s'abuse s'il s'imagine qu'il en deviendra plus heureux. Combien de princes ont fait par leurs généraux conquérir des provinces qu'ils ne voient jamais! Ce sont alors des conquêtes en quelque façon imaginaires, et qui n'ont que peu de réalité pour les princes qui les ont fait faire; c'est rendre bien des gens malheureux, pour contenter la fantaisie d'un seul homme, qui souvent ne mériteroit pas seulement d'être connu.

Mais supposons que ce conquérant soumette tout le monde à sa domination, ce monde

bien soumis, pourra-t-il le gouverner? Quelque grand prince qu'il soit, il n'est qu'un être très-borné; à peine pourra-t-il retenir le nom de ses provinces, et sa grandeur ne servira qu'à mettre en évidence sa véritable petitesse.

Ce n'est point la grandeur du pays que le prince gouverne qui lui donne de la gloire; ce ne seront pas quelques lieues de plus de terrain qui le rendront illustre : sans quoi ceux *qui possèdent le plus d'arpens de terre devroient être les plus estimés.*

L'erreur de Machiavel sur la gloire des conquérans pouvoit être générale de son temps; mais sa méchanceté ne l'étoit pas assurément. Il n'y a rien de plus affreux que certains moyens qu'il propose pour conserver des conquêtes; à les bien examiner, il n'y en aura pas un qui soit raisonnable ou juste. *On doit*, dit ce méchant homme, *éteindre la race des princes qui régnoient avant votre conquête.* Peut-on lire de pareils préceptes sans frémir d'horreur et d'indignation? C'est fouler aux pieds tout ce qu'il y a de saint et de sacré dans le monde; c'est ouvrir à l'intérêt le chemin de tous les crimes. Quoi! si un ambitieux s'est emparé violemment des états d'un prince,

il aura le droit de le faire assassiner, empoisonner? Mais ce même conquérant, en agissant ainsi, introduit une pratique dans le monde qui ne peut tourner qu'à sa ruine : un autre, plus ambitieux et plus habile que lui, le punira du talion, envahira ses états, et le fera périr avec la même cruauté avec laquelle il fit périr son prédécesseur. Le siècle de Machiavel n'en fournit que trop d'exemples. Ne voit-on pas le pape Alexandre VI près d'être déposé pour ses crimes; son abominable bâtard César Borgia dépouillé de tout ce qu'il avoit envahi, et mourant misérablement; Galéas Sforce assassiné au milieu de l'église de Milan; Sforce l'usurpateur mort en France dans une cage de fer; les princes d'York et de Lancastre se détruisant tour à tour; les empereurs grecs assassinés les uns par les autres, jusqu'à ce qu'enfin les Turcs profitèrent de leurs crimes, et exterminèrent leur foible puissance? Si aujourd'hui parmi les chrétiens il y a moins de révolutions, c'est que les principes de la saine morale commencent à être plus répandus; les hommes ont plus cultivé leur esprit; ils en sont moins féroces, et peut-être est-ce une obligation qu'on a aux gens de lettres qui ont poli l'Europe.

La seconde maxime de Machiavel est que le conquérant doit établir sa résidence dans ses nouveaux états ; ceci n'est point cruel, et paroît même assez bon à quelques égards. Mais l'on doit considérer que la plupart des états des grands princes sont situés de manière qu'ils ne peuvent pas trop bien en abandonner le centre sans que tout l'état s'en ressente : ils sont le premier principe d'activité dans ce corps ; ainsi ils n'en peuvent quitter le centre, sans que les extrémités languissent.

La troisième maxime de politique est „ qu'il faut établir dans les nouvelles con-„ quêtes des colonies qui serviront à en „ assurer la fidélité. „

L'auteur s'appuie sur la pratique des Romains ; mais il ne songe pas que si les Romains, en établissant des colonies, n'a-voient pas aussi envoyé des légions, ils auroient bientôt perdu leurs conquêtes ; il ne songe pas qu'outre ces colonies et ces légions, les Romains savoient encore se faire des alliés. Les Romains, dans l'heureux temps de la république, étoient les plus sages brigands qui aient jamais désolé la terre ; ils conser-voient avec prudence ce qu'ils acquéroient avec injustice : mais enfin il arriva à ce peuple

ce qui arrive à tout usurpateur, il fut opprimé à son tour.

Examinons à présent si ces colonies, pour l'établissement desquelles Machiavel fait commettre tant d'injustices à son prince, si ces colonies sont aussi utiles que l'auteur le dit. Ou vous envoyez dans le pays nouvellement conquis de puissantes colonies, ou vous y en envoyez de foibles. Si ces colonies sont fortes, vous dépeuplez votre état considérablement, et vous chassez un grand nombre de vos nouveaux sujets, ce qui diminue vos forces. Si vous envoyez des colonies foibles dans ces pays conquis, elles vous en garantiront mal la possession ; ainsi vous aurez rendu malheureux ceux que vous chassez, sans y profiter beaucoup.

On fait donc bien mieux d'envoyer des troupes dans le pays que l'on vient de se soumettre, lesquelles, moyennant la discipline et le bon ordre, ne pourront point fouler les peuples, ni être à charge aux villes où on les met en garnison. Cette politique est meilleure, mais elle ne pouvoit être connue du temps de Machiavel ; les souverains n'entretenoient point de grandes armées ; ces troupes n'étoient pour la plupart qu'un amas de bandits, qui

pour l'ordinaire ne vivoient que de violences et de rapines : on ne connoissoit point alors ce que c'étoit que des troupes continuellement sous le drapeau en temps de paix, des étapes, des casernes, et mille autres arrangemens qui assurent un état pendant la paix, et contre ses voisins, et même contre les soldats payés pour le défendre.

„ *Un prince doit attirer à lui, et protéger les* „ *petits princes ses voisins, semant la dissen-* „ *tion parmi eux, afin d'élever ou d'abaisser* „ *ceux qu'il veut.* „ C'est la quatrième maxime de Machiavel ; et c'est ainsi qu'en usa Clovis, le premier roi barbare qui se fit chrétien. Il a été imité par quelques princes non moins cruels; mais quelle différence entre ces tyrans et un honnête homme qui seroit le médiateur de ces petits princes, qui termineroit leurs différends à l'amiable, qui gagneroit leur confiance par sa probité, et par les marques d'une impartialité entière dans leurs démêlés, et d'un désintéressement parfait pour sa personne! Sa prudence le rendroit le père de ses voisins, et non leur oppresseur; sa grandeur les protégeroit, au lieu de les abymer.

Il est vrai d'ailleurs que des princes qui ont voulu élever d'autres princes avec violence,

se sont abymés eux-mêmes : notre siècle en a fourni deux exemples. L'un est celui de Charles XII, qui éleva Stanislas sur le trône de Pologne, et l'autre est plus récent. Je conclus donc que l'usurpateur ne méritera jamais de gloire, que les assassinats seront toujours abhorrés du genre-humain, que les princes qui commettent des injustices et des violences envers leurs nouveaux sujets, s'aliéneront tous les esprits au lieu de les gagner; qu'il n'est pas possible de justifier le crime, et que tous ceux qui en voudront faire l'apologie raisonneront aussi mal que Machiavel. Tourner l'art du raisonnement contre le bien de l'humanité, c'est se blesser d'une épée qui ne nous est donnée que pour nous défendre.

CHAPITRE IV.

Pourquoi le royaume de Darius ne se souleva point après la mort d'Alexandre qui l'avoit conquis.

POUR bien juger du génie des nations, il faut les comparer les unes avec les autres. Machiavel fait dans ce chapitre un parallèle des Turcs et des François, très-différens de coûtumes, de moeurs et d'opinions; il examine les raisons qui rendent la conquête de ce premier empire difficile à faire, mais aisée à conserver; de même qu'il remarque ce qui peut contribuer à faire subjuguer la France sans peine, et ce qui, la remplissant de troubles continuels, menace sans cesse le repos du possesseur.

L'auteur n'envisage les choses que d'un point de vue; il ne s'arrête qu'à la constitution des gouvernemens; il paroît croire que la puissance de l'empire des Perses et des Turcs n'étoit fondée que sur l'esclavage général de ces nations, et sur l'élévation unique d'un seul homme qui en est le chef; il est dans

l'idée qu'un despotisme sans restriction, bien établi, est le moyen le plus sûr qu'ait un prince pour régner sans trouble, et pour résister vigoureusement à ses ennemis.

Du temps de Machiavel on regardoit encore en France les grands et les nobles comme de petits souverains, qui partageoient en quelque manière la puissance du prince; ce qui donnoit lieu aux divisions, fortifioit les partis, et fomentoit de fréquentes révoltes. Je ne sais cependant si le Grand-Seignenr n'est pas plutôt exposé à être détrôné qu'un roi de France. La différence qu'il y a entr'eux, c'est qu'un empereur turc est ordinairement étranglé par les janissaires, et que les rois de France, qui ont péri, ont été assassinés par des moines, ou par des monstres que des moines avoient formés. Mais Machiavel parle plutôt, dans ce chapitre, de révolutions générales que de cas particuliers; il a deviné à la vérité quelques ressorts d'une machine très-composée, mais il me semble qu'il n'a pas examiné les principaux.

La différence des climats, des alimens, et de l'éducation des hommes, établit une différence totale entre leur façon de vivre et de penser; de-là vient la différence d'un moine italien, et d'un chinois lettré. Le tempérament

d'un Anglois profond, mais hypocondre, est tout-à-fait différent du courage orgueilleux d'un Espagnol; et un François se trouve avoir aussi peu de ressemblance avec un Hollandois, que la vivacité d'un singe en a avec le flegme d'une tortue.

On a remarqué de tout temps que le génie des peuples orientaux étoit un esprit de constance pour leurs pratiques et leurs anciennes coutumes, dont ils ne se départent presque jamais. Leur religion, différente de celle des Européens, les oblige encore en quelque façon à ne point favoriser, au préjudice de leurs maîtres, l'entreprise de ceux qu'ils appellent les infidelles, et à éviter avec soin tout ce qui pourroit porter atteinte à leur religion, et bouleverser leurs gouvernemens. Voilà ce qui chez eux fait la sureté du trône, plutôt que celle du monarque; car ce monarque est souvent détrôné, mais l'empire n'est jamais détruit.

Le génie de la nation françoise, tout différent de celui des musulmans, fut tout-à-fait, ou du moins en partie, cause des fréquentes révolutions de ce royaume: la légéreté et l'inconstance font le caractère de cette aimable nation; les François sont inquiets, libertins,

et

et très-enclins à s'ennuyer de tout; leur amour pour le changement s'est manifesté jusque dans les choses les plus graves. Il paroît que ces cardinaux haïs et estimés des François, qui successivement ont gouverné cet empire, ont profité des maximes de Machiavel pour rabaisser les grands, et de la connoissance du génie de la nation pour détourner ces orages fréquens, dont la légéreté des sujets menaçoit sans cesse les souverains.

La politique du cardinal de Richelieu n'avoit pour but que d'abaisser les grands, pour élever la puissance du Roi, et pour la faire servir de base à toutes les parties de l'état; il y réussit si bien, qu'aujourd'hui il ne reste plus de vestiges en France de la puissance des seigneurs et des nobles, et de ce pouvoir dont les rois prétendoient que les grands abusoient.

Le cardinal Mazarin marcha sur les traces de Richelieu; il essuya beaucoup d'oppositions, mais il réussit; il dépouilla de plus le parlement de ses prérogatives, de sorte que cette compagnie n'est aujourd'hui qu'un fantôme, à qui il arrive encore quelquefois de s'imaginer qu'il pourroit bien être un corps, mais qu'on fait ordinairement repentir de cette erreur.

La même politique qui porta les ministres à l'établissement d'un despotisme absolu en France, leur enseigna l'adresse d'amuser la légéreté et l'inconstance de la nation, pour la rendre moins dangereuse : mille occupations frivoles, la bagatelle et le plaisir, donnèrent le change au génie des François ; de sorte que ces mêmes hommes qui avoient si long-temps combattu le grand César, qui secouèrent si souvent le joug sous les Empereurs, qui appelèrent les étrangers à leur secours du temps des Valois, qui se liguèrent contre Henri IV, qui cabalèrent sous les minorités ; ces François, dis-je, ne sont occupés de nos jours qu'à suivre le torrent de la mode, à changer très-soigneusement de goûts, à mépriser aujourd'hui ce qu'ils ont admiré hier, à mettre l'inconstance et la légéreté dans tout ce qui dépend d'eux, à changer de maîtresse, de lieux, d'amusemens et de folie. Ce n'est pas tout ; car de puissantes armées, et un très-grand nombre de forteresses, assurent à jamais la possession de ce royaume à ses souverains, et ils n'ont à présent rien à redouter des guerres intestines, non plus que des entreprises de leurs voisins.

CHAPITRE V.

Comment il faut gouverner les villes, ou les principautés, qui se gouvernoient par leurs propres lois avant que d'être conquises.

„ Il n'est point, selon Machiavel, de „ moyen bien assuré pour conserver un état „ libre qu'on aura conquis, que celui de le „ détruire „ . C'est le moyen le plus sûr pour ne point craindre de révolte. Un Anglois eut la démence de se tuer il y a quelques années à Londres; on trouva sur sa table un billet où il justifioit son action, et où il marquoit qu'il s'étoit ôté la vie pour ne jamais devenir malade. Voilà le cas d'un prince qui ruine un état pour ne point le perdre. Je ne parle pas d'humanité avec Machiavel, ce seroit profaner la vertu; on peut confondre Machiavel par lui-même, par cet intérêt, l'ame de son livre, ce dieu de la politique et du crime.

Vous dites, Machiavel, qu'un prince doit détruire un pays libre nouveemllent conquis,

pour le posséder plus sûrement ; mais répondez-moi, à quelle fin a-t-il entrepris cette conquête? vous me direz que c'est pour augmenter sa puissance, et pour se rendre plus formidable. C'est ce que je voulois entendre, pour vous prouver qu'en suivant vos maximes il fait tout le contraire ; car il lui en coûte beaucoup pour cette conquête, et il ruine ensuite l'unique pays qui pouvoit le dédommager de ses pertes. Vous m'avouerez qu'un pays saccagé, dépourvu d'habitans, ne sauroit par sa possession rendre un prince puissant. Je crois qu'un monarque, qui posséderoit les vastes déserts de la Lybie et du Barca, ne seroit guère redoutable, et qu'un million de pantères, de lions et de crocodiles ne vaut pas un million de sujets, des villes riches, des ports navigables remplis de vaisseaux, des citoyens industrieux, des troupes, et tout ce que produit un pays bien peuplé. Tout le monde convient que la force d'un état ne consiste point dans l'étendue de ses bornes, mais dans le nombre de ses habitans. Comparez la Hollande avec la Russie ; vous ne voyez qu'îles marécageuses et stériles, qui s'élèvent du sein de l'Océan ; une petite république qui n'a que 48 lieues de long sur 40

de large : mais ce petit corps est tout nerf, un peuple immense l'habite, et ce peuple industrieux est très-puissant et très-riche; il a secoué le joug de la domination espagnole, qui etoit alors la monarchie la plus formidable de l'Europe. Le commerce de cette république s'étend jusqu'aux extrémités du monde; elle figure immédiatement après les rois; elle peut entretenir en temps de guerre une armée de cinquante mille combattans, sans compter une flotte nombreuse et bien entretenue.

Jetez d'un autre côté les yeux sur la Russie ; c'est un pays immense qui se présente à votre vue, c'est un monde semblable à l'univers, lorsqu'il fut tiré du chaos. Ce pays est limitrophe d'un côté de la grande Tartarie et des Indes, d'un autre de la mer Noire & de la Hongrie; ses frontiéres s'étendent jusqu'à la Pologne, à la Lithuanie, et à la Courlande; la Suède la borne du côté du nord-ouest. La Russie peut avoir trois cents milles d'Allemagne de large, sur plus de cinq cents milles de longueur; le pays est fertile en blés et fournit toutes les denrées nécessaires à la vie, principalement aux environs de Moskow, et vers la petite Tartarie; cependant avec tous ces

avantages il ne contient tout au plus que quinze millions d'habitans.

Cette nation, qui commence à présent à figurer en Europe, n'est guère plus puissante que la Hollande en troupes de mer et de terre, et lui est beaucoup inférieure en richesses et en ressources.

La force d'un état ne consiste point dans l'étendue d'un pays, ni dans la possession d'une vaste solitude ou d'un immense désert, mais dans la richesse des habitans, et dans leur nombre. L'intérêt d'un prince est donc de peupler un pays, de le rendre florissant, et non de le dévaster et de le détruire. Si la méchanceté de Machiavel fait horreur, son raisonnement fait pitié, et il auroit mieux fait d'apprendre à bien raisonner, que d'enseigner sa politique monstrueuse.

Un prince doit établir sa résidence dans une république nouvellement conquise : c'est la troisième maxime de l'auteur. Elle est plus modérée que les autres; mais j'ai fait voir dans le troisième chapitre les difficultés qui peuvent s'y opposer.

Il me semble qu'un prince qui auroit conquis une république, après avoir eu des raisons justes de lui faire la guerre, pourroit se

contenter de l'avoir punie, et lui rendre ensuite sa liberté; peu de personnes penseroient ainsi. Pour ceux qui auroient d'autres sentimens, ils pourroient s'en conserver la possession, en établissant de fortes garnisons dans les principales places de leur nouvelle conquête, et en laissant d'ailleurs jouir le peuple de toute sa liberté.

Insensés que nous sommes, nous voulons tout conquérir, comme si nous avions le temps de tout posséder, et comme si le terme de notre durée n'avoit aucune fin! notre temps passe trop vîte, et souvent lorsqu'on ne croit travailler que pour soi-même, on ne travaille que pour des successeurs indignes ou ingrats.

CHAPITRE VI.

Des nouveaux états que le prince acquiert par sa valeur et par ses propres armes.

Si les hommes étoient sans passions, il seroit pardonnable à Machiavel de vouloir leur en donner; ce seroit un nouvean Prométhée qui raviroit le feu céleste pour animer des

automates. Les choses n'en sont point là effectivement, car aucun homme n'est sans passions. Lorsqu'elles sont modérées, elles sont l'ame de la société; mais lorsqu'on leur lâche le frein, elles en font la destruction.

De tous les sentimens qui tyrannisent notre ame, il n'en est aucun de plus funeste pour ceux qui en sentent l'impulsion, de plus contraire à l'humanité, et de plus fatal au repos du monde, qu'une ambition déréglée, qu'un désir excessif de fausse gloire.

Un particulier qui a le malheur d'être né avec des dispositions semblables, est plus misérable encore que fou. Il est insensible pour le présent, et il n'existe que dans les temps futurs; rien dans le monde ne peut le satisfaire, et l'absinthe de l'ambition mêle toujours son amertume à la douceur de ses plaisirs.

Un prince ambitieux est plus malheureux qu'un particulier; car sa folie étant proportionnée à sa grandeur, n'en est que plus vague, plus indocile, et plus insatiable. Si les honneurs, si la grandeur servent d'aliment à la passion des particuliers, des provinces et des royaumes nourrissent l'ambition des monarques; et comme il est plus facile d'obte-

nir des charges et des emplois que de conquérir des royaumes, les particuliers peuvent encore plutôt se satisfaire que les princes.

Machiavel leur propose les exemples de Moïse, de Cyrus, de Romulus, de Thésée, et d'Hiéron; on pourroit grossir facilement ce catalogue par ceux de quelques auteurs de sectes, comme de Mahomet en Asie, de Mango Kapac en Amérique, d'Odin dans le nord, de tant de sectaires dans tout l'univers: et que les jésuites du Paraguai me permettent de leur offrir ici une petite place, qui ne peut que leur être glorieuse, les mettant au nombre des législateurs.

La mauvaise foi avec laquelle l'auteur use de ces exemples mérite d'être relevée; il est bon de découvrir toutes les finesses et toutes les ruses de ce séducteur.

Machiavel ne fait voir l'ambition que dans son beau jour (si elle en a un), il ne parle que des ambitieux qui ont été secondés de la fortune; mais il garde un profond silence sur ceux qui ont été les victimes de leurs passions. Cela s'appelle en imposer au monde, et l'on ne sauroit disconvenir que Machiavel joue dans ce chapitre le rôle de charlatan du crime.

Pourquoi, en parlant du législateur des Juifs, du premier monarque d'Athènes, du conquérant des Mèdes, du fondateur de Rome, de qui les succès répondirent à leurs desseins, Machiavel n'ajoute-t-il point l'exemple de quelques chefs du parti malheureux, pour montrer que si l'ambition fait parvenir quelques hommes, elle en perd le plus grand nombre? N'y a-t-il pas eu un Jean de Leyde, chef des anabatistes, tenaillé, brûlé et pendu dans une cage de fer à Munster? Si Cromwell a été heureux, son fils n'a-t-il pas été détrôné? n'a-t-il pas vu porter au gibet le corps exhumé de son père? Trois ou quatre juifs qui se sont dits messies, n'ont-ils pas péri dans les supplices? et le dernier n'a-t-il pas fini par être valet de cuisine chez le Grand-Seigneur, après s'être fait musulman? Si Pepin détrôna son roi avec l'approbation du Pape, Guise le balafré, qui vouloit détrôner le sien avec la même approbation, n'a-t-il pas été assassiné? Ne compte-t-on pas plus de trente chefs de secte, et plus de mille autres ambitieux, qui ont fini par des morts violentes?

Il me semble d'ailleurs que Machiavel place assez inconsidérément Moïse avec Romulus, Cyrus et Thésée. Ou Moïse étoit inspiré, ou

il ne l'étoit point. S'il ne l'étoit point (ce qu'on n'a garde de supposer), on ne pourroit le regarder alors que comme un imposteur, qui se servoit de Dieu à peu près comme les poëtes emploient leurs dieux pour machine quand il leur manque un dénouement. Moïse étoit d'ailleurs si peu habile (à raisonner humainement), qu'il conduisit le Peuple juif pendant 40 années par un chemin qu'ils auroient très-commodément fait en six semaines; il avoit très-peu profité des lumières des Egyptiens, et il étoit en ce sens-là beaucoup inférieur à Romulus, et à Thésée, et à ces héros. Si Moïse étoit inspiré de Dieu, comme il se voit dans tout, on ne peut le regarder que comme l'organe aveugle de la Toute-puissance divine, et le conducteur des Juifs étoit en ce sens bien inférieur, comme homme, au fondateur de l'empire romain, au monarque des Perses et aux héros qui faisoient, par leur propre valeur et par leurs propres forces, de plus grandes actions que l'autre n'en faisoit avec l'assistance immédiate de Dieu.

J'avoue en général et sans prévention qu'il faut beaucoup de génie, de courage, d'adresse et de conduite pour égaler les hommes dont

nous venons de parler; mais je ne sais point si l'épithète de vertueux leur convient. La valeur et l'adresse se trouvent également chez les voleurs de grands chemins, et chez les héros; la différence qui est entr'eux, c'est que le conquérant est un voleur illustre, et que le voleur ordinaire est un faquin obscur; l'un reçoit des lauriers pour prix de ses violences, et l'autre la corde.

Il est vrai que toutes les fois que l'on voudra introduire des nouveautés dans le monde, il se présentera mille obstacles à surmonter, et qu'un prophète, à la tête d'une armée, fera plus de prosélites que s'il ne combattoit qu'avec des argumens.

Il est vrai que la religion chrétienne ne se soutenant que par les disputes, fut foible et opprimée, et qu'elle ne s'étendit en Europe qu'après avoir répandu beaucoup de sang; il n'en est pas moins vrai que l'on a pu donner cours à des opinions et à des nouveautés avec peu de peine. Que de religions, que de sectes ont été introduites avec une facilité infinie! Il n'y a rien de plus propre que le fanatisme pour accréditer des nouveautés, et il me semble que Machiavel a parlé d'un ton trop décisif sur cette matière.

Il me reste à faire quelques réflexions sur l'exemple d'Hiéron de Syracuse, que Machiavel propose à ceux qui s'élèveront par le secours de leurs amis et de leurs troupes.

Hiéron se défit de ses amis et de ses soldats, qui l'avoient aidé à l'exécution de ses desseins; il lia de nouvelles amitiés, et il leva d'autres troupes; je soutiens, en dépit de Machiavel et des ingrats, que la politique d'Hiéron étoit très-mauvaise, et qu'il y a beaucoup plus de prudence à se fier à des troupes dont on a expérimenté la valeur, et à des amis dont on a éprouvé la fidélité, qu'à des inconnus desquels on n'est point assuré. Je laisse au lecteur à pousser ce raisonnement plus loin; tous ceux qui abhorrent l'ingratitude, et qui sont assez heureux pour connoître l'amitié, ne resteront point à sec sur cette matière.

Je dois cependant avertir le lecteur de faire attention aux sens différens que Machiavel assigne aux mots : qu'on ne s'y trompe pas lorsqu'il dit, *sans l'occassion la vertu s'anéantit;* cela signifie chez lui que sans des circonstances favorables les fourbes et les téméraires ne sauroient faire usage de leurs talens; c'est le chiffre du crime qui peut uniquement expliquer les obscurités de cet auteur.

Il me semble en général, pour conclure ce chapitre, que la seule occasion où un particulier peut sans crime s'élever à la royauté, est lorsqu'il est né dans un royaume électif, ou lorsqu'il délivre sa patrie.

Sobieski en Pologne, Gustave Vasa en Suède, les Antonins à Rome, voilà les héros de ces deux espèces; que César Borgia soit le modèle des machiavélistes, le mien est Marc-Aurèle.

CHAPITRE VII.

Des principautés nouvelles que l'on acquiert par les forces d'autrui ou par bonheur.

COMPAREZ le prince de M. de Fénelon avec celui de Machiavel, vous verrez dans l'un le caractère d'un honnête homme, de la bonté, de la justice, de l'équité, toutes les vertus, en un mot, poussées à un degré éminent; il semble que ce soit de ces intelligences pures, dont on dit que la sagesse est préposée pour veiller au gouvernement du monde; vous verrez dans l'autre la scélératesse, la fourberie, la

perfidie, la trahison et tous les crimes : c'est un monstre, en un mot, que l'enfer même auroit peine à produire. Mais s'il semble que notre nature se rapproche de celle des anges en lisant le Télémaque, il paroît qu'elle s'approche des démons de l'enfer lorsqu'on lit le Prince de Machiavel. César Borgia, Duc de Valentinois, est le modèle sur lequel l'auteur forme son prince, et qu'il a l'impudence de proposer pour exemple à ceux qui s'élèvent dans le monde par le secours de leurs amis ou de leurs armes. Il est donc très-nécessaire de connoître quel étoit César Borgia, afin de se former une idée du héros, et de l'auteur qui le célèbre.

Il n'y a aucun crime que César Borgia n'ait commis ; il fit assassiner son frère, son rival de gloire et d'amour, presqu'aux yeux de sa propre soeur ; il fit massacrer les Suisses du Pape, par vengeance contre quelques Suisses qui avoient offensé sa mère ; il dépouilla des cardinaux et des hommes riches pour assouvir sa cupidité ; il enleva la Romagne au Duc d'Urbin son possesseur, et fit mettre à mort le cruel Dorco son sous-tyran ; il fit assassiner, par une affreuse trahison, à Sinigaglia, quelques princes dont il croyoit la vie contraire

à ses intérêts; il fit noyer une dame vénitienne dont il avoit abusé; mais que de cruautés ne se commirent point par ses ordres! et qui pourroit compter tous ses crimes? Tel étoit l'homme que Machiavel préfère à tous les grands génies de son temps, et aux héros de l'antiquité, et dont il trouve la vie et les actions dignes de servir d'exemple à ceux qu'élève la fortune.

Mais je dois combattre Machiavel dans un plus grand détail, afin que ceux qui pensent comme lui ne trouvent plus de subterfuges, et qu'il ne reste aucun retranchement à leur méchanceté.

César Borgia fonda le dessein de sa grandeur sur la dissention des princes d'Italie. Pour usurper tous les biens de mes voisins, il faut les affoiblir, et pour les affoiblir, il faut les brouller: telle est la logique des scélérats.

Borgia vouloit s'assurer d'un appui: il fallut donc qu'Alexandre VI accordât dispense de mariage à Louis XII, pour qu'il lui prêtât son secours. C'est ainsi que tant de politiques se sont joués du monde, et qu'ils ne pensoient qu'à leurs intérêts, lorsqu'ils paroissoient le plus attachés à celui du ciel. Si le mariage de Louis XII étoit de nature à être rompu, le

Pape

Pape l'auroit dû rompre, supposé qu'il en eût le pouvoir; si ce mariage n'étoit pas de nature à être rompu, rien n'auroit dû y déterminer le chef de l'Eglise romaine.

Il falloit que Borgia se fît des créatures. Aussi corrompit-il par des présens la faction des Urbains. Mais ne cherchons point des crimes à Borgia, et passons lui ses corruptions; ne fût-ce que parce qu'elles ont du moins quelque fausse ressemblance avec les bienfaits. Borgia vouloit se défaire de quelques princes de la maison d'Urbain, de Vitelotzo, d'Oliveto di Fermo, &c. et Machiavel dit qu'il eut la prudence de les faire venir à Sinigaglia, où il les fit périr par trahison.

Abuser de la bonne foi des hommes, user de ruses infames, trahir, se parjurer, assassiner, voilà ce que le docteur de la scélératesse appelle prudence. Mais je demande s'il y a de la prudence aux hommes à montrer comment on peut manquer de foi, et comment on peut se parjurer? Si vous renversez la bonne foi et le serment, quels seront les garans que vous aurez de la fidélité des hommes? Donnez-vous des exemples de trahison? craignez d'être trahi: en donnez-vous d'assassinat? craignez la main de vos disciples.

Borgia établit le cruel Dorco gouverneur de la Romagne, pour réprimer quelques désordres; Borgia punit avec barbarie en d'autres de moindres vices que les siens. Le plus violent des usurpateurs, le plus faux des parjures, le plus cruel des assassins et des empoisonneurs, condamne aux plus affreux supplices quelques filous, quelques esprits remuans qui copioient le caractère de leur nouveau maître en miniature et selon leur petite capacité. Ce roi de Pologne, dont la mort vient de causer tant de troubles en Europe, agissoit bien plus conséquemment et plus noblement envers ses sujets saxons.

Les lois de Saxe condamnoient tout adultère à avoir la tête tranchée : je n'approfondis point l'origine de cette loi barbare, qui paroît plus convenable à la jalousie italienne qu'à la patience allemande.

Un malheureux transgresseur de cette loi est condamné; Auguste devoit signer l'arrêt de mort : mais Auguste étoit sensible à l'amour et à l'humanité, il donna sa grâce au criminel, et abrogea une loi qui le condamnoit tacitement lui-même.

La conduite de ce Roi étoit d'un homme sensible et humain; César Borgia ne punis-

soit qu'en tyran féroce. Borgia fait mettre ensuite en pièces le cruel Dorco, qui avoit si parfaitement rempli ses intentions, afin de se rendre agréable au peuple en punissant l'organe de sa barbarie. Le poids de la tyrannie ne s'appesantit jamais davantage que lorsque le tyran veut revêtir les dehors de l'innocence, et que l'oppression se fait à l'ombre des lois.

Borgia poussant la prévoyance jusqu'au delà de la mort du Pape son père, commençoit par exterminer tous ceux qu'il avoit dépouillés de leurs biens, afin que le nouveau Pape ne pût s'en servir contre lui. Voyez la cascade du crime; pour fournir aux dépenses, il faut avoir des biens; pour en avoir, il faut en dépouiller les possesseurs; et pour en jouir avec sureté, il faut les exterminer : raisonnement des voleurs de grand chemin.

Borgia, pour empoisonner quelques cardinaux, les prie à souper chez son père. Le Pape et lui prennent par mégarde d'un breuvage empoisonné; Alexandre VI en meurt; Borgia en réchappe, pour traîner une vie malheureuse, digne salaire d'empoisonneurs et d'assassins.

Voilà la prudence, l'habileté et les vertus que Machiavel ne sauroit se lasser de louer:

le fameux Evêque de Meaux, le célèbre Evêque de Nîmes, l'éloquent panégyriste de Trajan, n'en eussent pas dit plus pour leur héros, que Machiavel pour César Borgia. Si l'éloge qu'il en fait n'étoit qu'une ode, ou une figure de rhétorique, on pourroit louer sa subtilité en détestant son choix; mais c'est tout le contraire : c'est un traité de politique qui doit passer à la postérité, c'est un ouvrage très-sérieux, dans lequel Machiavel est si impudent, que d'accorder des louanges au monstre le plus abominable que l'enfer ait vomi sur la terre; c'est s'exposer de sang froid à la haine du genre-humain.

CHAPITRE VIII.

De ceux qui sont devenus princes par des crimes.

Je ne me sers que des propres paroles de Machiavel pour le confondre. Que pourrois-je dire de lui de plus atroce, sinon qu'il donne ici des règles pour ceux que leurs crimes élèvent à la grandeur suprême? C'est le titre de ce chapitre.

Si Machiavel enseignoit le crime, s'il dogmatisoit la perfidie dans une université de traîtres, il ne seroit pas étonnant qu'il traitât des matières de cette nature; mais il parle à tous les hommes. Car un auteur qui se fait imprimer, se communique à l'univers; il s'adresse principalement à ceux d'entre les hommes qui doivent être les plus vertueux, puisqu'ils sont destinés á gouverner les autres. Qu'y a-t-il de plus infame, de plus insolent, que de leur enseigner la trahison, la perfidie et le meurtre? Il seroit plutôt à souhaiter, pour le bien des hommes, que des exemples pareils à ceux d'Agathocle, et d'Oliveto di Fermo, que Machiavel se fait un plaisir de citer, fussent à jamais ignorés.

La vie d'un Agathocle, ou celle d'un Oliveto di Fermo, sont capables de développer en un homme, que son instinct porte à la scélératesse, ce germe dangereux qu'il renferme en soi sans le bien connoître. Combien de jeunes gens qui se sont gâté l'esprit par la lecture des romans, qui ne voyoient et ne pensoient plus que comme Gandalin ou Médor? Il y a quelque chose d'épidémique dans la façon de penser, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qui se communique d'un esprit à l'autre. Cet homme

extraordinaire, ce roi aventurier, digne de l'ancienne chevalerie, ce héros vagabond, dont toutes les vertus, poussées à un certain excès, dégénèrent en vices, Charles XII en un mot, portoit depuis sa plus tendre enfance la vie d'Alexandre le grand sur soi; et bien des personnes qui ont connu particulièrement cet Alexandre du nord, assurent que ce fut Quinte-Curce qui ravagea la Pologne, que Stanislas devint roi d'après Abdolonyme, et que la bataille d'Arbelles occasionna la défaite de Pultava.

Me seroit-il permis de descendre d'un aussi grand exemple à de moindres? Il me semble que lorsqu'il s'agit de l'histoire de l'esprit humain, la différence des conditions et des états disparoissant, les rois ne sont que des hommes; et tous les hommes sont égaux: il ne s'agit que des impressions ou des modifications en général qu'ont produites de certaines causes extérieures sur l'esprit humain.

Toute l'Angleterre sait ce qui arriva à Londres il y a quelques années; on y représenta une assez médiocre comédie, sous le titre des voleurs et des tours des gueux; le sujet de cette pièce étoit l'imitation de quelques tours de souplesse et de filouterie de voleurs. Il se

trouva que beaucoup de personnes s'apperçurent, au sortir de ces représentations, de la perte de leurs bagues, de leurs tabatières et de leurs montres; et l'auteur se fit si promptement des disciples, qu'ils pratiquoient ses leçons dans le parterre même. Ceci prouve assez, ce me semble, combien il est pernicieux de citer de mauvais exemples.

La première réflexion de Machiavel sur Agathocle et sur Fermo roule sur les raisons qui les soutinrent dans leurs petits états malgré leurs cruautés. L'auteur l'attribue à ce qu'ils avoient commis ces cruautés à propos : or, être prudemment barbare, et exercer la tyrannie conséquemment, signifie, selon ce politique, exécuter tout d'un coup et à la fois toutes les violences et tous les crimes que l'on juge utiles à ses intérêts.

Faites assassiner ceux qui vous sont suspects et dont vous vous méfiez, et ceux qui se déclarent vos ennemis; mais ne faites point traîner votre vengeance. Machiavel approuve des actions semblables aux vêpres siciliennes, à l'affreux massacre de la St. Barthélemi, où il se commit des cruautés qui font frémir l'humanité. Ce monstre ne compte pour rien l'horreur de ces crimes, pourvu qu'on les

commette d'une manière qui en impose aux peuples, qui effraie au moment où ils sont récens; et il en donne pour raison, que les idées s'en évanouissent plus facilement dans le public que celles des cruautés successives et continues des princes : comme s'il n'étoit pas également mauvais de faire périr mille personnes en un jour, ou de les faire assassiner par intervalles.

Ce n'est pas tout que de confondre l'affreuse morale de Machiavel, il faut encore le convaincre de fausseté et de mauvaise foi.

Il est premièrement faux, comme le rapporte Machiavel, qu'Agathocle ait joui en paix du fruit de ses crimes; il a été presque toujours en guerre contre les Carthaginois; il fut même obligé d'abandonner en Afrique son armée, qui massacra ses enfans après son départ; et il mourut lui-même d'un breuvage empoisonné que son petit-fils lui fit prendre. Oliveto di Fermo périt par la perfidie de Borgia, digne salaire de ses crimes; et comme ce fut une année après son usurpation, sa chute paroît si accélérée, qu'elle semble avoir prévenu par sa punition ce que lui préparoit la haine publique.

L'exemple d'Oliveto di Fermo ne devoit

donc point être cité par l'auteur, puisqu'il ne prouve rien; Machiavel voudroit que le crime fût heureux, et il se flatte par là d'avoir quelque bonne raison de l'accréditer, ou du moins un argument passable à produire.

Mais supposons que le crime puisse se commettre avec sécurité, et qu'un tyran puisse exercer impunément la scélératesse; quand même il ne craindroit point une mort tragique, il sera également malheureux de se voir l'opprobre du genre-humain; il ne pourra point étouffer ce témoignage intérieur de sa conscience qui dépose contre lui; il ne pourra point imposer silence à cette voix puissante qui se fait entendre sur les trônes des rois; il ne pourra point éviter cette funeste mélancolie qui frappera son imagination, qui sera son bourreau en ce monde.

Qu'on lise la vie d'un Denys, d'un Tibère, d'un Néron, d'un Louis XI, d'un tyran Basilowitz, &c.; l'on verra que ces monstres, égalelement insensés et furieux, finirent de la manière du monde la plus malheureuse. L'homme cruel est d'un tempérament misanthrope et atrabilaire; si dès son jeune âge il ne combat cette malheureuse disposition de son corps, il ne sauroit manquer de devenir aussi

furieux qu'insensé. Quand même donc il n'y auroit point de justice sur la terre, et point de divinité au ciel, il faudroit d'autant plus que les hommes fussent vertueux, puisque la vertu les unit et leur est absolument nécessaire pour leur conservation, et que le crime ne peut que les rendre infortunés et les détruire.

CHAPITRE IX.

De la principauté civile.

Il n'y a point de sentiment plus inséparable de notre être que celui de la liberté; depuis l'homme le plus policé jusqu'au plus barbare, tous en sont pénétrés également; car, comme nous naissons sans chaînes, nous prétendons vivre sans contrainte. C'est cet esprit d'indépendance et de fierté qui a produit tant de grands-hommes dans le monde, et qui a donné lieu aux gouvernemens républicains, lesquels établissent une espèce d'égalité entre les hommes, et les rapprochent d'un état naturel.

Machiavel donne en ce chapitre de bonnes maximes de politique à ceux qui s'élèvent à la puissance suprême par le consentement

des chefs d'une république : voilà presque le seul cas où il permette d'être honnête homme; mais malheureusement ce cas n'arrive presque jamais. L'esprit républicain, jaloux à l'excès de sa liberté, prend ombrage de tout ce qui peut lui donner des entraves, et se révolte contre la seule idée d'un maître. On connoît dans l'Europe des peuples qui ont secoué le joug de leurs tyrans, pour jouir de l'indépendance; mais on n'en connoît point qui, de libres qu'ils étoient, se soient assujettis à un esclavage volontaire.

Plusieurs républiques sont retombées par la suite des temps sous le despotisme; il paroît même que c'est un malheur inévitable, qui les attend toutes.

Car comment une république résisteroit-elle éternellement à toutes les causes qui minent sa liberté ? comment pourroit-elle contenir toujours l'ambition des grands qu'elle nourrit dans son sein? comment pourroit-elle à la longue veiller sur les séductions et les sourdes pratiques de ses voisins, et sur la corruption de ses membres, tant que l'intérêt sera tout-puissant chez les hommet? comment peut-elle espérer de sortir toujours heureusement des guerres qu'elle aura à soutenir?

comment pourra-t-elle prévenir ces conjonctures fâcheuses pour sa liberté, ces momens critiques et décisifs, et ces hasards qui favorisent les corrompus et les audacieux? Si les troupes sont commandées par des chefs lâches et timides, elle deviendra la proie de ses ennemis; et si elles ont à leur tête des hommes vaillans et hardis, ils seront dangereux dans la paix, après avoir servi dans la guerre.

Les républiques se sont presque toutes élevées de l'abyme de la tyrannie au comble de la liberté, et elles sont presque toutes retombées de cette liberté dans l'esclavage. Ces mêmes Athéniens, qui du temps de Démosthène outrageoient Philippe de Macédoine, rampèrent devant Alexandre. Ces mêmes Romains qui abhorroient la royauté après l'expulsion des rois, souffrirent patiemment, au bout de quelques siècles, toutes les cruautés de leurs empereurs; et ces mêmes Anglois qui mirent à mort Charles I, parce qu'il empiétoit sur leurs droits, plièrent la roideur de leur courage sous la puissance altière de leur protecteur. Ce ne sont donc point ces républiques qui se sont donné des maîtres par leur choix; mais des hommes entreprenans, aidés

de quelques conjonctures favorables, les ont soumises contre leur volonté.

De même que les hommes naissent, vivent un temps, et meurent par maladies ou par l'âge; de même les républiques se forment, fleurissent quelques siècles, et périssent enfin par l'audace d'un citoyen, ou par les armes de leurs ennemis. Tout a son période; tous les empires, et les plus grandes monarchies mêmes n'ont qu'un temps: les républiques sentent toutes que ce temps arrivera, et elles regardent toute famille trop puissante comme le germe de la maladie qui doit leur donner le coup de la mort.

On ne persuadera jamais à des républicains vraiment libres, de se donner un maître, je dis le meilleur maître; car ils vous diront toujours qu'il vaut mieux dépendre des lois que du caprice d'un seul homme.

CHAPITRE X.

Comment il faut mesurer les forces de toutes les principautés.

DEPUIS le temps où Machiavel écrivoit son Prince politique, le monde est si fort changé qu'il n'est presque plus reconnoissable. Si quelque habile capitaine de Louis XII reparoissoit de nos jours, il seroit entièrement désorienté; il verroit qu'on fait la guerre avec des armées innombrables, que l'on peut à peine faire subsister en campagne, entretenues pendant la paix comme dans la guerre; au lieu que de son temps, pour frapper les grands coups, et pour exécuter les grandes entreprises, une poignée de monde suffisoit, et les troupes étoient congédiées après la guerre finie : au lieu de ces vêtemens de fer, de ces lances, de ces arquebuses à rouet, il trouveroit des habits d'ordonnance, des fusils et des baïonnettes, des méthodes nouvelles pour camper, pour assiéger, pour donner bataille, et l'art de faire subsister des troupes, tout aussi nécessaire à présent que le pouvoit être autrefois celui de battre l'ennemi.

Mais que ne diroit pas Machiavel lui-même, s'il pouvoit voir la nouvelle forme du corps politique de l'Europe, et tant de grands princes qui figurent à présent dans le monde, qui n'y étoient pour rien alors ? la puissance des rois solidement établie, la manière de négocier des souverains, et cette balance qu'établit en Europe l'alliance de quelques princes considérables, pour s'opposer aux ambitieux, et qui n'a pour but que le repos du monde?

Toutes ces choses ont produit un changement si général et si universel, qu'elles rendent la plupart des maximes de Machiavel inapplicables à notre politique moderne. C'est ce que fait voir principalement ce chapitre. Je dois en rapporter quelques exemples.

Machiavel suppose „ qu'un prince dont le „ pays est étendu, qui avec cela a beaucoup „ d'argent et de troupes, peut se soutenir par „ ses propres forces, sans l'assistance d'aucun „ allié, contre les attaques de ses enne- „ mis. „

C'est ce que j'ose contredire; je dis même plus, et j'avance qu'un prince, quelque redouté qu'il soit, ne sauroit lui seul résister à des ennemis puissans, et qu'il lui faut nécessairement le secours de quelques alliés. Si le plus

formidable, le plus puissant prince de l'Europe, si Louis XIV fut sur le point de succomber dans la guerre de la succession d'Espagne, et si faute d'alliances il ne put presque plus résister à la ligue de tant de rois et de princes qui pensa l'accabler, à plus forte raison tout souverain qui lui est inférieur ne peut-il, sans hasarder beaucoup, demeurer isolé, et privé de fortes alliances.

On dit, et cela se répète sans beaucoup de réflexion, que les traités sont inutiles, puisqu'on n'en remplit presque jamais tous les points, et qu'on n'est pas plus scrupuleux là-dessus dans notre siècle qu'en tout autre. Je réponds à ceux qui pensent ainsi, que je ne doute nullement qu'ils ne trouvent des exemples anciens, et même de très-récens, de princes qui n'ont point rempli exactement leurs engagemens; mais cependant qu'il est toujours très-avantageux de faire des traités. Les alliés que vous vous faites, seront autant d'ennemis que vous aurez de moins; et s'ils ne vous sont d'aucun secours, vous les réduirez toujours certainement à observer une exacte neutralité.

Machiavel parle ensuite des *principini*, de ces souverains en miniature, qui n'ayant que

de

de petits états, ne peuvent point mettre d'armée en campagne. L'auteur appuie beaucoup sur ce qu'ils doivent fortifier leur capitale, afin de s'y renfermer avec leurs troupes en temps de guerre.

Les princes italiens dont parle Machiavel, ne sont proprement que des hermaphrodites de souverains, et des particuliers; ils ne jouent le rôle de grands seigneurs qu'avec leurs domestiques : ce qu'on pourroit leur conseiller de meilleur, seroit, ce me semble, de diminuer en quelque chose l'opinion infinie qu'ils ont de leur grandeur, de la vénération extrême qu'ils ont pour leur ancienne & illustre race, et du zèle inviolable qu'ils ont pour leurs armoiries. Les personnes sensées disent qu'ils feroient mieux de ne figurer dans le monde que comme des seigneurs qui sont bien à leur aise, de quitter une bonne fois les échasses sur lesquelles leur orgueil les monte, de n'entretenir tout au plus qu'une garde suffisante pour chasser les voleurs de leur château, en cas qu'il y en eût d'assez affamés pour y chercher subsistance, et de raser les remparts, les murailles et tout ce qui peut donner l'air d'une place forte à leur résidence.

En voici les raisons : la plupart des petits princes, et nommément ceux d'Allemagne, se ruinent par la dépense excessive, à proportion de leurs revenus, que leur fait faire l'ivresse de leur vaine grandeur; ils s'abyment pour soutenir l'honneur de leur maison, et ils prennent par vanité le chemin de la misère et de l'hôpital; il n'y a pas jusqu'au cadet du cadet d'une ligne apanagée, qui ne s'imagine être quelque chose de semblable à Louis XIV; il bâtit son Versailles; il a ses maîtresses; il entretient ses armées.

Il y a actuellement un certain prince, apanagé d'une grande maison, qui, par un raffinement de grandeur, entretient exactement à son service tous les corps de troupes qui composent la maison d'un grand roi, et cela si fort en diminutif, qu'il faut un microscope pour apercevoir chacun de ces corps en particulier; son armée seroit peut-être assez forte pour représenter une bataille sur le théâtre de Vérone.

J'ai dit en second lieu que les petits princes faisoient mal de fortifier leurs résidences, et la raison en est toute simple; ils ne sont pas dans le cas de pouvoir être assiégés par leurs semblables, puisque des voisins plus puissans

qu'eux se mêlent d'abord de leur démêlé, et leur offrent une médiation qu'il ne dépend pas d'eux de refuser : ainsi, au lieu de sang répandu, deux coups de plume terminent leurs petites querelles.

A quoi leur serviroient donc leurs forteresses ? Quand même elles seroient en état de soutenir un siége de la longueur de celui de Troie contre leurs petits ennemis, elles n'en soutiendroient pas un comme celui de Jérico devant les armées d'un monarque puissant. Si d'ailleurs de grandes guerres se font dans leur voisinage, il ne dépend pas d'eux de rester neutres, ou ils sont totalement ruinés; et s'ils embrassent le parti d'une des puissances belligérantes, leur capitale devient la place de guerre de ce prince.

L'idée que Machiavel nous donne des villes impériales d'Allemagne est toute différente de ce qu'elles sont à présent; un pétard suffiroit, et même un mandement de l'Empereur, pour se rendre maître de ces villes. Elles sont toutes mal fortifiées, la plupart avec d'anciennes murailles flanquées en quelques endroits par de grosses tours, et entourées de fossés que des terres écroulées ont presqu'entièrement comblés. Elles ont peu de troupes, et celles

qu'elles entretiennent sont mal disciplinées : leurs officiers sont, ou le rebut de l'Allemagne, pour la plupart, ou de vieilles gens qui ne sont plus en état de servir. Quelques-unes des villes impériales ont une assez bonne artillerie; mais cela ne suffiroit point pour s'opposer à l'Empereur, qui a coutume de leur faire sentir assez souvent leur foiblesse. En un mot, faire la guerre, livrer des batailles, attaquer ou défendre des forteresses, est uniquement l'affaire des grands souverains ; et ceux qui veulent les imiter sans en avoir la puissance, ressemblent à celui qui contrefaisoit le bruit du tonnere, et se croyoit Jupiter.

CHAPITRE XI.

Des principautés ecclésiastiques.

Je ne vois guère dans l'antiquité de prêtres devenus souverains. Il me semble que de tous les peuples dont il nous est resté quelque foible connoissance, il n'y a que les Juifs qui aient eu une suite de pontifes despotiques. Il n'est pas étonnant que dans la plus supersti-

tieuse et la plus ignorante de toutes les nations barbares, ceux qui étoient à la tête de la religion aient enfin usurpé le maniement des affaires; mais partout ailleurs il me semble que les prêtres ne se mêloient que de leurs fonctions. Ils sacrifioient, ils recevoient un salaire, ils avoient quelques prérogatives; mais ils n'instruisoient ni ne gouvernoient; et c'est, je crois, parce qu'ils n'avoient ni dogmes pour diviser les peuples, ni puissance pour en abuser, qu'il n'y eut jamais chez eux aucune guerre de religion.

Lorsque l'Europe, dans la décadence de l'empire Romain, fut une anarchie de barbares, tout fut divisé en mille petites souverainetés; beaucoup d'évêques se firent princes, et ce fut l'évêque de Rome qui donna l'exemple. Il semble que sous ces gouvernemens ecclésiastiques les peuples dussent vivre assez heureux; car des princes électifs, des princes élevés à la souveraineté dans un âge avancé, des princes enfin dont les états sont trop bornés, tels que ceux des ecclésiastiques, doivent ménager leurs sujets, sinon par religion, du moins par politique.

Il est certain cependant qu'aucun pays ne fourmille plus de mendians que ceux des

prêtres ; c'est là qu'on peut voir un tableau touchant de toutes les misères humaines ; non pas de ces pauvres que la libéralité et les aumônes des souverains y attirent, de ces insectes qui s'attachent aux riches et qui rampent à la suite de l'opulence ; mais de ces gueux faméliques, que la charité de leur souverain prive du nécessaire, pour prévenir la corruption, et les abus que le peuple a coutume de faire de la superfluité.

Ce sont sans doute les lois de Sparte, où l'argent étoit défendu, sur lesquelles se fondent les principes de la plupart de ces gouvernemens ecclésiastiques ; à la différence près, que les prélats se réservent l'usage des biens dont les sujets sont privés. Heureux, disent-ils, sont les pauvres, car ils hériteront le royaume des cieux ; et comme ils veulent que tout le monde se sauve, ils ont soin de rendre tout le monde indigent.

Rien ne devroit être plus édifiant que l'histoire des chefs de l'Eglise et des vicaires de Jésus-Christ ; on se persuade d'y trouver des exemples de moeurs irréprochables et saintes ; cependant c'est tout le contraire, ce ne sont que des obscénités, des abominations, et des sources de scandale ; et l'on ne sauroit lire la

vie des papes sans détester plus d'une fois leurs cruautés et leurs perfidies.

On y voit en gros leur ambition appliquée à augmenter leur puissance temporelle et spirituelle, leur avarice occupée à faire passer la substance des peuples dans leurs familles, pour enrichir leurs neveux, leurs maîtresses, ou leurs bâtards.

Ceux qui réfléchissent peu, trouvent singulier que les peuples souffrent avec tant de docilité et de patience l'oppression de cette espèce de souverains, qu'ils n'ouvrent point les yeux sur les vices et sur les excès des ecclésiastiques, et qu'ils endurent d'un front tondu ce qu'ils ne souffriroient point d'un front couronné de lauriers. Ce phénomène paroît moins étrange à ceux qui connoissent le pouvoir de la superstition sur les idiots, et du fanatisme sur l'esprit humain ; ils savent que la religion est une ancienne machine, qui ne s'usera jamais, dont on s'est servi de tout temps pour s'assurer de la fidélité des peuples, et pour mettre un frein à l'indocilité de la raison humaine ; ils savent que l'erreur peut aveugler les hommes les plus pénétrans, et qu'il n'y a rien de plus triomphant que la politique de ceux qui mettent le ciel et l'enfer,

Dieu et les damnés en oeuvre pour parvenir à leurs desseins. Tant il est vrai que la religion même, cette source la plus pure de tous nos biens, devient souvent, par un trop déplorable abus, l'origine et le principe de nos maux !

L'auteur remarque très-judicieusement ce qui contribua le plus à l'élévation du saint-siége. Il en attribue la raison principale à l'habile conduite d'Alexandre VI, de ce pontife qui poussoit la cruauté et l'ambition à un excès énorme, et qui ne connoissoit de justice que son intérêt. Or, s'il est vrai qu'un des plus méchans hommes qui aient jamais porté la tiare, soit celui qui ait le plus affermi la puissance papale, que doit-on penser des héros de Machiavel ?

L'éloge de Léon X fait la conclusion de ce chapitre. L'ambition, les débauches et l'irréligion de ce pape sont assez connues. Machiavel ne le loue pas précisément par ces qualités-là, mais il lui fait sa cour : de tels princes méritoient de tels courtisans. S'il ne louoit Léon X que comme un prince magnifique et restaurateur des arts, il auroit raison; mais il le loue comme politique.

CHAPITRE XII.

Combien il y a de sortes de milices, et ce que vaut la soldatesque mercenaire.

TOUT est varié dans l'univers : les tempéramens des hommes sont différens; et la nature établit la même variété, si j'ose m'exprimer ainsi, dans le tempérament des états. J'entends en général par le tempérament d'un état, sa situation, son étendue, le nombre, le génie de ses peuples, son commerce, ses coutumes, ses lois, son fort, son foible, ses richesses et ses ressources.

Cette différence de gouvernement est très-sensible, et elle est infinie, lorsque l'on veut descendre jusque dans les détails : et de même que les médecins ne possèdent aucun secret qui convienne à toutes les maladies et à toutes les complexions, de même les politiques ne sauroient-ils prescrire des règles générales, dont l'application soit à l'usage de toutes les formes de gouvernement.

Cette réflexion me conduit à examiner le sentiment de Machiavel sur les troupes étrangères et mercenaires. L'auteur en rejette entièrement l'usage, s'appuyant sur des exemples par lesquels il prétend prouver que ces troupes ont été plus préjudiciables aux états qui s'en sont servi, qu'elles ne leur ont été avantageuses.

Il est sûr, et l'expérience a fait voir en général que les meilleures troupes d'un état sont les nationales. On pourroit appuyer ce sentiment par les exemples de la valeureuse résistance de Léonidas aux Thermopyles, et surtout par les progrès étonnans de l'empire Romain et des Arabes. Cette maxime de Machiavel peut donc convenir à tous les peuples assez riches d'habitans pour pouvoir fournir un nombre suffisant de soldats pour leur défense. Je suis persuadé, comme l'auteur, que l'état est mal servi par des mercenaires, et que la fidélité et le courage des soldats établis dans le pays, les surpasse de beaucoup. Il est principalement dangereux de laisser languir ses sujets dans l'inaction, et de les laisser s'efféminer par la mollesse, dans le temps que les fatigues de la guerre et les combats aguerrissent leurs voisins.

On a remarqué plus d'une fois, que les états qui sortoient des guerres civiles, ont été infiniment supérieurs à leurs ennemis, parce que tout est soldat dans une guerre civile, que le mérite s'y distingue indépendamment de la faveur, que tous les talens s'y développent, et que les hommes y prennent l'habitude de déployer ce qu'ils ont d'art et de courage.

Cependant il y a des cas qui semblent demander exception de cette règle. Si des royaumes ou des empires ne produisent pas une aussi grande multitude d'hommes qu'il en faut pour les armées, et qu'en consume la guerre, la nécessité oblige de recourir aux mercenaires, comme à l'unique moyen de suppléer aux défauts de l'état.

On trouve alors des expédiens qui lèvent la plupart des difficultés, et, ce que Machiavel trouve de vicieux dans cette espèce de milice, on mêle soigneusement les étrangers aves les nationaux, pour les empêcher de faire bande à part, et pour les façonner à la même discipline et à la même fidélité; l'on donne sa principale attention à ce que le nombre des étrangers n'excède point le nombre des nationaux.

Il y a un roi du nord, dont l'armée est composée de cette sorte de mixtes, et qui n'en est pas moins puissant ni moins formidable. La plupart des troupes européennes sont composées de nationaux et de mercenaires; ceux qui cultivent les terres, ceux qui habitent les villes, moyennant une certaine taxe qu'ils payent pour l'entretien des troupes qui doivent les défendre, ne vont plus à la guerre. Les soldats ne sont composés que de la plus vile partie des peuples, de fainéans qui aiment mieux l'oisiveté que le travail, de débauchés qui cherchent dans les troupes la licence et l'impunité, de jeunes écervelés, indociles à leurs parens, qui s'enrôlent par légéreté: tous ceux-là ont aussi peu d'inclination et d'attachement pour leur maître que les étrangers. Que ces troupes sont différentes de ces Romains qui conquirent le monde! Ces désertions, si fréquentes de nos jours dans toutes les armées, étoient quelque chose d'inconnu chez les Romains; ces hommes, qui combattoient pour leur famille, pour leurs pénates, pour la bourgeoisie romaine, et pour tout ce qu'ils avoient de plus cher dans cette vie, ne pensoient pas à

trahir tant d'intérêts à la fois par une lâche désertion.

Ce qui fait la sureté des grands princes de l'Europe, c'est que leurs troupes sont à peu-près semblables, et qu'ils n'ont de ce côté-là aucun avantage les uns sur les autres. Il n'y a que les troupes Suédoises qui soient bourgeois, paysans, et soldats en même temps; mais aussi lorsqu'ils sont en campagne, presque personne ne reste dans l'intérieur du pays pour labourer la terre. Ainsi leur puissance n'est aucunement formidable, puisqu'ils ne peuvent rien à la longue sans se ruiner eux-mêmes plus que leurs ennemis.

Voilà pour les mercenaires. Quant à la manière dont un grand prince doit faire la guerre, je me range entièrement du sentiment de Machiavel. Effectivement un grand prince doit prendre sur lui la conduite de ses troupes, rester dans son armée comme dans sa résidence; son intérêt, son devoir, sa gloire, tout l'y engage; comme il est le chef de la justice distributive, il est également le protecteur et le défenseur de ses peuples; il doit regarder la défense de ses sujets comme un des objets les plus importans de son

ministère, qu'il doit par cette raison ne confier qu'à lui-même.

Son intérêt semble requérir nécessairement qu'il se trouve en personne à son armée, puisque tous les ordres émanent de sa personne, et qu'alors le conseil et l'exécution se suivent avec une rapidité extrême. Sa présence met fin d'ailleurs à la mésintelligence des généraux, si funeste aux armées, et si préjudiciable aux intérêts du maître; elle met plus d'ordre dans ce qui regarde les magasins, les munitions et les provisions de guerre, sans lesquelles un César à la tête de cent mille combattans ne fera jamais rien.

Comme c'est le prince qui fait livrer les batailles, il semble que ce seroit aussi à lui d'en diriger l'exécution, et de communiquer par sa présence l'esprit de valeur et d'assurance à ses troupes : il n'est à leur tête que pour donner l'exemple.

Mais, dira-t-on, tout le monde n'est pas né soldat, et beaucoup de princes n'ont ni le talent, ni l'expérience, ni le courage nécessaires pour commander une armée. Cela est vrai, je l'avoue; cependant cette objection ne doit pas m'embarrasser beaucoup; car il se trouve toujours des généraux assez entendus

dans une armée, et le prince n'a qu'à suivre leurs conseils; la guerre s'en fera toujours mieux que lorsque le général est sous la tutelle du ministère, qui n'étant point à l'armée, ne peut juger des choses, et met souvent le plus habile général hors d'état de donner des marques de sa capacité.

Je finirai ce chapitre, après avoir relevé une phrase de Machiavel qui m'a paru très-singulière. „ Les Vénitiens, dit-il, se défiant „ du duc de Carmagnole qui commandoit „ leurs troupes, furent obligés de le faire „ sortir de ce monde. „

Je n'entends point, je l'avoue, ce que c'est que d'être obligé de faire sortir quelqu'un de ce monde, à moins que ce ne soit le trahir, l'empoisonner, l'assassiner. C'est ainsi que le docteur du crime croit rendre innocentes les actions les plus noires et les plus coupables, en adoucissant les termes.

Les Grecs avoient coutume de se servir de périphrases lorsqu'ils parloient de la mort, parce qu'ils ne pouvoient pas soutenir sans une secrète horreur tout ce que le trépas a d'épouvantable. Machiavel périphrase les crimes, parce que son coeur révolté contre

son esprit ne sauroit diriger toute crue l'exécrable morale qu'il en enseigne.

Quelle triste situation lorsqu'on rougit de se montrer à d'autres tel que l'on est, et lorsqu'on fuit le moment de s'examiner soi-même !

CHAPITRE XIII.

Des troupes auxiliaires, mixtes et propres.

MACHIAVEL pousse l'hyperbole à un point extrême, en soutenant qu'un prince prudent aimeroit mieux périr avec ses propres troupes, que de vaincre avec des secours étrangers.

Je pense qu'un homme en danger de se noyer ne prêteroit pas l'oreille aux discours de ceux qui lui diroient qu'il seroit indigne de lui de devoir la vie à d'autres qu'à lui-même, et qu'ainsi il devroit plutôt périr que d'embrasser la corde ou le bâton que d'autres lui tendent pour le sauver. L'expérience nous fait voir que le premier soin des hommes est celui

de

de leur bien-être; ce qui détruit entièrement le paralogisme emphatique de l'auteur.

En approfondissant cette maxime de Machiavel, on trouvera peut-être que ce n'est qu'une jalousie extrême qu'il suffira d'inspirer aux princes : c'est cependant la jalousie de ces mêmes princes envers leurs généraux, ou envers des auxiliaires, qu'ils ne vouloient pas attendre, crainte de partager leur gloire, qui de tout temps fut très-préjudiciable à leurs intérêts. Une infinité de batailles ont été perdues par cette raison, et de petites jalousies ont souvent fait plus de tort aux princes que le nombre supérieur et les avantages de leurs ennemis.

Un prince ne doit pas, sans doute, faire la guerre uniquement avec des troupes auxiliaires; mais il doit être auxiliaire lui-même, et se mettre en état de donner autant de secours qu'il en reçoit. Voilà ce que dicte la prudence : mets-toi en état de ne craindre ni tes ennemis ni tes amis; mais quand tu as fait un traité, il faut y être fidelle. Tant que l'Empire, l'Angleterre et la Hollande ont été de concert contre Louis XIV, tant que le Prince Eugène et Marlborough ont été bien unis, ils ont été vainqueurs; mais dès l'instant que l'Angleterre

a abandonné ses alliés, Louis XIV s'est relevé.

Les puissances qui peuvent se passer de troupes mixtes ou auxiliaires, font bien de les exclure de leurs armées; mais comme peu de princes de l'Europe sont dans une pareille situation, je crois qu'ils ne risquent rien avec les auxiliaires, tant que le nombre des nationaux leur est supérieur.

Machiavel n'écrivoit que pour de petits princes, et j'avoue que je ne vois guère en lui que de petites idées; il n'a rien de grand ni de vrai, parce qu'il n'est pas honnête homme.

Qui ne fait la guerre que pour autrui n'est que foible; qui la fait conjointement avec autrui est très-fort.

Sans parler de la guerre de 1701 des alliés contre la France, l'entreprise par laquelle trois rois du nord dépouillèrent Charles XII d'une partie de ses états d'Allemagne, fut exécutée pareillement avec des troupes de différens maîtres réunis par des alliances; et la guerre de l'année 1734, que la France commença sous prétexte de soutenir les droits de ce roi de Pologne, toujours élu et toujours détrôné, fut faite par les François et les Espagnols joints aux Savoyards.

Que reste-t-il à Machiavel après tant d'exemples, et à quoi se réduit l'allégorie des armes de Saül, que David refusa à cause de leur pesanteur, lorsqu'il devoit combattre Goliath? Ce n'est que de la crême fouettée. J'avoue que les auxiliaires incommodent quelquefois les princes; mais je demande si l'on ne s'incommode pas volontiers, lorsqu'on y gagne des villes et des provinces?

Au sujet de ces auxiliaires, il cherche à jeter son venin sur les Suisses qui sont au service de France. Je dois dire un petit mot sur le sujet de ces braves troupes; car il est indubitable que les François ont gagné plus d'une bataille par leurs secours, qu'ils ont rendu des services signalés à cet empire, et que si la France congédioit les Suisses et les Allemands qui servent dans son infanterie, ses armées seroient beaucoup moins redoutables qu'elles ne le sont à présent.

Voilà pour les erreurs de jugement; voyons à présent celles de morale. Les mauvais exemples que Machiavel propose aux princes, sont de ces méchancetés qu'on ne sauroit lui passer. Il allègue dans ce chapitre Hiéron de Syracuse, qui considérant que ses troupes auxiliaires étoient également dangereuses à

garder, ou à congédier, les fit toutes tailler en pièces. Des faits pareils révoltent, lorsqu'on les trouve dans l'Histoire; mais on se sent indigné de les voir rapportés dans un livre qui doit être fait pour l'instruction des princes.

La cruauté et la barbarie sont souvent fatales aux particuliers; ainsi ils en ont horreur pour la plupart; mais les princes, que la Providence a placés si loin des destinées vulgaires, en ont d'autant moins d'aversion, qu'ils ne les ont pas à craindre : ce seroit donc à tous ceux qui doivent gouverner les hommes, que l'on devroit inculquer le plus d'éloignement pour tous les abus qu'ils peuvent faire d'une puissance illimitée.

CHAPITRE XIV.

Instruction pour le prince, concernant la milice.

Il y a une espèce de pédanterie commune à tous les métiers, qui ne vient que de l'avarice et de l'intempérance de ceux qui les pratiquent. Un soldat est pédant lorsqu'il s'attache

trop à la minutie, ou lorsqu'il est fanfaron et qu'il donne dans le donquichottisme.

L'enthousiasme de Machiavel expose ici son prince à être ridicule; il exagère si fort la matière, qu'il veut que son prince ne soit uniquement que soldat; il en fait un Don Quichotte complet, qui n'a l'imagination remplie que de champs de bataille, de retranchemens, de la manière d'investir des places, de faire des lignes et des attaques.

Mais un prince ne remplit que la moitié de sa vocation, s'il ne s'applique qu'au métier de la guerre : il est évidemment faux qu'il ne doit être que soldat; et l'on peut se souvenir de ce que j'ai dit sur l'origine des princes au premier chapitre de cet ouvrage. Ils sont juges d'institution, et s'ils sont généraux, c'est un accessoire. Le prince de Machiavel est comme les dieux d'Homère, que l'on dépeignoit très-robustes et puissans, mais jamais équitables. Cet auteur ignore jusqu'au catéchisme de la justice, il ne connoît que l'intérêt et la violence.

L'auteur ne représente jamais que de petites idées; son génie redressé n'embrasse que des sujets propres pour la politique des petits princes. Rien de plus foible que les raisons

dont il se sert pour recommander la chasse aux princes ; il est dans l'opinion que les princes apprendront par ce moyen à connoître les situations et les passages de leur pays.

Si un roi de France, si un Empereur prétendoit acquérir de cette manière la connoissance de ses états, il leur faudroit autant de temps dans le cours de leur chasse, qu'en emploie tout l'univers dans la grande révolution des astres.

Qu'on me permette d'entrer, à l'occasion de la chasse, dans un plus grand détail sur une matière qui sera comme une espèce de digression. Puisque ce plaisir est la passion presque générale des nobles, des grands seigneurs et des rois, surtout en Allemagne, il me semble qu'elle mérite quelque discussion.

La chasse est un de ces plaisirs sensuels qui agitent beaucoup le corps et qui ne disent rien à l'esprit ; c'est un désir ardent de poursuivre quelque bête, et une satisfaction cruelle de la tuer ; c'est un amusement qui rend le corps robuste et dispos, et qui laisse l'esprit en friche et sans culture.

Les chasseurs me reprocheront sans doute que je prends les choses sur un ton trop

sérieux, que je fais le critique sévère, et que je suis dans le cas des prêtres, qui ayant le privilége de parler seuls dans les chaires, ont la facilité de prononcer tout ce que bon leur semble, sans appréhender d'opposition.

Je ne me prévaudrai point de cet avantage; j'alléguerai de bonne foi les raisons spécieuses qu'allèguent les amateurs de la chasse. Ils me diront d'abord que la chasse est le plaisir le plus noble et le plus ancien des hommes; que des patriarches, et même beaucoup de grands hommes, ont été chasseurs; et qu'en chassant, les hommes continuent à exercer sur les bêtes ce même droit que Dieu daigna lui-même donner à Adam.

Mais ce qui est vieux n'en est pas meilleur, surtout quand il est outré. De grands hommes ont été passionnés pour la chasse, je l'avoue; ils ont eu leurs défauts comme leurs foiblesses: imitons ce qu'ils ont eu de grand, et ne copions point leurs petitesses.

Les patriarches ont chassé, c'est une vérité; j'avoue encore qu'ils ont épousé leurs soeurs, que la polygamie étoit en usage de leur temps: mais ces bons patriarches, en chassant ainsi, se ressentirent des siècles barbares dans lesquels ils vivoient; ils étoient très-grossiers et

très-ignorans; c'étoient des gens oisifs, qui ne sachant point s'occuper, et pour tuer le temps qui leur paroissoit toujours trop long, promenoient leurs ennuis à la chasse ; ils perdoient dans les bois, à la poursuite des bêtes, les momens qu'ils n'avoient ni la capacité ni l'esprit de passer en compagnie de personnes raisonnables.

Je demande si ce sont des exemples à imiter? si la grossiéreté doit instruire la politesse? ou si ce n'est pas plutôt aux siècles éclairés à servir de modèle aux autres?

Qu'Adam ait reçu l'empire sur les bêtes, ou non, c'est ce que je ne recherche pas; mais je sais bien que nous sommes plus cruels et plus rapaces que les bêtes mêmes, et que nous usons très-tyranniquement de ce prétendu empire. Si quelque chose devoit nous donner de l'avantage sur les animaux, c'est assurément notre raison; et ceux pour l'ordinaire qui font profession de la chasse, n'ont leur cervelle meublée que de chevaux, de chiens et de toutes sortes d'animaux. Ils sont quelquefois très-grossiers, et il est à craindre qu'ils ne deviennent aussi inhumains envers les hommes, qu'ils le sont à l'égard des bêtes; ou que du moins la cruelle coutume de faire souffrir

avec indifférence ne les rende moins compatissans à l'égard de leurs semblables. Est-ce là ce plaisir dont on nous vante tant la noblesse? est-ce là cette occupation si digne d'un être pensant? On m'objectera que la chasse est salutaire à la santé, que l'expérience a fait voir que ceux qui chassent deviennent vieux, que c'est un plaisir innocent et qui convient aux grands seigneurs, puisqu'il étale leur magnificence, puisqu'il dissipe leurs chagrins, et qu'en temps de paix il leur présente les images de la guerre.

Je suis bien éloigné de condamner un exercice modéré; mais qu'on y prenne garde, l'exercice n'est nécessaire qu'aux intempérans. Il n'y a point de prince qui ait vécu plus long-temps que le cardinal de Fleuri, ou le cardinal de Ximenès et le dernier Pape; cependant ces trois hommes n'étoient point chasseurs. Faut-il d'ailleurs choisir la profession qui n'a de mérite que celui de promettre une longue vie? Les moines vivent d'ordinaire plus long-temps que les autres hommes, faut-il pour cela se faire moine?

Il n'importe pas qu'un homme traîne jusqu'à l'âge de Mathusalem le fil indolent et inutile de ses jours; mais plus il aura réfléchi,

plus il aura fait d'actions belles et utiles, et plus il aura vécu.

D'ailleurs la chasse est de tous les amusemens celui qui convient le moins aux princes; ils peuvent manifester leur magnificence de cent manières beaucoup plus utiles pour leurs sujets, et s'il se trouvoit que l'abondance du gibier ruinât les gens de la campagne, le soin de détruire ces animaux pourroit très-bien se commettre aux chasseurs payés pour cela. Les princes ne devroient proprement être occupés que du soin de s'instruire et de gouverner, afin d'acquérir d'autant plus de connoissances, et de pouvoir d'autant plus se former une idée de leur profession, pour agir bien en conséquence.

Je dois ajouter, surtout pour répondre à Machiavel, qu'il n'est point nécessaire d'être chasseur pour être grand capitaine. Gustave-Adolphe, Turenne, Marlborough, le prince Eugène, à qui on ne disputera pas la qualité d'hommes illustres et d'habiles généraux, n'ont point été chasseurs; nous ne lisons point que César, Alexandre, ou Scipion l'aient été.

On peut, en se promenant, faire des réflexions plus judicieuses et plus solides sur

différentes situations d'un pays, relativement à l'art de la guerre, que lorsque des perdrix, des chiens couchans, des cerfs, une meute de toutes sortes d'animaux, et l'ardeur de la chasse vous distraient. Un grand prince, qui a fait la seconde campagne en Hongrie, a risqué d'être fait prisonnier par les Turcs pour s'être égaré à la chasse : on devroit même défendre la chasse dans les armées; car elle cause beaucoup de désordre dans les marches.

Je conclus donc qu'il est pardonnable aux princes d'aller à la chasse, pourvu que ce ne soit que rarement, et pour les distraire de leurs occupations sérieuses, et quelquefois fort tristes. Je ne veux interdire, encore une fois, aucun plaisir honnête; mais le soin de bien gouverner, de rendre son état florissant, de protéger, de voir les succès de tous les arts, est sans doute le plus grand plaisir, et malheureux celui à qui il en faut d'autres.

CHAPITRE XV.

Ce qui fait louer ou blâmer les hommes, et surtout les princes.

Les peintres et les historiens ont cela de commun entr'eux, qu'ils doivent copier la nature. Les premiers peignent les traits et les coloris des hommes; les seconds, leurs caractères et leurs actions : il se trouve des peintres singuliers qui n'ont peint que des monstres et des diables.

Machiavel représente l'univers comme un enfer, et tous les hommes comme des damnés; on diroit que ce politique a voulu calomnier tout le genre-humain par une haine particulière, et qu'il ait pris à tâche d'anéantir la vertu, peut-être pour rendre tous les habitans de ce continent ses semblables.

Machiavel avance qu'il n'est pas possible d'être tout-à-fait bon dans ce monde sans périr, tant le genre-humain est scélérat et corrompu; et moi je dis que, pour ne point périr, il faut être bon et prudent. Les hommes

ne sont d'ordinaire ni tout-à-fait bons, ni tout-à-fait méchans; mais et méchans, et bons, et médiocres s'accorderont tous à ménager un prince puissant, juste et habile. J'aimerai mieux faire la guerre à un tyran qu'à un bon roi, à un Louis XI, à un Domitien qu'à un Trajan; car le bon roi sera bien servi, et les sujets du tyran se joindront à mes troupes. Que j'aille en Italie avec dix mille hommes contre un Alexandre VI, la moitié de l'Italie sera pour moi; que j'y entre avec quarante mille hommes contre un Innocent XI, toute l'Italie se soulèvera pour me faire périr. Jamais roi bon et sage n'a été détrôné en Angleterre par de grandes armées, et tous leurs mauvais rois ont succombé sous des compétiteurs qui n'ont pas commencé la guerre avec quatre mille hommes de troupes réglées. Ne sois donc point méchant avec les méchans, mais sois vertueux et intrépide avec eux; tu rendras ton peuple vertueux comme toi; tes voisins voudront t'imiter, et les méchans trembleront.

CHAPITRE XVI.

De la libéralité et de l'économie.

DEUX sculpteurs fameux, Phidias et Alcamène, firent chacun une statue de Minerve, et les Athéniens voulurent choisir la plus belle, pour la placer sur le haut d'une colonne; on les présenta toutes les deux au public. Celle d'Alcamène remporta les suffrages; l'autre, disoit-on, étoit trop grossièrement travaillée. Phidias ne se déconcerta point par le jugement du vulgaire, et demanda, que comme les statues avoient été faites pour être placées sur une colonne, on les élevât toutes les deux; alors celle de Phidias remporta le prix.

Phidias devoit son succès à l'étude de l'optique et des proportions. Cette règle de proportion doit être observée dans la politique; les différences des lieux mettent des différences dans les maximes; vouloir en appliquer une généralement, ce seroit la rendre vicieuse: ce qui seroit admirable pour

un grand royaume, ne conviendroit point à un petit état. Le luxe qui naît de l'abondance, et qui fait circuler les richesses par toutes les veines d'un état, fait fleurir un grand royaume; c'est lui qui entretient l'industrie, c'est lui qui multiplie les besoins des riches, pour les lier par ces mêmes besoins avec les pauvres.

Si quelque politique habile s'avisoit de banir le luxe d'un grand empire; cet empire tomberoit en langueur : le luxe tout au contraire feroit périr un petit état; l'argent sortant du pays en plus grande abondance qu'il n'y rentreroit à proportion, feroit tomber en consomption ce corps délicat, et il ne manqueroit pas de mourir étique. C'est donc une règle indispensable pour tout politique que de ne jamais confondre les petits états avec les grands, et c'est en quoi Machiavel pèche grièvement en ce chapitre.

La première faute que je dois lui reprocher, est qu'il prend le mot de libéralité dans un sens trop vague; il ne distingue pas assez la libéralité de la prodigalité. ,, Un prince, dit-il, pour faire de grandes choses, doit passer pour libéral; et il doit l'être ,,. Je ne connois aucun héros qui ne l'ait été. Afficher l'avarice, c'est dire aux hommes, n'attendez rien de

moi, je payerai toujours mal vos services ; c'est éteindre l'ardeur avec laquelle naturellement tout sujet sert son prince.

Sans doute il n'y a que l'homme économe qui puisse être libéral, il n'y a que celui qui gouverne prudemment ses biens qui puisse faire du bien aux autres.

On connoît l'exemple de François, roi de France, dont les dépenses excessives furent en partie la cause de ses malheurs. Les plaisirs de François I absorboient les ressources de sa gloire; ce roi n'étoit pas libéral, mais prodigue, et sur la fin de sa vie il devint un peu avare : au lieu d'être bon ménager, il mit des trésors dans ses coffres; mais ce n'est pas des trésors sans circulation qu'il faut avoir, c'est un ample revenu. Tout particulier et tout roi qui ne sait qu'entasser, enterrer de l'argent, n'y entend rien : il faut faire circuler l'argent pour être vraiment riche. Les Médicis n'obtinrent la souveraineté de Florence que parce que le grand Cosme, père de la patrie, simple marchand, fut habile et libéral. Tout avare est un petit génie, et je crois que le cardinal de Retz a raison quand il dit que dans les grandes affaires il ne faut jamais regarder à l'argent. Que le souverain se mette donc en état d'en

acquérir

acquérir beaucoup, en favorisant le commerce et les manufactures de ses sujets, afin qu'il puisse en dépenser beaucoup à propos. Il sera aimé et estimé.

Machiavel dit que la libéralité le rendra méprisable : voilà ce que pourroit dire un usurier; mais est-ce ainsi que doit parler un homme qui se mêle de donner des leçons aux princes?

CHAPITRE XVII.

De la cruauté et de la clémence; et s'il vaut mieux être aimé que craint.

Le dépôt le plus précieux qui soit confié entre les mains des princes, c'est la vie de leurs sujets. Leur charge leur donne le pouvoir de condamner à mort les coupables, ou de leur pardonner; ils sont les arbitres suprêmes de la justice.

Les bons princes regardent ce pouvoir, tant vanté sur la vie de leurs sujets, comme le poids le plus pesant de leur couronne. Ils savent qu'ils sont hommes, comme ceux sur lesquels ils doivent juger; ils savent que des

torts, des injustices, des injures peuvent se réparer dans ce monde, mais qu'un arrêt de mort précipité est un mal irréparable; ils ne se portent à la sévérité que pour éviter une rigueur plus fâcheuse qu'ils prévoient s'ils se conduisent autrement; ils ne prennent de ces tristes résolutions que dans des cas désespérés, et pareils à ceux où un homme se sentant un membre gangrené, malgré la tendresse qu'il a pour lui-même, se résoudroit à le laisser retrancher, pour garantir et pour sauver du moins par cette opération douloureuse le reste du corps.

Machiavel traite de bagatelles des choses aussi graves, aussi sérieuses, aussi importantes. Chez lui la vie des hommes n'est comptée pour rien; l'intérêt, ce seul dieu qu'il adore, est compté pour tout; il préfère la cruauté à la clémence, et il conseille à ceux qui sont nouvellement élevés à la souveraineté, de mépriser plus que les autres la réputation d'être cruels.

Ce sont des bourreaux qui placent les héros de Machiavel sur le trône, et qui les y maintiennent. César Borgia est le refuge de ce politique, lorsqu'il cherche des exemples de cruauté.

Machiavel cite encore quelques vers, que Virgile met dans la bouche de Didon : mais cette citation est entièrement déplacée; car Virgile fait parler Didon, comme quelqu'un fait parler Jocaste dans la tragédie d'Oedipe. Le poëte fait tenir à ces personnages un langage qui convient à leur caractère. Ce n'est donc point l'autorité de Didon, ce n'est donc point l'autorité de Jocaste, qu'on doit emprunter dans un traité de politique; il faut l'exemple des grands hommes, et d'hommes vertueux.

Le politique recommande surtout la rigueur envers les troupes; il oppose l'indulgence de Scipion à la sévérité d'Annibal ; il préfère le carthaginois au romain, et conclut tout de suite que la rigueur est le mobile de l'ordre et de la discipline, et par conséquent du triomphe d'une armée. Machiavel n'agit pas de bonne foi en cette occasion ; car il choisit Scipion, le plus mou de tous les généraux quant à la discipline, pour l'opposer à Annibal, et pour favoriser la sévérité.

J'avoue que l'ordre d'une armée ne peut subsister sans sévérité; car comment contenir dans leur devoir des libertins, des débauchés, des scélérats, des poltrons, des téméraires, des

animaux grossiers et mécaniques, si la peur des châtimens ne les arrête en partie?

Tout ce que je demande sur ce sujet à Machiavel, c'est de la modération. Qu'il sache donc que si la clémence d'un honnête homme le porte à la bonté, la sagesse aussi ne le porte pas moins à la rigueur. Mais il en est de sa rigueur comme de celle d'un habile pilote: on ne lui voit couper les mâts ni les cordages de son vaisseau que lorsqu'il y est forcé par le danger imminent où l'exposent l'orage et la tempête.

Il y a des occasions où il faut être sévère, mais jamais on ne doit être cruel. J'aimerois mieux, dans un jour de bataille, être aimé que craint de mes soldats.

J'en viens à présent à son argument le plus captieux. Il dit qu'un prince trouve mieux son compte en se faisant craindre qu'en se faisant aimer, parce que la plupart des hommes sont portés à l'ingratitude, au changement, à la dissimulation, à la lâcheté et à l'avarice; que l'amour est un lien d'obligation que la malice et la bassesse du genre-humain ont rendu très-fragile : au lieu que la crainte du châtiment assure bien plus de l'observation des devoirs; que les hommes sont maîtres

de leur bienveillance, mais qu'ils ne le sont pas de leur crainte ; ainsi, qu'un prince prudent dépendra plutôt de lui que des autres.

Je ne nie point qu'il n'y ait des hommes ingrats et dissimulés dans le monde ; je ne nie point que la sévérité ne soit dans quelques momens très-utile ; mais j'avance que tout roi, dont la politique n'aura pour but que de se faire craindre, régnera sur des lâches et sur des esclaves ; qu'il ne pourra point s'attendre à de grandes actions de la part de ses sujets ; car tout ce qui s'est fait par crainte et par timidité, en a toujours porté le caractère. Je dis qu'un prince qui aura le don de se faire aimer, régnera sur les coeurs, puisque ses sujets trouvent leur propre intérêt à l'avoir pour maître, et qu'il y a dans l'Histoire un grand nombre d'exemples de grandes et de belles actions qui se sont faites par amour et par attachement. Je dis encore que la mode des séditions et des révolutions paraît être entièrement finie de nos jours ; on ne voit aucun royaume, excepté l'Angleterre, où le roi ait le moindre sujet de rien appréhender de ses peuples : encore le roi en Angleterre n'a rien à craindre, si ce n'est pas lui qui soulève la tempête.

Je conclus donc qu'un prince cruel s'expose plutôt à être trahi, qu'un prince débonnaire; puisque la cruauté est insupportable, et qu'on est bientôt las de craindre ; et, après tout, parce que la bonté est toujours aimable, et qu'on ne se lasse point de l'aimer.

Il seroit donc à souhaiter pour le bonheur du monde que les princes fussent bons, sans être trop indulgens ; afin que la bonté fût toujours en eux une vertu, et jamais une foiblesse.

CHAPITRE XVIII.

Si les princes doivent tenir leur parole.

LE précepteur des tyrans ose assurer que les princes peuvent abuser le monde par leur dissimulation : c'est par où je dois commencer à le confondre.

On sait jusqu'à quel point le public est curieux ; c'est un animal qui voit tout, qui entend tout, et qui divulgue tout ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu. Si la curiosité de ce public examine la conduite des particuliers, c'est pour divertir son oisiveté ; mais lorsqu'il

juge du caractère des princes, c'est pour son propre intérêt. Aussi les princes sont-ils exposés, plus que tous les autres hommes, aux raisonnemens et aux jugemens du monde; ils sont comme les astres, contre lesquels un peuple d'astronomes a braqué ses secteurs à lunettes, et ses astrolabes; les courtisans qui les observent font chaque jour leurs remarques; *un geste, un coup d'oeil, un regard les trahit*, et les peuples se rapprochent d'eux par des conjectures; en un mot, aussi peu que le soleil peut couvrir ses taches, aussi peu les grands princes peuvent-ils cacher leurs vices et le fond de leur caractère aux yeux de tant d'observateurs.

Quand même le masque de la dissimulation couvriroit pour un temps la difformité naturelle d'un prince, il ne se pourroit pourtant point qu'il gardât ce masque continuellement, et qu'il ne le levât quelquefois, ne fût-ce que pour respirer; et une seule occasion peut suffire pour contenter les curieux.

L'artifice donc et la dissimulation habiteront en vain sur les lèvres de ce prince; la ruse dans ses discours et dans ses actions lui sera inutile; on ne juge pas les hommes sur leur parole, ce seroit le moyen de se tromper

toujours ; mais on compare leurs actions et leurs discours : c'est contre cet examen réitéré que la fausseté et la dissimulation ne pourront rien jamais.

On ne joue bien que son propre personnage ; il faut avoir effectivement le caractère que l'on veut que le monde vous suppose : sans quoi celui qui pense abuser le public, est dupe lui-même.

Sixte-Quint, Philippe II, Cromwel, passèrent dans le monde pour des hommes hypocrites et entreprenans, mais jamais pour vertueux. Un prince, quelque habile qu'il soit, ne peut, quand même il suivroit toutes les maximes de Machiavel, donner le caractère de la vertu qu'il n'a pas, aux crimes qui lui sont propres.

Machiavel ne raisonne pas mieux sur les raisons qui doivent porter les princes à la fourbe et à l'hypocrisie : l'application ingénieuse et fausse de la fable du Centaure ne conclut rien ; car, que ce Centaure ait eu moitié la figure humaine et moitié celle d'un cheval, s'ensuit-il que les princes doivent être rusés et féroces ? Il faut avoir bien envie de dogmatiser le crime, pour employer des argu-

mens aussi foibles, et pour les chercher d'aussi loin.

Mais voici un raisonnement plus faux que tout ce que nous avons vu. Le politique dit qu'un prince doit avoir les qualités du lion et du renard; du lion pour se défaire des loups, du renard pour être rusé, et il conclut : „ ce „ qui fait voir qu'un prince n'est pas obligé „ de garder sa parole „. Voilà une conclusion sans prémisses : le docteur du crime n'a-t-il pas honte de bégayer ainsi les leçons d'impiété ?

Si l'on vouloit prêter la probité et le bon sens aux pensées embrouillées de Machiavel, voici à peu-près comme on pourroit les tourner. Le monde est comme une partie de jeu, où il se trouve des joueurs honnêtes, mais aussi des fourbes qui trichent; pour qu'un prince donc, qui doit jouer à cette partie, n'y soit pas trompé, il faut qu'il sache de quelle manière on triche au jeu, non pas pour pratiquer jamais de pareilles leçons, mais pour n'être pas la dupe des autres.

Retournons aux chutes de notre politique. „ Parce que tous les hommes, dit-il, sont „ des scélérats, et qu'ils manquent à tous „ momens à leur parole, vous n'êtes point

„ obligé non plus de leur garder la vôtre. „ Voici premièrement une contradiction ; car l'auteur dit, un moment après, que les hommes dissimulés trouveront toujours des hommes assez simples pour les abuser; comment cela s'accorde-t-il ? tous les hommes sont des scélérats, et vous trouverez les hommes assez simples pour les abuser.

Il est encore très-faux que le monde ne soit composé que de scélérats. Il faut être bien misanthrope pour ne point voir que dans toute société il y a beaucoup d'honnêtes gens, et que le grand nombre n'est ni bon ni mauvais. Mais si Machiavel n'avoit pas supposé le monde scélérat, sur quoi auroit-il fondé son abominable maxime ? Quand même nous supposerions les hommes aussi méchans que le veut Machiavel, il ne s'ensuivroit pourtant point que nous devons les imiter. Que Cartouche vole, pille, assassine; j'en conclus que Cartouche est un malheureux qu'on doit punir, et non pas que je dois régler ma conduite sur la sienne. S'il n'y avoit plus d'honneur et de vertu dans le monde, disoit Charles le sage, ce seroit chez les princes qu'on devroit en retrouver les traces.

Après que l'auteur a prouvé la nécessité

du crime, il veut encourager ses disciples par la facilité de le commettre. „ Ceux qui entendent bien l'art de dissimuler, dit-il, trouveront toujours des hommes assez simples „ pour être dupés „ ; ce qui se réduit à ceci : votre voisin est un sot, et vous avez de l'esprit; donc il faut que vous le dupiez, parce qu'il est un sot. Ce sont des syllogismes pour lesquels des écoliers de Machiavel ont été pendus et roués en grève.

Le politique, non content d'avoir démontré, selon sa façon de raisonner, la félicité du crime, relève ensuite le bonheur de la perfidie ; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce César Borgia, le plus grand scélérat, le plus perfide des hommes, que ce César Borgia, le héros de Machiavel, a été effectivement très-malheureux. Machiavel se garde bien de parler de lui à cette occasion, il lui falloit des exemples; mais d'où les auroit-il pris que du registre des procès criminels, ou de l'histoire des mauvais papes et des Nérons? Il assure qu'Alexandre VI, l'homme le plus faux, le plus impie de son temps, réussit toujours dans ses fourberies, parce qu'il connoissoit parfaitement la foiblesse des hommes sur la crédulité.

J'ose assurer que ce n'étoit pas tant la crédulité des hommes, que de certains événemens et de certaines circonstances, qui firent réussir quelquefois les desseins de ce pape: le contraste de l'ambition françoise et espagnole, la désunion et la haine des familles d'Italie, les passions et la foiblesse de Louis XII y contribuèrent surtout.

La fourberie est même un défaut de style de politique, lorsqu'on la pousse trop loin. Je cite l'autorité d'un grand politique, c'est Don Louis de Haro, qui disoit du cardinal Mazarin, qu'il avoit un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. Ce même Mazarin voulant employer M. de Fabert à une négociation scabreuse, le maréchal de Fabert lui dit: „ Souffrez, Monsei-
„ gneur, que je refuse de tromper le duc
„ de Savoie, d'autant plus qu'il n'y va que
„ d'une bagatelle; on sait dans le monde que
„ je suis honnête homme, réservez donc ma
„ probité pour une occasion où il s'agira du
„ salut de la France. „

Je ne parle point dans ce moment de l'honnêteté ni de la vertu, mais ne considérant simplement que l'intérêt des princes, je dis que c'est une très-mauvaise politique de leur

part d'être fourbes, et de duper le monde; ils ne dupent qu'une fois, ce qui leur fait perdre la confiance de tous les princes.

Une certaine puissance, en dernier lieu, déclara dans un manifeste les raisons de sa conduite, et agit ensuite d'une manière directement opposée. J'avoue que des traits aussi frappans que ceux-là aliènent entièrement la confiance; car plus la contradiction se suit de près, et plus elle est grossière L'Eglise romaine, pour éviter une contradiction pareille, a très-sagement fixé à ceux qu'elle place au nombre des saints, le noviciat de cent années après leur mort; moyennant quoi la mémoire de leurs défauts et de leurs extravagances périt avec eux; les témoins de leur vie, et ceux qui pourroient déposer contre eux, ne subsistent plus; rien ne s'oppose à l'idée de sainteté qu'on veut donner au public.

Mais qu'on me pardonne cette digression. J'avoue d'ailleurs qu'il y a des nécessités fâcheuses, où un prince ne sauroit s'empêcher de rompre ses traités et ses alliances; mais il doit se séparer en honnête homme de ses alliés, en les avertissant à temps, et surtout n'en venir jamais à ces extrémités que

le salut de ses peuples et une très-grande nécessité ne l'y obligent.

Je finirai ce chapitre par une seule réflexion. Qu'on remarque la fécondité dont les vices se propagent entre les mains de Machiavel. Il veut qu'un roi incrédule couronne son incrédulité par l'hypocrisie ; il pense que les peuples seront plus touchés de la dévotion d'un prince, que révoltés des mauvais traitemens qu'ils souffriront de lui. Il y a des personnes qui sont de ce sentiment ; pour moi, il me semble qu'on a toujours de l'indulgence pour des erreurs de spéculation, lorsqu'elles n'entraînent point la corruption du coeur à leur suite ; et que le peuple aimera plus un prince incrédule, mais honnête homme, et qui fait leur bonheur, qu'un orthodoxe scélérat et malfaisant. Ce ne sont pas les pensées des princes, ce sont leurs actions qui rendent les hommes heureux.

CHAPITRE XIX.

Qu'il faut éviter d'être méprisé et haï.

La rage des systèmes n'a pas été la folie privilégiée des philosophes, elle est aussi devenue celle des politiques. Machiavel en est infecté plus que personne; il veut prouver qu'un prince doit être méchant et fourbe; ce sont là les paroles sacramentales de sa religion. Machiavel a toute la méchanceté des monstres que terrassa Hercule, mais il n'en a pas la force; aussi ne faut-il pas avoir la massue d'Hercule pour l'abattre; car qu'y a-t-il de plus simple, de plus naturel et de plus convenable aux princes que la justice et la bonté? Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de s'épuiser en argumens pour le prouver. La politique doit donc perdre nécessairement en soutenant le contraire. Car s'il soutient qu'un prince affermi sur le trône doit être cruel, fourbe, traître, &c. il le fera méchant à pure perte; et s'il veut revêtir de tous ces vices un prince qui s'élève sur le trône, pour affermir son usurpation, l'auteur lui donne des conseils

qui soulèveront tous les souverains et toutes les républiques contre lui. Car comment un particulier peut-il s'élever à la souveraineté, si ce n'est en dépossédant de ses états un prince souverain, ou en usurpant l'autorité d'une république ? Ce n'est pas assurément ainsi que l'entendent les princes de l'Europe. Si Machiavel avoit composé un recueil de fourberies à l'usage des voleurs, il n'auroit pas fait un ouvrage plus blâmable que celui-ci.

Je dois cependant rendre compte de quelques faux raisonnemens qui se trouvent dans ce chapitre. Machiavel prétend que ce qui rend un prince odieux, c'est lorsqu'il s'empare injustement du bien de ses sujets, et qu'il attente à la pudicité de leurs femmes. Il est sûr qu'un prince intéressé, injuste, violent et cruel, ne pourra point manquer d'être haï et de se rendre odieux à ses peuples; mais il n'en est pas toutefois de même de la galanterie. Jules César, que l'on appeloit à Rome le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, Louis XIV, qui aimoit beaucoup les femmes, Auguste I, roi de Pologne, qui les avoit en commun avec ses sujets, ces princes ne furent point haïs à

cause

cause de leurs amours ; et si César fut assassiné, si la liberté romaine enfonça tant de poignards dans son flanc, ce fut parce que César étoit un usurpateur, et non à cause que César étoit galant.

On m'objectera peut-être, pour soutenir le sentiment de Machiavel, l'expulsion des rois de Rome au sujet de l'attentat commis contre la pudicité de Lucrèce ; mais je réponds que ce ne fut pas l'amour du jeune Tarquin pour Lucrèce, mais la manière violente de faire cet amour, qui donna lieu au soulèvement de Rome ; et que comme cette violence réveilloit dans la mémoire du peuple l'idée d'autres violences commises par les Tarquins, ils songèrent alors sérieusement à s'en venger ; si pourtant l'aventure de Lucrèce n'est pas un roman.

Je ne dis point ceci pour excuser la galanterie des princes, elle peut être moralement mauvaise ; je ne me suis ici attaché à autre chose qu'à montrer qu'elle ne rendoit point odieux les souverains. On regarde l'amour dans les bons princes comme une foiblesse pardonnable, pourvu qu'elle ne soit point accompagnée d'injustices. On peut faire

l'amour comme Louis XIV, comme Charles II, roi d'Angleterre, comme le roi Auguste; mais il ne faut imiter ni Néron ni David.

Voici, ce me semble, une contradiction en forme. „ La politique veut qu'un prince „ se fasse aimer de ses sujets, pour éviter les „ conspirations „ ; et dans le chapitre dix-sept il dit : „ qu'un prince doit songer principalement à se faire craindre, puisqu'il „ peut compter sur une chose qui dépend „ de lui, et qu'il n'en est pas de même de „ l'amour des peuples „. Lequel des deux est le véritable sentiment de l'auteur? Il parle le langage des oracles; on peut l'interpréter comme on veut; mais ce langage des oracles, soit dit en passant, est celui des fourbes.

Je dois dire en général, à cette occasion, que les conjurations et les assassinats ne se commettent plus guère dans le monde; les princes sont en sureté de ce côté-là; ces crimes sont usés, ils sont sortis de mode, et les raisons qu'en allègue Machiavel sont très-bonnes : il n'y a tout au plus que le fanatisme de quelques ecclésiastiques qui puisse faire commettre un crime aussi épouvantable par pur fanatisme. Parmi les bonnes choses

que Machiavel dit à l'occasion des conspirations, il y en a une très-bonne, mais qui devient mauvaise dans sa bouche; la voici: „ Un conjurateur, dit-il, est troublé par l'appréhension des châtimens qui le menacent, „ et les rois sont soutenus par la majesté de „ l'empire et par l'autorité des lois „. Il me semble que l'auteur politique n'a pas bonne grâce à parler des lois, lui qui n'insinue que l'intérêt, la cruauté, le despotisme et l'usurpation. Machiavel fait comme les protestans; ils se servent des argumens des incrédules pour combattre la transsubstantiation des catholiques, et ils se servent des mêmes argumens dont les catholiques soutiennent la transsubstantiation, pour combattre les incrédules.

Machiavel conseille donc aux princes de se faire aimer, de se ménager pour cette raison, et de gagner également la bienveillance des grands et des peuples; il a raison de leur conseiller de se décharger sur d'autres de ce qui pourroit leur attirer la haine d'un de ces deux états; et d'établir pour cet effet des magistrats juges entre le peuple et les grands. Il allègue, le gouvernement de France pour modèle. Cet ami outré du despotisme et de l'usurpation

d'autorité approuve la puissance que les parlemens de France avoient autrefois : il me semble, à moi, que s'il y a un gouvernement dont on pourroit de nos jours proposer pour modèle la sagesse, c'est celui d'Angleterre ; là le parlement est l'arbitre du peuple et du roi, et le roi a tout le pouvoir de faire du bien, mais il n'en a point pour faire le mal.

Machiavel entre ensuite dans une grande discussion sur la vie des empereurs romains, depuis Marc-Aurèle jusqu'aux deux Gordiens. Il attribue la cause de ces changemens fréquens à la vénalité de l'empire, mais ce n'en est pas la seule cause. Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, firent une fin funeste, sans avoir acheté Rome comme Didius Julianus. La vénalité fut enfin une raison de plus pour assassiner les empereurs; mais le fond véritable de ces révolutions étoit la forme du gouvernement. Les gardes prétoriennes devinrent ce qu'ont été depuis les mammelus en Egypte, les janissaires en Turquie, les strélitz en Moscovie. Constantin cassa les gardes prétoriennes habilement; mais enfin les malheurs de l'empire exposèrent encore ses maîtres à l'assassinat et à l'empoisonnement. Je remarquerai seulement que

les mauvais empereurs périrènt de morts violentes; mais un Théodose mourut dans son lit, et Justinien vécut heureux quatre-vingt-quatre ans. Voilà sur quoi j'insiste : il n'y a presque point de méchans princes heureux, et Auguste ne fut paisible que quand il devint vertueux. Le tyran Commode, successeur du divin Marc-Aurèle, fut mis à mort malgré le respect qu'on avait pour son père. Caracalla ne put se soutenir à cause de sa cruauté. Alexandre Sévère fut tué par la trahison de ce Maximin de Thrace, qui passe pour un géant, et Maximin ayant soulevé tout le monde par ses barbaries, fut assassiné à son tour. Machiavel prétend que celui-là périt par le mépris qu'on faisoit de sa basse naissance; il a grand tort : un homme élevé à l'empire par son courage n'a plus de parens; on songe à son pouvoir, et non à son extraction. Pupien étoit fils d'un maréchal de village, Probus d'un jardinier, Dioclétien d'un esclave, Valentinien d'un cordier; ils furent tous respectés. Le Sforce qui conquit Milan étoit un paysan; Cromwel, qui assujettit l'Angleterre et fit trembler l'Europe, étoit fils d'un marchand. Le grand Mahomet, fondateur de la religion la plus florissante de l'univers, étoit

un garçon marchand. Samon, premier roi d'Esclavonie, étoit un marchand françois. Le fameux Piast, dont le nom est encore révéré en Pologne, fut élu roi ayant encore aux pieds ses sabots; et il vécut respecté pendant un grand nombre d'années. Que de généraux d'armée, que de ministres et de chanceliers roturiers! l'Europe en est pleine, et n'en est que plus heureuse, car ces places sont données au mérite. Je ne dis pas cela pour mépriser le sang des Wittikind, des Charlemagne, et des Ottoman; je dois, au contraire, par plus d'une raison, aimer le sang des héros; mais j'aime encore plus le mérite.

On ne doit pas oublier ici que Machiavel se trompe beaucoup, lorsqu'il croit que du temps de Sévère il suffisoit de ménager les soldats pour se soutenir; l'histoire des empereurs le contredit. Plus on ménageoit les prétoriens indisciplinables, plus ils sentoient leur force; et il étoit également dangereux de les flatter, et de les vouloir réprimer. Les troupes aujourd'hui ne sont pas à craindre, parce qu'elles sont toutes divisées en petits corps qui veillent les uns sur les autres, parce que les rois nomment à tous les emplois, et que la force des lois est plus établie. Les empereurs

turcs ne sont si exposés au cordeau, que parce qu'ils n'ont pas su encore se servir de cette politique. Les Turcs sont esclaves du sultan, et le sultan est esclave des janissaires. Dans l'Europe chrétienne il faut qu'un prince traite également bien tous les ordres de ceux à qui il commande, sans faire des différences qui causent des jalousies funestes à ses intérêts.

Le modèle de Sévère proposé par Machiavel à ceux qui s'élèveront à l'empire, est donc tout aussi mauvais que celui de Marc-Aurèle leur peut être avantageux. Mais comment peut-on proposer ensemble pour modèles Sévère, César Borgia, et Marc-Aurèle ? C'est vouloir réunir la sagesse et la vertu la plus pure avec la plus affreuse scélératesse. Je ne puis finir sans insister encore sur ce que César Borgia, avec sa cruauté si habile, fit une fin très-malheureuse; pendant que Marc-Aurèle, ce philsosophe couronné, toujours vertueux, n'éprouva jusqu'à sa mort aucun revers de fortune.

CHAPITRE XX.

Si les forteresses, et plusieurs autres choses que les princes font souvent, sont utiles ou nuisibles?

Le paganisme représentoit Janus avec deux visages, ce qui signifioit la connoissance parfaite qu'il avoit du passé et de l'avenir. L'image de ce dieu, prise en un sens allégorique, peut très-bien s'appliquer aux princes. Ils doivent, comme Janus, voir derrière eux dans l'histoire de tous ces siècles qui se sont écoulés, et qui leur fournissent des leçons salutaires de conduite et de devoir; ils doivent, comme Janus, voir en avant par leur pénétration, et par cet esprit de force et de jugement qui combine tous les rapports et qui lit dans les conjonctures présentes celles qui doivent les suivre.

Machiavel propose cinq questions aux princes, tant à ceux qui auront fait de nouvelles conquêtes, qu'à ceux dont la politique

ne demande qu'à s'affermir dans leurs possessions : voyons ce que la prudence pourra conseiller de meilleur, en combinant le passé avec le futur, et en se déterminant toujours par la raison et la justice.

Voici la première question : si un prince doit désarmer des peuples conquis, ou non?

Il faut toujours songer combien la manière de faire la guerre a changé depuis Machiavel. Ce sont toujours des armées disciplinées, plus ou moins fortes, qui défendent le pays; on mépriseroit beaucoup une troupe de paysans armés. Si quelquefois dans des siéges la bourgeoisie prend les armes, les assiégeans, ne le souffrent pas, et pour les en empêcher, on les menace du bombardement et des boulets rouges; il paroît d'ailleurs qu'il est de la prudence de désarmer les bourgeois d'une ville prise, principalement si l'on a quelque chose à craindre de leur part. Les Romains, qui avoient conquis la Grande-Bretagne, et qui ne pouvoient la maintenir en paix, à cause de l'humeur turbulente et belliqueuse de ces peuples, prirent le parti de les efféminer, afin de modérer en eux cet instinct belliqueux et farouche; ce qui réussit comme on le désiroit à Rome. Les Corses sont une

poignée d'hommes aussi braves et aussi délibérés que ces Anglois; on ne les domptera, je crois, que par la prudence et la bonté. Pour maintenir la souveraineté de cette île, il me paroît d'une nécessité indispensable de désarmer les habitans, et d'adoucir leurs moeurs. Je dis, en passant et à l'occasion des Corses, que l'on peut voir par leur exemple, quel courage, quelle vertu donne aux hommes l'amour de la liberté, qu'il est dangereux et injuste d'opprimer.

La seconde question roule sur la confiance qu'un prince doit avoir, après s'être rendu maître d'un nouvel état, ou en ceux de ses nouveaux sujets qui lui ont aidé à s'en rendre le maître, ou en ceux qui ont été fidelles à leur prince légitime.

Lorsqu'on prend une ville par intelligence, et par la trahison de quelques citoyens, il y auroit beaucoup d'imprudence à se fier aux traîtres, qui probablement vous trahiront; et on doit présumer que ceux qui ont été fidelles à leurs anciens maîtres; le seront à leurs nouveaux souverains; car ce sont d'ordinaire des esprits sages, des hommes domiciliés qui ont du bien dans les pays, qui aiment l'ordre, à qui tout changement est nuisible; cepen-

dant il ne faut se confier légèrement à personne.

Mais supposons un moment que des peuples opprimés, et forcés à secouer le joug de leurs tyrans, appelassent un autre prince pour les gouverner; je crois que le prince doit répondre en tout à la confiance qu'on lui témoigne, et que s'il en manquoit en cette occasion envers ceux qui lui ont confié ce qu'ils avoient de plus précieux, ce seroit le trait le plus indigne d'une ingratitude qui ne manqueroit pas de flétrir sa mémoire. Guillaume, prince d'Orange, conserva jusqu'à la fin de sa vie son amitié et sa confiance à ceux qui lui avoient mis entre les mains les rênes du gouvernement d'Angleterre, et ceux qui lui étoient opposés abandonnant leur patrie, suivirent le roi Jacques. Dans les royaumes électifs, où la plupart des élections se font par brigues, et où le trône est vénal, je crois, quoi qu'on en dise, que le nouveau souverain trouvera la facilité, après son élévation, d'acheter ceux qui lui ont été opposés, comme il s'est rendu favorables ceux qui l'ont élu.

La Pologne nous en fournit des exemples; on y trafique si grossièrement du trône, qu'il

semble que cet achat se fasse aux marchés publics. La libéralité d'un roi de Pologne écarte de son chemin toute opposition; il est le maître de gagner les grandes familles par des palatinats, des starosties et d'autres charges qu'il confère; mais comme les Polonois ont sur le sujet des bienfaits la mémoire très-courte, il faut revenir souvent à la charge : en un mot, la république de Pologne est comme le tonneau des Danaïdes; le roi le plus généreux répandra vainement ses bienfaits sur eux, il ne les satisfera jamais. Cependant comme un roi de Pologne a beaucoup de grâces à faire, il peut se ménager des ressources fréquentes, en ne faisant ses libéralités que dans les occasions où il a besoin des familles qu'il enrichit.

La troisième question de Machiavel regarde proprement la sureté d'un prince dans un royaume héréditaire, s'il vaut mieux qu'il entretienne l'union ou la mésintelligence parmi les sujets.

Cette question pouvoit peut-être avoir lieu du temps des ancêtres de Machiavel à Florence; mais à présent je ne pense pas qu'aucun politique l'adoptât toute crue et sans la mitiger. Je n'aurois qu'à citer la belle apologie si connue de Menenius Agrippa, par laquelle il

réunit le peuple Romain. Les républiques cependant doivent en quelque façon entretenir de la jalousie entre leurs membres; car si aucun parti ne veille sur l'autre, la forme du gouvernement se change en monarchie.

Il y a des princes qui croient la désunion de leurs ministres nécessaire pour leurs intérêts; ils pensent être moins trompés par des hommes qu'une haine mutuelle tient réciproquement en garde : mais si ces haines produisent cet effet, elles en produisent aussi un fort dangereux; car, au lieu que ces ministres devroient concourir au service du prince, il arrive que par des vues de se nuire, ils se contrecarrent continuellement, et qu'ils confondent dans leurs querelles particulières l'avantage du prince et le salut des peuples.

Rien ne contribue donc plus à la force d'une monarchie que l'union intime et inséparable de tous ses membres, et ce doit être le but d'un prince sage de l'établir.

Ce que je viens de répondre à la troisième question de Machiavel, peut en quelque sorte servir de solution à son quatrième problême; examinons cependant, et jugeons en deux mots si un prince doit fomenter des

factions contre lui-même, ou s'il doit gagner l'amitié de ses sujets.

C'est forger des monstres pour les combattre, que de se faire des ennemis pour les vaincre; il est plus naturel, plus raisonnable, plus humain de se faire des amis : heureux sont les princes qui connoissent les douceurs de l'amitié ! plus heureux sont ceux qui méritent l'amour et l'affection des peuples !

Nous voici à la dernière question de Machiavel, savoir si un prince doit avoir des forteresses et des citadelles, ou s'il doit les raser.

Je crois avoir dit mon sentiment dans le chapitre dixième, pour ce qui regarde les petits princes; venons à présent à ce qui intéresse la conduite des rois.

Dans le temps de Machiavel le monde étoit dans une fermentation générale; l'esprit de sédition et de révolte régnoit partout; l'on ne voyoit que des factions et des tyrans : les révolutions fréquentes et continuelles obligèrent les princes de bâtir des citadelles sur les hauteurs des villes, pour contenir par ce moyen l'esprit inquiet des habitans.

Depuis ce siècle barbare, soit que les hommes se soient lassés de s'entre-détruire,

soit plutôt parce que les souverains ont dans leurs états un pouvoir plus despotique, on n'entend plus tant parler de séditions et de révoltes, et l'on diroit que cet esprit d'inquiétude, après avoir assez travaillé, s'est mis à présent dans une assiette tranquille : de sorte que l'on n'a plus besoin de citadelles pour répondre de la fidélité des villes et du pays. Il n'en est pas de même des fortifications, pour se garantir des ennemis, et pour assurer davantage le repos de l'état.

Les armées et les forteresses sont d'une utilité égale pour les princes; car s'ils peuvent opposer leurs armées à leurs ennemis, ils peuvent sauver cette armée sous le canon de leurs forteresses en cas de bataille perdue ; et le siége que l'ennemi entreprend de cette forteresse, leur donne le temps de se refaire et de ramasser de nouvelles forces, qu'ils peuvent encore, s'ils les amassent à temps, employer pour faire lever le siége à l'ennemi.

Les dernières guerres en Flandre, entre l'Empereur et la France, n'avançoient presque point à cause de la multitude des places fortes; et des batailles de cent mille hommes, remportées sur cent mille hommes, n'étoient suivies que de la prise d'une ou de

deux villes : la campagne d'après, l'adversaire ayant eu le temps de réparer ses pertes, il reparaissoit de nouveau, et l'on remettoit en question ce que l'on avoit décidé l'année auparavant. Dans des pays où il y a beaucoup de places fortes, des armées qui couvrent deux milles de terre, feront la guerre trente années, et gagneront, si elles sont heureuses, pour prix de vingt batailles, dix milles de terrain.

Dans des pays ouverts, le sort d'un combat ou de deux campagnes décide de la fortune du vainqueur, et lui soumet des royaumes entiers. Alexandre, César, Gengiskan, Charles XII, durent leur gloire à ce qu'ils trouvèrent peu de places fortifiées dans les pays qu'ils conquirent ; le vainqueur de l'Inde ne fit que deux siéges en ses glorieuses campagnes ; l'arbitre de la Pologne n'en fit jamais davantage. Eugène, Villars, Marlborough, Luxembourg, étoient de grands capitaines ; mais les forteresses émoussèrent en quelque façon le brillant de leurs succès. Les François connoissent bien l'utilité des forteresses, car depuis le Brabant jusqu'au Dauphiné c'est comme une double chaîne des places fortes ; la frontière de la France du côté de l'Allemagne est comme une gueule de lion ouverte, qui

qui présente deux rangées de dents menaçantes, et a l'air de vouloir tout engloutir. Cela suffit pour faire voir le grand usage des villes fortifiées.

CHAPITRE XXI.

Comment le prince doit se gouverner pour se mettre en estime.

Ce chapitre de Machiavel contient du bon et du mauvais. Je relèverai premièrement les fautes de Machiavel, je confirmerai ce qu'il dit de bon et de louable, et je hasarderai ensuite mon sentiment sur quelques sujets qui appartiennent naturellement à cette matière.

L'auteur propose la conduite de Ferdinand d'Arragon, et de Bernard de Milan, pour modèle à ceux qui veulent se distinguer par de grandes entreprises, et par des actions rares et extraordinaires. Machiavel cherche ce merveilleux dans la hardiesse des entreprises, et dans la rapidité de l'exécution. Cela est grand, j'en conviens, mais cela n'est louable qu'à proportion que l'entreprise du conquérant est juste. „ Toi qui te vantes d'exterminer

„ les voleurs, „ disoient les ambassadeurs scythes à Alexandre, „ tu es toi-même le plus „ grand voleur de la terre; car tu as pillé et „ saccagé toutes les nations que tu as vain- „ cues : si tu es un dieu tu, dois faire le bien „ des mortels, et non pas leur ravir ce qu'ils „ ont; si tu es un homme, songe toujours à „ ce que tu es. „

Ferdinand d'Arragon ne se contentoit pas toujours de faire simplement la guerre; mais il se servoit de la religion, comme d'un voile, pour couvrir ses desseins, il abusoit de la foi des sermens; il ne parloit que de justice, et ne commettoit que des injustices. Machiavel loue en lui tout ce qu'on y blâme.

Machiavel allègue en second lieu l'exemple de Bernard de Milan, pour insinuer aux princes qu'ils doivent récompenser et punir d'une manière éclatante, afin que toutes leurs actions aient un caractère de grandeur. Les princes généreux ne manqueront point de réputation, principalement lorsque leur libéralité est une suite de leur grandeur d'ame, et non de leur amour propre.

La bonté de leur coeur peut les rendre plus grands que toutes les autres vertus. Cicéron disoit à César : „ Vous n'avez rien de

„ plus grand dans votre fortune que le pou-
„ voir de sauver tant de citoyens, ni de plus
„ digne de votre bonté que la volonté de le
„ faire „. Il faudroit donc que les peines qu'un prince inflige fussent toujours au-dessous de l'offense, et que les récompenses qu'il donne fussent toujours au-dessus du service.

Mais voici une contradiction : le docteur de la politique veut en ce chapitre que ses princes tiennent leurs alliances, et dans le dix-huitième chapitre il les dégageoit formellement de leur parole. Il fait comme ces diseurs de bonne aventure, qui disent blanc aux uns, et noir aux autres.

Si Machiavel raisonne mal sur tout ce que nous venons de dire, il parle bien sur la prudence que les princes doivent avoir de ne point s'engager légèrement avec d'autres princes plus puissans qu'eux, qui, au lieu de les secourir, pourroient les abymer.

C'est ce que savoit un grand prince d'Allemagne, également estimé de ses amis et de ses ennemis. Les Suédois entrèrent dans ses états, lorsqu'il en étoit éloigné avec toutes ses troupes, pour secourir l'Empereur au bas du Rhin dans la guerre qu'il soutenoit contre la France. Les ministres de ce prince lui

conseilloient, à la nouvelle de cette irruption soudaine, d'appeler le czar de Russie à son secours : mais ce prince, plus pénétrant qu'eux, leur répondit que les Moscovites étoient comme des ours qu'il ne falloit point déchaîner, de crainte de ne pouvoir remettre leurs chaînes; il prit généreusement sur lui les soins de la vengeance, et il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Si je vivois dans le siècle futur, j'allongerois surement cet article par quelques réflexions qui pourroient y convenir; mais ce n'est pas à moi à juger de la conduite des princes modernes; et dans le monde il faut savoir parler et se taire à propos.

La matière de la neutralité est aussi bien traitée par Machiavel que celle des engagemens des princes. L'expérience a démontré depuis long-temps qu'un prince neutre expose son pays aux injures des deux parties belligérantes, que ses états deviennent le théâtre de la guerre, et qu'il perd toujours par la neutralité, sans que jamais il ait rien de solide à y gagner.

Il y a deux manières par lesquelles un prince peut s'agrandir : l'une est celle de la conquête, lorsqu'un prince guerrier recule

par la force de ses armes les limites de sa domination; l'autre est celle d'un bon gouvernement, lorsqu'un prince laborieux fait fleurir dans ses états tous les arts et toutes les sciences qui les rendent plus puissans et plus policés.

Tout ce livre n'est rempli que de raisonnemens sur cette première manière de s'agrandir: disons quelque chose de la seconde, plus innocente, plus juste, et tout aussi utile que la première.

Les arts les plus nécessaires à la vie sont l'agriculture, le commerce et les manufactures: ceux qui font le plus d'honneur à l'esprit humain sont la géométrie, la philosophie, l'astronomie, l'éloquence, la poësie, la peinture, la musique, la sculpture, l'architecture, la gravure, et ce qu'on entend sous le nom de beaux arts.

Comme les pays varient infiniment, il y en a dont le fort consiste dans l'agriculture, d'autres dans les vendanges, d'autres dans les manufactures et le commerce: ces arts se trouvent même prospérer ensemble dans quelques pays.

Les souverains qui choisiront cette manière douce et aimable de se rendre plus puissans, seront obligés d'étudier principalement la

constitution de leur pays, afin de savoir lesquels de ces arts seront les plus propres à y réussir, et par conséquent lesquels ils doivent le plus encourager. Les François et les Espagnols se sont aperçus que le commerce leur manquoit, et ils ont médité par cette raison sur le moyen de ruiner celui des Anglois. S'ils y réussissent, la France augmentera sa puissance plus considérablement qu'elle n'auroit pu faire par la conquête de vingt villes et d'un millier de villages; et l'Angleterre et la Hollande, ces deux pays les plus beaux et les plus riches du monde, dépériroient insensiblement, comme un malade qui meurt de consomption.

Les pays dont les blés et les vignes font les richesses, ont deux choses à observer; l'une est de défricher soigneusement toutes les terres, afin de mettre jusqu'au moindre terrain à profit; l'autre est de raffiner sur un plus grand, un plus vaste débit, sur les moyens de transporter les marchandises à moins de frais, et de les vendre à meilleur marché.

Quant aux manufactures de toutes espèces, c'est peut-être ce qu'il y a de plus utile et de plus profitable à un état, puisque par elles on suffit aux besoins et au luxe des habitans, et que les voisins sont même obligés de payer

tribut à votre industrie : elles empêchent d'un côté que l'argent ne sorte du pays, et elles en font rentrer de l'autre.

Je me suis toujours persuadé que le défaut de manufactures avoit causé en partie ces prodigieuses émigrations des pays du nord, de ces Goths, de ces Vandales qui inondèrent si souvent les pays méridionaux. Dans ces temps reculés on ne connoissoit d'arts en Suède, en Danemark, et dans la plus grande partie de l'Allemagne, que l'agriculture ou la chasse ; les terres labourables étoient partagées entre un certain nombre de propriétaires qui les cultivoient, et qu'elles pouvoient nourrir.

Mais comme la race humaine a de tout temps été très-féconde dans ces climats froids, il arrivoit qu'il y avoit deux fois plus d'habitans dans un pays qu'il n'en pouvoit subsister par le labourage : et ces cadets de bonne maison s'attroupoient alors ; ils étoient illustres brigands par nécessité ; ils ravageoient d'autres pays, et en dépossédoient les maîtres. Aussi voit-on dans l'empire d'orient et d'occident que ces barbares ne demandoient pour l'ordinaire que des champs à cultiver, afin de fournir à leur subsistance. Les pays du nord

ne sont pas moins peuplés qu'ils ne l'étoient alors ; mais comme le luxe a très-sagement multiplié nos besoins, il a donné lieu à des manufactures, et à tous ces arts qui font subsister des peuples entiers, qui autrement seroient obligés de chercher leur subsistance ailleurs.

Ces manières donc de faire prospérer un état, sont comme des talens confiés à la sagesse du souverain, qu'il doit mettre à usure et faire valoir. La marque la plus sure qu'un pays est sous un gouvernement sage et heureux, c'est lorsque les beaux arts naissent dans son sein : ce sont des fleurs qui viennent dans un terrain gras, et sous un ciel heureux, mais que la sécheresse, ou le souffle des aquillons, fait mourir.

Rien n'illustre plus un règne que les arts qui fleurissent sous son abri. Le siècle de Péricles est aussi fameux par les grands génies qui vivoient à Athènes, que par les batailles que les Athéniens donnèrent alors. Celui d'Auguste est mieux connu par Cicéron, Ovide, Horace, Virgile, &c. que par les proscriptions de ce cruel empereur, qui doit, après tout, une grande partie de sa réputation à la lyre d'Horace. Celui de Louis XIV est plus célèbre

par les Corneille, les Racine, les Molière, les Boileau, les Descartes, les le Brun, les Girardon, que par ce passage du Rhin tant exagéré, par les siéges où Louis se trouva en personne, et par la bataille de Turin que M. de Marsin fit perdre au duc d'Orléans par ordre du cabinet.

Les rois honorent l'humanité, lorsqu'ils distinguent et récompensent ceux qui lui font le plus d'honneur, et qu'ils encouragent ces esprits supérieurs qui s'emploient à perfectionner nos connoissances, et qui se dévouent au culte de la vérité.

Heureux sont les souverains qui cultivent eux-mêmes ces sciences ! qui pensent avec Cicéron, ce consul romain, libérateur de sa patrie et père de l'éloquence : „ Les lettres „ forment la jeunesse, et sont le charme de „ l'âge avancé ; la prospérité en est plus bril- „ lante, l'adversité en reçoit des consolations ; „ et dans nos maisons et dans celles des autres, „ dans les voyages et dans la solitude, en „ tous temps et en tous lieux, elles sont la „ douceur de notre vie. „

Laurent de Médicis, le plus grand homme de sa nation, étoit le pacificateur de l'Italie, et le restaurateur des sciences ; sa probité lui

concilia la confiance générale de tous les princes; et Marc-Aurèle, un des plus grands empereurs de Rome, étoit non moins heureux guerrier que sage philosophe, et joignoit la pratique la plus sévère de la morale à la profession qu'il en faisoit. Finissons par ces paroles: „ Un roi que la justice conduit, a „ l'univers pour son temple, et les gens de „ bien en sont les prêtres et les sacrifica-„ teurs. „

CHAPITRE XXII.

Des secrétaires des princes.

Il y a deux espèces de princes dans le monde: ceux qui voient tout par leurs propres yeux, et gouvernent leurs états par eux-mêmes; et ceux qui se reposent sur la bonne foi de leurs ministres, et qui se laissent gouverner par ceux qui ont pris de l'ascendant sur leur esprit.

Les souverains de la première espèce sont comme l'ame de leurs états; le poids de leur gouvernement repose sur eux seuls, comme le monde sur le dos d'Atlas: ils règlent les

affaires intérieures comme les étrangères; ils remplissent à la fois les postes de premiers magistrats de la justice, de généraux des armées, de grands trésoriers. Ils ont, à l'exemple de Dieu (qui se sert d'intelligences supérieures à l'homme pour opérer ses volontés), des esprits pénétrans et laborieux pour exécuter leurs desseins et pour remplir en détail ce qu'ils ont projeté en grand; leurs ministres sont proprement des instrumens dans les mains d'un sage et habile maître.

Les souverains du second ordre sont comme plongés, par un défaut de génie, ou par une indolence naturelle, dans une indifférence léthargique. Si l'état, près de tomber en défaillance par la foiblesse du souverain, doit être soutenu par la sagesse et la vivacité d'un ministre, le prince alors n'est qu'un fantôme, mais un fantôme nécessaire; car il représente l'état : tout ce qui est à souhaiter, c'est qu'il fasse un choix heureux.

Il n'est pas aussi facile qu'on le pense à un souverain de bien approfondir le caractère de ceux qu'il veut employer dans les affaires; car les particuliers ont autant de facilité à se déguiser devant leurs maîtres, que les princes

trouvent d'obstacles pour dissimuler leur intérieur aux yeux du public.

Après tout, si Sixte-Quint a pu tromper soixante-dix cardinaux qui devoient le connoître, combien, à plus forte raison, n'est-il pas plus facile à un particulier de surprendre le souverain qui a manqué d'occasions pour le pénétrer?

Un prince d'esprit peut juger sans peine du génie et de la capacité de ceux qui le servent; mais il lui est presqu'impossible de bien juger de leur désintéressement et de leur fidélité.

On a vu souvent que des hommes paroissent vertueux, faute d'occasions pour se démentir, mais qu'ils ont renoncé à l'honnêteté dès que leur vertu a été mise à l'épreuve. On ne parla point mal à Rome des Tibère, des Néron, des Caligula, avant qu'ils parvinssent au trône; peut-être que leur scélératesse seroit restée sans effet, si elle n'avoit été mise en oeuvre par l'occasion, qui développa le germe de leur méchanceté.

Il se trouve des hommes qui joignent à beaucoup d'esprit, de souplesse et de talens, l'ame la plus noire et la plus ingrate; il s'en trouve d'autres qui possèdent toutes les qualités du coeur.

Les princes prudens ont ordinairement donné la préférence à ceux chez qui les qualités du coeur prévaloient, pour les employer dans l'intérieur de leur pays. Ils leur ont préféré au contraire ceux qui avoient plus de souplesse, pour s'en servir dans des négociations. Car puisqu'il ne s'agit que de maintenir l'orde et la justice dans leurs états, il suffit de l'honnêteté; et s'il faut persuader les voisins et nouer des intrigues, on sent bien que la probité n'y est pas tant requise que l'adresse et l'esprit.

Il me semble qu'un prince ne sauroit assez récompenser la fidélité de ceux qui le servent avec zèle: il y a un certain sentiment de justice en nous qui nous pousse à la reconnoissance, et qu'il faut suivre. Mais d'ailleurs les intérêts des grands demandent absolument qu'ils récompensent avec autant de générosité qu'ils punissent avec clémence; car les ministres qui s'aperçoivent que la vertu sera l'instrument de leur fortune, n'auront point assurément recours au crime, et ils préféreront naturellement les bienfaits de leur maître aux corruptions étrangères.

La voie de la justice et la sagesse du monde s'accordent donc parfaitement sur ce sujet,

et il est aussi imprudent que dur de mettre, faute de récompense et de générosité, l'attachement des ministres à une dangereuse épreuve.

Il se trouve des princes qui donnent dans un autre défaut aussi dangereux: ils changent les ministres avec une légèreté infinie, et ils punissent avec trop de rigueur la moindre irrégularité de leur conduite.

Les ministres qui travaillent immédiatement sous les yeux du prince, lorqu'ils ont été quelque temps en place, ne sauroient tout-à-fait lui déguiser leurs défauts : plus le prince est pénétrant, et plus il les saisit facilement.

Les souverains qui ne sont pas philosophes, s'impatientent bientôt, ils se révoltent contre les foiblesses de ceux qui les servent, ils les disgrâcient et les perdent.

Les princes qui raisonnent plus profondément, connoissent mieux les hommes ; ils savent qu'ils sont tous marqués au coin de l'humanité, qu'il n'y a rien de parfait en ce monde, que les grandes qualités sont, pour ainsi dire, mises en équilibre par de grands défauts, et que l'homme de génie doit tirer parti de tout. C'est pourquoi (à moins de

prévarication) ils conservent leurs ministres, avec leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, et ils préfèrent ceux qu'ils ont approfondis, aux nouveaux qu'ils pourroient avoir; à peu-près comme d'habiles musiciens, qui aiment mieux jouer avec des instrumens dont ils connoissent le fort et le foible, qu'avec de nouveaux dont la bonté leur est inconnue.

CHAPITRE XXIII.

Comment il faut fuir les flatteurs.

Il n'y a pas un livre de morale, il n'y a pas un livre d'histoire, où la foiblesse des princes sur la flatterie ne soit rudement censurée; on veut que les rois aiment la vérité, on veut que leurs oreilles s'accoutument à l'entendre, et on a raison; mais on veut encore, selon la coutume des hommes, des choses un peu contradictoires: on veut que les princes aient assez d'amour propre pour aimer la gloire, pour faire de grandes actions, et qu'en même temps ils soient assez indifférens pour renoncer de leur gré au salaire de leurs travaux; le même principe doit les pousser à mériter la louange, et à la mépriser.

C'est prétendre beaucoup de l'humanité ; on leur fait bien de l'honneur de supposer qu'ils doivent avoir sur eux-mêmes plus de pouvoir encore que sur les autres.

Contemptus virtutis ex contemptu famae.

Les princes insensibles à leur réputation n'ont été que des indolens, ou des voluptueux abandonnés à la mollesse ; c'étoient des masses d'une matière vile qu'aucune vertu n'animoit. Des tyrans très-cruels ont aimé, il est vrai, la louange ; mais c'étoit en eux une vanité odieuse, un vice de plus ; ils vouloient l'estime en méritant l'opprobre.

Chez les princes vicieux la flatterie est un poison mortel qui multiplie les semences de leur corruption : chez les princes de mérite, la flatterie est comme une rouille qui s'attache à leur gloire, et qui en diminue l'éclat. Un homme d'esprit se révolte contre la flatterie grossière, il repousse l'adulateur maladroit. Il est une autre sorte de flatterie, elle est la sophiste des défauts, sa rhétorique les diminue ; c'est celle qui fournit des argumens aux passions, qui donne à l'austérité le caractère de la justice, qui fait ressembler si parfaitement la libéralité à la profusion,

profusion, qu'on s'y méprend; qui couvre les débauches du voile de l'amusement et du plaisir ; elle amplifie surtout les vices des autres, pour en ériger un trophée à ceux de son héros. La plupart des hommes donnent dans cette flatterie qui justifie leurs goûts, et qui n'est pas tout-à-fait mensonge; ils ne sauroient avoir de la rigueur pour ceux qui leur disent d'eux-mêmes un bien dont ils sont convaincus. La flatterie qui se fonde sur une base solide, est la plus subtile de toutes; il faut avoir le discernement très-fin pour apercevoir la nuance qu'elle ajoute à la vérité. Elle ne fera point accompagner un roi à la tranchée par des poëtes qui doivent être des historiens; elle ne composera point des prologues d'opéra remplis d'hyperboles, des préfaces fades et des épîtres rampantes ; elle n'étourdira point un héros du récit ampoulé de ses victoires ; mais elle prendra l'air du sentiment, elle se ménagera délicatement des entrées, elle paroîtra franche et naïve. Comment un grand homme, comment un héros, comment un prince spirituel peut-il se fâcher de s'entendre dire une vérité que la vivacité d'un ami semble laisser échapper? Comment Louis XIV, qui

sentoit que son air seul en imposoit aux hommes, et qui se complaisoit dans cette supériorité, pouvoit-il se fâcher contre un vieil officier qui, en lui parlant, trembloit et bégayoit, et qui en s'arrêtant au milieu de son discours, lui dit : Au moins, Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis ?

Les princes qui ont été hommes avant de devenir rois, peuvent se ressouvenir de ce qu'ils ont été, et ne s'accoutument pas si facilement aux alimens de la flatterie. Ceux qui ont régné toute leur vie, ont toujours été nourris d'encens comme les dieux, et ils mourroient d'inanition s'ils manquoient de louanges.

Il seroit donc plus juste, ce me semble, de plaindre les rois que de les condamner; ce sont les flatteurs, et plus qu'eux encore les calomniateurs, qui méritent la condamnation et la haine du public, de même que tous ceux qui sont assez ennemis des princes pour leur déguiser la vérité. Mais que l'on distingue la flatterie de la louange. Trajan étoit encouragé à la vertu par le panégyrique de Pline : Tibère étoit confirmé dans le vice par les flatteries des sénateurs.

CHAPITRE XXIV.

Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs états.

La fable de Cadmus, qui sema en terre les dents du serpent qu'il venoit de vaincre, et dont naquit un peuple de guerriers qui se détruisirent, est l'emblème de ce qu'étoient les princes italiens, du temps de Machiavel. Les perfidies et les trahisons qu'ils commettoient les uns envers les autres, ruinèrent leurs affaires. Qu'on lise l'histoire d'Italie de la fin du quatorzième siècle jusqu'au commencement du quinzième, ce ne sont que cruautés, séditions, violences, ligues pour s'entre-détruire, usurpations, assassinats, en un mot un assemblage énorme de crimes, dont l'idée seule inspire de l'horreur.

Si, à l'exemple de Machiavel, on s'avisoit de renverser la justice et l'humanité, on bouleverseroit tout l'univers, l'inondation des crimes réduiroit dans peu ce continent en une vaste solitude. Ce furent l'iniquité et la barbarie des princes d'Italie qui leur firent perdre

leurs états, ainsi que les faux principes de Machiavel perdront, à coup sûr, ceux qui auront la folie de les suivre.

Je ne déguise rien : la lâcheté de quelques-uns de ces princes d'Italie peut avoir également avec leur méchanceté concouru à leur perte ; la foiblesse des rois de Naples, il est sûr, ruina leurs affaires ; mais qu'on me dise d'ailleurs en politique tout ce que l'on voudra, argumentez, faites des systèmes, alléguez des exemples, employez toutes les subtilités possibles, vous serez obligé d'en revenir à la justice malgré vous.

Je demande à Machiavel ce qu'il veut dire par ces paroles : „ Si l'on remarque dans un „ souverain nouvellement élevé sur le trône „ (ce qui veut dire dans un usurpateur) de la „ prudence et du mérite, on s'attachera bien „ plus à lui qu'à ceux qui ne sont redevables „ de leur grandeur qu'à leur naissance. La rai- „ son de cela, c'est qu'on est bien plus touché „ du présent que du passé ; et quand on y „ trouve de quoi se satisfaire, on ne va pas „ plus loin. „

Machiavel suppose-t-il que, de deux hommes également valeureux et sages, toute une nation préférera l'usurpateur au prince légi-

time ? ou l'entend-il d'un souverain sans vertus, et d'un ravisseur vaillant, et plein de capacité ? Il ne se peut point que la première supposition soit celle de l'auteur; elle est opposée aux notions les plus ordinaires du bon sens ; ce seroit un effet sans cause que la prédilection d'un peuple en faveur d'un homme qui commet une action violente pour se rendre leur maître, et qui d'ailleurs n'auroit aucun mérite préférable à celui du souverain légitime.

Ce ne sauroit être non plus la seconde supposition; car, quelque qualité qu'on donne à un usurpateur, on m'avouera que l'action violente par laquelle il élève sa puissance, est une injustice.

A quoi peut-on s'attendre de la part d'un homme qui débute par le crime, si ce n'est à un gouvernement violent et tyrannique? Il en est de même d'un homme qui se marieroit, et qui éprouveroit une infidélité de sa femme le jour même de ses noces : je ne pense pas qu'il augurât bien de la vertu de sa nouvelle épouse pour le reste de sa vie.

Machiavel prononce sa condamnation dans ce chapitre. Il dit clairement que, sans l'amour des peuples, sans l'affection des grands, et

sans une armée bien disciplinée, il est impossible à un prince de se soutenir sur le trône. La vérité semble le forcer de lui rendre cet hommage, à peu-près comme les théologiens l'assurent des anges maudits, qui reconnoissent un Dieu, mais qui le blasphèment.

Voici en quoi consiste la contradiction. Pour gagner l'affection des peuples et des grands, il faut avoir un fond de vertu, il faut que le prince soit humain et bienfaisant, et qu'avec ces qualités du coeur on trouve en lui de la capacité pour s'acquitter des pénibles fonctions de sa charge.

Il en est de cette charge comme de toutes les autres; les hommes, quelque emploi qu'ils exercent, n'obtiennent jamais la confiance, s'ils ne sont justes et éclairés; les plus corrompus souhaitent toujours d'avoir à faire à un homme de bien, de même que les plus incapables de se gouverner s'en rapportent à celui qui passe pour le plus prudent. Quoi! le moindre bourgmestre, le moindre échevin d'une ville aura besoin d'être honnête homme et laborieux, s'il veut réussir, et la royauté seroit le seul emploi où le vice seroit autorisé! Il faut être tel que je viens de le dire pour gagner les coeurs, et non comme

Machiavel l'enseigne dans le cours de cet ouvrage, injuste, cruel, ambitieux, et uniquement occupé du soin de son agrandissement.

C'est ainsi qu'on peut voir démasqué ce politique que son siècle fit passer pour un grand homme, que beaucoup de ministres ont reconnu dangereux, mais qu'ils ont suivi, dont on a fait étudier les abominables maximes aux princes, à qui personne n'avoit encore répondu en forme, et que beauconp de politiques suivent, sans vouloir qu'on les en accuse.

Heureux seroit celui qui pourroit détruire entièrement le machiavélisme dans le monde! J'en ai fait voir l'inconséquence, c'est à ceux qui gouvernent la terre à la convaincre par leurs exemples : ils sont obligés de guérir le public de la fausse idée dans laquelle on se trouve sur la politique, qui ne doit être que le système de la sagesse, mais que l'on soupçonne communément d'être le bréviaire de la fourberie. C'est à eux de bannir les subtilités et la mauvaise foi des traités, et de rendre la vigueur à l'honnêteté et à la candeur, qui, à dire vrai, ne se trouvent guère entre les souverains. C'est à eux de montrer qu'ils sont aussi peu envieux des provinces de leurs

voisins, qu'ils sont jaloux de la conservation de leurs propres états. Le prince qui veut tout posséder, est comme un estomac qui se surcharge de viandes, sans songer qu'il ne pourra pas les digérer. Le prince qui se borne à bien gouverner, est comme un homme qui mange sobrement, et dont l'estomac digère bien

CHAPITRE XXV.

Combien la fortune a de pouvoir dans les affaires du monde, et comment on peut lui résister.

La question sur la liberté de l'homme est un de ces problèmes qui poussent la raison des philosophes à bout, et qui ont souvent tiré des anathèmes de la bouche des théologiens. Les partisans de la liberté disent que si les hommes ne sont pas libres, Dieu agit en eux, que c'est Dieu qui par leur ministère commet les meurtres, les vols et tous les crimes; ce qui est manifestement opposé à sa sainteté.

En second lieu, que si l'être suprême est

le père des vices, et l'auteur des iniquités qui se commettent, on ne pourra plus punir les coupables, et il n'y aura ni crimes ni vertus dans le monde. Or, comme on ne sauroit penser à ce dogme affreux, sans en apercevoir toutes les contradictions, on ne sauroit prendre de meilleur parti qu'en se déclarant pour la liberté de l'homme.

Les partisans de la nécessité absolue disent au contraire que Dieu seroit pire qu'un ouvrier aveugle, et qui travaille dans l'obscurité, si, après avoir créé ce monde, il eût ignoré ce qui devoit s'y faire : un horloger, disent-ils, connoît l'action de la moindre roue d'une montre, puisqu'il sait le mouvement qu'il lui a imprimé, et à quelle destination il l'a faite; et Dieu, cet être infiniment sage, seroit le spectateur curieux et impuissant des actions des hommes ? Comment ce même Dieu, dont les ouvrages portent tous un caractère d'ordre, et qui sont tous asservis à de certaines lois immuables et constantes, auroit-il laissé jouir l'homme seul de l'indépendance et de la liberté ? Ce ne seroit plus la Providence qui gouverneroit le monde, mais le caprice des hommes. Puis donc qu'il faut opter entre le créateur et la créature,

lequel des deux est automate, il est plus raisonnable de croire que c'est l'être en qui réside la foiblesse, que l'être en qui réside la puissance : ainsi la raison et les passions sont comme des chaînes invisibles, par lesquelles la main de la Providence conduit le genre-humain, pour concourir aux événemens que sa sagesse éternelle avoit résolus, qui devoient arriver dans le monde, pour que chaque individu remplît sa destinée.

C'est ainsi que pour éviter Charybde on s'approche trop de Scylla, et que les philosophes se poussent mutuellement dans l'abyme de l'absurdité, tandis que les théologiens ferraillent dans l'obscurité, et se damnent dévotement par charité. Ces partis se font la guerre à peu-près comme les Carthaginois et les Romains se la faisoient. Lorsqu'on appréhendoit de voir les troupes romaines en Afrique, on portoit le flambeau de la guerre en Italie ; et lorsqu'à Rome on voulut se défaire d'Annibal, que l'on craignoit, on envoya Scipion à la tête des légions assiéger Carthage. Les philosophes, les théologiens, et la plupart des héros d'argumens, ont le génie de la nation françoise ; ils attaquent vigoureusement, mais ils sont perdus s'ils sont réduits à la guerre défensive. C'est

ce qui fit dire à un bel esprit que Dieu étoit le père de toutes les sectes, puisqu'il leur avoit donné à toutes des armes égales, de même qu'un bon côté et un revers. Cette question sur la liberté et sur la prédestination des hommes, est transportée par Machiavel de la métaphysique dans la politique ; c'est cependant un terrain qui lui est tout étranger, et qui ne sauroit le nourrir ; car, en politique, au lieu de raisonner si nous sommes libres, ou si nous ne le sommes point, si la fortune et le hasard peuvent quelque chose, ou s'ils ne peuvent rien, il ne faut proprement penser qu'à perfectionner sa pénétration et sa prudence.

La fortune et le hasard sont des mots vides de sens, qui, selon toute apparence, doivent leur origine à la profonde ignorance dans laquelle croupissoit le monde, lorsqu'on donna des noms vagues aux effets dont les causes étoient inconnues.

Ce qu'on appelle vulgairement la fortune de César, signifie proprement toutes les conjonctures qui ont favorisé les desseins de cet ambitieux. Ce que l'on entend par l'infortune de Caton, ce sont les malheurs inopinés qui lui arrivèrent, ces contre-temps où les effets

suivirent si subitement les causes, que sa prudence ne put ni les prévoir ni les combattre.

Ce qu'on entend par le hasard, ne sauroit mieux s'expliquer que par le jeu des dés. Le hasard, dit-on, a fait que mes dés ont porté plutôt douze que sept. Pour décomposer ce phénomène physiquement, il faudroit avoir les yeux assez bons pour voir la manière dont on a fait entrer les dès dans le cornet, les mouvemens de la main plus ou moins forts, plus ou moins réitérés, qui les font tourner, et qui impriment aux dés un mouvement plus vif ou plus lent : ce sont ces causes qui, prises ensemble, s'appellent le hasard.

Tant que nous ne serons que des hommes, c'est-à-dire des êtres très-bornés, nous ne serons jamais supérieurs à ce qu'on appelle les coups de la fortune. Nous devons ravir ce que nous pouvons au hasard, dès l'événement; mais notre vie est trop courte pour tout apercevoir, et notre esprit trop étroit pour tout combiner.

Voici des événemens qui feront voir clairement qu'il est impossible à la sagesse humaine de tout prévoir. Le premier événement est celui de la surprise de Crémone par le prince

Eugène, entreprise concertée avec toute la prudence imaginable, et exécutée avec une valeur infinie. Voici comment ce dessein échoua : le Prince s'introduisit dans la ville vers le matin, par un canal à immondices que lui ouvrit un curé avec lequel il étoit en intelligence ; il se seroit infailliblement rendu maître de la place, si deux choses inopinées ne fussent arrivées.

Premièrement un régiment suisse qui devoit faire l'exercice le même matin, se trouva sous les armes plutôt qu'il ne devoit y être, et lui fit résistance, jusqu'à ce que le reste de la garnison s'assemblât. En second lieu, le guide qui devoit mener le prince de Vaudemont à une porte de la ville, dont ce prince devoit s'emparer, manqua le chemin, ce qui fit que ce détachement arriva trop tard.

Le second événement dont j'ai voulu parler, est celui de la paix particulière que les Anglois firent avec la France vers la fin de la guerre de la succession d'Espagne. Ni les ministres de l'empereur Joseph, ni les plus grands philosophes, ni les plus habiles politiques n'auroient pu soupçonner qu'une paire de gants changeroit le destin de l'Europe : cela arriva cependant au pied de la lettre.

La duchesse de Marlborough exerçoit la charge de grand'maîtresse de la reine Anne à Londres, tandis que son époux faisoit dans les campagnes de Brabant une double moisson de lauriers et de richesses. Cette duchesse soutenoit par sa faveur le parti du héros, et le héros soutenoit le crédit de son épouse par ses victoires. Le parti des Toris, qui leur étoit opposé, et qui souhaitoit la paix, ne pouvoit rien, tandis que cette duchesse étoit toute puissante auprès de la Reine. Elle perdit cette faveur par une cause assez légère : la Reine avoit commandé des gants, et la duchesse en avoit commandé en même temps; l'impatience de les avoir lui fit presser la gantière de la servir avant la Reine. Cependant Anne voulut avoir ses gants : une dame (*) qui étoit ennemie de Miladi Marlborough, informa la Reine de tout ce qui s'étoit passé, et s'en prévalut avec tant de malignité, que la Reine, dès ce moment, regarda la Duchesse comme une favorite dont elle ne pouvoit plus supporter l'insolence. La gantière acheva d'aigrir cette princesse par l'histoire des gants, qu'elle lui conta avec toute la noirceur possible. Ce levain, quoique léger, fut suffisant

(*) Madame Marsham.

pour mettre toutes les humeurs en fermentation, et pour assaisonner tout ce qui doit accompagner une disgrâce. Les Toris, et le maréchal de Tallart à leur tête, se prévalurent de cette affaire, qui devint un coup de parti pour eux.

La duchesse de Marlborough fut disgrâciée peu de temps après, et avec elle tomba le parti des Wighs et celui des alliés de l'Empereur. Tel est le jeu des choses les plus graves du monde ; la Providence se rit de la sagesse et des grandeurs humaines : des causes frivoles et quelquefois ridicules changent souvent la fortune des états et des monarchies entières.

Dans cette occasion, de petites misères de femmes sauvèrent Louis XIV d'un pas dont sa sagesse, ses forces et sa puissance ne l'auroient peut-être pu tirer, et obligèrent les alliés à faire la paix malgré eux.

Ces sortes d'événemens arrivent, mais j'avoue que c'est rarement, et que leur autorité n'est pas suffisante pour décréditer entièrement la prudence et la pénétration ; il en est comme des maladies qui altèrent quelquefois la santé des hommes, mais qui ne les

empêchent pas de jouir la plupart du temps des avantages d'un tempérament robuste.

Il faut donc nécessairement que ceux qui doivent gouverner le monde, cultivent leur pénétration et leur prudence : mais ce n'est pas tout; car, s'ils veulent captiver la fortune, il faut qu'ils apprennent à plier leur tempérament sous les conjonctures, ce qui est très-difficile.

Je ne parle en général que de deux sortes de tempéramens, celui d'une vivacité hardie, et celui d'une lenteur circonspecte; et comme ces causes morales ont une cause physique, il est presqu'impossible qu'un prince soit si fort maître de lui-même, qu'il prenne toutes les couleurs comme un caméléon. Il y a des siècles qui favorisent la gloire des conquérans, et de ces hommes hardis et entreprenans qui semblent nés pour opérer des changemens extraordinaires dans l'univers, des révolutions, des guerres; et principalement je ne sais quels esprits de vertige et de défiance qui brouillent les souverains, fournissent à un conquérant des occasions de profiter de leurs querelles. Il n'y a pas jusqu'à Fernand Cortez, qui dans la conquête du Mexique

n'ait

n'ait été favorisé par les guerres civiles des Américains.

Il y a d'autres temps où le monde moins agité ne paroît vouloir être régi que par la douceur, où il ne faut que de la prudence et de la circonspection ; c'est une espèce de calme heureux dans la politique, qui succède ordinairement à l'orage : c'est alors que les négociations sont plus efficaces que les batailles, et qu'il faut gagner par la plume ce que l'on ne sauroit acquérir par l'épée.

Afin qu'un souverain pût profiter de toutes les conjonctures, il faudroit qu'il apprît à se conformer au temps comme un habile pilote.

Si un général d'armée étoit hardi et circonspect à propos, il seroit presqu'indomptable. Fabius minoit Annibal par ses longueurs ; ce Romain n'ignoroit pas que les Carthaginois manquoient d'argent et de recrues ; et que sans combattre il suffisoit de voir tranquillement fondre cette armée, pour la faire périr, pour ainsi dire, d'inanition. La politique d'Annibal étoit au contraire de combattre ; sa puissance n'étoit qu'une force d'accident, dont il falloit tirer avec promptitude tous les avantages possibles, afin de lui donner de la solidité

par la terreur qu'impriment les actions brillantes et vives, et par les ressources qu'on tire des conquêtes.

En l'an 1704, si l'électeur de Bavière et le maréchal de Tallart n'étoient point sortis de Bavière pour s'avancer jusqu'à Bleinheim et Hoechstaett, ils seroient restés les maîtres de toute la Souabe; car l'armée des alliés, ne pouvant subsister en Bavière faute de vivres, auroit été obligée de se retirer vers le Mein, et de se séparer. Ce fut donc manque de circonspection, lorsqu'il en falloit, que l'Electeur confia au sort d'une bataille à jamais mémorable et glorieuse pour la nation allemande, ce qu'il ne dépendoit que de lui de conserver. Cette imprudence fut punie par la défaite totale des François et des Bavarois, et par la perte de la Bavière, et de tout ce pays qui est entre le haut Palatinat et le Rhin.

On ne parle point d'ordinaire des téméraires qui ont péri, on ne parle que de ceux qui ont été secondés de la fortune. Il en est comme des rêves et des phophéties; entre mille qui ont été fausses et que l'on oublie, on ne se ressouvient que du très-petit nombre qui a été accompli. Le monde devroit juger des

événemens par leurs causes, et non pas des causes par l'événement.

Je conclus donc qu'un peuple risque beaucoup avec un prince hardi, que c'est un danger continuel qui le menace; et que le souverain circonspect, s'il n'est pas propre pour les grands exploits, semble plus né pour le gouvernement. L'un hasarde, mais l'autre conserve.

Pour que les uns et les autres soient grands hommes, il faut qu'ils viennent à propos au monde, sans quoi leurs talens leur sont plus pernicieux que profitables. Tout homme raisonnable, et principalement ceux que le ciel à destinés pour gouverner les autres, devroient se faire un plan de conduite aussi bien raisonné et lié qu'une démonstration géométrique; suivre en tout un pareil système, ce seroit le moyen d'agir conséquemment, et de ne jamais s'écarter de son but : on pourroit ramener par là toutes les conjonctures et tous les événemens à l'acheminement de ses desseins, tout concourroit pour exécuter les projets que l'on auroit médités.

Mais qui sont ces princes desquels nous prétendons tant de rares talens ? Ce ne seront que des hommes, et il sera vrai de dire que

selon leur nature il leur est impossible de satisfaire à tant de devoirs; on trouveroit plutôt le phénix des poëtes, et les unités des métaphysiciens, que l'homme de Platon. Il est juste que les peuples se contentent des efforts que font les souverains pour parvenir à la perfection. Les plus accomplis d'entr'eux seront ceux qui s'éloigneront plus que les autres du prince de Machiavel. Il est juste que l'on supporte leurs défauts, lorsqu'ils sont contre-balancés par des qualités du coeur, et par de bonnes intentions; il faut nous souvenir sans cesse qu'il n'y a rien de parfait dans le monde, et que l'erreur et la foiblesse sont le partage de tous les hommes. Le pays le plus heureux est celui où une indulgence mutuelle du souverain et des sujets répand sur la société cette douceur, sans laquelle la vie est un poids qui devient à charge, le monde une vallée d'armertumes, et non un théâtre de plaisirs.

CHAPITRE XXVI.

Des différentes sortes de négociations, et des raisons qu'on peut appeler justes de faire la guerre.

Nous avons vu dans cet ouvrage la fausseté des raisonnemens par lesquels Machiavel a prétendu nous donner le change, en nous présentant des scélérats sous le masque de grands hommes.

J'ai fait mes efforts pour arracher au crime le voile de la vertu, dont Machiavel l'avoit enveloppé, et pour désabuser le monde de l'erreur où sont bien des personnes sur la politique des princes. J'ai dit aux rois que leur véritable politique consistoit à surpasser leurs sujets en vertu, afin qu'ils ne se vissent point obligés de condamner en d'autres ce qu'ils autorisent en leur personne. J'ai dit qu'il ne suffisoit point d'actions brillantes pour établir leur réputation, mais qu'il faut des actions qui tendent au bonheur du genre-humain.

J'ajouterai à ceci deux considérations : l'une

regarde les négociations, et l'autre les sujets d'entreprendre la guerre, qu'on peut avec fondement appeler justes.

Les ministres des princes aux cours étrangères sont des espions privilégiés, qui veillent sur la conduite des souverains chez lesquels ils sont envoyés; ils doivent pénétrer leurs desseins, approfondir leurs démarches, et prévoir leurs actions, afin d'en informer leurs maîtres à temps. L'objet principal de leur mission est de resserrer les liens d'amitié entre les souverains; mais au lieu d'être les artisans de la paix, il sont souvent les organes de la guerre. Ils emploient la flatterie, la ruse et la séduction, pour arracher les secrets de l'état aux ministres: ils gagnent les foibles par leur adresse, les orgueilleux par leurs paroles, et les intéressés par leurs présens: en un mot ils font quelquefois tout le mal qu'ils peuvent; car ils peuvent pécher par devoir, et ils sont sûrs de l'impunité.

C'est contre les artifices de ces espions que les princes doivent prendre de justes mesures. Lorsque le sujet de la négociation devient plus important, c'est alors que les princes ont lieu d'examiner à la rigueur la conduite de leurs ministres, afin d'approfondir si quelque pluie

de Danaé n'auroit point amolli l'austérité de leur vertu.

Dans ces temps de crise où l'on traite d'alliance, il faut que la prudence des souverains soit plus vigilante encore qu'à l'ordinaire. Il est nécessaire qu'ils dissèquent avec attention la nature des choses qu'ils doivent promettre, pour qu'ils puissent remplir leurs engagemens.

Un traité envisagé sous toutes ses faces, déduit avec toutes ses conséquences, est toute autre chose que lorsqu'on se contente de le considérer en gros. Ce qui paroissoit un avantage réel, ne se trouve, lorsqu'on l'examine de près, qu'un misérable palliatif qui tend à la ruine de l'état. Il faut ajouter à ces précautions le soin de bien éclaircir les termes d'un traité, et le grammairien pointilleux doit toujours précéder le politique habile, afin que cette distinction frauduleuse de la parole et de l'esprit du traité ne puisse point avoir lieu.

En politique on devroit faire un recueil de toutes les fautes que les princes ont faites par précipitation, pour l'usage de ceux qui veulent faire des traités ou des alliances; le temps qu'il leur faudroit pour le lire, leur donneroit

celui de faire des réflexions, qui ne sauroient que leur être salutaires.

Les négociations ne se font pas toutes par des ministres accrédités; on envoie souvent des personnes sans caractère dans des lieux tiers, où ils font des propositions avec d'autant plus de liberté, qu'ils commettent moins la personne de leur maître. Les préliminaires de la dernière paix entre l'Empereur et la France furent conclus de cette manière, à l'insçu de l'Empire et des puissances maritimes : cet accommodement se fit chez un Comte (*), dont les terres sont au bord du Rhin.

Victor Amédée, le prince le plus habile et le plus artificieux de son temps, savoit mieux que personne l'art de dissimuler ses desseins. L'Europe fut abusée plus d'une fois par la finesse de ses ruses; entre autres lorsque le maréchal de Catinat, dans le froc d'un moine, et sous prétexte de travailler au salut de cette ame royale, retira ce prince du parti de l'Empereur, et en fit un prosélyte à la France. Cette négociation entre le Roi et le Général fut conduite avec tant de dextérité, que l'alliance de la France et de la Savoie qui

(*) Le comte de Neuwied.

s'ensuivit, parut aux yeux de l'Europe comme un phénomène de politique inopiné et extraordinaire.

Ce n'est point pour justifier la conduite de Victor Amédée que j'ai proposé son exemple; il s'en faut de beaucoup : je n'ai prétendu louer en sa conduite que l'habileté et la discrétion, qui, lorsqu'on s'en sert pour une fin honnête, sont des qualités absolument requises dans un souverain.

C'est une règle générale, qu'il faut choisir les esprits les plus transcendans, pour les employer à des négociations difficiles; qu'il faut non-seulement des sujets rusés pour l'intrigue, souples pour s'insinuer, mais qui aient encore le coup d'oeil assez fin pour lire sur la physionomie des autres les secrets de leur coeur, afin que rien n'échappe à leur pénétration, et que tout se découvre par la force de leur raisonnement.

Il ne faut point abuser de la ruse et de la finesse; il en est comme des épiceries; dont l'usage trop fréquent dans les ragoûts émousse le palais, et leur fait perdre ce piquant que la coutume leur ôte à la fin.

La probité au contraire est pour tous les temps ; elle est semblable à ces alimens

simples et naturels, qui conviennent à tous tempéramens, et qui rendent le corps robuste sans l'échauffer.

Un prince dont la candeur sera connue, se conciliera infailliblement la confiance de l'Europe; il sera heureux sans fourberie, et puissant par sa seule vertu. La paix et le bonheur de l'état sont comme un centre où tous les chemins de la politique doivent se réunir, et ce doit être le but de toutes ses négociations.

La tranquillité de l'Europe se fonde principalement sur le maintien de ce sage équilibre par lequel la force supérieure d'une monarchie est contre-balancée par la puissance réunie de quelques autres souverains. Si cet équilibre venoit à manquer, il seroit à craindre qu'il n'arrivât une révolution universelle, et qu'une nouvelle monarchie ne s'établît sur les débris des princes que leur désunion rendroit trop foibles.

La politique des princes de l'Europe semble donc exiger d'eux qu'ils ne négligent jamais les alliances et les traités par lesquels ils peuvent égaler les forces d'une puissance ambitieuse, et ils doivent se méfier de ceux qui veulent semer parmi eux la désunion et la

zizanie. Qu'on se souvienne de ce consul qui, pour montrer combien l'union étoit nécessaire, prit un cheval par la queue, et fit d'inutiles efforts pour la lui arracher; mais lorsqu'il la prit crin à crin en les séparant, il en vint facilement à bout. Cette leçon est aussi propre pour certains souverains de nos jours, que pour les légionnaires romains; il n'y a que leur réunion qui puisse les rendre formidables, et maintenir en Europe la paix et la tranquillité.

Le monde seroit bien heureux s'il n'y avoit d'autres moyens que celui de la négociation pour maintenir la justice, et pour rétablir la paix et la bonne harmonie entre les nations. L'on emploieroit les raisons au lieu d'armes, et l'on s'entre-disputeroit seulement au lieu de s'entrégorger. Une fâcheuse nécessité oblige les princes d'avoir recours à une voie beaucoup plus cruelle; il y a des occasions où il faut défendre par les armes la liberté des peuples qu'on veut opprimer par injustice; où il faut obtenir par violence ce que l'iniquité refuse à la douceur; où les souverains doivent commettre la cause de leur nation au sort des batailles. C'est dans un des cas pareils que ce

paradoxe devient véritable, qu'une bonne guerre donne et affermit une bonne paix.

C'est le sujet de la guerre qui la rend juste ou injuste. Les passions et l'ambition des princes leur offusquent souvent les yeux, et leur peignent avec des couleurs avantageuses les actions les plus violentes. La guerre est une ressource dans l'extrémité, ainsi il ne faut s'en servir qu'avec précaution et dans des cas désespérés, et bien examiner si l'on y est porté par une illusion d'orgueil, ou par une raison solide et indispensable.

Il y a des guerres défensives, et ce sont sans contredit les plus justes.

Il y a des guerres d'intérêt, que les rois sont obligés de faire, pour maintenir eux-mêmes les droits qu'on leur conteste; ils plaident les armes à la main, et les combats décident de la validité de leurs raisons.

Il y a des guerres de précaution, que les princes font sagement d'entreprendre. Elles sont offensives à la vérité, mais elles n'en sont pas moins justes. Lorsque la grandeur excessive d'une puissance semble près de se déborder, et menace d'engloutir l'univers, il est de la prudence de lui opposer des digues, et

d'arrêter le cours orageux d'un torrent, lors encore qu'on en est le maître. On voit des nuages qui s'assemblent, un orage qui se forme, les éclairs qui l'annoncent ; et ce souverain, que ce danger menace, ne pouvant tout seul conjurer la tempête, se réunira, s'il est sage, avec tous ceux que le même péril met dans les mêmes intérêts. Si les rois d'Egypte, de Syrie, de Macédoine, se fussent ligués contre la puissance romaine, jamais elle n'auroit pu bouleverser ces empires; une alliance sagement concertée, et une guerre vivement entreprise, auroient fait avorter ces desseins ambitieux dont l'accomplissement enchaîna l'univers.

Il est de la prudence de preférer les moindres maux aux plus grands, ainsi que de choisir le parti le plus sûr à l'exclusion de celui qui est incertain. Il vaut donc mieux qu'un prince s'engage dans une guerre offensive, lorsqu'il est le maître d'opter entre la branche d'olive et celle de laurier, que s'il attendoit à des temps désespérés, où une déclaration de guerre ne pourroit retarder que de quelques momens son esclavage et sa ruine. C'est une maxime certaine, qu'il vaut mieux prévenir que d'étre prévenu : les grands hommes s'en

sont toujours bien trouvés, en faisant usage de leurs forces avant que leurs ennemis aient pris des arrangemens capables de leur lier les mains, et de détruire leur pouvoir.

Beaucoup de princes ont été engagés dans les guerres de leurs alliés, par des traités en conséquence desquels ils ont été obligés de leur fournir un nombre de troupes auxiliaires. Comme les souverains ne sauroient se passer d'alliances, puisqu'il n'y en a aucun en Europe qui puisse se soutenir par ses propres forces, ils s'engagent à se donner un secours mutuel en cas de besoin; ce qui contribue à leur sureté, à leur conservation. L'événement décide lequel des alliés retire les fruits de l'alliance, une heureuse occassion favorise une des parties en un temps, une conjoncture favorable seconde l'autre partie contractante dans un temps différent. L'honnêteté, et la sagesse du monde exigent donc également des princes qu'ils observent religieusement la foi des traités, et qu'ils les accomplissent même avec scrupule; d'autant plus que par les alliances ils rendent leur protection plus efficace pour leurs peuples.

Toutes les guerres donc, qui n'auront pour but que de repousser des usurpateurs, de

maintenir des droits légitimes, de garantir la liberté de l'univers, et d'éviter les oppressions et les violences des ambitieux, seront conformes à la justice. Les souverains qui en entreprennent de pareilles, n'ont point à se reprocher le sang répandu; la nécessité les fait agir; et dans de semblables circonstances la guerre est un moindre malheur que la paix.

Ce sujet me conduit naturellement à parler des princes qui, par un négoce inoui dans l'antiquité, trafiquent du sang de leurs peuples; leur cour est comme un encan, où leurs troupes sont vendues à ceux qui offrent le plus de subsides.

L'institution du soldat est pour la défense de la patrie; les louer à d'autres, comme on vend des dogues et des taureaux pour le combat, c'est, ce me semble, pervertir à la fois le but du négoce et de la guerre. On dit qu'il n'est pas permis de vendre les choses saintes: eh! qu'y a-t-il de plus sacré que le sang des hommes?

Pour les guerres de religion, si ce sont des guerres civiles, elles sont presque toujours la suite de l'imprudence du souverain, qui a mal à propos favorisé une secte aux dépens d'une autre, qui a trop resserré ou trop

étendu l'exercice public de certaines religions; qui surtout a donné du poids à des querelles de parti, lesquelles ne sont que des étincelles passagères quand le souverain ne s'en mêle pas, et qui deviennent des embrasemens quand il les fomente.

Maintenir le gouvernement civil avec vigueur, laisser à chacun la liberté de conscience, être toujours roi, et ne jamais faire le prêtre, est le sûr moyen de préserver son état des tempêtes que l'esprit dogmatique des théologiens cherche toujours à exciter.

Les guerres étrangères de religion sont le comble de l'injustice et de l'absurdité. Partir d'Aix-la-Chapelle pour aller convertir les Saxons le fer à la main, comme Charlemagne, ou équiper une flotte pour aller proposer au soudan d'Egypte de se faire chrétien, sont des entreprises bien étranges. La fureur des croisades est passée, fasse le Ciel qu'elle ne revienne jamais !

La guerre en général est si féconde en malheurs, l'issue en est si peu certaine, et les suites en sont si ruineuses pour un pays, que les princes ne sauroient assez réfléchir avant que de s'y engager. Les violences que les troupes commettent dans un pays ennemi, ne sont

rien

rien en comparaison des malheurs qui réjaillissent directement sur les états des princes qui entrent en guerre; c'est un acte si grave et de si grande importance de l'entreprendre, qu'il est étonnant que tant de rois en aient pris si facilement la résolution.

Je me persuade que si les monarques pouvoient voir un tableau vrai et fidelle des misères qu'attire sur les peuples une seule déclaration de guerre, ils n'y seroient point insensibles. Leur imagination n'est pas assez vive pour leur représenter au naturel des maux qu'ils n'ont point connus, et à l'abri desquels les met leur condition; comment sentiront-ils ces impôts qui accablent les peuples? la privation de la jeunesse du pays, que les recrues emportent? ces maladies contagieuses qui désolent les armées? l'horreur des batailles, et ces siéges plus meurtriers encore? la désolation des blessés que le fer ennemi a privés de quelques-uns de leurs membres, uniques instrumens de leur industrie et de leur subsistance? la douleur des orphelins qui ont perdu, par la mort de leur père, l'unique soutien de leur foiblesse? la perte de tant d'hommes utiles à l'état, que la mort moissonne avant le temps?

Les princes qui ne sont dans le monde que

pour rendre les hommes heureux, devroient bien y penser, avant de les exposer, pour des causes frivoles et vaines, à tout ce que l'humanité a de plus à redouter.

Les souverains qui regardent leurs sujets comme leurs esclaves, les hasardent sans pitié, et les voient périr sans regret; mais les princes qui considèrent les hommes comme leurs égaux, et qui envisagent le peuple comme le corps dont ils sont l'ame, sont économes du sang de leurs sujets.

Je prie les souverains, en finissant cet ouvrage, de ne point s'offenser de la liberté avec laquelle je leur parle; mon but est de dire la vérité, d'exciter à la vertu, et de ne flatter personne. La bonne opinion que j'ai des princes qui règnent à présent, dans le monde, me les fait juger dignes d'entendre la vérité. C'est aux Néron, aux Alexandre VI, aux César Borgia, aux Louis XI, qu'on n'oseroit la dire: grâces au Ciel, nous ne comptons point de tels hommes parmi les princes de l'Europe, et c'est faire leur plus bel éloge que de dire qu'on ose hardiment blâmer devant eux tous les vices qui dégradent la royauté, et qui sont contraires aux sentimens de l'humanité et de la justice.

MELANGES
PHILOSOPHIQUES
ET
LITTÉRAIRES.

DISSERTATION

SUR

LES RAISONS

D'ÉTABLIR OU D'ABROGER

LES LOIS.

CEUX qui veulent acquérir une connoissance exacte de la manière dont il faut établir ou abroger les lois, ne la peuvent puiser que dans l'Histoire. Nous y voyons que toutes les nations ont eu des lois particulières ; que ces lois ont été établies successivement ; et qu'il a toujours fallu beaucoup de temps aux hommes pour parvenir à quelque chose de raisonnable. Nous y voyons que les législateurs dont les lois ont subsisté le plus long-temps, ont été ceux qui ont eu pour but le bonheur public, et qui ont le mieux connu le génie du peuple dont ils régloient le gouvernement.

Ce sont ces considérations qui nous obligent d'entrer ici dans quelques détails sur l'histoire même des lois, et sur la manière dont elles se sont établies dans les pays les plus policés.

Il paroît probable que les pères de famille ont été les premiers législateurs. Le besoin d'établir l'ordre dans leurs maisons les obligea sans doute à faire les lois domestiques. Depuis ces premiers temps, et lorsque les hommes commencèrent à se rassembler dans des villes, les lois de ces juridictions particulières se trouvèrent insuffisantes pour une société plus nombreuse.

La malice du coeur humain, qui semble engourdie dans la solitude, se ranime dans le grand monde : et si le commerce des hommes, qui assortit les caractères les plus ressemblans, fournit des compagnons aux gens vertueux, il donne également des complices aux scélérats.

Les désordres s'accrurent dans les villes; de nouveaux vices prirent naissance; et les pères de famille, comme les plus intéressés à les réprimer, convinrent pour leur sureté de s'opposer à ce débordement. On publia donc des lois; et l'on créa des magistrats pour les faire observer : tant est grande la

dépravation des hommes, que pour vivre en paix et heureux, on fut obligé de les y contraindre par la puissance des lois.

Les premières lois ne parèrent qu'aux grands inconvéniens : les civiles régloient le culte des dieux, le partage des terres, les contrats de mariage et les successions : les lois criminelles n'étoient rigoureuses que pour les crimes dont on redoutoit le plus les effets ; ensuite, à mesure qu'il survenoit des inconvéniens inattendus, de nouveaux désordres donnoient naissance à de nouvelles lois.

De l'union des villes se formèrent des républiques, et par la pente que toutes les choses humaines ont à la vicissitude, leur gouvernement changea souvent de forme. Lassé de la démocratie, le peuple passoit à l'aristocratie, à laquelle il substituoit même le gouvernement monarchique ; ce qui arrivoit en deux manières : ou lorsque le peuple mettoit sa confiance dans la vertu éminente d'un de ses citoyens, ou lorsque par artifice quelque ambitieux usurpoit le souverain pouvoir. Il est peu d'états qui n'aient pas essayé de ces différens gouvernemens; mais tous eurent des lois différentes.

Hérodote, Diodore de Sicile.

Osiris est le premier législateur dont l'Histoire profane fasse mention ; il étoit roi d'Egypte, et il y établit ses loïs ; les souverains mêmes y étoient soumis : ces lois, qui régloient le gouvernement du royaume, s'étendoient sur la conduite des particuliers.

Les rois n'acquéroient l'amour de leur peuple qu'autant qu'ils s'y conformoient. Osiris (*) institua trente juges, dont le chef portoit au cou la figure de la Vérité, pendue à une chaîne d'or ; c'étoit obtenir gain de cause que d'être touché par cette figure.

Osiris régla le culte des dieux, le partage des terres, la distinction des conditions : il ne voulut point qu'il y eût prise de corps contre le débiteur : toute séduction de rhétorique étoit bannie des plaidoyers : les Egyptiens engageoient les cadavres de leurs pères ; ils les déposoient chez leurs créanciers pour nantissement, et c'étoit une infamie pour le débiteur que de ne pas les dégager avant sa mort. Ce législateur crut que ce n'étoit pas assez de punir les hommes pendant leur vie, il établit un tribunal qui les jugeoit après leur mort ; afin que la flétrissure atta-

(*) Quelques auteurs y ajoutent Isis.

chée à leur condamnation servît d'aiguillon pour animer les vivans à la vertu.

Après les lois des Egyptiens, celles des Crétois sont les plus anciennes : Minos fut leur législateur ; il se disoit fils de Jupiter, et assuroit avoir reçu ces lois de son père, afin de les rendre plus respectables. Rolin, Histoire ancienne.

Lycurgue, roi de Lacédémone, fit usage des lois de Minos, auxquelles il en ajouta quelques-unes d'Osiris, qu'il recueillit lui-même dans un voyage qu'il fit en Egypte : il bannit de sa république l'or, l'argent, toute sorte de monnoies et les arts superflus ; il partagea les terres également entre les citoyens. Plutarque

Ce législateur, qui avoit intention de former des guerriers, ne voulut point qu'aucune espèce de passion pût énerver leur courage ; il permit pour cet effet la communauté des femmes entre les citoyens, ce qui peuploit l'état, sans attacher trop les particuliers aux liens doux et tendres du mariage : tous les enfans étoient élevés aux frais du public : lorsque les parens pouvoient prouver que leurs enfans étoient nés mal-sains, il leur étoit permis de les tuer. Lycurgue pensoit

qu'un homme qui n'étoit pas en état de porter les armes, ne méritoit pas la vie.

Il régla que les Ilotes, espèce d'esclaves, cultiveroient les terres ; et que les Spartiates ne s'occuperoient qu'aux exercices qui les rendoient propres à la guerre.

La jeunesse des deux sexes luttoit ; ils faisoient leurs exercices tout nus, en place publique.

Leurs repas étoient réglés ; sans distinction des états tous les citoyens y mangeoient ensemble.

Il étoit défendu aux étrangers de s'arrêter à Sparte, afin que leurs moeurs ne corrompissent pas celles que Lycurgue avoit introduites.

On ne punissoit que les voleurs mal-adroits ; Lycurgue avoit intention de former une république militaire, et il y réussit.

Plutarque, Vie de Solon. Remarques de Dacier.

Dracon fut à la vérité le premier législateur des Athéniens ; mais ses lois étoient si rigoureuses, qu'on disoit qu'elles étoient écrites plutôt avec du sang qu'avec de l'encre (*).

(*) Dracon infligeoit punition de mort contre les plus petites fautes ; il alla jusqu'à faire le procès aux choses inanimées ; une statue, par exemple, qui en tombant avoit écrasé quelqu'un, étoit bannie de la ville.

Nous avons vu comment les lois s'établirent en Egypte et à Sparte : voyons maintenant comment elles furent réformées à Athènes.

Les désordres qui régnèrent dans l'Attique, et les suites funestes qu'ils présageoient, firent qu'on eut recours à un sage, qui pouvoit seul réformer tant d'abus. Les pauvres qui souffroient, à cause de leurs dettes, des vexations cruelles de la part des riches, songèrent à se choisir un chef qui les délivrât de la tyrannie des créanciers.

Dans ces dissentions Solon fut nommé archonte et arbitre souverain, du consentement de tout le monde : les riches, dit Plutarque, l'agréèrent volontiers comme riche, et les pauvres, comme homme de bien.

Solon déchargea les débiteurs ; il accorda aux citoyens la liberté de tester.

Il permit aux femmes qui avoient des maris impuissans, d'en choisir d'autres parmi leurs parens.

Ces lois imposaient des châtimens à l'oisiveté ; elles absolvoient ceux qui tuoient un adultère ; elles défendoient de confier la tutelle des enfans à leurs plus proches héritiers.

Ceux qui avoient crevé l'oeil à un borgne, étoient condamnés à perdre les deux yeux:

les débauchés n'osoient point parler dans les assemblées du peuple.

Solon ne fit aucune loi contre le parricide ; ce crime lui paroissoit inouï ; il pensoit que c'eût été l'enseigner plutôt que de le défendre.

Moréri, Dictionn. Rollin. Plutarque

Il voulut que ses lois fussent déposées dans l'aréopage : ce conseil fondé par Cécrops, qui au commencement avoit été composé de trente sages, augmenta jusqu'à cinq cents : l'aréopage tenoit ses séances de nuit ; les avocats y plaidoient les causes simplement, il leur étoit défendu d'exciter les passions.

Les lois d'Athènes passèrent ensuite à Rome : mais comme les lois de cet empire devinrent celles de tous les peuples qu'il conquit, il sera nécessaire de nous étendre davantage sur leur sujet.

Tite-Live, Plutarque Cicéron.

Romulus fut le fondateur et le premier législateur de Rome ; voici le peu qui nous reste des lois de ce prince.

Il vouloit que les rois eussent une autorité souveraine dans les affaires de justice et de religion ; qu'on n'ajoutât point foi aux fables qu'on rapporte des dieux ; qu'on eût d'eux des sentimens saints et religieux, en n'attribuant rien de déshonnête à des natures bien-

heureuses. Plutarque ajoute que c'est une impiété de croire que la Divinité prenne plaisir aux attraits d'une beauté mortelle. Ce roi, si peu superstitieux, ordonna cependant qu'on n'entreprît rien sans avoir préalablement consulté les augures.

Romulus plaça les patriciens dans le sénat, les plébéïens dans les tribus, et il ne comptoit pour rien les esclaves dans la république.

Les maris avoient le droit de punir de mort leurs femmes, lorsqu'elles étoient convaincues d'adultère ou d'ivrognerie.

La puissance des pères sur leurs enfans n'avoit point de bornes : il leur étoit permis de les faire mourir, lorsqu'ils naissoient monstrueux : on punissoit les parricides de mort: un patron qui fraudoit son client, étoit en abomination : une belle-fille qui battoit son père, étoit abandonnée à la vengeance des dieux pénates. Romulus voulut que les murailles des villes fussent sacrées; et il tua son frère Rémus, pour avoir transgressé cette loi en sautant par dessus les murs de la ville qu'il élevoit.

Ce prince établit des asiles ; il y en avoit entr'autres auprès de la roche tarpéïenne.

Plutarque, Vie de Numa.

A ces lois de Romulus, Numa en ajouta de nouvelles. Comme ce prince étoit fort pieux, et que sa religion étoit épurée, il défendit que l'on donnât aux dieux la figure humaine, ou celle de quelque bête. De là vint que pendant les cent soixante premières années depuis la fondation de Rome, il n'y eut point d'images dans les temples.

Danet, Dictionn. des antiquités

Tullus Hostilius, afin d'exciter le peuple à la multiplication de l'espèce, voulut que lorsqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, il fussent nourris aux dépens du public, jusqu'à l'âge de puberté.

Nous remarquons parmi les lois de Tarquin, qu'il obligea chaque citoyen de donner au roi le dénombrement de tous ses biens, au risque d'être puni s'il y manquoit; qu'il régla les dons que chacun devoit faire aux temples; et qu'entre autres il permit que les esclaves, mis en liberté, pussent être reçus dans les tribus de la ville : les lois de ce prince furent favorables aux débiteurs.

Telles sont les principales lois que les Romains reçurent de leurs rois. Sextus Papirius les recueillit toutes; et elles prirent de lui le nom de Code papirien.

La plupart de ces lois faites pour un état

monarchique, furent abolies à l'expulsion des rois.

Valerius Publicola, collégue de Brutus dans le consulat, un des instrumens de la liberté dont Rome jouissoit, ce consul si favorable au peuple, publia de nouvelles lois, propres au genre de gouvernement qu'il venoit d'établir.

Ces lois permettoient d'appeler au peuple des jugemens des magistrats, et défendoient, sous peine de mort, d'accepter des charges sans son aveu. Publicola diminua les tailles, et autorisa le meurtre des citoyens qui aspiroient à la tyrannie.

Ce ne fut qu'après lui que s'établirent les usures; les grands de Rome les portèrent jusqu'au denier huit: si le débiteur ne pouvoit acquitter sa dette, il étoit traîné en prison, et réduit à l'esclavage, lui et toute sa famille. La dureté de cette loi parut insupportable aux plébéïens, qui en étoient souvent les victimes; ils murmurèrent contre les consuls; le sénat se montra inflexible, et le peuple, irrité de plus en plus, se retira au Mont sacré; de là il traita d'égal avec les sénateurs, et il ne rentra à Rome qu'à condition qu'on abolît ses dettes, et que l'on

Tite-Live, L. II. Echard, Chap. II. Tacite, Annales.

créât des magistrats qui, par la charge de tribuns, seroient autorisés à soutenir ses droits: ces tribuns réduisirent l'usure au denier seize; et enfin elle fut tout-à-fait abolie pour un temps.

Les deux ordres qui composoient la république romaine, formoient sans cesse des desseins ambitieux, pour s'élever les uns aux dépens des autres: de là naquirent les défiances et les jalousies; quelques séditieux, qui flattoient le peuple, outroient ses prétentions; et quelques sénateurs, nés avec des passions vives et avec beaucoup d'orgueil, rendoient les résolutions du sénat souvent trop sévères.

La loi agraire sur le partage des terres conquises divisa plus d'une fois la république: il en fut question l'année CCLXVII de sa fondation. Ces dissentions, auxquelles le sénat faisoit diversion par quelques guerres, mais qui se réveilloient toujours, continuèrent jusqu'en l'année CCC.

Tite-Live, Liv. III.

Rome reconnut enfin la nécessité d'avoir recours à des lois qui pussent satisfaire les deux partis: on envoya à Athènes Posthumius Albus, Antonius Manlius, et Sulpitius Camerinus, pour y compiler les lois de Solon:

Solon : ces ambassadeurs à leur retour furent mis au nombre des décemvirs ; ils rédigèrent ces lois, qui furent approuvées du sénat par un arrêt, et du peuple par un plébiscite : on les fit graver sur dix tables de cuivre ; et l'année d'après on y en ajouta encore deux autres ; ce qui forma un corps de lois, si connu sous le nom de celui des Douze tables.

Ces lois limitoient la puissance paternelle ; elles infligeoient des punitions aux tuteurs qui fraudoient leurs pupilles ; elles permettoient de léguer son bien à qui l'on voudroit. Les triumvirs ordonnèrent, depuis, que les testateurs seroient obligés de laisser le quart de leur bien à leurs héritiers ; et c'est l'origine de ce que nous appelons *la légitime* (*).

Danet, Dictionn. des ant. rom.

Les enfans posthumes, nés dix mois après la mort de leurs pères, étoient déclarés légitimes ; l'empereur Adrien étendit ce privilége jusqu'au onzième mois.

Le divorce, jusqu'alors inconnu aux Romains, n'eut force de loi que par celles des Douze tables. Il y avoit des peines infligées contre les injures d'effet, de paroles et par écrit.

(*) *Il n'y avoit que deux sortes d'héritiers* ab intestat, *les enfans, et les parens masculins.*

L'intention seule de parricide étoit punie de mort.

Les citoyens étoient autorisés à tuer les voleurs armés, ou qui entroient de nuit dans leur maison.

Tout faux témoin devoit être précipité de la roche tarpéïenne. En matière criminelle, l'accusateur avoit deux jours, dans lesquels il formoit l'accusation, qu'il signoit; et l'accusé avoit trois jours pour y répondre (*). S'il se trouvoit que l'accusateur eût calomnié l'accusé, il étoit puni des mêmes peines que méritoit le crime dont il l'avoit chargé.

Voilà en substance ce que contenoient les lois des Douze tables, dont Tacite dit qu'elles furent la fin des bonnes lois : l'Egypte, la Grèce, et tout ce qu'elle connoissoit de plus parfait, y avoient contribué : ces lois, si équitables et si justes, ne resserroient la liberté des citoyens que dans les cas où l'abus qu'ils en pouvoient faire auroit nui au repos des familles et à la sureté de la république.

L'autorité du sénat, sans cesse en opposition avec celle du peuple; l'ambition outrée des grands; les prétentions des plébéïens qui

(*) *L'accusé comparoissoit en suppliant devant le magistrat avec ses parens et ses cliens.*

s'accroissoient chaque jour, et beaucoup d'autres raisons, qui sont proprement du ressort de l'Histoire, causèrent de nouveau des orages violens : les Gracques et les Saturninus publièrent quelques lois séditieuses : pendant les troubles des guerres civiles, on vit un nombre d'ordonnances que les événemens faisoient paroître et disparoître. Sylla abolit les anciennes lois, et en établit de nouvelles, que Lepidus détruisit ; la corruption des moeurs, qui augmentoit avec ces dissentions domestiques, donna lieu à la multiplication des lois à l'infini. Pompée, élu pour réformer ces lois, en publia quelques-unes qui périrent avec lui. Pendant vingt-cinq ans de guerres civiles et de troubles, il n'y eut ni droit, ni coutume, ni justice ; et tout demeura dans cette confusion jusqu'au règne d'Auguste, qui, sous son sixième consulat, rétablit les anciennes lois, et annulla toutes celles qui avoient pris naissance pendant les désordres de la république.

L'empereur Justinien remédia enfin à la confusion que la multiplicité des lois apportoit à la jurisprudence ; et il ordonna à son chancelier Tribonien de composer un corps de droit parfait ; celui-ci le réduisit en trois

volumes, qui nous sont restés : savoir, le Digeste, qui contient les opinions des plus célèbres jurisconsultes ; le Code, qui renferme les constitutions des empereurs ; et les Instituts, qui forment un abrégé du droit romain.

Ces lois se sont trouvées si admirables, qu'après la destruction de l'empire, elles ont été embrassées par les peuples les plus policés, qui en ont fait la base de leur jurisprudence.

Daniel, Histoire de France.

Les Romains avoient apporté leurs lois dans les pays de leurs conquêtes ; les Gaules les reçurent, lorsque Jules César, qui les subjugua, en fit une province de l'empire.

Pendant le cinquième siècle, après le démembrement de la monarchie romaine, les peuples du nord inondèrent une partie de l'Europe : ces différentes nations barbares introduisirent chez leurs ennemis vaincus leurs lois et leurs coutumes : les Gaules furent envahies par les Visigoths, les Bourguignons et les Francs.

En 487, selon Daniel.

Hénault Abrégé chronologique.

Clovis crut faire grâce à ses nouveaux sujets en leur laissant l'option des lois du vainqueur, ou de celles du vaincu : il publia la loi salique ; et sous les règnes de ses successeurs, on créa souvent de nouvelles lois. Gonde-

baud, roi de Bourgogne, fit une ordonnance par laquelle il défère le duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au serment.

Anciennement les seigneurs avaient le droit de juger souverainement et sans appel.

Sous le règne de Louis le gros s'établit la justice supérieure et royale en France : nous voyons, depuis, que Charles IX avoit intention de réformer la justice et d'abréger les procédures ; c'est ce qui paroît par l'ordonnance de Moulins. Il est à remarquer que des lois si sages furent publiées dans des temps de troubles ; mais, dit le président Hénault, le chancelier de l'Hospital veilloit pour le salut de la patrie. Ce fut enfin Louis XIV qui fit rédiger toutes les lois, depuis Clovis jusqu'à lui, dans un corps qu'on appela de son nom le Code-Louis. De Thou.

Les Bretons, que les Romains subjuguèrent, de même que les Gaulois, reçurent également les lois de leurs conquérans. Rapin Thoiras, Introduction.

Avant d'être assujettis, ces peuples étoient gouvernés par des druides, dont les maximes avoient force de lois.

Les pères de famille, chez ces peuples, avoient droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfans ; tout commerce étranger leur

étoit défendu; ils égorgeoient les prisonniers de guerre, et en faisoient un sacrifice aux dieux.

Les Romains maintinrent leur puissance et leurs lois chez ces insulaires jusqu'à l'empire d'Honorius, qui rendit aux Anglois leur liberté, l'an CCCCX, par un acte solennel.

Les Pictes (*), alliés avec les Ecossois, les attaquèrent ensuite : les Bretons, foiblement secourus des Romains, et toujours battus par leurs ennemis, eurent recours aux Saxons; ceux-ci subjuguèrent toute l'île, après une guerre de 150 ans; et de leurs auxiliaires ils devinrent leurs maîtres.

Selon Brand. Les Anglo-Saxons introduisirent dans la grande Bretagne leurs lois, les mêmes qui se pratiquoient anciennement en Allemagne; ils partagèrent l'Angleterre en sept royaumes qui se gouvernoient séparément; ils avoient tous des assemblées générales, (**) composées des grands, du peuple, et de l'ordre des paysans : la forme de ce gouvernement, qui étoit ensemble monarchique et démocrati-

(*) Peuples venus du Meklenbourg.

(**) Ces assemblées s'appeloient *Wittenagemot*, ou conseil des sages, dont le gouvernement prit le nom d'heptarchique.

que, s'est conservée jusqu'à nos jours; l'autorité se trouve encore partagée entre le roi, la chambre des seigneurs et celle des communes.

Alfred le grand donna à l'Angleterre les premières lois, réduites en corps. Quoiqu'elles fussent douces, ce prince fut inexorable envers les magistrats convaincus de corruption; l'Histoire remarque qu'en une seule année il fit pendre quarante juges qui avoient prévariqué.

Selon le code d'Alfred le grand, tout Anglois accusé de quelque crime, devoit être jugé par ses pairs, et la nation conserve encore ce privilége.

L'Angleterre prit une nouvelle forme par la conquête qu'en fit Guillaume, duc de Normandie (*). Ce conquérant érigea de nouvelles cours souveraines, dont celle de l'échiquier subsiste encore : ces tribunaux suivoient la personne du roi. Il sépara la juridiction ecclésiastique de la civile; et de ses lois, qu'il fit publier en langue normande, la plus sévère étoit l'interdiction de la chasse, sous peine de mutilation, ou de mort même.

Rapin Thoiras, en 890.

(*) Couronné à Londres en 1066.

Depuis Guillaume le conquérant, les rois ses successeurs firent différentes chartres.

En 1100. Henri I, dit beau-clerc, permit aux héritiers nobles de prendre possession des successions qui leur retomboient, sans rien payer au souverain; il permit même à la noblesse de se marier sans le consentement du prince.

En 1136. Nous voyons encore que le roi Etienne donna une chartre par laquelle il reconnoît tenir son pouvoir du peuple et du clergé; qui confirme les prérogatives de l'Eglise, et abolit les lois rigoureuses de Guillaume le conquérant.

Rapin Thoiras, L. VIII. Ensuite Jean-sans-terre accorda à ses sujets la chartre, dite la grande-chartre; elle consite en soixante-deux articles.

Les articles principaux réglent la façon de relever les fiefs, le partage des veuves, en défendant de les contraindre à convoler en secondes noces; elles sont obligées sous caution à ne point se remarier sans la permission de leur seigneur suzerain. Ces lois établissent les cours de justice dans des lieux stables; elles défendent au parlement de lever des impôts sans le consentement des communes, à moins que ce ne soit pour racheter la personne du roi, ou afin de faire son fils chevalier, ou pour

doter sa fille; elles ordonnent de n'emprisonner, de ne déposséder, ni de ne faire mourir personne, sans que ses pairs l'aient jugé selon les lois du royaume; et de plus le roi s'engage à ne vendre ni refuser la justice à personne.

Les lois de Westminster, qu'Edouard I publia, n'étoient qu'un renouvellement de la grande chartre; excepté qu'il défendit l'acquisition des terres aux gens de main-morte, et qu'il bannit les juifs du royaume. En 1275.

Quoique l'Angleterre ait beaucoup de sages lois, c'est peut-être le pays de l'Europe où elles sont le moins en vigueur. Rapin Thoiras remarque très-bien que, par un vice du gouvernement, le pouvoir du roi se trouve sans cesse en opposition avec celui du parlement; qu'ils s'observent mutuellement, soit pour conserver leur autorité, soit pour l'étendre; ce qui distrait, et le roi et les représentans de la nation, du soin qu'ils devroient employer au maintien de la justice; et ce gouvernement turbulent et orageux change sans cesse ses lois par acte de parlement, selon que les événemens l'y obligent, d'où il s'ensuit que l'Angleterre est dans le cas d'avoir plus besoin de réforme dans sa jurisprudence qu'aucun autre royaume.

Il ne nous reste qu'à dire deux mots de l'Allemagne. Nous reçûmes les lois romaines, lorsque les Romains conquirent la Germanie, et nous les conservâmes, parce que les empereurs, abandonnant l'Italie, transportèrent chez nous le siége de leur empire : cependant il n'est aucun cercle, aucune principauté, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait un droit coutumier différent; et ces droits, par la longueur du temps, ont acquis force de lois.

Après avoir exposé la manière dont les lois se sont établies chez la plupart des peuples policés, nous remarquerons que dans tous les pays où elles ont été introduites du consentement des citoyens, ce fut le besoin qui les y fit recevoir; et que dans les pays subjugués, c'étoient les lois des conquérans qui devenoient celles des conquis; mais qu'également partout elles ont été augmentées successivement. Si l'on est étonné de voir au premier coup d'oeil que les peuples puissent être gouvernés par tant de lois différentes, on peut revenir de sa surprise en observant que, pour l'essentiel des lois, elles se trouvent à peu près les mêmes, j'entends celles qui pour le maintien de la société punissent les crimes.

Nous observons encore, en examinant la conduite des plus sages législateurs, que les lois doivent être adaptées au genre du gouvernement et au génie de la nation qui les doit recevoir; que les meilleurs législateurs ont eu pour but la félicité publique, et qu'en général toutes les lois qui sont les plus conformes à l'équité naturelle, sont, à quelques exceptions près, les meilleures.

Comme Lycurgue trouva un peuple ambitieux, il lui donna des lois plus propres à faire des guerriers que des citoyens; et s'il bannit l'or de sa république, c'étoit parce que l'intérêt est de tous les vices celui qui est le plus opposé à la gloire.

Solon disoit de lui-même qu'il n'avoit pas donné aux Athéniens les lois les plus parfaites, mais les meilleures qu'ils fussent capables de recevoir : ce législateur considéra non-seulement le génie de ce peuple, mais aussi la situation d'Athènes, qui étoit aux bords de la mer : par cette raison il infligea des peines pour l'oisiveté, il encouragea l'industrie, et il ne défendit point l'or ni l'argent, prévoyant que sa république ne pouvoit devenir grande ni puissante que par un commerce florissant. Plutarque, Vie de Solon.

Il faut bien que les lois s'accordent avec les

génies des nations, ou il ne faut point espérer qu'elles subsistent : le peuple Romain vouloit la démocratie; tout ce qui pouvoit altérer cette forme de gouvernement, lui étoit odieux. De là vint qu'il y eut tant de séditions pour faire passer la loi agraire, le peuple se flattant que par le partage des terres il rétabliroit une sorte d'égalité dans les fortunes des citoyens : de là vint qu'il y eut de fréquentes émeutes pour l'abolition des dettes; parce que les créanciers, qui étoient les grands, traitoient les plébéiens avec inhumanité; et que rien ne rend plus odieuse la différence des conditions que la tyrannie que les riches exercent impunément sur les misérables.

On trouve trois sortes de lois dans tous les pays : savoir, celles qui tiennent à la politique, et qui établissent le gouvernement; celles qui tiennent aux moeurs et qui punissent les criminels; et enfin les lois civiles, qui règlent les successions, les tutelles, les usures et les contrats. Les législateurs qui établissent des lois dans des monarchies, sont ordinairement eux-mêmes souverains : si leurs lois sont douces et équitables, elles se soutiennent d'elles-mêmes; tous les particuliers y trouvent leur avantage : si elles sont dures et tyranniques,

elles seront bientôt abolies, parce qu'il faut les maintenir par la violence, et que le tyran est seul contre tout un peuple, qui ne désire que de les supprimer.

Dans plusieurs républiques, où des particuliers ont été législateurs, leurs lois n'ont réussi qu'autant qu'elles ont pu établir un juste équilibre entre le pouvoir du gouvernement et la liberté des citoyens.

Il n'est que les lois qui regardent les moeurs sur lesquelles les législateurs conviennent en général du même principe; excepté qu'ils se sont plus roidis contre un crime que contre un autre : et cela sans doute pour avoir connu les vices auxquels la nation avoit le plus de penchant.

Comme les lois sont des digues qu'on oppose au débordement des vices, il faut qu'elles se fassent respecter par la terreur des peines ; mais il n'en est pas moins vrai que les législateurs qui ont le moins aggravé les châtimens, sont au moins les plus humains, s'ils ne sont pas les plus rigides.

Les lois civiles sont celles qui diffèrent le plus en elles : ceux qui les ont établies, ont trouvé certains usages introduits généralement avant eux, qu'ils n'ont osé abolir de crainte de

choquer les préjugés de la nation; ils ont respecté la coutume qui les fait regarder comme bonnes, et ils ont adopté ces usages, quoiqu'ils ne soient pas équitables, purement en faveur de leur antiquité.

Quiconque s'est donné la peine d'examiner les lois avec un esprit philosophique, en aura sans doute trouvé beaucoup qui d'abord paroissent contraires à l'équité naturelle, et qui cependant ne le sont pas : je me contente de citer le droit de primogéniture. Il paroît que rien n'est plus juste que de partager la succession paternelle en portions égales entre tous les enfans; cependant l'expérience prouve que les plus puissans héritages, subdivisés en beaucoup de parties, réduisent avec le temps des familles opulentes à l'indigence : ce qui a fait que des pères ont mieux aimé déshériter leurs cadets, que de préparer à leur maison une décadence certaine. Par la même raison, des lois qui paroissent gênantes et dures à quelques particuliers, n'en sont pas moins sages, dès qu'elles tendent à l'avantage de la société entière. C'est un tout auquel un législateur éclairé sacrifiera constamment les parties.

Les lois qui regardent les débiteurs, sont

sans contredit celles qui exigent le plus de circonspection et de prudence de la part de ceux qui les publient : si ces lois favorisent les créanciers, la condition des débiteurs devient trop dure; un malheureux hasard peut ruiner à jamais leur fortune : si au contraire cette loi leur est avantageuse, elle altère la confiance publique, en infirmant des contrats qui sont fondés sur la bonne foi.

Ce juste milieu, qui, en maintenant la validité des contrats, n'opprime pas les débiteurs insolvables, me paroît la pierre philosophale de la jurisprudence.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article; la nature de cet ouvrage ne nous permet point d'entrer dans un plus grand détail : nous nous bornons aux réflexions générales.

Un corps de lois parfaites seroit le chef-d'oeuvre de l'esprit humain, dans ce qui regarde la politique du gouvernement; on y remarqueroit une unité de dessein, et des règles si exactes, si proportionnées, qu'un état conduit par ces lois ressembleroit à une montre dont tous les ressorts ont été faits pour un même but; on y trouveroit une connoissance profonde du coeur humain, et du génie de la nation;

les châtimens seroient tempérés, de sorte qu'en maintenant les bonnes moeurs, ils ne seroient ni légers ni rigoureux; des ordonnances claires et précises ne donneroient jamais lieu au litige; elles consisteroient dans un choix exquis de tout ce que les lois civiles ont eu de meilleur, et dans une application ingénieuse et simple de ces lois aux usages de la nation: tout seroit prévu, tout seroit combiné, et rien ne seroit sujet à des inconvéniens; mais les choses parfaites ne sont pas du ressort de l'humanité.

Les peuples auroient lieu d'être satisfaits, si les législateurs se mettoient à leur égard dans les mêmes dispositions d'esprit où étoient ces péres de famille qui donnèrent les premières lois; ils aimoient leurs enfans; les maximes qu'ils leur prescrivoient, n'avoient d'objet que le bonheur de leur famille.

Peu de lois sages rendent un peuple heureux; beaucoup de lois embarrassent la jurisprudence; par la raison qu'un bon médecin ne surcharge pas ses malades de remèdes, le législateur habile ne surcharge pas le public de lois superflues: trop de médicamens se nuisent, empêchent réciproquement leurs

effets;

effets; trop de lois deviennent un dédale où les jurisconsultes et la justice s'égarent.

Chez les Romains les lois se multiplièrent lorsque les révolutions étoient fréquentes : tout ambitieux qui se voyoit favorisé de la fortune, se faisoit législateur. Cette confusion dura, comme nous l'avons dit, jusqu'au temps d'Auguste, qui annulla toutes ces ordonnances injustes, et remit les anciennes lois en vigueur.

En France les lois devinrent plus nombreuses, lorsque les Francs, en conquérant ce royaume, y introduisirent les leurs. Louis XI eut dessein de réunir toutes ces lois, et d'établir dans son empire, comme il le disoit lui-même, une seule loi, un seul poids et une seule mesure.

Il est plusieurs lois auxquelles les hommes sont attachés, parce qu'ils sont la plupart des animaux de coutume : quoiqu'on pût en substituer de meilleures à leur place, il seroit peut-être dangereux d'y toucher; la confusion que cette réforme mettroit dans la jurisprudence, feroit peut-être plus de mal que les nouvelles lois ne produiroient de bien.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des cas où la réforme semble absolument nécessaire; c'est lorsqu'il se trouve des lois contraires

au bonheur public et à l'équité naturelle ; lorsqu'elles sont énoncées en termes vagues et obscurs, et lors enfin qu'elles impliquent contradiction dans le sens, ou dans les termes.

Entrons dans quelques éclaircissemens sur cette matière.

Diodore de Sicile. Les lois d'Osiris sur le vol sont, par exemple, dans le cas de ces premières dont nous avons parlé ; elles ordonnoient que ceux qui voudroient faire le métier de voleurs, se fissent inscrire chez leurs capitaines, et qu'on portât chez lui à l'instant tout ce qu'on déroberoit. Ceux sur qui s'étoit fait le vol venoient chez le chef des voleurs revendiquer leurs biens, qu'on leur restituoit, pourvu que le propriétaire donnât le quart de la valeur ; le législateur pensoit que par cet expédient il fournissoit aux citoyens un moyen de recouvrer ce qui leur appartenoit, moyennant une légère redevance ; c'étoit le moyen de faire des voleurs de tous les Egyptiens. Osiris n'y pensoit pas sans doute en établissant cette loi ; à moins qu'on ne veuille dire qu'il conniva au vol, comme à un mal qu'il ne pouvoit pas empêcher, de même que le gouvernement d'Amsterdam souffre les musices, et celui de Rome les maisons de joie privilégiées.

Les bonnes moeurs et la sureté publique demanderoient cependant qu'on abrogeât cette loi d'Osiris, si malheureusement on la trouvoit établie.

Les François ont pris le contre-pied des Egyptiens : ceux-là étoient trop doux ; ceux-ci sont trop sévères Les lois françoises sont d'une rigueur terrible ; tous les voleurs domestiques sont punis de mort. Ils disent, pour se justifier, qu'en punissant sévèrement les coupeurs de bourse, ils détruisent la semence des brigands et des assassins.

L'équité naturelle veut qu'il y ait une proportion entre le crime et le châtiment : les vols compliqués méritent la mort ; ceux qui se commettent sans violence ont des côtés par lesquels on peut envisager avec compassion ceux qui en sont coupables.

Il y a l'infini entre le destin d'un riche et celui d'un misérable : l'un regorge de biens et nage dans le superflu ; l'autre, abandonné de la fortune, manque même du nécessaire : qu'un malheureux dérobe, pour vivre, quelques pistoles, une montre d'or, ou pareilles bagatelles, à un homme que sa magnificence empêche de s'apercevoir de cette perte, faut-il que ce misérable soit dévoué à la mort?

l'humanité n'exige-t-elle pas qu'on adoucisse l'extrême rigueur ? Il paroît bien que les riches ont fait cette loi : les pauvres ne seroient-ils pas en droit de dire : „ Que n'a-
„ t-on de la commisération de notre état dé-
„ plorable ? Si vous étiez charitables, si vous
„ étiez humains, vous nous secourriez dans
„ nos misères, et nous ne vous volerions pas :
„ parlez, est-il juste que toutes les félicités
„ de ce monde soient pour vous, et que
„ toutes les infortunes nous accablent ? „

La jurisprudence prussienne a trouvé un tempérament entre le relâchement de celle d'Egypte et la sévérité de celle de France : les lois ne punissent point de mort le vol simple, elles se contentent de condamner le coupable à la prison pour un certain temps : peut-être feroit-on mieux encore d'introduire la loi du talion qui s'observoit chez les Juifs, par laquelle le voleur étoit obligé de restituer le double de ce qu'il avoit dérobé, ou de se constituer l'esclave de celui dont il avoit saisi le bien. Si l'on se contente de punir légèrement les petites fautes, on réserve les derniers supplices aux brigands, aux meurtriers, aux assassins ; de sorte que la punition marche toujours de pair avec le crime.

Aucune loi ne révolte plus l'humanité que le droit de vie et de mort que les pères avoient sur leurs enfans à Sparte et à Rome. En Grèce un père qui se trouvoit trop pauvre pour fournir aux besoins d'une famille nombreuse, faisoit périr les enfans qui lui naissoient de trop : à Sparte et à Rome, qu'un enfant vînt au monde mal conformé, cela autorisoit suffisamment le père à lui ôter la vie. Nous sentons toute la barbarie de ces lois, à cause que ce ne sont pas les nôtres; mais examinons un moment si nous n'en avons pas d'aussi injustes.

N'y a t-il point quelque chose de bien dur dans la façon dont nous punissons les avortemens ? A Dieu ne plaise que j'excuse l'action affreuse de ces Médées, qui, cruelles à elles-mêmes et sourdes à la voix du sang, étouffent la race future (si j'ose m'exprimer ainsi), sans lui laisser le temps de voir le jour ! Mais que le lecteur se dépouille de tous les préjugés de la coutume, et qu'il daigne prêter quelque attention aux réflexions que je vais lui présenter.

Les lois n'attachent-elles pas un degré d'infamie aux couches clandestines ? Une fille née avec un tempérament trop tendre, trompée

par les promesses d'un débauché, ne se trouve-t-elle pas, par les suites de sa crédulité, dans le cas d'opter entre la perte de son honneur, ou celle du fruit malheureux qu'elle a conçu ? N'est-ce pas la faute des lois de la mettre dans une situation aussi violente ? et la sévérité des juges ne prive-t-elle pas l'état de deux sujets à la fois ? de l'avorton qui a péri, et de la mère qui pourroit réparer abondamment cette perte par une propagation légitime ? On dit à cela qu'il y a des maisons d'enfans trouvés : je sais qu'elles sauvent la vie à une infinité de bâtards ; mais ne vaudroit-il pas mieux trancher le mal par ses racines, et conserver tant de pauvres créatures qui périssent misérablement, en abolissant les flétrissures attachées aux suites d'un amour imprudent et volage ?

Cicéron, Verrine.

Mais rien de plus cruel que la question : les Romains la donnoient à leurs esclaves, qu'ils regardoient comme une espèce de bétail domestique ; jamais aucun citoyen ne la recevoit.

Cicéron pour Cluentius.

La question se donne en Allemagne aux malfaiteurs, après qu'ils sont convaincus, afin d'arracher de leur propre bouche l'aveu de leurs crimes : elle se donne en France pour

avérer le fait, ou pour découvrir les complices : autrefois les Anglois avoient (*) l'ordéal ou l'épreuve par le feu et par (**) l'eau ; ils ont à présent une espèce de question moins dure que l'ordinaire, mais qui revient à la même chose.

Rapin Thoiras.

Qu'on me le pardonne, si je me récrie contre la question; j'ose prendre le parti de l'humanité contre un usage qui fait honte à des chrétiens et à des peuples policés; et j'ose ajouter, contre un usage aussi cruel qu'inutile.

Quintilien, le plus sage et le plus éloquent des rhéteurs, dit, en traitant de la question, que c'est une affaire de tempérament : un scélérat vigoureux nie le fait : un innocent d'une complexion foible l'avoue. Un homme est accusé, il y a des indices, le juge est dans l'incertitude, il veut s'éclaircir : ce malheureux est mis à la question; s'il est innocent, quelle barbarie de lui faire souffrir le martyre!

Quintilien, L. 5. des Preuves et de la Réfutation.

(*) L'ordéal par le feu : on mettoit entre les mains de l'accusé un morceau de fer ardent ; s'il étoit assez heureux pour ne se point brûler, il étoit absous ; sinon, on le punissoit comme coupable.

(**) L'ordéal par l'eau : on lioit le coupable et le jetoit dans l'eau, s'il surnageoit, il étoit absous.

si la force des tourmens l'oblige à déposer contre lui-même, quelle inhumanité épouvantable que d'exposer aux plus violentes douleurs, et de condamner à la mort un citoyen vertueux, contre lequel il n'y a que des soupçons ! Il vaudroit mieux pardonner à vingt coupables que de sacrifier un innocent : si les lois doivent s'établir pour le bien des peuples, faut-il qu'on en tolère de pareilles, qui mettent les juges dans le cas de commettre méthodiquement des actions criantes qui révoltent l'humanité ?

Il y a huit ans que la question est abolie en Prusse : on est sûr de ne point confondre l'innocent et le coupable ; et la justice ne s'en fait pas moins.

Examinons à présent les lois vagues, et les procédures qui sont dans le cas d'être réformées.

Il y avoit une loi en Angleterre qui défendoit la bigamie : un homme fut accusé d'avoir cinq femmes ; et comme la loi ne s'expliquoit pas sur ce cas, et qu'on l'interprète littéralement, il fut mis hors de cour et de procès. Pour que cette loi fût claire, elle auroit dû porter, que quiconque prendroit plus d'une femme, seroit puni, &c. Les lois vagues et

littéralement interprétées, en Angleterre, ont donné lieu aux abus les plus ridicules (*).

Des lois précises ne donnent point lieu à la chicane, elles doivent s'entendre selon le sens de la lettre : lorsqu'elles sont vagues ou obscures, elles obligent de recourir à l'intention du législateur, et au lieu de juger des faits, on s'occupe à les définir.

La chicane ne se nourrit pour l'ordinaire que de successions et de contrats ; et par cette raison les lois qui roulent sur ces articles, ont besoin de la plus grande clarté : si l'on s'occupe à vétiller sur les termes, en composant des ouvrages d'esprit frivoles, à combien plus forte raison les termes de la loi méritent-ils d'être pesés scrupuleusement?

Les juges ont deux piéges à craindre, ceux de la corruption et ceux de l'erreur : leur conscience doit les garantir des premiers, et les législateurs des seconds : des lois claires, qui ne donnent pas lieu à des interprétations, y sont un premier remède ; et la

(*) *Muralt.* Un homme coupa le nez à son ennemi ; on voulut le châtier d'avoir mutilé un citoyen, mais il soutint que ce qu'il avoit coupé n'étoit point un membre, et le parlement déclara par un arrêt qu'on regarderoit le nez comme un membre.

simplicité des plaidoyers, le second. On peut restreindre les discours des avocats à la narration du fait, fortifiée de quelques preuves, et terminée par un épilogue, ou courte récapitulation. Rien n'est plus fort dans la bouche d'un homme éloquent que l'art de manier les passions : l'avocat s'empare de l'esprit des juges; il les intéresse, il les émeut il les entraîne : et le prestige du sentiment fait illusion sur le fond de la vérité. Lycurgue et Solon interdirent tous les deux cette sorte de persuasion aux avocats; et si nous en rencontrons dans les Philippiques et dans les harangues sur la Couronne qui nous restent de Démosthène et d'Eschine, il faut observer qu'elles ne se prononcèrent pas devant l'aréopage, mais devant le peuple; que les Philippiques sont du genre délibératif, et que celles sur la Couronne sont plutôt du genre démonstratif que du judiciaire.

Les Romains n'étoient pas aussi scrupuleux que les Grecs sur les harangues de leurs orateurs. Il n'est point de plaidoyer de Cicéron qui ne soit plein de passion. J'en suis fâché pour cet orateur; mais nous voyons dans sa harangue pour Cluentius qu'il avoit auparavant plaidé pour sa partie adverse : la cause

de Cluentius ne paroît pas absolument bonne; mais l'art de l'orateur l'emporta. Le chef-d'oeuvre de Cicéron est sans doute la péroraison de la harangue pour Fontejus; elle le fit absoudre, quoiqu'il paroisse coupable. Quel abus de l'éloquence, que de se servir de son enchantement pour énerver les lois les plus sages!

La Prusse a suivi cet usage de la Grèce; et si les raffinemens dangereux de l'éloquence sont bannis des plaidoyers, elle en est redevable à la sagesse du grand Chancelier, dont la probité, les lumières, et l'activité infatigable auroient fait honneur aux républiques grecques et romaines, dans les temps où elles étoient le plus fécondes en grands hommes.

Il est encore un article qui doit être compris sous l'obscurité des lois; c'est la procédure et le nombre d'instances que les plaideurs ont à parcourir avant que de terminer leurs procès. Que ce soient de mauvaises lois qui leur fassent injustice; que ce soient des plaidoyers artificieux qui obscurcissent leurs droits, ou que ce soient des longueurs qui, absorbant le fond même du litige, leur fassent perdre les avantages qui leur sont dus; tout cela revient au même: l'un est un mal

plus grand que l'autre ; mais tous les abus méritent réforme. Ce qui allonge les procès, donne un avantage considérable aux riches sur les plaideurs qui sont pauvres ; ils trouvent le moyen de traduire le procès d'une instance à l'autre ; ils matent et ruinent leur partie ; et ils restent à la fin les seuls dans la carrière.

Autrefois dans ce pays les procès duroient au-delà d'un siècle : lors même qu'une cause avoit été décidée par cinq tribunaux, la partie adverse, au plus haut mépris de la justice, en appeloit aux universités, et les professeurs en droit réformoient ces sentences à leur gré. Un plaideur jouoit bien de malheur, qui dans cinq tribunaux, et je ne sais combien d'universités, ne trouvoit pas des ames vénales et corruptibles. Ces usages ont été abolis, les procès sont jugés en dernier ressort dès la troisième instance ; et le terme limité d'un an est prescrit aux juges, dans lequel ils doivent terminer les causes les plus litigieuses.

Il nous reste encore à dire quelques mots sur les lois qui impliquent contradiction, soit par les termes, soit par le sens même.

Lorsque dans un état les lois ne sont pas

rassemblées en un seul corps, il faut qu'il y en ait qui se contredisent entre elles : comme elles sont l'ouvrage de différens législateurs, qui n'ont pas travaillé sur le même plan, elles manqueront de cette unité si essentielle et si nécessaire à toutes les choses importantes.

Quintilien traite de cette matière dans son livre de l'Orateur ; et nous voyons, dans les oraisons de Cicéron, qu'il oppose souvent une loi à une autre. Nous trouvons de même, dans l'Histoire de France, des édits tantôt en faveur et tantôt contre les Huguenots. Le besoin de rédiger ces sortes d'ordonnances est d'autant plus indispensable que rien n'est moins digne de la majesté des lois (qu'on suppose toujours établies avec sagesse) que d'y découvrir des contradictions ouvertes et manifestés.

Quintilien, l. 7. chap. 7.

Edit de Nantes de 1598, révoqué par Louis XIV.

L'édit contre les duels et très-juste, très-équitable, très-bien fait ; mais il n'amène point au but que les princes se sont proposé en le publiant ; des préjugés plus anciens que cet édit l'emportent sur lui de haute lutte, et il semble que le public, rempli de fausses opinions, soit convenu tacitement de n'y point obéir. Un point d'honneur mal

entendu, mais généralement reçu, brave le pouvoir des souverains ; et ils ne peuvent maintenir cette loi en vigueur qu'avec une espèce de cruauté. Tout homme qui a le malheur d'être insulté par un brutal, passe pour un lâche dans tout l'univers, s'il ne se venge de son affront, en donnant la mort à celui qui en est l'auteur : si cette affaire arrive à un homme de condition, on le regarde comme indigne des titres de noblesse qu'il porte ; s'il est militaire, et qu'il ne termine point son différend, on le force de sortir avec ignominie du corps dans lequel il sert, et il ne trouve de l'emploi dans aucun service de l'Europe. Quel parti prendra donc un particulier, s'il se trouve engagé dans une affaire aussi épineuse ? Voudra-t-il se déshonorer en obéissant à la loi, ou ne risquera-t-il pas plutôt sa vie et sa fortune pour sauver sa réputation ?

Le point de la difficulté qui reste à résoudre, seroit de trouver un expédient qui en conservant l'honneur aux particuliers, maintînt la loi dans toute sa vigueur.

La puissance des plus grands rois n'a rien pu contre cette mode barbare. Louis XIV, Frédéric-Guillaume, publièrent des édits

rigoureux contre les duels : ces princes n'avancèrent rien, sinon que les duels changèrent de nom, et passèrent pour des rencontres ; et que bien des nobles qui avoient été tués, furent enterrés comme étant morts subitement.

Si tous les princes de l'Europe n'assemblent pas un congrès, et ne conviennent entre eux d'attacher un déshonneur à ceux qui, malgré leurs ordonnances, tentent de s'égorger dans ces combats singuliers ; si, dis-je, ils ne conviennent pas de refuser tout asile à cette espèce de meurtriers, et de punir sévérement ceux qui insulteront leurs pareils, soit en paroles, soit par écrit, ou par voies de fait, il n'y aura point de fin aux duels.

Qu'on ne m'accuse point d'avoir hérité des visions de l'Abbé de Saint-Pierre : je ne vois rien d'impossible à ce que des particuliers soumettent leurs querelles à la décision des juges, de même qu'ils y soumettent les différends qui décident leurs fortunes, et par quelle raison les princes n'assembleroient-ils pas un congrès pour le bien de l'humanité, après en avoir fait tenir tant d'infructueux sur des sujets de moindre importance ? J'en reviens là, et j'ose assurer que c'est le seul moyen

d'abolir en Europe ce point d'honneur mal placé, qui a coûté la vie à tant d'honnêtes gens, de la part desquels la patrie pouvoit s'attendre aux plus grands services.

Telles sont en abrégé les réflexions que les lois m'ont fournies : je me suis borné à faire une esquisse au lieu d'un tableau, et je crains même de n'en avoir que trop dit.

Il me semble enfin, que chez des nations qui sortent à peine de la barbarie, il faut des législateurs sévères; que chez les peuples policés, dont les moeurs sont douces, il faut des législateurs humains.

S'imaginer que les hommes sont tous des démons, et s'acharner sur eux avec cruauté, c'est la vision d'un misanthrope farouche : supposer que les hommes sont tous des anges, et leur abandonner la bride, c'est le rêve d'un capucin imbécille : croire qu'ils ne sont ni tous bons ni tous mauvais, récompenser les bonnes actions au-delà de leur prix, punir les mauvaises au-dessous de ce qu'elles méritent, avoir de l'indulgence pour leurs foiblesses, et de l'humanité pour tous, c'est comme doit agir un homme raisonnable.

DISCOURS

DISCOURS

SUR

LES SATIRIQUES.

Ne sera-t-il jamais donné aux hommes de tenir un juste milieu, et d'écouter la voix de la vertu plutôt que l'ivresse de leurs passions? Leur inclination les porte à tout outrer; ils ne connoissent que les excès; une imagination ardente emporte une tête échauffée au-delà de ce qu'elle croyoit entreprendre. Il y a cent voies pour s'égarer; ce seroit rêver avec Platon de vouloir que les hommes soient parfaits, eux dont l'être n'est qu'un assemblage de foiblesses et de misères. Cependant il y a de certaines pratiques que l'on ne peut voir sans s'indigner, et contre lesquelles tous les hommes devroient s'élever; j'entends deux vices qui, étant des extrêmes, font une opposition parfaite: l'un est cette bassesse que les flatteurs

mettent en usage auprès de grands, ces louanges outrées, ou non méritées, qui déshonorent également celui qui les donne et celui qui les reçoit : l'autre est cette fière et cynique méchanceté des satiriques, qui défigure les moeurs des grands, et dont les cris barbares n'épargnent pas le trône. Les uns empoisonnent l'ame par une liqueur agréable, les autres enfoncent le poignard dans un coeur qu'ils déchirent. Prêter aux vices les couleurs des vertus, déifier les caprices des hommes, justifier d'indignes actions, c'est faire un mal réel, en encourageant ceux qu'un funeste penchant entraîne à continuer de persister dans un aveuglement fatal; prodiguer le mensonge et la calomnie, rendre le mérite douteux, la vertu équivoque, noircir les réputations des personnes, parce qu'elles sont dans des postes éminens, c'est commettre une injustice criante et le comble des méchancetés. Ces pestes publiques diffèrent en ce qu'il y a un intérêt bas dans le flatteur, et un fond inépuisable d'envie dans le satirique; ils sont comme une rouille qui ne s'attache qu'aux favoris de la fortune, ou au mérite supérieur des talens.

Que Virgile, qu'Horace aient eu la bassesse de flatter un tyran aussi lâche que cruel, leur

exemple doit détourner tout homme, pour peu qu'il soit amoureux de sa réputation, de les imiter; que Juvenal ait employé toute l'amertume de son style mordant pour décrier un ministre comme Séjan, un monstre comme Néron ou comme Caligula, c'étoit un opprobre qu'ils avoient mérité par une conduite infame, et par l'extravagance de leurs cruautés; mais où sont les monstres qui de nos jours leur ressemblent ? Dans les siècles précédens, nous comptons un Louis XI, un Charles IX, rois de France, un Philippe II, roi d'Espagne, un pape Alexandre VI, qui étoient dignes de la haine publique : aussi l'Histoire, qui doit rendre un hommage pur à la vérité, et recueillir soigneusement les faits, ne les a-t-elle pas ménagés; ils sont traités avec toute la rigueur possible par ceux qui nous ont transmis leurs règnes. Dans ce siècle, les hommes en place, les ministres, les favoris, les souverains mêmes reçoivent à peu près la même éducation; les moeurs sont adoucies, l'esprit philosophique a gagné et fait tous les jours de nouveaux progrès; les sciences et les arts répandent un vernis de politesse et de décence qui rend les esprits plus flexibles et plus traitables; le dehors des

hommes bien élevés est à peu près semblable en Europe. S'il est vrai que nous avons moins de ces génies extraordinaires et transcendans qui s'élèvent avec tant de supériorité sur leurs égaux, comme l'antiquité en a produit, nous avons au moins l'avantage de ne point voir dans les premières places des monstres de cruauté que le monde doit avoir en exécration. Il faut convenir que les grands ne font pas tout le bien dont il sont capables, que les courtisans ont des passions, et les rois des foiblesses; mais ils ne seroient pas hommes s'ils étoient parfaits. Quelle démence y a-t-il donc à suivre les traces de Juvenal, lorsque l'on manque de sujets pareils aux siens, pour exercer le misérable talent de la satire? Y a-t-il rien de plus pitoyable que de faire métier de noircir les réputations, d'inventer des impostures grossières, de calomnier à tort et à travers, de crier, de publier des mensonges pour contenter sa méchanceté? En entendant ces vaines clameurs, on est porté à croire que tout l'univers est en danger, et à l'examiner, ce n'est au fond qu'un chien qui aboie à la lune.

Ces sortes de déclamateurs qui attaquent avec cette effronterie impudente les hommes

en place, sont pour la plupart des misérables, inconnus dans leur obscurité : ils deviennent les organes mercenaires de quelque grand, envieux d'un compétiteur; ou ils se livrent à la turpitude de leur coeur, au funeste penchant de mordre comme des dogues enragés ceux que le hasard leur fait rencontrer dans leur chemin. A les lire, on croiroit qu'ils ont des espions gagés dans les cours, qui leur rendent compte des moindres particularités qui s'y passent; mais leur imagination supplée en effet à leur ignorance, et ils connoissent aussi peu ceux que leur plume maltraite, que la vertu qu'ils outragent si étrangement. Qu'y a-t-il de plus facile que de médire des grands ? On n'a qu'à grossir leurs défauts, qu'à exagérer leur foible, qu'à commenter les médisances de leurs ennemis; et, au défaut de tant de belles ressources, on trouve un répertoire d'anciens libelles, que l'on copie en les accommodant aux temps et aux personnes. Les déclamations contre les puissans de la terre sont devenues des lieux communs; chaque emploi a son étiquette bannale, et des calomnies qui lui sont affectées; on est sûr, en lisant un écrit contre un contrôleur de finances, d'y trouver qu'il a le

coeur dur, qu'il est inexorable, que c'est un brigand public qui s'engraisse de la substance des peuples, qu'il les charge impitoyablement, et que ses opérations sont celles d'un imbécille. S'il s'agit d'un ministre de la guerre, les forteresses tombent en ruines, le militaire est négligé, il refuse les emplois par goût, et ne les accorde qu'à la faveur ou à l'importunité. On est sûr qu'un secrétaire d'état se repose de son travail sur les commis; ceux-là pensent, dirigent et travaillent, tandis qu'il n'est pas au fait des affaires; quoi qu'il fasse, on trouve à redire à tout, dans la guerre à son ambition, dans la paix à sa foiblesse, et on le rend responsable des événemens. Pour les souverains, ils ne récompensent jamais le mérite, principalement de ceux qui sont très-persuadés d'en avoir beaucoup; ils passent souvent pour avares, parce qu'ils ne contentent pas la cupidité de ceux qui voudroient pouvoir être prodigues; leurs foiblesses sont des crimes, et leurs fautes (car qui n'en fait point?) passent pour des actions inouies. Voilà, à quelques nuances près, à quoi se réduisent ces libelles qui ne sont que l'écho d'anciennes accusations toutes aussi injustes; mais ce qui est fâcheux, c'est que le sort de ces admira-

bles ouvrages est d'être lus quand ils sont nouveaux, pour être ensevelis ensuite pour jamais dans un éternel oubli.

Si j'avois un conseil à donner à ces beaux esprits qui s'érigent ainsi en censeurs de personnes respectables, ce seroit de prendre à présent un tour nouveau ; car depuis Salomon, injures et louanges, tout a été épuisé. Qu'ils essayent de se peindre eux-mêmes dans leurs écrits, qu'ils expriment le désespoir que leur cause la prospérité des grands, l'aversion qu'ils ont pour les talens et pour le mérite dont l'éclat les anéantit, qu'ils donnent à l'univers une grande idée des connoissances qu'ils ont dans l'art de régner. Il y a encore des royaumes électifs, peut-être feront-ils fortune, et les croira-t-on sur leur parole; au moins leur ingénuité nouvelle épargneroit-elle aux lecteurs l'ennui d'autres atrocités et d'autres impertinences. Si le peuple étoit sensé, on pourroit se rire des libelles, quels qu'ils fussent; mais ces indignes écrits sont un mal réel, parce que le monde peu instruit, enclin à croire le mal plutôt que le bien, reçoit avidement de mauvaises impressions qu'il est difficile de déraciner; de là naissent des préjugés souvent préjudiciables aux monarques mêmes.

Jamais nations n'ont poussé la satire plus loin que les Anglois et les François; il n'y a guère d'hommes connus dans ces monarchies qui n'ait essuyé quelques éclaboussures en passant. Quelles horreurs n'a-t-on pas publiées du Régent, duc d'Orléans ? à quels excès ne s'est-on pas emporté contre Louis XIV même ?

Louis XIV ne méritoit cependant ni les louanges outrées, ni les injures atroces dont il a été accablé. Ce prince avoit été élevé dans une ignorance crasse; les amusemens de sa première jeunesse furent de servir la messe au cardinal Mazarin; il étoit né avec du bon sens, sensible à l'honneur, plus vain qu'ambitieux; lui qu'on accusa d'aspirer à la monarchie universelle, étoit plus flatté de la soumission du Doge de Gènes que des triomphes de ses généraux sur les ennemis. Louis XIV eut des foiblesses; personne n'ignore ses attachemens pour quelques dames de sa cour, que madame de Maintenon l'emporta sur les autres, et que pour concilier sa conscience et son amour, il l'épousa secrètement; de là ces cris et ces clameurs, comme si tout le royaume alloit périr, parce que le Roi avoit le coeur sensible. Pendant que tant de libelles le déchiroient lui et sa maîtresse, depuis sa cour jusqu'au plus

petit commis de Paris, et ceux même qui écrivoient avec tant d'indécence contre lui, chacun avoit sa maîtresse, et l'on condamnoit comme un crime dans la conduite du Roi ce qu'on ne désapprouvoit pas dans celle du moindre de ses sujets. C'est à ces marques que la passion de l'auteur se déclare et qu'il peint, sans s'en apercevoir, les traits de la haine et de l'animosité qui lui rongent le coeur.

Ce n'étoit pas sur ses amours qu'il falloit blâmer Louis XIV; s'il étoit répréhensible, ce fut pour avoir fait exercer des cruautés inouies dans le Palatinat, et pour avoir autorisé Melac à faire une guerre d'incendiaire et de barbare. On ne sauroit non plus le justifier sur la révocation de l'édit de Nantes; il veut forcer les consciences, il en vient à des rigueurs excessives; et il prive son royaume d'un nombre de mains industrieuses qui transportent dans les lieux de leur asile leurs talens et la haine de leurs persécuteurs. Si j'en excepte ces deux taches qui obscurcissent la beauté d'un long règne, quels reproches peut-on faire à ce Roi qui méritent des satires aussi amères que celles qu'on a écrites contre lui? Est-ce à des hommes abymés de misères, qui n'ont

pour talens qu'une malheureuse facilité d'écrire, à s'attaquer au trône de leurs souverains ? leur convient-il d'envenimer la conduite des grands, de s'acharner sur leurs foiblesses, de se faire une étude de leur trouver des défauts? Est-ce à des inconnus éloignés de toute affaire, qui voient le gros des événemens sans savoir ce qui les amène, qui connoissent les actions sans en connoître les motifs, qui font le cours de leur politique dans les gazettes, à juger de ceux qui gouvernent le monde ? et leur ignorance même peut-elle servir d'excuse à leur témérité ? Mais la malice les dévore, une fausse ambition les excite, ils veulent se faire un nom, et pour être connus ils imitent Hérostrate. Il y a eu un temps, il faut l'avouer, où la satire étoit à la mode; mais ce bon temps n'est plus, il falloit naître sous le règne de Charles V et de François I, alors les souverains étoient tributaires de l'Arétin; son silence étoit acheté, les bons mots qu'il supprimoit étoient payés, et pour peu qu'un prince crût avoir fait une sottise, il lui envoyoit des présens. C'étoit alors qu'il y avoit de quoi s'enrichir. Mais tout change, notre siècle est de mauvaise humeur; nos Arétins

modernes, au lieu de trouver des récompenses, sont logés aux dépens des souverains qu'ils offensent, et on leur interdit surtout l'usage de leurs mérites et de leurs talens. Quelques exemples de cette nature n'intimident pas ceux qui sont nés avec l'amour de la belle gloire ; avec moins d'encouragement que l'Arétin, ils vont leur train, et leur enthousiasme va jusqu'à leur faire affronter le martyre; pour s'encourager et se déguiser à eux-mêmes leur noirceur, ils se persuadent qu'ils travaillent pour le bien public, qu'ils réforment les moeurs, et retiennent les grands par la crainte de leurs censures redoutables. Ils se flattent que leurs piqûres seront senties; il faut les renvoyer à la fable ingénieuse de la Fontaine, du boeuf et du ciron. Des hommes puissans, dans leur fière et molle opulence, ou ignorent le coassement de ces insectes du Parnasse, ou, s'ils les entendent, ils les punissent.

Ni les médisances, ni les satires, ni les calomnies ne corrigent les hommes; elles aigrissent les esprits, elles les irritent, elles peuvent leur inspirer le désir de la vengeance, mais non celui de se corriger; au contraire, un injuste reproche prouve l'innocence, et nourrit

l'amour propre au lieu de l'éteindre. Les grands restent tels qu'ils sont; un courtisan, pour avoir été insulté dans un écrit indécent, n'en cultivera pas moins la faveur de son maître ; les intrigues inévitables dans un lieu qui rassemble beaucoup de monde, et où il y a un conflit d'ambition, continueront dans les cours, les ministres poursuivront le train des affaires, suivant l'impression que fait sur eux le point de vue dont ils les considèrent.

Les têtes sur lesquelles la puissance et le pouvoir sont le plus accumulés, méritent plutôt qu'on les plaigne que d'être enviées ; les grands qui gouvernent la terre sont souvent découragés d'un ouvrage pénible, qui n'a point de fin; sans cesse obligés de vivre dans l'avenir par leurs réflexions, de tout prévoir, de tout prévenir, responsables des événemens que le hasard, qui se joue de la prudence humaine, fait arriver pour rompre leurs mesures, accablés de travaux, les fatigues deviennent une espèce de soporifique, qui à la longue assoupit les sentimens de la gloire, et les porte à désirer le repos philosophique d'une vie privée. Il est plus nécessaire de réveiller en eux ces sentimens de la gloire que de travailler à les étouffer; il faut

encourager les hommes au lieu de les rebuter, et c'est ce que jamais libelles ne feront. Peut-être quelqu'un pensera-t-il : il n'y a donc qu'à être puissant et absolu pour se livrer à toute la démence de ses caprices, pour ériger ses volontés en lois, et dès que l'on est inviolable, on peut tout enfreindre, d'autant plus que personne n'osera élever sa voix pour condamner des abus aussi intolérables de la domination. J'ose leur répondre que je conviens avec eux, que ceux qui pendant leur vie sont au-dessus des lois par le souverain pouvoir, ont assurément besoin d'un frein qui les empêche d'abuser de la force pour opprimer les foibles, ou pour commettre des injustices ; mais que des scribes ignorans et obscurs ne sont pas faits pour être les précepteurs des rois ; qu'il y a d'autres maîtres qui leur enseignent réellement leur devoir, qui prononcent leur arrêt, et leur apprennent sans déguisement ce que le peuple pense et doit penser d'eux ; je veux dire l'Histoire. Elle ne ménage point ces hommes redoutés qui ont fait trembler la terre, elle les juge ; et en approuvant leurs bonnes actions, et en condamnant les mauvaises, elle instruit les princes de ce qui sera loué ou blâmé dans

leur conduite; la sentence des morts apprend aux vivans à quoi ils doivent s'attendre, et sous quels auspices leurs noms passeront à la postérité; c'est à ce tribunal que tous les grands sont obligés de comparoître après leur mort, et où les réputations sont fixées pour jamais. L'Histoire remplace cet usage établi chez les Egyptiens, par lequel les citoyens étoient assujettis après la vie au jugement d'un conseil qui prononçoit sur leurs oeuvres, et défendoit d'inhumer ceux dont les actions étoient trouvées criminelles. La postérité est impartiale; elle est exempte d'envie et de flatterie, elle ne se laisse aveugler ni par des panégyriques ni par des satires; elle démêle l'or pur du faux aloi; le temps, qui révèle jusqu'aux choses secrètes, lui dévoile les actions des hommes et leurs motifs; il fait paroître, non un ministre encensé par des courtisans, non un roi entouré d'adulateurs, mais l'homme dépouillé de toute décoration, et de ce vain déguisement qui le travestissoit. Ceux qui savent qu'ils ne sauroient éviter ce jugement, doivent se préparer à y paroître sans tache. La réputation est tout ce qui nous reste après notre mort; ce n'est point un effet de l'orgueil que d'y être

sensible; on doit même l'avoir très-fort à coeur, pour peu que l'on soit né avec de la noblesse et de l'élévation. L'amour de la vraie gloire est le principe des actions héroiques, et de tout ce qui s'est fait d'utile dans le monde. Pourquoi un homme se fait-il tuer pour le service de la patrie, si ce n'est pour mériter l'approbation de ceux qui lui survivent ? Pourquoi les auteurs et les artistes travaillent-ils, si ce n'est pour recueillir des applaudissemens, pour se faire un nom, pour aller à l'immortalité ? Cela est si vrai, que Cicéron, qui étoit rempli de la même ardeur, remarque que non-seulement les plus beaux génies de l'antiquité, mais les philosophes même des sectes austères mettoient leur nom à la tête d'ouvrages qui traitoient de la vanité des choses humaines. Ce désir de s'immortaliser est le mobile de nos travaux et de toutes nos belles actions. La vertu, il est vrai, a des attraits capables de la faire aimer pour elle-même des belles ames; cela ne doit pas cependant nous obliger à condamner les biens que le motif de la gloire opère, quel que soit le principe. L'intérêt de l'humanité demande qu'on éprouve tous les moyens qui servent à rendre le genre humain meilleur et àdompter

cet animal, le plus farouche de tous, qui s'appelle l'homme; il faut exciter, il faut aiguillonner les sentimens de la gloire, il faut sans cesse y encourager le monde. Malheur aux grands qui ne sont pas sensibles à cet aiguillon, et malheur à ceux qui le sont trop aux sarcasmes de la satire!

DISCOURS

DISCOURS
SUR
LES LIBELLES.

Il y a bien des façons de subsister dans le monde; l'industrie et l'esprit d'invention en fournissent tous les jours de nouvelles, sans compter les métiers ordinaires. Le seul talent d'écrire a enrichi les savans du fruit de leurs veilles; les auteurs du second ordre vivent par leurs libraires; les uns se nourrissent en faisant des vers, les autres en corrigeant les impressions, d'autres en copiant, d'autres enfin se chargent du noble emploi de découvrir les défauts des favoris de la fortune et des gens en place; ils travaillent ingénieusement sur des caractères qui leur sont inconnus, ils peignent d'imagination; et comme

leur pinceau est plus noir que celui de l'Espagnol, leurs tableaux sont chargés d'ombres. Ils ont l'art de rendre leur héros odieux, et il faut avouer que ce beau talent leur rapporte encore. Cette dangereuse hardiesse gagne et se répand de nos jours; ces Messieurs, qui s'y livrent, doivent craindre que leur nombre ne fasse baisser leurs honoraires, et ne les réduise enfin à la mendicité. Croiroit-on bien qu'ils veulent s'attribuer les droits des censures de l'ancienne Rome ? Je ne trouve qu'une petite différence : Rome élisoit ses censeurs, et ces Messieurs s'installent eux-mêmes; ils peuvent comme les rois s'écrire, par la grâce de Dieu, et non par la faveur des hommes. Il faut avouer que leur ouvrage leur coûte peu de travail; ce n'est, pour la plupart, qu'une déclamation d'injures, ou le fruit d'une imagination sombre et d'idées sinistres; ils trafiquent de ces injures, et ils les distribuent au gré des protecteurs qui savent reconnoître leurs services. On ne cesse de s'étonner de leurs témérités hardies, mais ils trouvent un asile dans leur obscurité. Ce qui les sauve, c'est le dédain avec lequel les hommes opulens et superbes traitent leurs libelles; leurs clameurs font un bruit discordant qui se

dissipe dans l'air; ils me paroissent comme des mouches qui s'amusent à piquer un éléphant.

Il y a quelque temps que je voyageois en Hollande; passant par une ville, je fus obligé de m'arrêter dans une auberge; j'y vis entrer un homme assez bien vêtu, qui avoit la mine fière, et le maintien imposant; il regardoit avec un air de dédain ceux qui l'environnoient, et sembloit prendre le genre humain en pitié; je le pris pour un de ces Messieurs qui représentent deux ou trois fois la semaine les rois sur le théâtre, et qui, à force de jouer ce rôle, croient enfin être rois en effet. La singularité de ce personnage me donna la curiosité de savoir qui il étoit; l'hôte, qui le connoissoit, me dit : c'est un homme plus important que vous ne croyez; il a la faculté de faire et de défaire les réputations; mais, à l'exemple des conquérans, il est plus occupé à élever qu'à détruire; il vit de sa plume comme les cultivateurs de leurs champs; ses meubles, ses vêtemens, sa nourriture, tout est acquis aux dépens des grands seigneurs qu'il immole à leurs concurrens; il fait à peu-près comme feu le cardinal de Polignac, qui, dit-on, sacrifioit au pape, pour chaque antique qu'il avoit la permission d'envoyer à

Paris, quelque évêque janséniste, qu'il faisoit exiler; notre homme de même n'a pas un meuble dont il ne puisse nommer celui aux dépens de la réputation duquel il l'a acquis: il roule un grand projet dans sa tête, et s'il lui réussit, il ne voudra troquer sa fortune ni avec *Taxera* ni avec *Schwartzau*. Et peut-on savoir, dis-je, quel est ce merveilleux projet? Il s'agit, dit l'hôte, d'une bonne satire contre un souverain; s'il la rend bien forte et aussi maligne qu'on la lui demande, les honneurs s'accumuleront sur sa tête. Tout ce que je venois d'entendre augmentoit en moi la curiosité de connoître cet original, et l'envie me prit de lier conversation avec ce despote, qui osoit juger les grands pendant leur vie, comme les Egyptiens les jugeoient après leur mort; je croyois reconnoître en lui l'esprit de ces papes qui excommunioient les souverains, et mettoient les royaumes en interdit; sur quoi j'avance, et j'aborde ce redoutable censeur. Il me reçut avec cet air de dignité ou d'impertinence dont les ministres les plus enflés de leur faveur accueillent ceux qui leur demandent des grâces; sa fierté, qui m'humilioit, me fit hésiter; cependant je m'encourageai, et lui fis un assez mauvais compliment sur le plaisir

que j'éprouvois à faire sa connoissance; après quelques propos vagues, je lui demandai s'il étoit content du métier qu'il faisoit. Très-fort, repartit-il; j'ai des correspondances secrètes à plus d'une cour, et je tiens à quantité de seigneurs qui me craignent et me recherchent; je me suis fait un empire par mon industrie, je domine sans état, et je règne despotiquement sans puissance. Mais, Monsieur, lui dis-je, votre empire est-il bien solide, et n'avez-vous pas à craindre ces revers auxquels l'élévation est si exposée? Qu'aurois-je à appréhender, repartit-il; on ne sauroit me détrôner; je gouverne les esprits, et tant qu'il restera des plumes et de l'encre dans le monde, j'irai mon train; du fond de mon cabinet je règle les destins de ceux qui oppressent l'univers; j'ai entre mes mains la réputation de tous ces grands devant qui le peuple se prosterne; quand il me plaît, je les fais sécher de dépit, je leur porte le désespoir au coeur, et je leur enlève le fruit de toutes les faveurs dont les comble la fortune. Ah! m'écriai-je, quel plaisir inhumain pouvez-vous trouver à faire des malheureux, si tant est que vous en fassiez? Etes-vous donc né avec les inclinations de ces génies mal-faisans qui éprouvent une

cruelle joie, à ce qu'on dit, en persécutant le genre humain ? Ah ! Monsieur, de grâce... Quoi, dit-il, en m'interrompant, croyez-vous que je sois à l'eau rose ? Je laisse les scrupules et ces petites délicatesses aux esprits timides; pour moi je me plais à humilier la vanité et l'arrogance de ceux qui n'ont rien à craindre ; à attrister et à désoler ces hommes durs qui ne compatissent jamais aux misères publiques, et à faire sentir quelque mal à ceux qui en font tous les jours. Ah ! Monsieur, je vous demande grâce, lui dis-je, pour le genre humain; ne pensez pas qu'il soit aussi pervers que vous vous le figurez : il est vrai, le vice couvre la terre, mais l'infection n'est pas générale ; ne croyez pas que la prospérité soit incompatible avec la vertu, du moins distinguez... Je ne distingue rien, repartit-il, tous les hommes sont mauvais, donc je puis tous les attaquer en bonne conscience. Vous ne l'avez pas délicate, dis-je, à ce qu'il paroît. Et qui me nourriroit, reprit l'autre ? quand j'ai faim, de quoi vivrai-je ? car enfin de nos jours il faut faire figure, ou l'on est méprisé; personne ne paye mon silence, mais on paye chèrement mes ouvrages, et je ne travaille que sur le coeur de l'homme. Quelle chute, m'écriai-je,

pour un souverain si despotique, pour ce censeur si craint et si redouté, pour ce juge suprême de tous les grands de la terre! Quoi, Crésus au milieu de ses trésors est à l'aumône!... Trève de badinerie, ma royauté ne me nourrit qu'à mesure que j'en fais les fonctions; je suis, il est vrai, plus absolu que les rois; ils sont les esclaves des lois, ils ne peuvent punir ou récompenser que selon qu'elles le permettent, ils ne peuvent rien pour la gloire, ils ne la donnent ni ne l'ôtent; au lieu que je me rends l'arbitre de l'opinion du public, et que par l'ascendant que j'ai pris sur lui, il se forme l'idée des personnes selon que je les lui peins; et de même que les rois je reçois des subsides que la méchanceté des uns me paye pour révéler la turpitude des autres; cela fait que je taxe les seigneurs et les princes; ils sont mes esclaves, je vends leur nom plus ou moins cher, selon que je trouve des difficultés à ravaler leur mérite; je mets à contribution la haine et l'envie; je ne me borne pas aux particuliers, le trône n'a rien qui m'effraye; tel que vous me voyez, sans trésors et sans troupes, je déclare la guerre aux rois et les attaque, quelque puissans qu'ils soient. En vérité vous risquez beaucoup, lui dis-je; la guerre a ses

hasards, et vous pourriez un jour essuyer de ces revers que les plus grands capitaines ont éprouvés, être battu à plate couture. Trève de plaisanterie, reprit-il; ces princes, ces monarques, ne savent pas se servir de mes armes; à-peine peuvent-ils signer leur nom; s'ils vouloient se battre à coups de plume, vous verriez beau jeu, leurs écrits seroient rebutés, et l'on ajoute foi aux miens. Ce qui me rend redoutable, c'est que je suis le précepteur du public; je dirige ce que je veux qu'il pense. Mais, lui dis-je, les souverains n'auroient pas besoin de se servir de la plume.... Tout beau, reprit-il, je crois que vous allez sur mes brisées. Dieu m'en garde, lui dis je, Monsieur, si ce n'est peut-être que quelque vertu ne vous soit échappée, comme aux corps des saints, qui opère sur moi. Mais, pour en revenir à notre sujet, apprenez-moi, de grâce, comment vous parvenez à décrier ceux sur lesquels la médisance n'a point de prise ? N'ai-je pas de l'imagination, repartit mon homme? est-il plus difficile de faire une satire qu'un roman ? qu'en coûte-t-il de composer des anecdoctes secrètes, de fabriquer des histoires qui aient de la vraisemblance ? car le dégré de probabilité qu'on a l'art de donner aux contes qu'on publie, est

précisément ce qui les accrédite le plus; et, après tout, est-il si difficile de donner des ridicules aux hommes ? Il étoit sur le point de me révéler tous ses secrets, lorsque je ne pus m'empêcher de lui dire que je me trouvois très-heureux que la fortune ne m'eût pas élevé dans un rang où j'eusse risqué de tomber sous ses mains, et que je bénissois le Ciel de ma médiocrité, qui ne me rendoit pas assez important pour être produit par lui aux yeux du public. Je ne puis vous dissimuler, ajoutai-je, qu'en votre place je craindrois ces hommes puissans qui ont les bras si longs qu'ils atteignent partout, d'autant plus que comme vous affectez un gouvernement tyrannique, il me paroît que vous vous préparez la destinée des tyrans. Sur quoi notre personnage entra dans un héroïque et noble enthousiasme, et me fit sentir qu'il n'y avoit rien de plus illustre, ni de plus courageux que de risquer les entreprises hardies, que l'on ne payoit point les personnes qui marchent dans les rues, mais bien celles qui dansent sur la corde, et que ce n'étoit qu'en formant des projets difficiles et hasardeux que l'on faisoit passer son nom à l'immortalité; il m'étala avec faste les sentimens de fermeté et de constance de

son ame : oui, ajouta-t-il, je m'exposerois gaiement au plus cruel martyre pour soutenir mon indépendance, ma liberté, mes droits, et la satisfaction intérieure que je trouve à gloser sur toute la terre. C'est bien dommage, lui dis-je, que vous ne soyez pas venu au monde durant les premiers siècles de l'Eglise; votre nom auroit éclaté durant les persécutions, il seroit à présent dans la légende, et sans doute que votre fête seroit chômée; mais je crains bien qu'il n'en arrive tout autrement que vous ne pensez, qu'après avoir un temps servi d'instrument aux vengeances sourdes d'illustres envieux, vous ne finissiez tragiquement, sans gagner pour votre nom la célébrité que vous attendez. Il alloit me répondre, lorsque quelqu'un qui avoit entendu la fin de notre conversation, s'approcha de nous, et s'avisa de lui conter sèchement et avec assez d'indiscrétion la fameuse histoire de la cagè de fer, où, dit-on, Louis XIV fit enfermer un déclamateur de ce genre qui avoit exercé son talent contre ce prince. Notre homme dit qu'il régnoit toutes les années des fièvres malignes au printemps, mais que tout le monde n'en mouroit pas; que les grands ne connoissoient point la

valeur des bons mots, que ce siècle étoit très-difficile, et qu'il le devenoit toujours davantage, que l'on faisoit trop peu de cas du mérite et des talens. Mais je m'aperçus que depuis l'histoire de la cage de fer il avoit changé de physionomie; en effet il devint rêveur et taciturne. Comme je le vis si sombre, je le quittai et l'abandonnai à ses tristes réflexions. Ne peut-on pas conclure de tout cela, que quand même la méchanceté étoufferoit les remords, elle n'est jamais sans appréhensions cruelles, et qu'une vie vertueuse est la seule tranquille ?

DISCOURS SUR LA GUERRE.

Ament, potent; ubi adolescentiam habuere, ibi senectutem agant: in conviviis dediti ventri, et turpissimae parti corporis, sudorem, pulverem, et alia talia relinquant nobis.
SALLUST. de bell. JUGURTH.

AVERTISSEMENT.

IL a paru depuis peu un ouvrage sous le titre d'*Eloge de la Guerre*. L'auteur, qui avoit rassemblé quelques idées sur cette matière qu'il vouloit travailler avec soin, fut fort surpris de les voir imprimées, même avec la plus grande inexactitude: il se flatte qu'on lui permettra de publier son ouvrage sur le plan qu'il s'étoit formé. Il y a conservé les mêmes pensées qui se trouvoient dans celui qui a paru.

Enchainés par les passions, les mortels ignorent tout bonheur que ces maîtres sévères et flatteurs ne leur ont pas permis d'apercevoir. Esclaves dès le berceau, ils n'ont d'idées que celles qui leur parviennent par ces tyrans qui oppriment toutes les impressions que la raison pourroit faire sur le coeur de l'homme. La vérité même n'y trouve d'entrée qu'en flattant les passions, et en les surprenant, couverte du voile de la fable, ou parée de la pompe d'une éloquence sublime. Cependant, lors même qu'elle croit s'être frayé un chemin pour entrer au coeur et dans l'esprit, elle trouve des ennemis bien redoutables encore à combattre. Car, comme le monstre qui gardoit la toison fit renaître de nouveaux défenseurs contre Jason, à mesure qu'il croyoit l'avoir vaincu; de même aussi les préjugés, enfans de la douce illusion, s'érigent en nouveaux défenseurs des passions à demi-vaincues. C'est sous leur ombre, et couvertes de leur bouclier, que les passions se raniment et reprennent de nouvelles forces, et que se soutenant mutuellement, elles opposent à la

vérité des obstacles presque insurmontables : telle qu'une blessure, qui loin d'abattre, ranime la fureur d'une bête féroce. Ce sont donc ces deux espèces d'ennemis, vieillis dans leurs travaux, mais qui malheureusement, loin de sentir la décrépitude, semblent s'affermir, à mesure que ceux qu'ils dominent se trouvent appesantis sous le poids des années, qu'il faut combattre; tâche digne d'un être pensant, mais difficile à remplir ! Il n'est pas aisé, je crois, d'abattre un ennemi vigilant et brave, armé des foudres de Mars, près d'être lancés; mais il n'est pas moins difficile de faire revenir les mortels des erreurs dans lesquelles les passions et les préjugés les ont entraînés. Car au moment que l'homme commence à sentir son existence, on est pressé de plier cette jeune ame à des idées absolument contraires au bon sens; et plus l'homme avance en âge, plus on nourrit ces préjugés qui, soutenus par le charme et la douceur qu'ils donnent aux passions, entraînent l'homme dans un abyme de faux raisonnemens, dont il ne peut se tirer qu'avec peine, et qui le font agir en conformité. D'où il arrive qu'il n'examine ses devoirs et toutes les actions de sa vie, que selon qu'elles flattent son goût ou qu'elles y

répugnent, ou selon qu'elles correspondent avec ses préjugés. Ariste est donc discret, puisqu'il aime à jouer l'homme d'importance. Lysippe sera généreux pour entendre faire ses éloges par ces malheureux sur qui il répand ses bienfaits mercenaires. Théophile, trop commode pour commettre un crime, se croira un saint; tandis qu'Aristippe se moque de son créateur et de ses lois, parce qu'elles le restreignent trop dans son penchant immodéré pour les plaisirs. De même, César aime la guerre, parce qu'elle flatte sa vanité, et Calpurnius (*), parce qu'elle remplit sa bourse; un pauvre campagnard la déteste, parce qu'elle ruine sa campagne, et un pédant qui ne décide que sur les apparences, et sur quelques sentences scolastiques apprises par coeur et mal comprises, vomit feu et flamme au seul nom de *guerre*. Ce tableau suffit pour faire voir que l'un agit selon ses passions, et l'autre selon ses préjugés, et qu'ils se trompent tous, tant qu'ils ne regardent les actions humaines que sous ce seul point de vue. Il seroit trop long, et d'ailleurs ce n'est point mon but, de m'arrêter aux différens écarts de la raison humaine; j'ai

(*) Premier consul qui commanda contre Jugurtha.

choisi

choisi la guerre pour la matière de ce discours, ne trouvant, hélas! que trop de fausses idées dont le gros du monde est rempli à son sujet.

Quoique la nature avare ne m'ait point doué du sublime de Cicéron, ou de la naïveté de la Fontaine, je me flatte néanmoins de parvenir à mon but, me fondant sur la force de la vérité toute simple, laquelle, quelque mal énoncée qu'elle soit, ne change point de nature; et j'espère pouvoir faire adopter aux uns le métier de la guerre pour des raisons plus louables que la vanité, ou le vil intérêt, et faire moins haïr la guerre à ceux qui décident sans raison contre elle.

Il ne sera pas nécessaire, je crois, de prouver combien sont méprisables toutes les actions humaines qui n'ont pour premier mobile que la vanité, ou l'intérêt. Tout homme gouverné par l'une ou l'autre de ces passions, sera incapable d'aucune bonne action, à moins qu'elle n'ait pour but le contentement de sa passion favorite. César fit à la vérité de grandes actions qui l'ont rendu digne de l'immortalité dont il jouit; mais par ce fonds de vanité qui est presque insurmontable dans celui qui le possède, il les a pour la moitié obscurcies, de sorte

qu'on blâmera toujours l'acteur, pendant qu'on approuvera ses actions. L'envie de délivrer sa patrie du joug de Pompée, fut un désir louable; mais hélas! combien ne perd-il pas de sa beauté, si l'on envisage César comme tyran du peuple romain, ne le délivrant que pour être en état de le mieux opprimer; ainsi que la suite de ses actions l'a prouvé: de sorte qu'on peut dire presque avec certitude qu'il auroit laissé Pompée tranquille, quoiqu'injuste possesseur du pouvoir suprême, s'il n'avoit cru trouver ses avantages en l'empêchant de parvenir à ce but. Alexandre éblouit par les actions brillantes de sa vie; il fait bien plus, il s'acquiert le surnom de grand. Mais que devient-il, si l'on considère qu'il n'a répandu tant de sang que pour contenter son caprice, et qu'il a fait massacrer tant de braves Grecs comme victimes de sa vanité, pour opprimer des princes et des peuples innocens, qui ne faisoient que défendre la juste possession des pays que leurs aïeux leur avoient laissés? Comment! les hommes ne seroient-ils créés que pour contenter la vanité d'un seul d'entr'eux? Non, non; le sang humain est trop beau pour être versé à chaque instant, et pour ne satisfaire que l'envie

de s'agrandir d'un prince faussement ambitieux. Il n'y a que la nécessité qui justifie un pareil procédé; et elle ne se trouve que quand un ennemi injuste veut faire des efforts pour opprimer un peuple innocent, et attaquer un prince qui ne l'a offensé en rien. Cependant, quelque blâmables que soient ces génies remplis d'une fausse idée de la gloire, on ne doit point hésiter de les préférer à ces ames rampantes, qui ne désirent la guerre, ou qui ne la font que pour s'enrichir. Il n'existe point de crime plus abominable et qui révolte tant la nature humaine. Ciel! quelle cruauté que de faire égorger tant de membres respectables d'un état et de la patrie pour s'amasser un trésor! Comment est-il possible que de telles ames soient l'ouvrage de la Nature! Elles devroient être retranchées du nombre des vivans de la façon la plus affreuse: mais la Nature dédaigne ces monstres, et les a en horreur. Même le prix de leurs bassesses crie vengeance au nom des malheureux qu'ils ont sacrifiés à leur avidité insatiable. L'or et l'argent qu'ils ont amassé par leurs cruautés répète la noirceur de leur crime; et les plaisirs qu'ils prétendent en retirer doivent se changer en un poison rongeant qui y mêle la plus affreuse

amertume, pour anéantir ces êtres qui, dépouillant la nature humaine, ne sont dignes que d'être comparés aux bêtes féroces. Oui, je le dis hardiment, et le dis en me fondant sur la justice de ma cause, que quiconque embrasse le métier de la guerre dans ces horribles desseins, ou pour contenter sa vanité, ou pour amasser des trésors, doit être rayé de la liste des humains, et ne mérite que le plus souverain mépris, étant l'opprobre de la nature.

Mais, quoique je déclame contre ces esprits remplis de vanité, je supplie chacun de ceux qui voudront faire quelque attention à ce discours, de ne point conclure de là que je méprise l'ambition, ou l'amour de la gloire. Non, non, bien loin de moi cette injustice ! je suis trop persuadé que ces deux qualités sont des aiguillons qui portent les hommes à l'exécution de leurs devoirs; c'est pourquoi il faut les posséder, ou bien l'on jouera un triste et mauvais rôle sur le théâtre du monde : et je décide hardiment, sans crainte d'être contredit, que celui qui n'est point poussé par ces vertus, ne sera jamais digne de l'immortalité, ne faisant jamais des actions qui le distinguent à juste titre du

reste des humains. D'ailleurs l'ambition et l'amour de la gloire, quoique souvent confondus avec la vanité, en sont si éloignés, que quiconque possède bien les deux premières qualités, n'aura guère lieu de craindre de tomber dans le défaut d'être vain : car la vraie ambition consiste dans le désir de se distinguer du reste des humains par des actions vertueuses; et c'est en cela que l'honnête homme met sa gloire, qu'il lui est bien permis d'aimer. Cependant l'ambition et l'amour de la gloire seuls ne doivent point nous porter à faire la guerre; car souvent ils nous entraîneroient insensiblement à en faire d'injustes. Mais, me direz-vous, quels sont donc les motifs qui doivent nous y porter ? L'amour de la patrie, chers amis, l'amour du bien public, qui nous portent à sacrifier, avec plaisir, nos biens et notre vie pour le soutien de l'état, et pour le bonheur de nos concitoyens. C'étoient ces nobles ressorts qui faisoient agir ces vertueux Romains, qui, quoiqu'avides de gloire, étoient prêts à la sacrifier, si le salut de la république le demandoit. Ce sont là les ressorts qui doivent faire agir tout homme d'honneur, et lesquels seuls donnent le poids à ses actions, et le rendent lui-même digne de

louanges; au lieu que tant qu'il n'est poussé que par des vues d'intérêt particulier, il fera des actions louables, mais il ne le sera point lui-même: tel qu'une plante médicinale, qui, quoiqu'elle opère de bons effets, ne laisse pas d'être désagréable en elle-même. Cependant, quelque clairs et naturels que soient ces raisonnemens, la plupart de ceux qui embrassent le métier des armes n'ont rien moins que ce but en vue. Il est honteux pour la nature humaine qu'elle puisse se démentir jusqu'à ce point; et il est triste de voir que tant de malheureux s'égorgent entr'eux, gouvernés par des principes si indignes de tout être doué d'une ame raisonnable. Ce sont malheureusement aussi ces mêmes principes qui, étant les plus communs, fixent l'attention de ceux qui, sans raisonner détestent, la guerre, et la regardent comme le plus horrible des maheurs qui pourroient exister, et comme le métier le plus méprisable de tous ceux qu'on pourroit embrasser. Ne fondant leur preuve que sur les malheurs qui sont causés par la guerre, ils prétendent qu'il n'y a rien de plus détestable qu'elle; et de plus blâmable que ceux qui la font.

Je conviens que si l'on ne fait attention qu'aux effets malheureux que la guerre occa-

sionne, la nature humaine ne peut que s'en effrayer. Les membres épars sur un champ de bataille, la fureur d'un soldat féroce qui se baigne dans le sang de son ennemi, des veuves abandonnées, des orphelins sans secours, une ville en flamme, les cris des tristes habitans, chassés de leur demeure, ce sont des objets qui doivent faire frémir d'horreur, et pénétrer de douleur toute ame sensible. Mais est-ce là la guerre ? Ce sont les tristes suites qui l'accompagnent, il est vrai ; mais, quelque cruelles qu'elles soient, elles ne doivent pas empêcher, si la nécessité le requiert, d'avoir recours aux armes. La guerre même, loin d'être un carnage et un objet qui fait frémir, n'est que la juste défense de l'oppressé contre un injuste oppresseur; elle est la vengeresse de la foi trahie; c'est le moment où une partie des sujets hasarde de perdre la vie pour le repos de leurs concitoyens, pour le soutien de l'état, et pour les avantages de leur maître. Car telles doivent être les raisons qui nous portent à faire la guerre: dès qu'elle n'a point ces principes pour base, elle ne devient qu'un carnage; et au lieu d'être respectable, tout mortel doit la regarder avec horreur. Mais aussi, dès qu'elle n'est que la juste défense d'un peuple

menacé de la tyrannie de son voisin, il n'y a rien de si innocent que la voie des armes, et même rien de plus louable que l'envie de parvenir à ce but. Les malheurs mêmes qui l'accompagnent se font moins sentir, parce qu'ils en font éviter de plus grands encore, qui seroient inévitables. Les larmes de quelques veuves nous paroîtront inutiles, si nous considérons que par la mort de ceux qu'elles pleurent, tout un état a été sauvé : une ville en flamme, les membres épars sur un champ de bataille, enfin tous ces objets, quoique toujours tristes, n'offrent plus un aspect hideux, si l'on voit que par eux tant de monde a été sauvé, et l'innocent protégé contre les insultes de son ennemi. Un héros qui d'ailleurs, comme instrument de tous ces malheurs, devroit être l'objet de la haine publique, ne nous paroît alors qu'un ange tutelaire, envoyé par le Ciel pour délivrer les opprimés, et pour rendre les peuples heureux.

Quelque bien fondés que soient ces raisonnemens, ils ne suffisent cependant point encore pour faire respecter la guerre par ceux qui la détestent, et ne les empêchent point de faire encore une objection contre elle, qui paroît avoir une ombre de vérité; mais qui la perd bientôt, si l'on y fixe un peu son attention.

Ils prétendent que la guerre invite aux crimes, les favorise et les nourrit. J'avoue qu'il seroit ridicule de soutenir qu'on n'en commet point pendant qu'elle se fait; car rien n'est plus certain. Mais il me sera permis de demander, si l'on en commet moins pendant la paix ? J'en doute; car tout homme qui est capable d'indignités et de crimes, saura certainement profiter des occasions que la paix lui fournit pour les exécuter, tout comme de celles qu'il trouve dans la guerre : la seule différence consiste dans ce petit point, que, dans le premier cas, il cache et peut cacher ses crimes, au lieu que dans l'autre, ils paroissent plus aisément au jour, par conséquent ils frappent davantage le public, qui conclut hardiment que la guerre en est la cause. Puis, voyant plus de crimes qu'à l'ordinaire commis dans ce coin de la terre où elle se fait, il ne doute plus que ce ne soit la guerre qui y ait porté ces misérables. Quelle erreur ! Ceux qui font la guerre, sont-ce d'autres gens que ceux qui vivoient déjà avant qu'on la fît, et avoient-ils moins de mauvais penchans ? Non, sans doute; ils auroient, sans contredit, commis tout autant de crimes dans les différens lieux de leur

demeure, qu'ils l'ont fait pendant la guerre ; mais ces crimes n'auroient pas tant paru aux yeux du public, puisqu'ils ne se faisoient que secrètement, et par une ou deux personnes, au lieu que pendant la guerre, où la nécessité oblige de ramasser de tous côtés des gens de toute espèce, ces misérables font un corps, et commettent, joints ensemble, ce qu'ils n'auroient fait d'ailleurs que séparément. Pour prouver ce que j'avance, je n'ai qu'à en appeler aux habitans de tout endroit du monde, qui conviendront généralement qu'il n'y a point de jour où ils n'entendent parler d'un meurtre, d'un vol, et de tant d'autres crimes; car il est certain que personne ne fera des félonies pendant la guerre, qui ne soit naturellement fourbe, et qui n'ait déjà dressé sa conscience à ne plus rien sentir, ou du moins à se taire en cas qu'elle fût encore trop délicate. D'ailleurs, la discipline militaire retient encore ces vagabonds à l'égard d'un nombre de crimes qu'ils ne manqueroient point d'exécuter, s'ils avoient leur liberté. Mais enfin, supposons que la guerre occasionne bien des crimes, je crois cependant que le bien qui résulte d'une guerre juste et fondée sur la droiture, répare tout le mal occasionné par elle. Non,

non, toutes ces objections ingénieuses qu'on fait contre la guerre, ne sont rien moins que fondées. On en sera pleinement convaincu, si l'on veut faire quelque attention aux raisonnemens qu'on vient d'entendre. Mais je crois qu'on sera bien étonné encore, si je prouve que la guerre peut avoir des avantages pour la societé. Il est connu que toute chose, et que même le mal, a son bien; il est donc indubitable aussi que la guerre doit avoir le sien, comme toute autre action humaine. Cependant l'avantage qu'elle peut avoir pour la société, ne donne point encore le droit de la commencer à chaque instant; mais du moins prouvera-t-il que la guerre n'est point si détestable qu'on la fait, et qu'outre qu'elle défend l'innocent, elle a encore des parties qui la rendent estimable et louable.

On peut d'abord regarder comme telle l'influence que l'étude de son art a eue sur d'autres sciences, comme sur la mecanique et sur la physique, qui ont été sans contredit perfectionnées par la nécessité où l'on s'est trouvé de les employer dans la guerre, et par les expériences qu'on a eu lieu d'y faire, et auxquelles les différens effets de la poudre,

des bombes, &c. ont donné lieu. D'ailleurs Archimède, ce célèbre mathématicien, l'inventeur, pour ainsi dire, de cet art, n'en trouva les principes que dans les travaux militaires; ce qui le mena plus loin, et lui fit frayer enfin le chemin à ses successeurs dans cet art, qui, trouvant déjà le fondement jeté, n'avoient qu'à ajouter ce qui manquoit encore à la perfection de cet art si utile à la société humaine. Déjà d'autres avant moi ont reconnu l'utilité de l'étude de l'art de la guerre pour l'état. Cicéron même dit, dans un endroit de ses ouvrages, que *l'étude de l'art de la guerre préside à toutes les autres; que la patrie, la liberté, les citoyens et les rois même, ne sont soutenus que par la protection des vertus militaires; et que c'est sous leur tutelle qu'ils croissent et s'affermissent.* Ces paroles sont si vraies, que je crois que personne ne les révoquera en doute. Car quel est l'homme qui n'ait remarqué, en parcourant l'Histoire, que tous ceux qui n'ont point étudié cet art, se sont égarés à chaque pas qu'ils ont fait dans la guerre? elle leur tient lieu d'un labyrinthe; et la honte, suite immédiate de l'inapplication qui les y déchire, est aussi indomptable que le Minotaure; au lieu que l'étude de cet art

les y fera marcher aussi surement, que Thésée avec le fil d'Ariadne, et leur servira pour vaincre la honte qui les voudroit accabler. D'ailleurs, il n'y a guère aussi de science qui exerce et étende autant l'esprit humain que celle de la guerre; car il est prouvé que celle qui force l'homme à faire le plus d'efforts, pour parvenir à son but, est celle qui étend le plus le génie : et voilà le cas de la science de la guerre; elle demande toujours plusieurs qualités à la fois, au lieu que les autres n'en requièrent qu'une seule. Aussi n'y en a-t-il aucune autre qui ait produit des César, des Scipion, des Annibal, des Turenne, et des Eugene. Elles ont à la vérité en revanche un Platon; mais nous ne connoissons de lui que l'assiduité dans la recherche de la vérité; de même qu'un Démosthène ne brille que par son éloquence, un Socrate, et un Sénèque par leur fermeté, et un Locke par la justesse de son raisonnement. Mais toutes ces qualités, quoiqu'étant sans contredit très-grandes, ne se trouvoient pourtant pour l'ordinaire que seules dans ceux qui les possédoient, ou du moins la science qu'ils exerçoient n'en demandoit pas davantage : au lieu que les héros que je viens de nommer rassembloient en

eux seuls tant de grandes parties qui les distingueront toujours du reste des humains. Car il est certain que, pour être bon général, il ne faut point se contenter d'un talent, mais il faut tâcher d'en acquérir plusieurs. D'abord il faut du courage. L'activité est absolument nécessaire; sans quoi on laissera échapper les plus belles occasions de se rendre utile à l'état, son salut dépendant souvent dans la guerre d'un seul moment. Ici il faut de la promptitude, comme suite naturelle de l'activité; là, de la prudence pour restreindre ces deux dernières qualités, qui, si elles n'étoient modérées par celle-ci, feroient faire des extravagances, et deviendroient dangereuses au lieu d'être utiles; ici de la présence d'esprit, sans quoi il ne fera jamais rien au monde qui soit digne d'être remarqué, et au premier cas inattendu qui lui surviendra, et qui l'obligera à changer de dessein, il sera dérouté, il perdra le fil de ses raisonnemens, il glissera, il tombera, il entraînera dans sa chute toute l'armée, que dis-je? tout l'état; là, un sang froid mêlé de la plus fine vivacité; et à chaque pas qu'il fait dans la guerre, il doit rassembler toutes ces qualités, et ne manquer d'aucune. Je ne crois point qu'on puisse me nommer

quelque métier, ou quelque science, où l'on ait jamais besoin de pratiquer si fréquemment tous ces talens en un moment : car, dans toutes les autres occupations de la vie humaine, on a le temps de réfléchir, et de prendre son parti après une mûre délibération; au lieu que dans la guerre, il arrive à chaque instant des événemens qui dérangent tous nos projets, et nous forcent de prendre sur le champ un autre parti, nous menaçant de la plus grande honte, si nous ne choisissons le meilleur. Cela prouve assez, je pense, que la science de la guerre exerce, plus que toute autre, l'esprit de l'homme. Aussi tout sujet qui l'aura bien étudiée et bien pratiquée, pourra encore être utile à l'état de bien d'autres façons qu'en combattant simplement pour lui, puisque son esprit est accoutumé à digérer ses idées, à prévoir les événemens, et à chercher des moyens pour les diriger, et empêcher les mauvaises suites qu'ils devroient avoir naturellement.

Outre cet avantage que la guerre peut avoir pour la société, elle a encore celui de nourrir une infinité des gens qui se trouveroient d'ailleurs sans pain; car d'abord, il n'y a presque point de métier sur lequel elle n'ait son

influence, ce que l'expérience journalière nous confirme, et qu'il seroit trop ennuyeux de détailler. Ensuite, combien de gens sont entretenus en se faisant soldats, qui sans ce métier ne sauroient quel parti embrasser, et périroient de faim? au lieu que de cette manière ils trouvent le moyen de se nourrir du moins honnêtement, et de ne point être un fardeau pour l'état; et ceux qui gouvernent les peuples, trouvent celui d'employer pour son bien des fainéans, et souvent des vauriens, qui en troubleroient le repos, s'ils n'avoient point d'occupations, et s'ils n'étoient soumis à la sévérité des lois; au lieu que par la discipline militaire on les retient, pour ainsi dire, dans des chaînes qui les empêchent de troubler l'état, et on les porte à contribuer à son salut et à son repos, malgré leur inclination naturelle. On me répondra sans doute que nos ancêtres n'avoient jamais de soldats pendant la paix, et que cependant ils vivoient en repos, et avoient trouvé moyen de se nourrir. Je ne disconviens pas du premier point, car il est connu; mais pour le second, je n'ai qu'à nommer les Vandales, les Pictes, les Celtes, les Saxons, et tant d'autres nations, qui prouveront le contraire; car ils se traînoient d'une province

à

à l'autre, ravageant la première qui leur tomboit entre les mains; ce qui confirme que le métier des armes est une ressource certaine pour l'état, qu'il garantit des incursions de ses voisins, et des troubles intérieurs auxquels il est d'ailleurs sans cesse exposé.

La noblesse même ne sauroit quel métier embrasser, si celui des armes n'existoit point: elle se verroit réduite à travailler comme un simple paysan; ou bien, si elle étoit assez riche pour n'avoir pas besoin de travailler elle-même, elle vivroit dans la fainéantise, ne s'occupant absolument de rien de solide, caractère indigne de tout être raisonnable et doué d'une ame capable de quelque finesse de sentiment. Elle n'aspireroit qu'à contenter ses caprices, et n'emploieroit son argent et son temps qu'à s'abandonner au luxe et à la volupté, les vices les plus dangereux pour l'état, lorsqu'ils prennent le dessus. Mais heureusement la guerre en corrige aussi; ce qu'on doit hardiment compter parmi les avantages qu'elle peut avoir pour la société. Car il est certain que tant que les armes sont le plus estimées, et qu'on ne pense qu'à plier son génie de ce côté, le luxe ne prend jamais le dessus, mais se trouve négligé et bientôt

entièrement abandonné; au lieu que dès qu'un peuple n'a de long-temps fait la guerre, il s'adonne à cette passion si dangereuse pour l'état; de sorte qu'on ne croit voir que des filles gâtées, là où l'on voyoit autrefois des hommes d'un caractère et d'une fermeté mâle. D'ailleurs, le bruit des armes ne laisse point le temps aux esprits qui auroient naturellement quelque penchant pour le luxe, de s'y abandonner entièrement; de sorte qu'on pourra être persuadé que jamais il ne s'introduira dans un état où l'on respecte le militaire, et où l'on tient toujours les peuples dans cette idée, qu'à tout moment ils pourront être dans le cas de se voir obligés de faire la guerre. Cette idée les soutient dans l'industrie, et les tient en action; au lieu que, dès qu'ils se croient ensevelis dans une paix profonde, ils ne s'abandonnent qu'à leur goût pour le luxe, auquel la fainéantise succède immédiatement, et bientôt la ruine des particuliers, et enfin peu de temps après celle de tout l'état. L'exemple si souvent cité du peuple romain confirme ce que j'avance: tant qu'il travailloit, qu'il cultivoit le métier des armes, et qu'il faisoit la guerre, il croissoit de jour en jour, et produisit des Scipion, des Emile, un Cincinnatus, un Publicola, et tant d'autres

grands génies qui se vouoient entièrement au salut de la république ; de sorte qu'en peu de temps cette ville, par-dessus les murs de laquelle on pouvoit sauter lors de sa naissance, se vit la maîtresse du monde; mais aussitôt que le luxe y gouverna, il ne parut que des fainéans, ou des esprits inquiets, prêts à troubler l'état, lorsque la jalousie les y portoit; et si la république produisit un César, ce ne fut que pour se donner un maître; le génie romain se trouvant trop foible pour pouvoir gouverner ce peuple par lui-même; vit tomber la république avec autant et même encore plus de promptitude qu'elle ne s'étoit agrandie; de sorte que, dans nos temps, ce même peuple qui produisit autrefois des hommes si illustres, ne produit plus que de malheureux mutilés, qui, au lieu de tâcher de ressembler à leurs aïeux, ne font que représenter sur des théâtres leurs antécesseurs, pendant que les spectateurs devroient rougir, chaque fois qu'ils les voient paroître sur la scène, de n'être plus capables de former des génies pareils à ceux qui avoient élevé la république à ce haut degré de gloire, qui les rendit si respectables à tout l'univers, et au lieu qu'on vit autrefois ce même peuple

gouverné par un sénat juste et prudent, on le voit maintenant en proie à une foule de prêtres, qui le laissent croupir dans l'ignorance et dans l'inaction, afin d'en pouvoir mieux tirer leurs avantages. Voilà les suites du mépris des armes; voilà la ruine d'un état, qui s'abandonnant au luxe et à la fainéantise, devient très-méprisable, tandis qu'il ne tenoit qu'à lui d'être fort grand et fort respectable.

La république de Hollande confirme tout ce que nous avons dit de la république romaine; car quel fut le ressort qui la porta à ce point d'élévation, dans lequel elle se soutient encore? ne fut-ce point la guerre? C'est elle qui forma l'esprit d'un prince d'Orange et de tous ces grands hommes qui se mirent pour lors à la tête des affaires. Aussi, tant qu'elle respectera les armes, et qu'elle les nourrira, on pourra dire, sans passer pour prophète, qu'elle se soutiendra, ou rendra sa ruine bien difficile à celui qui voudroit l'entreprendre; au contraire, dès qu'elle s'abandonnera au luxe, sa chûte sera rapide, et l'on verra tous les grands, tous les beaux travaux d'un prince d'Orange aussi inutiles que ceux de ces illustres Romains qui sacrifioient

leurs biens, leur bonheur, leur famille, et enfin tout au bien de la république, car il n'y a certainement pas d'ennemis plus irréconciliables que la guerre et le luxe. Celui-ci, tel que le pavot, assoupit l'esprit de l'homme, au lieu que l'autre le tend, l'élève, et le rend capable de tout entreprendre; l'un est le chemin du mépris, l'autre celui de l'immortalité; l'un ruine un Etat, l'autre le soutient; enfin, l'un est l'ennemi de la vertu, l'autre son appui et son protecteur. Cela paroît à la vérité fort difficile à prouver; cependant je le hasarderai, m'exposant peut-être à me voir contredire, mais sans me laisser convaincre pourtant. Je dis d'abord que toute chose qui rend un sujet utile à sa patrie est louable, et que si un sujet remplit tout ce qu'il lui doit, il est vertueux; il est aussi indubitable que le métier de la guerre oblige l'homme à rendre le plus grand service à sa patrie, en lui ordonnant de sacrifier même sa vie, si le bien le requiert, et le force, pour ainsi dire, à le faire; donc elle encourage la vertu, et y porte les peuples. Elle défend aussi les innocens; car c'est, ainsi que nous l'avons dit, le but dans lequel on doit la faire. Il est donc vrai, sans contradiction, qu'elle protège la vertu,

et qu'elle est son appui, puisqu'elle y porte les peuples. Le luxe, au contraire, ne porte l'homme à aucune vertu, mais émousse en lui tout sentiment, et lui donne une dureté de coeur qui le rend insensible aux malheurs de ses concitoyens, lui présentant des charmes qui l'endorment et le rendent inattentif aux maux de son prochain, lui faisant apercevoir tout infortuné aussi heureux que lui, pendant qu'il meurt de jalousie contre ceux qu'il croit pouvoir encore mieux contenter leurs passions que lui; de sorte qu'il emploie tous les moyens possibles de parvenir au même but, et se contente des plus indignes, si les autres lui sont refusés. Mais la guerre ouvre, même pendant qu'elle se fait, le plus beau champ à toutes les vertus dont un mortel est capable; car à tout moment la fermeté, la miséricorde, la grandeur d'ame, la générosité, la charité, et tant d'autres qualités peuvent y briller, chaque instant nous offrant un objet qui nous donne lieu de suivre une de ces vertus, ainsi que tous ceux qui ont fait la guerre avec quelque jugement, et quelque finesse de sentiment, le pourront attester. D'ailleurs, tant d'exemples célèbres de l'antiquité, ainsi que de nos jours, augmentent

la force de cette vérité. Pompée qui dépouille l'esprit de vengeance, et chasse un traître qui par une trahison vouloit mettre en son pouvoir ses deux plus grands ennemis; César généreux envers Arioviste qui le trahit; Alexandre consolant la mère de Darius, et pleurant la mort du fils de son ennemi; Epaminondas refusant des présens qu'il devoit mériter par une lâcheté; et Scipion qui sacrifie son fils au bien de sa patrie, prouvent suffisamment que la guerre, loin d'endurcir le coeur humain, peut le rendre capable des plus louables actions, et lui en fournit même l'occasion.

C'est encore elle qui relève les talens les plus cachés, et tire du néant des génies heureux, cachés sous la poussière. Un Marius, par exemple, un homme de la lie du peuple, qui n'étant pas même Romain, parvint cependant par ses vertus militaires jusqu'à sept consulats; sans la guerre peut-être n'auroit-on jamais pensé à lui, peut-être se seroit-il oublié lui-même, et, doutant de sa capacité, eût-il manqué de cultiver son génie, ne trouvant aucune occasion où il eût pu croire en avoir besoin un jour; car aucun emploi ne fournit tant d'occasions de se distinguer que la guerre,

où le moindre soldat peut faire des actions qui le font connoître par toute l'armée, qui le poussent, et le mettent au plus haut rang; ainsi que les exemples des Rose, Gassion, Fabert, Toïras, et Lesdiguières nous le prouvent; de même que celui d'un François Sforce qui, de fils de cordonnier qu'il etoit, devint général d'armée, et de Spinola, qui, pauvre campagnard, se poussa jusqu'aux premiers grades militaires. Sans la guerre tous ces génies se seroient rouillés; Spinola, au lieu de commander à tant de milliers de gens, n'auroit commandé qu'à des choux, et au lieu de la liste de ses victoires, il n'en auroit eu qu'une de ses bestiaux. Je crois que tout le monde sera persuadé qu'il est toujours plus glorieux et plus louable de vaincre les ennemis de sa patrie, et de lui procurer le repos de la paix par ses travaux, que de ne s'amuser toute sa vie qu'à cultiver quelques arpens de terre. Bien loin de blâmer cette occupation, je la loue plutôt, mais je ne la trouve cependant convenable qu'à un génie borné, qui sans cela se trouveroit désoeuvré, et ne rendroit aucun service à la patrie; au lieu que de cette façon le prix de ses travaux serviles lui devient du moins utile. Mais, pour un génie un peu étendu,

cette carrière est trop bornée; il lui faut une occupation digne des talens que la Nature lui a donnés, car la Nature qui, ainsi que l'expérience nous le prouve, n'a rien fait sans raison, ne voudra pas non plus qu'un aussi bel ouvrage que celui d'un heureux génie reste dans l'imperfection et dans l'oubli.

Il est donc certain que, comme le métier de la guerre est celui qui fournit le plus d'occasions pour atteindre ce but, il est aussi sans contredit le plus estimable. Aucun homme à talens ne l'a dédaigné, mais tous s'y sont voués, ou l'ont respecté. Cicéron même, ce grand orateur des Romains, qui gouvernoit toute la république par sa langue, ne se crut digne de monter sur la tribune aux harangues qu'après qu'il fut monté sur les murs de Nole, et ne s'appliqua même à l'éloquence que lorsque l'ennemi de la paix, ainsi qu'il le dit lui même, l'empêcha de servir la république par les armes. Oui, encore comme consul, il se crut heureux de pouvoir chasser les ennemis des Romains dans un fleuve déjà célèbre par la victoire qu'Alexandre y avoit remportée (*); faisant voir par là qu'il lui paroissoit

(*) Il gagna une petite bataille près de l'Issus.

encore plus beau de servir la république par ses actions, que de l'y encourager seulement par des discours ; ainsi qu'il le dit lui-même dans son Dialogue de l'Orateur (*). Il n'y a point de roi non plus, qui l'ait été du moins vraiment, (car le reste n'est qu'une foule de fantômes de rois,) qui ait dédaigné de se mettre à la tête de ses armées, et de respecter et de distinguer ceux qui se vouent à ce métier. Cela doit porter tout sujet en général, et particulièrement tout homme distingué par sa naissance, à s'y vouer, ce métier seul étant celui qui le rend digne des avantages que la Nature lui avoit donnés, avant qu'il les eût pu mériter, mais certainement aussi dans le dessein de l'encourager à se distinguer par ses talens, si elle l'a distingué par sa naissance; lui faisant d'ailleurs trop bien comprendre, que sans talens et sans vertus, les grands ne sont pas plus, sont même beaucoup moins que les derniers des hommes. Ils ne doivent donc point s'imaginer que c'est remplir leur destinée que de passer leur vie

(*) *Quis enim est qui, si clarorum hominum scientiam, rerum gestarum vel utilitate, vel magnitudine, metiri velit, non anteponat oratori imperatorem.* Cicer. Dial. de Orat. Lib. 1.

dans l'antichambre d'un ministre favori, pour obtenir un titre qui les exclue de tout devoir d'un bon citoyen, et qui leur procure la liberté de vivre comme s'ils ne vivoient point, de croupir dans l'ignorance, et d'ignorer qu'ils existent. Ces fainéans passent, ainsi que Salluste le dit, leur vie en voyageurs, et n'osent voir sur leur tombeau que cette honteuse épitaphe : *Alcidor naquit, prit femme, fit quelques enfans, et rien de plus ; et mourut aussi sage et aussi utile à sa patrie, qu'il le fut le premier jour de sa naissance.* O honte pour la nature humaine de produire de pareils rebuts de son être ! O encouragement pour tout homme à tâcher de s'arracher de cette classe indigne de mortels ! Non, non, chers amis, ne suivons point ces honteux exemples. Suivons plutôt les traces des Turenne, des Condé et de tous ces génies illustres qui sont l'ornement du genre humain. Courons où la gloire nous appelle, et puis ceints des lauriers qu'elle nous présente, montons au temple de l'immortalité, pour y jouir des fruits de nos travaux.

ESSAI

SUR

L'AMOUR PROPRE

ENVISAGÉ

COMME

PRINCIPE DE MORALE (*).

LA vertu est le lien le plus ferme de la société, et la source de la tranquillité publique : sans elle les hommes, semblables aux bêtes féroces, seroient plus sanguinaires que les lions, plus cruels et plus perfides que les tigres, ou des espèces de monstres dont il faudroit éviter la fréquentation.

Ce fut pour adoucir des moeurs aussi barbares que les législateurs promulguèrent des lois, que les sages enseignèrent la morale,

(*) Discours prononcé à l'assemblée ordinaire de l'académie royale des sciences et belles lettres de Prusse, jeudi 11 janvier 1770.

et en démontrant les avantages de la vertu, firent connoître le prix qu'il falloit y attacher.

Les sectes des philosophes, chez les nations orientales ainsi que chez les Grecs, en s'accordant en général sur le fond de la doctrine, ne différoient proprement que par les motifs que chacune d'elles adoptoit pour déterminer ses disciples à mener une vie vertueuse. Les stoïciens, selon leurs principes, insistoient sur la beauté inhérente à la vertu; d'où ils concluoient qu'il falloit l'aimer pour elle-même, et plaçoient le souverain bonheur de l'homme dans sa possession inaltérable. Les platoniciens disoient que c'étoit approcher des dieux immortels, que c'étoit leur ressembler que de pratiquer les vertus à leur exemple. Les épicuriens attribuoient une volupté supérieure à l'accomplissement des devoirs moraux : leurs principes bien entendus trouvoient dans la jouissance de la vertu la plus pure le sentiment d'un délice et d'une félicité ineffable. Moïse, pour encourager ses Juifs à des actions bonnes et louables, leur annonça des bénédictions ou des peines temporelles. La religion chrétienne, qui s'éleva sur les ruines de la judaïque, atterra les crimes par des punitions éternelles, et encouragea à

la vertu par l'espérance d'une béatitude infinie : non contente de ces ressorts, se proposant d'atteindre au dernier degré de perfection possible, elle prétendit que l'amour de Dieu devoit seul servir de principe aux bonnes actions des hommes, quand même il n'y auroit ni peines ni récompenses à attendre dans une autre vie.

Nous devons convenir que les sectes des philosophes ont formé des hommes du plus grand mérite : nous convenons de même que du sein du christianisme il est sorti des ames pures et remplies de sainteté. Néanmoins, par une suite du relâchement des philosophes et des théologiens, et par la perversité du coeur humain, il est arrivé que ces différens motifs d'encouragement à la vertu n'ont pas continué de produire les bons effets auxquels on s'attendoit. Combien de philosophes qui ne l'étoient que de nom chez les païens! Il n'y a qu'à jeter les yeux sur Lucien pour se convaincre du peu de réputation où ils étoient de son temps. Que de chrétiens qui dégénérèrent, et qui corrompirent l'ancienne pureté des moeurs ! La cupidité, l'ambition, le fanatisme remplirent des coeurs qui faisoient profession de renoncer au monde, et pervertirent ce que la

simple vertu avoit établi. De pareils exemples fourmillent dans l'Histoire. Enfin, si l'on excepte quelques reclus aussi pieux qu'inutiles à la sociéte, les chrétiens de nos jours ne sont pas préférables aux Romains du temps des Marius et des Sylla; bien entendu que je borne uniquement ce parallèle à la comparaison des moeurs.

Ces réflexions et de semblables m'ont conduit à rechercher les causes qui ont influé sur cette étrange dépravation du genre humain. Je ne sais s'il m'est permis de hasarder mes conjectures sur des matières aussi importantes; mais il me paroît qu'on s'est peut-être trompé dans le choix des motifs qui devoient porter les hommes à la vertu. Ces motifs, ce me semble, avoient le défaut de n'être point à la portée du vulgaire. Les stoïciens ne s'aperçurent pas que l'admiration est un sentiment forcé dont l'impression s'efface bien vîte: l'amour propre n'applaudit qu'avec répugnance. L'on convient sans peine de la beauté de la vertu, parce que cet aveu ne coûte rien; mais cet acte de complaisance plutôt que de conviction ne détermine point à se corriger soi-même, à vaincre ses mauvais penchans, à dompter ses passions. Les platoniciens auroient

dû

dû se rappeler l'espace immense qu'il y a entre l'être des êtres et la créature fragile. Comment proposer à cette créature d'imiter son créateur, dont, par son état circonscrit et borné, elle ne peut se former qu'une idée vague et indéterminée ? Notre esprit est assujetti à l'empire des sens ; notre raison n'agit que sur les choses où notre expérience nous éclaire ; lui proposer des matières abstraites, c'est l'égarer dans un labyrinthe dont elle ne trouvera jamais l'issue ; mais lui présenter des objets palpables de la nature, c'est le moyen de la frapper et de la convaincre. Il est peu de grands génies capables de conserver le bon sens en se précipitant dans les ténèbres de la métaphysique. L'homme en général est né plus sensible que raisonnable.

Les épicuriens, abusant du terme de volupté, énervèrent, sans y penser, la bonté de leurs principes, et fournirent, par cette équivoque même, des armes à leurs disciples pour dénaturer leur doctrine.

La religion chrétienne (en respectant ce qu'on y suppose de divin, et n'en parlant que philosophiquement), la religion chrétienne, dis-je, présentoit à l'esprit des idées si abstraites, qu'il auroit fallu changer chaque

catéchumène en métaphysicien pour les concevoir, et ne choisir que des hommes nés avec une imagination forte pour s'en pénétrer : peu d'hommes sont nés avec des têtes ainsi organisées. L'expérience prouve que chez le vulgaire, l'objet présent l'emporte, parce qu'il frappe ses sens, sur l'objet éloigné, qui l'affecte plus foiblement; et par conséquent les biens de ce monde, à la jouissance desquels il touche, auront sans contredit la préférence sur des biens imaginaires, dont il se représente confusément la possession dans une perspective éloignée. Mais que dirons-nous des motifs qu'on tire de l'amour de Dieu pour rendre l'homme vertueux? de cet amour que les quiétistes exigent dégagé des craintes de l'enfer et des espérances du paradis? cet amour est-il dans la possibilité des choses? Le fini ne peut concevoir l'infini; par conséquent nous ne pouvons nous former aucune idée exacte de la Divinité : nous pouvons nous convaincre en général de son existence, et voilà tout. Comment exiger d'une ame agreste qu'elle aime un être qu'elle ne peut connoître en aucune façon? Contentons-nous d'adorer dans le silence, et de borner les mouvemens de nos coeurs aux sentimens d'une profonde

reconnoissance pour l'être des êtres, en qui et par lequel tous les êtres existent.

Plus on examine cette matière, plus on la discute, et plus il paroît évident qu'il faudroit employer un principe plus général et plus simple pour rendre les hommes vertueux. Ceux qui se sont appliqués à la connoissance du coeur humain, auront sans doute découvert le ressort qu'il faudroit mettre en jeu. Ce ressort si puissant, c'est l'amour propre, ce gardien de notre conservation, cet artisan de notre bonheur, cette source intarissable de nos vices et de nos vertus, ce principe caché de toutes les actions des hommes. Il se trouve en un degré éminent dans l'homme d'esprit, et il éclaire le plus stupide sur ses intérêts. Qu'y a-t-il de plus beau et de plus admirable que de tirer, même d'un principe qui peut mener au vice, la source du bien, du bonheur, et de la félicité publique? Cela arriveroit, si cette matière étoit maniée par les mains d'un habile philosophe: il régleroit l'amour propre; il le dirigeroit au bien; il sauroit opposer les passions aux passions; et en démontrant aux hommes que leur intérêt est d'être vertueux, il les rendroit tels.

Le duc de la Rochefoucault, qui en fouillant

dans le coeur humain a si bien dévoilé ce ressort de l'amour propre, s'en est servi pour calomnier nos vertus, dont il n'admet que l'apparence. Je voudrois qu'on employât ce ressort, pour prouver aux hommes que leur véritable intérêt est d'être bons citoyens, bons pères, bons amis, en un mot de posséder toutes les vertus morales; et comme effectivement cela est véritable, il ne seroit pas difficile de les en convaincre.

Pourquoi tâche-t-on de prendre les hommes par leur intérêt, quand on veut les engager à suivre de certains partis, si ce n'est que l'intérêt propre est de tous les argumens le plus fort et le plus convaincant? Servons-nous donc de ce même argument pour la morale: qu'on représente aux hommes les malheurs qu'ils s'attireront par une conduite vicieuse, et les biens qui sont inséparables des bonnes actions (*). Lorsque les Crétois maudissoient leurs ennemis, ils leur souhaitoient de se livrer à des passions vicieuses; c'étoit leur souhaiter qu'ils se précipitassent eux-mêmes dans des malheurs et dans l'opprobre. Ces vérités aisées sont susceptibles de démonstration, et se

(*) Valère Maxime, Liv. 7, chap. 2.

trouvent également à la portée des sages, des gens d'esprit, et de la plus vile populace.

On m'objectera sans doute que mon hypothèse trouvera quelque difficulté à concilier avec le bonheur que j'attache aux bonnes actions, ces persécutions qu'éprouve la vertu, et ces espèces de prospérités dont jouissent tant d'ames perverses. Cette difficulté est facile à lever, si nous voulons nous borner à n'entendre par le mot de bonheur qu'une parfaite tranquillité de l'ame. Cette tranquillité de l'ame se fonde sur le contentement de nous-mêmes, sur ce que notre conscience nous permet d'applaudir à nos actions, et sur ce que nous n'avons point de reproches à nous faire. Or il est clair que ce sentiment peut exister dans une personne d'ailleurs malheureuse; mais jamais il n'existera dans un coeur barbare et atroce, qui ne peut que se détester lui-même s'il se considère, quelles que soient les prospérités dont il paroît environné.

Nous ne combattons point l'expérience ; nous avouons qu'il y a une multitude d'exemples de crimes impunis, et de scélérats qui jouissent de ces grandeurs que les idiots admirent: mais ces criminels ne craignent-ils pas que le temps ne dévoile enfin cette vérité si

terrible pour eux, et ne découvre leur opprobre? Et ces monstres couronnés, un Néron, un Caligula, un Domitien, un Louis XI, les grandeurs vaines dont ils jouissoient les empêchoient-elles d'entendre la voix secrète de la conscience qui les condamnoit, d'être dévorés de remords, et de sentir ce fouet vengeur qui, quoiqu'invisible, les déchiroit en les fustigeant? Quelle ame peut être tranquille dans une telle situation? n'éprouve-t-elle pas plutôt dans cette vie tout ce que les tourmens des enfers peuvent avoir de plus affreux? D'ailleurs c'est mal raisonner que de juger du bonheur des autres par les apparences. Ce bonheur ne peut être évalué que sur la façon de penser de celui qui l'éprouve : cette façon de penser varie si fort, que l'un aime la gloire; cet autre, des objets de plaisir; celui-ci s'attache à des bagatelles, celui-là à des choses qu'on juge importantes; et même les uns dédaignent et méprisent ce que les autres désirent ou regardent comme le souverain bien.

Il n'y a donc point de règle certaine pour juger de ce qui dépend d'un goût arbitraire et souvent fantasque; d'où il arrive qu'on se récrie souvent sur le bonheur et la prospérité de ceux qui gémissent amèrement en secret

du poids de leurs afflictions. Puis donc que ce n'est pas dans des objets extérieurs, ni dans ces fortunes que la scène mouvante du monde produit et détruit tour à tour, que nous pouvons trouver la félicité, il faut la chercher en nous-mêmes. Il n'y en a point d'autre, je le répète, que la tranquillité de l'ame : c'est pourquoi notre intérêt doit nous porter à rechercher un bien aussi précieux; et si les passions le troublent, c'est elles qu'il faut dompter.

Ainsi qu'un état ne sauroit être heureux tandis qu'il est déchiré par une guerre civile, de même l'homme ne sauroit jouir du bonheur lorsque ses passions révoltées combattent l'empire de la raison. Toutes les passions portent avec elles un châtiment qui semble leur être attaché; celles même qui flattent le plus nos sens, n'en sont pas exemptes : chez celles-ci, c'est la ruine de la santé; chez celles-là, ce sont des soins et des inquiétudes renaissantes; ou c'est le chagrin de ne pas réussir dans des projets vastes que l'on a imaginés; ou c'est le dépit de n'avoir pas toute la considération que l'on croit mériter; ou la rage de ne pouvoir nous venger de ceux qui nous ont outragés; ou le remords d'un ressentiment trop barbare;

ou la crainte d'être démasqués apres cent fourberies consécutives.

Par exemple, la soif d'amasser des richesses travaille sans cesse l'avare; les moyens lui sont égaux, pourvu qu'il se contente : mais la crainte de voir échapper ce qui lui a coûté tant de peines à ramasser, lui ôte la jouissance de ce qu'il possède. L'ambitieux perd le présent de vue, pour se précipiter aveuglément dans l'avenir; il enfante sans cesse de nouveaux projets; il foule impérieusement à ses pieds tout ce qu'il y a de plus sacré, pour arriver à ses fins; les obstacles qu'il rencontre l'aigrissent et l'irritent; toujours incertain entre la crainte et l'espérance, il est en effet malheureux; et la possession même de ce qu'il désire est accompagnée de satiété et de dégoût. Cet état d'insipidité lui fait naître de nouveaux projets de fortune; et ce bonheur qu'il cherche, il ne le trouve jamais. Faut-il dans une aussi courte vie former d'aussi longs projets? Le prodigue qui dépense le double de ce qu'il amasse, est comme le tonneau des Danaïdes, qui ne se remplissoit jamais: il en est toujours aux expédiens; et ses nombreux désirs qui multiplient sans cesse ses besoins, font à la fin dégénérer ses vices en crimes. L'amoureux

tendre devient le jouet des femmes qui le trompent; l'amoureux volage ne séduit que parce qu'il est parjure; et le débauché perd sa santé en abrégeant ses jours.

Mais l'homme dur, l'injuste, l'ingrat, quels reproches n'ont-ils pas à se faire? Celui qui est dur, cesse d'être homme, parce qu'il ne respecte plus les priviléges de son espèce, et qu'il méconnoît ses frères dans ses semblables; il n'a ni coeur ni entrailles; et n'éprouvant pas la compassion, il renonce en effet à celle qu'on doit avoir pour lui. L'injuste rompt l'accord social; il détruit, autant qu'il est en lui, les lois sous la protection desquelles il existe; il se révolteroit contre l'oppression qu'il auroit à souffrir, pour s'arroger le privilége exclusif d'opprimer ceux qui sont plus foibles que lui: il pèche par une mauvaise logique; ses principes se trouvent en contradiction: et d'ailleurs les sentimens d'équité que la Nature a gravés dans tous les coeurs, ne doivent-ils pas se soulever contre ses prévarications? Mais le vice le plus abominable de tous, le plus noir, le plus infame, c'est l'ingratitude. L'ingrat, insensible aux bienfaits, commet un crime de lèse-majesté contre la société, parce qu'il corrompt, qu'il empoisonne, qu'il détruit

les douceurs de l'amitié; il sent les offenses, il ne sent pas les services; il met le comble à la perfidie en rendant le mal pour le bien: mais cette ame dénaturée et dégradée de l'humanité agit contre ses intérêts, parce que tout individu, foible de sa nature (quelque élevé qu'il soit), ne peut se passer du secours de ses semblables, et qu'un ingrat, excommunié de la société, s'est rendu indigne par sa férocité d'éprouver désormais de nouveaux bienfaits. Il faudroit dire sans cesse aux hommes: „ Soyez doux et humains, parce „ que vous êtes foibles, et que vous avez „ besoin d'assistance; soyez justes envers les „ autres, afin qu'à votre tour les lois puissent „ vous protéger contre toute violence étran„ gère; en un mot ne faites point à d'autres „ ce que vous ne voudriez pas que l'on „ vous fît. „

Je n'entreprends point de détailler dans cette légère esquisse tous les argumens que l'amour propre fournit aux hommes pour vaincre leurs mauvais penchans, et les exciter à mener une vie plus vertueuse: les bornes de ce discours ne permettent pas que cette matière y soit épuisée; je me contente d'avancer que tous ceux qui trouveront de nouveaux motifs

propres à réformer les moeurs, rendront un service important à la société, j'ose même dire à la religion.

Rien de plus vrai, de plus évident que l'assertion, que la société ne sauroit subsister ni se maintenir sans la vertu et les bonnes moeurs de ceux qui la composent. Des moeurs dépravées, une effronterie scandaleuse dans le vice, le mépris pour la vertu et pour ceux qui l'honorent, de la mauvaise foi dans le commerce, des parjures, des perfidies, un intérêt particulier qui succède à celui de la patrie, sont les avant-coureurs de la chute des états et de la ruine des empires; parce qu'aussitôt que les idées du bien et du mal sont confondues, il n'y a plus ni blâme, ni louange, ni récompense.

Cet objet si important des moeurs n'intéresse pas moins la religion que l'état. La religion chrétienne, la juive, la mahométane et la chinoise ont à peu près la même morale. La religion chrétienne, accréditée depuis long-temps, a cependant encore deux sortes d'ennemis à combattre. Les uns sont de ces philosophes qui, n'admettant que le bon sens et des raisonnemens rigoureusement exacts selon les principes de la logique, rejettent les

idées et les systêmes qui ne se trouvent pas conformes aux règles de la dialectique : nous ne parlons pas actuellement de ceux-là.

Les autres sont des libertins, dont les moeurs corrompues par une longue habitude du vice se révoltent contre la dureté du joug que la religion veut imposer à leurs passions ; ils rejettent ces entraves, ils renoncent tacitement à une loi qui les gêne, et cherchent un asile dans une incrédulité parfaite. Je soutiens donc que tous les motifs qui peuvent être employés pour réformer des personnes de ce caractère, tournent évidemment au plus grand avantage de la religion chrétienne ; et j'ose croire que l'intérêt propre des hommes est le motif le plus puissant que l'on puisse employer pour les retirer de leurs égaremens. Dès qu'une fois l'homme sera bien persuadé que son propre bien demande qu'il soit vertueux, il se portera à des actions louables ; et comme effectivement il se trouvera vivre conformément à la morale de l'évangile, il sera facile de le déterminer à faire pour l'amour de Dieu ce qu'il pratiquera déjà pour l'amour de lui-même : c'est ce que les théologiens appellent changer des vertus païennes en des vertus sanctifiées par le christianisme.

Mais voici une nouvelle objection qui se présente. On me dira sans doute : „ Vous „ êtes en contradiction avec vous-même ; „ vous ne pensez donc pas qu'on définit la „ vertu, *une disposition de l'ame qui la porte* „ *au plus parfait désintéressement?* Comment „ pouvez-vous donc imaginer qu'on puisse „ arriver à ce parfait désintéressement par „ l'intérêt propre ; ce qui est précisément la „ disposition de l'ame qui lui est la plus „ opposée ? „ Quelque forte que soit cette objection, elle est facile à résoudre, pourvu que l'on considère les différens ressorts qui font mouvoir l'amour propre. Si l'amour propre ne consistoit que dans le désir de posséder des biens et des honneurs, je n'aurois rien à répondre ; mais ses prétentions ne se bornent pas à si peu d'objets : premièrement, c'est l'amour de la vie et de sa propre conservation ; ensuite l'envie d'être heureux, la crainte du blâme et de la honte, le désir de la considération et de la gloire ; enfin une passion pour tout ce qu'on juge être avantageux : ajoutez-y une horreur pour tout ce qu'on croit nuisible à sa conservation. Il n'y a donc qu'à rectifier le jugement des hommes. Que dois-je rechercher, que dois-

je fuir, pour rendre utile et louable cet amour propre, de brut et nuisible qu'il étoit ?

Les exemples du plus grand désintéressement que nous ayons, nous sont fournis par des principes de l'amour propre. Le dévouement généreux des deux Décius, qui sacrifièrent volontairement leur propre vie pour procurer la victoire à leur patrie, d'où provenoit-il, si ce n'est qu'ils estimoient moins leur existence que la gloire ? Pourquoi Scipion, dans sa première jeunesse, dans cet âge où les passions sont si dangereuses, résiste-t-il aux tentations que lui donne la beauté de sa captive ? pourquoi la rend-il vierge a son fiancé, en les comblant tous deux de présens ? Pouvons-nous douter que ce héros n'ait jugé que son procédé noble et généreux lui feroit plus d'honneur que s'il avoit brutalement assouvi ses désirs ? Il préféroit donc la réputation à la volupté.

Que de traits de vertu, que d'actions à jamais glorieuses ne sont effectivement dues qu'à l'instinct de l'amour propre ! Par un sentiment secret et presque imperceptible, les hommes ramènent tout à eux-mêmes; ils se placent dans un centre où aboutissent

toutes les lignes de la circonférence. Quelque bien qu'ils fassent, ils en sont eux-mêmes l'objet caché; la sensation la plus vive l'emporte chez eux sur la plus foible; souvent un syllogisme vicieux, dont ils ne sentent pas les défauts, les détermine. Il ne faut donc que leur présenter les vrais biens, leur en faire connoître la valeur, et savoir manier leurs passions, en opposant un penchant à l'autre, pour en tirer avantage en faveur de la vertu.

S'agit-il d'arrêter le crime près de se commettre? vous trouvez le principe réprimant dans la crainte des lois qui le punissent. C'est alors qu'il faut exciter cet amour que chaque homme a pour sa conservation, pour l'opposer aux desseins pervers qui l'exposeront aux plus rigoureux châtimens, à la mort même. Cet amour de sa conservation peut servir également pour ramener les débauchés dont les débordemens ruinent la santé et abrégent les jours, de même que ceux qui sont sujets aux emportemens de la colère: car il y a des exemples que ces mouvemens ont donné des accès d'épilepsie à ceux qui en étoient violemment agités. La crainte du blâme produit à peu près des effets semblables à ceux de l'amour de sa conservation. Combien de femmes ne

doivent leur pudeur à laquelle on applaudit, qu'au désir de conserver leur réputation à l'abri de la médisance ? Combien d'hommes ne doivent leur désintéressement qu'à l'appréhension de passer dans le monde, s'ils agissoient autrement, pour des fripons et pour des malheureux ? Enfin, manier adroitement les différens ressorts de l'amour propre, ramener tous les avantages des bonnes actions à celui qui en est l'auteur; c'est le moyen de faire de ce ressort du bien et du mal, l'agent principal du mérite et de la vertu.

Je ne puis m'empêcher d'avouer à notre honte qu'on s'aperçoit dans ce siècle d'un refroidissement étrange pour ce qui concerne la réforme du coeur humain et des moeurs. On dit publiquement, on imprime même que la morale est aussi ennuyeuse qu'inutile; on soutient que la nature de l'homme est un composé de bien et de mal, que l'on ne change point cet être, que les plus fortes raisons cèdent à la violence des passions, et qu'il faut laisser aller le monde comme il va.

Mais si l'on en usoit ainsi à l'égard de la terre, si on ne la cultivoit pas, elle porteroit sans doute des ronces et des épines, et jamais elle ne donneroit ces abondantes moissons si

utiles, etqui nous servent d'alimens. J'avoue, quelque attention que l'on porte à corriger les moeurs, qu'il y aura toujours des vices et des crimes sur la terre : mais il y en aura moins, et c'est gagner beaucoup ; il y aura de plus des esprits rectifiés et développés, qui excelleront par leurs éminentes qualités. N'a-t-on pas vu sortir des écoles des philosophes des ames sublimes, des hommes presque divins, qui ont poussé la vertu aux plus hauts degrés de perfection où l'humanité puisse atteindre ? Les noms des Socrate, des Aristide, des Caton, des Brutus, des Antonin, des Marc-Aurèle subsisteront dans les annales du genre humain, tant qu'il restera des ames vertueuses dans le monde. La religion n'a pas laissé de produire quelques hommes éminens, qui ont excellé par l'humanité et la bienfaisance. Je ne compte pas de ce nombre ces reclus atrabilaires et fanatiques qui ont enseveli dans des cachots religieux des vertus qui pouvoient devenir utiles à leur prochain, et qui ont mieux aimé vivre à la charge de la société que de la servir.

Il faudroit commencer aujourd'hui par imiter l'exemple des anciens, employer tous les encouragemens qui peuvent rendre

l'espèce humaine meilleure, préférer dans les écoles l'étude de la morale à toute autre connoissance, prendre une méthode aisée pour l'enseigner. Peut-être ne seroit-ce pas un petit acheminement à ce but, que de composer des catéchismes où les enfans apprendroient, dès leur plus tendre jeunesse, que, pour être heureux, la vertu leur est indispensablement nécessaire. Je voudrois que les philosophes, moins appliqués à des recherches aussi curieuses que vaines, exerçassent davantage leurs talens sur la morale; surtout que leur vie servît en tout d'exemple à leurs disciples: alors ils mériteroient avec justice le titre de précepteurs du genre humain. Il faudroit que les théologiens s'occupassent moins à expliquer des dogmes inintelligibles; et que, désabusés de la fureur de vouloir démontrer des choses qui nous sont annoncées comme des mystères d'un ordre supérieur à la raison, ils s'appliquassent davantage à prêcher la morale pratique; et qu'au lieu de prononcer des discours fleuris, ils fissent des discours utiles, simples, clairs, et à la portée de leur auditoire. Les hommes s'endorment à la suite d'un raisonnement alambiqué; ils s'éveillent quand il est question de leur intérêt; de sorte que

par des discours adroits et pleins de sagesse ; on rendroit l'amour propre le coryphée de la vertu. Des exemples récens et analogues à ceux qu'on veut persuader, peuvent être employés avec succès; comme s'il s'agissoit d'animer un laboureur paresseux à mieux cultiver son champ, on l'encourageroit sans doute en lui montrant son voisin qui s'est enrichi par son activité laborieuse: il ne dépend que de lui de prospérer de même. Mais les modèles doivent être choisis à la portée de ceux qui doivent les imiter, dans leur genre, et non pas dans des conditions trop disproportionnées. Les trophées de Miltiade empêchoient Thémistocle de dormir.

Si les grands exemples ont fait de si fortes impressions sur les anciens, pourquoi de nos jours en feroient-ils de moindres ? L'amour de la gloire est inné dans les belles ames; il n'y a qu'à l'animer, il n'y a qu'à l'exciter; et des hommes qui végétoient jusqu'alors, enflammés par cet heureux instinct, vous paroîtront changés en demi-dieux. Il me semble enfin que si la méthode que je propose n'est pas suffisante pour extirper les vices de la terre, du moins pourra-t-elle faire quelques prosélytes aux bonnes moeurs, et féconder des

vertus qui sans son secours seroient demeurées dans l'engourdissement : c'est toujours rendre service à la société, et c'est le but de cet ouvrage.

EXAMEN
DE L'ESSAI
SUR
LES PRÉJUGÉS.

JE viens de lire un livre intitulé *Essai sur les préjugés.* En l'examinant, ma surprise a été extrême de trouver qu'il en étoit rempli lui-même. C'est un mélange de vérités et de faux raisonnemens, de critiques amères et de projets chimériques, débités par un philosophe enthousiaste et fanatique. Pour vous en rendre un compte exact, je me verrai obligé d'entrer en quelque détail : cependant, comme je n'ai point de temps à perdre, je me bornerai à quelques remarques sur les objets les plus importans.

Je m'attendois à trouver de la sagesse, et beaucoup de justesse de raisonnement, dans

l'ouvrage d'un homme qui affiche le philosophe à chaque page : je me figurois que je n'y trouverois que lumière et qu'évidence ; il en est bien éloigné. L'auteur se représente le monde à peu près tel que Platon avoit imaginé sa république, susceptible de la vertu, du bonheur, et de toutes les perfections. J'ose l'assurer qu'il n'en est pas ainsi dans le monde que j'habite ; le bien et le mal s'y trouvent mêlés partout ; le physique et le moral se ressentent également des imperfections qui le caractérisent. Il affirme magistralement que la vérité est faite pour l'homme, et qu'il faut la lui dire en toutes les occasions. Ceci mérite d'être examiné. Je m'appuierai sur l'expérience, et sur l'analogie, pour lui prouver que les vérités de spéculation, bien loin de paroître faites pour l'homme, se dérobent sans cesse à ses recherches les plus pénibles ; c'est un aveu humiliant pour l'amour propre, que la force de la vérité m'arrache. La vérité est dans le fond d'un puits, d'où les philosophes s'efforcent de la retirer ; tous les savans se plaignent des travaux qu'il leur en coûte pour la découvrir. Si la vérité étoit faite pour l'homme, elle se présenteroit naturellement à ses yeux ; il la recevroit sans

efforts, sans longues méditations, sans s'y méprendre; et son évidence, victorieuse de l'erreur, entraîneroit infailliblement la conviction après elle ; on la distingueroit à des signes certains de l'erreur, qui souvent nous trompe en paroissant sous cette forme empruntée : il n'y auroit plus d'opinions, il n'y auroit que des certitudes. Mais l'expérience m'apprend tout le contraire : elle me montre qu'aucun homme n'est sans erreur; que les plus grandes folies que l'imagination en délire ait enfantées dans tous les âges, sont sorties du cerveau des philosophes; que peu de systèmes de philosophie sont exempts de préjugés et de faux raisonnemens : elle me rappelle les tourbillons que Descartes imagina, l'apocalypse que Newton, le grand Newton, commenta, l'harmonie préétablie que Leibnitz, génie égal à celui de ces grands hommes, avoit inventée. Convaincu de la foiblesse de l'entendement humain, et frappé des erreurs de ces célèbres philosophes, je m'écrie : Vanité des vanités, vanité de l'esprit philosophique.

L'expérience, en poussant ses recherches plus loin, me montre l'homme, en tous les siècles, dans l'esclavage perpétuel de l'erreur; le culte religieux des peuples fondé sur des

fables absurdes, accompagné de rites bizarres, de fêtes ridicules, et de superstitions auxquelles ils attachoient la durée de leur empire, et des préjugés qui règnent d'un bout du monde à l'autre. En recherchant la cause de ces erreurs, on trouve que l'homme même en est le principe. Les préjugés sont la raison du peuple, et il a un penchant irrésistible pour le merveilleux : ajoutez à cela que la plus nombreuse partie du genre humain ne pouvant vivre que par un travail journalier, croupit dans une ignorance invincible; elle n'a le temps ni de penser ni de réfléchir. Comme son esprit n'est point rompu au raisonnement, et que son jugement n'est point exercé, il lui est impossible d'examiner, selon les règles d'une saine critique, les choses sur lesquelles elle veut s'éclaircir, ni de suivre une chaîne de raisonnemens par lesquels on pourroit la détromper de ses erreurs. De là vient son attachement pour le culte qu'une longue coutume a consacré, dont rien ne peut la détacher que la violence. Aussi fut-ce par la force que les nouvelles opinions religieuses ruinèrent les anciennes; les bourreaux convertirent les païens; et Charlemagne annonça le christia-

nisme aux Saxons, en soutenant sa doctrine par le fer et par le feu. Il faudroit donc que notre philosophe, pour éclairer les nations, leur prêchât le glaive en main : mais, comme la philosophie rend ses disciples doux et tolérans, je me flatte qu'il y pensera encore avant de s'armer de toutes pièces, et de revêtir l'équipage d'un convertisseur guerrier. La seconde cause de la superstition qui se trouve dans le caractère des hommes, est ce penchant, cette forte inclination qu'ils ont pour tout ce qui leur paroît merveilleux. Tout le monde le sent, on ne peut s'empêcher de prêter attention aux choses surnaturelles qu'on entend débiter. Il semble que le merveilleux élève l'ame; il semble qu'il ennoblisse notre être, en ouvrant un champ immense, qui étend la sphère de nos idées, et laisse une libre carrière à notre imagination; celle-ci s'égare avec complaisance dans des régions inconnues. L'homme aime tout ce qui est grand, tout ce qui inspire de l'étonnement ou de l'admiration : une pompe majestueuse, une cérémonie imposante le frappent ; un culte mystérieuxre double son attention. Si on lui annonce, avec cela, la présence invisible d'une Divinité, une superstition contagieuse

s'empare de son esprit, s'y fortifie, et s'accroît jusqu'au point de le rendre fanatique. Ces effets singuliers sont des suites de l'empire que les sens ont sur lui; car il est plus sensible que raisonnable. Voilà donc la plupart des opinions humaines fondées sur des préjugés, des fables, des erreurs, et des impostures. Que puis-je en conclure autre chose, si ce n'est que l'homme est fait pour l'erreur, à l'empire de laquelle tout l'univers est soumis, et que nous ne voyons guère plus clair que les taupes. Il faut donc que l'auteur confesse, d'après l'expérience de tous les âges, que le monde étant inondé des préjugés de la superstition, comme nous l'avons vu, la vérité n'est pas faite pour l'homme. Mais que deviendra son système? Je m'attends que notre philosophe m'arrrêtera ici, pour m'avertir de ne pas confondre des vérités spéculatives avec celles de l'expérience. J'ai l'honneur de lui répondre qu'en fait d'opinions et de superstitions, il est question de vérités spéculatives; et c'est de quoi il s'est agi. Les vérités d'expérience sont celles qui influent sur la vie civile, et je me persuade qu'un grand philosophe, comme notre auteur, ne s'imaginera pas éclairer les hommes, en leur apprenant qu'on se

brûle dans le feu, qu'on se noie dans l'eau, qu'il faut prendre des alimens pour conserver sa vie, que la société ne peut subsister sans la vertu, et autres choses aussi communes que connues. Mais allons plus loin. L'auteur dit au commencement de son ouvrage que la vérité étant utile à tous les hommes, il faut la leur dire hardiment et sans réserve ; et dans le huitième chapitre, si je ne me trompe (car je cite de mémoire), il s'explique sur un ton différent, et il soutient que les mensonges officieux sont permis et utiles. Qu'il daigne donc se décider lui-même, qui doit l'emporter de la vérité ou du mensonge, afin que nous sachions à quoi nous en tenir. Si j'ose hasarder mon sentiment après celui d'un aussi grand philosophe, je serois d'avis qu'un homme raisonnable ne doit abuser de rien, pas même de la vérité; je ne manquerai pas d'exemples pour appuyer cette opinion. Supposons qu'une femme timide et craintive se trouvât en danger de la vie ; si on lui venoit annoncer inconsidérément le péril où elle se trouve, son esprit, agité, ému, et bouleversé par la crainte de la mort, communiquant au sang un mouvement trop impétueux, en hâteroit peut-être le moment : au lieu de cela, si on

lui faisoit entrevoir des espérances pour son rétablissement, la tranquillité de son ame pourroit peut-être aider les remèdes à l'opérer en effet. Que gagneroit-on à détromper un homme que les illusions rendent heureux? Il en arriveroit comme à ce médecin qui après avoir guéri un fou lui demandoit son salaire; le fou lui répondit qu'il ne lui donneroit rien; car pendant l'absence de son bon sens, il s'étoit cru en paradis; et l'ayant recouvré, il se trouvoit en enfer. Si, lorsque le sénat apprit que Varron avoit perdu la bataille de Cannes, les patriciens avoient crié dans le *forum* : Romains, nous sommes vaincus, Annibal a totalement défait nos armées, ces paroles indiscrètes auroient tellement augmenté la terreur du peuple, qu'il auroit abandonné Rome, comme après la perte de la bataille d'Allia, et c'en auroit été fait de la république. Le sénat, plus sage, en dissimulant cette infortune, ranima le peuple à la défense de la patrie, il recruta l'armée, il continua la guerre, et à la fin les Romains triomphèrent des Carthaginois. Il paroît donc constant qu'il faut dire la vérité avec discrétion, jamais mal à propos, et choisir sur-tout le temps qui lui est le plus convenable.

Si je voulois relancer l'auteur partout où je crois m'apercevoir de quelque inexactitude, je pourrois l'attaquer sur la définition qu'il nous donne du mot *paradoxe*. Il prétend que ce mot signifie toute opinion qui n'a pas été adoptée, mais qui peut être reçue; au lieu que l'idée ordinaire, attachée à ce mot, est celle d'une opinion contraire à quelque vérité d'expérience. Je ne m'arrête point à cette bagatelle; mais je ne saurois m'empêcher d'avertir ceux qui prennent le nom de philosophe, que leurs définitions doivent être justes, et qu'ils ne doivent se servir des mots que dans l'acception ordinaire.

J'en viens à present au but de l'auteur; il ne le déguise point, il donne assez clairement à entendre qu'il en veut aux superstitions religieuses de son pays, qu'il se propose d'en abolir le culte, pour élever sur ses ruines la religion naturelle, en admettant une morale dégagée de tout accessoire incohérent. Ses intentions paroissent pures; il ne veut point que le peuple soit trompé par des fables; que les imposteurs qui les débitent en tirent tout l'avantage, comme les charlatans des drogues qu'ils vendent : il ne veut point que ces imposteurs gouvernent le vulgaire imbécille;

qu'ils continuent à jouir du pouvoir dont ils abusent contre le prince et contre l'état. Il veut, en un mot, abolir le culte établi, dessiller les yeux de la multitude, et lui aider à secouer le joug de la superstition. Ce projet est grand; reste à examiner s'il est praticable, et si l'auteur s'y est bien pris pour réussir.

Cette entreprise paroîtra impraticable à ceux qui ont bien étudié le monde, et qui ont fouillé dans le coeur humain : tout s'y oppose, l'opiniâtreté avec laquelle les hommes sont attachés à leurs opinions habituelles, leur ignorance, leur incapacité de raisonner, leur goût pour le merveilleux, la puissance du clergé, et les moyens qu'il a pour se soutenir. Ainsi dans un pays peuplé de seize millions d'ames, que l'on compte en France, il faut dès le début renoncer à la conversion de quinze millions huit cent mille ames, que des obstacles insurmontables attachent à leurs opinions; reste donc deux cent mille pour la philosophie. C'est beaucoup et je n'entreprendrois jamais de donner le même tour de pensée à ce grand nombre, aussi différent par la compréhension, l'esprit, le jugement, la manière d'envisager les choses, que par les traits

qui distinguent les physionomies. Supposons encore que les deux cent mille prosélytes aient reçu les mêmes instructions, chacun n'en aura pas moins ses pensées originales, ses opinions séparées; et peut-être, ne s'en trouvera-t-il pas deux dans cette multitude qui penseront de même. Je vais plus loin, et j'ose presque assurer que dans un état où tous les préjugés seroient détruits, il ne se passeroit pas trente années qu'on en verroit renaître de nouveaux, et qu'enfin les erreurs s'étendroient avec rapidité, et l'inonderoient entièrement. Ce qui s'adresse à l'imagination des hommes l'emportera toujours sur ce qui parle à leur entendement. Enfin j'ai prouvé que de tout temps l'erreur a dominé dans le monde; et comme une chose aussi constante peut être envisagée comme une loi générale de la nature, j'en conclus que ce qui a été toujours, sera toujours de même.

Il faut cependant que je rende justice à l'auteur, quand elle lui est due. Ce n'est point la force qu'il se propose d'employer pour faire des prosélytes à la vérité; il insinue qu'il se borne à ôter aux ecclésiastiques l'éducation de la jeunesse, dont ils sont en possession, pour en charger des philosophes; ce qui

préservera et garantira la jeunesse contre ces préjugés religieux dont jusqu'à présent les écoles l'avoient infectée dès la naissance. Mais j'ose lui représenter que quand il auroit le pouvoir d'exécuter ce projet, son attente se trouveroit trompée, en lui citant un exemple de ce qui se passe en France, presque sous ses yeux. Les calvinistes s'y trouvent dans la contrainte d'envoyer leurs enfans aux écoles catholiques : qu'il voie ces pères, comme à leur retour ils sermonnent leurs enfans, comme ils leur font répéter le catéchisme de Calvin, et quelle horreur ils leur inspirent pour le papisme. Non-seulement ce fait est connu, mais il est de plus évident que sans la persévérance de ces chefs de famille, il y a long-temps qu'il n'y auroit plus de huguenots en France. Un philosophe peut s'élever contre une telle oppression des protestans, mais il n'en doit pas suivre l'exemple; car c'est une violence d'ôter aux pères la liberté d'élever les enfans selon leur volonté; c'est une violence d'envoyer ces enfans à l'école de la religion naturelle, quand les pères veulent qu'ils soient catholiques comme eux. Un philosophe persécuteur seroit un monstre aux yeux du sage; la modération, l'humanité, la

justice,

justice, la tolérance, voilà les vertus qui doivent le caractériser. Il faut que ses principes soient invariables, que ses paroles, ses projets et ses actions y répondent en conséquence.

Passons à l'auteur son enthousiasme pour la vérité, et admirons l'adresse dont il se sert pour arriver à ses fins. Nous avons vu qu'il attaque un puissant adversaire, la religion dominante, le sacerdoce qui la défend, et le peuple superstitieux rangé sous ses étendards. Mais, comme si ce n'en étoit pas assez pour son courage d'un ennemi aussi redoutable , pour illustrer son triomphe, et rendre sa victoire plus éclatante, il en excite encore un autre; il fait une vigoureuse sortie sur le gouvernement, il l'outrage avec autant de grossiéreté que d'indécence; le mépris qu'il en témoigne révolte les lecteurs sensés. Peut-être que le gouvernement neutre auroit été le spectateur paisible des batailles qu'auroit livrées ce héros de la vérité aux apôtres du mensonge; mais lui-même il force le gouvernement de prendre fait et cause avec l'Eglise pour s'opposer à l'ennemi commun. Si nous ne respections pas ce grand philosophe, nous aurions pris ce trait pour une saillie de

quelque écolier étourdi, qui lui mériteroit une correction rigoureuse de ses maîtres.

Mais ne peut-on faire du bien à sa patrie qu'en renversant, qu'en bouleversant tout l'ordre établi ? et n'y a-t-il pas des moyens plus doux qui doivent, par prédilection, être choisis, employés, et préférés aux autres, si on veut la servir utilement ? Notre philosophe me paroît tenir de ces médecins qui ne connoissent de remèdes que l'émétique, et de ces chirurgiens qui ne savent faire que des amputations. Un sage, qui auroit médité sur les maux que l'Eglise cause à sa patrie, feroit sans doute des efforts pour l'en délivrer; mais il agiroit avec circonspection. Au lieu de renverser un ancien édifice gothique, il s'appliqueroit à lui ôter les défauts qui le défigurent, il décréditeroit ces fables absurdes qui servent de pâture à l'imbécillité publique ; il s'élèveroit contre ces absolutions et ces indulgences qui ne sont que des encouragemens au crime, par la facilité que trouve le pénitent à les expier, et en même-temps à calmer ses remords; il déclameroit contre toutes ces compensations que l'Eglise a introduites pour racheter les plus grands forfaits, contre ces pratiques extérieures qui remplacent des vertus

réelles par des momeries puériles; il crieroit contre ces réceptacles de fainéans qui subsistent aux dépens de la partie laborieuse de la nation, contre cette multitude de zénobites qui, étouffant l'instinct de la nature, contribuent autant qu'il est en eux au dépérissement de l'espèce humaine : il encourageroit le souverain à borner et restreindre ce pouvoir énorme dont le clergé fait un usage coupable envers son peuple et envers lui, à lui ôter toute influence dans le gouvernement, et à le soumettre aux mêmes tribunaux qui jugent les laïques. Par ce moyen la religion deviendroit une matière de spéculation, indifférente pour les moeurs et pour le gouvernement; la superstition diminueroit, et la tolérance deviendroit de jour en jour plus universelle.

Venons à présent à l'article où l'auteur traite de la politique. Quelque détour dont il se serve pour ne paroître envisager cette matière qu'en général, on s'aperçoit cependant qu'il a toujours la France devant les yeux, et qu'il ne sort pas des limites de ce royaume. Ses discours, ses critiques, tout s'y rapporte, tout y est relatif. Les charges de la justice ne se vendent qu'en France; aucun état n'a autant

de dettes que ce royaume; en aucun lieu on ne crie tant contre les impôts : lisez les remontrances du parlement contre certains édits bursaux, et nombre de brochures sur le même sujet; le fond des plaintes qu'il pousse contre le gouvernement ne peut s'appliquer à aucun pays de l'Europe qu'à la France : c'est dans ce royaume uniquement que les revenus se perçoivent par des traitans. Les philosophes anglois ne se plaignent pas de leur clergé. Jusqu'ici je n'ai entendu parler d'aucun philosophe espagnol, portugais, autrichien; ce ne peut donc être qu'en France où les philosophes se plaignent des prêtres : enfin tout désigne sa patrie; et il lui seroit aussi difficile qu'impossible de nier que ses satires s'y adressent directement.

Il a cependant des momens où sa colère se calme, et où son esprit plus tranquille lui permet de raisonner avec plus de sagesse. Lorsqu'il soutient que le devoir du prince est de faire le bonheur de ses sujets, tout le monde convient avec lui de cette ancienne vérité. Lorsqu'il assure que l'ignorance ou la paresse des souverains est préjudiciable à leurs peuples, on l'assure que chacun en est persuadé. Lorsqu'il ajoute que l'intérêt des monarques

est inséparablement lié avec celui de leurs sujets, et que leur gloire consiste à régner sur une nation heureuse, personne ne lui disputera l'évidence de ces propositions. Mais quand, avec un acharnement violent et les traits de la plus âpre satire, il calomnie son Roi et le gouvernement de son pays, on le prend pour un frénétique échappé de ses chaînes, et livré aux transports les plus violens de sa rage.

Quoi, Monsieur le philosophe, protecteur des moeurs et de la vertu, ignorez-vous qu'un bon citoyen doit respecter la forme de gouvernement sous laquelle il vit ? ignorez-vous qu'il ne convient point à un particulier d'insulter les puissances; qu'il ne faut calomnier ni ses confrères, ni ses souverains, ni personne; et qu'un auteur qui abandonne sa plume à de tels excès, n'est ni sage ni philosophe?

Rien ne m'attache personnellement au Roi très-Chrétien; j'aurois peut-être autant à me plaindre de lui qu'un autre: mais l'indignation que me donnent les horreurs que l'auteur a vomies contre lui, et surtout l'amour de la vérité, plus forte que toute autre considération, m'obligent à réfuter des accusations aussi fausses que révoltantes.

Voici ces chefs d'accusation. L'auteur se plaint de ce que les premières maisons de France sont seules en possession des premières dignités; de ce qu'on ne distingue point le mérite; de ce qu'on honore le clergé et méprise les philosophes; de ce que l'ambition du souverain allume sans cesse de nouvelles guerres ruineuses; de ce que des bourreaux mercenaires (épithète élégante dont il honore les guerriers) jouissent seuls des récompenses et des distinctions; de ce que les charges de justice sont vénales, les lois mauvaises, les impôts excessifs, les vexations intolérables, et l'éducation des souverains aussi malentendue que blâmable. Voici ma réponse. L'avantage de l'état demande que le prince reconnoisse les services importans rendus au gouvernement; et lorsque ses récompenses s'étendent jusqu'aux descendans de ceux qui ont bien mérité de la patrie, c'est le plus grand encouragement qu'il puisse donner aux talens et à la vertu. Produire des familles devenues florissantes par les belles actions de leurs ancêtres, n'est-ce pas exciter le public à bien servir l'état, pour laisser sa postérité comblée de semblables bienfaits? Chez les Romains l'ordre des patriciens l'emportoit sur celui des

plébéïens et sur celui des chevaliers; il n'y a que la Turquie où les conditions soient confondues, et les choses n'en vont pas mieux. Dans tous les états de l'Europe la noblesse jouit des mêmes prérogatives. La roture se fraye quelquefois le chemin aux places distinguées, quand le génie, les talens et les services l'ennoblissent. D'ailleurs, ce préjugé (si vous voulez le qualifier ainsi), ce préjugé, dis-je, si généralement reçu, empêcheroit même le Roi de France d'envoyer un roturier en mission à de certaines cours étrangères. Ne pas rendre à la naissance ce qui lui est dû, n'est point l'effet d'une liberté philosophique, mais d'une vanité bourgeoise et ridicule.

Autre plainte de l'auteur, de ce qu'on ne distingue point en France le mérite personnel. Je soupçonne que le ministre se trouve en défaut envers lui, et coupable de lui avoir refusé quelque pension, ou de n'avoir pas découvert dans son galetas ce sage précepteur du genre humain, si digne de l'assister, que dis-je? de le diriger dans ses travaux politiques. Vous assurez, Monsieur le philosophe, que les rois se trompent souvent dans le choix qu'ils font des personnes qu'ils emploient. Rien de plus vrai; les raisons en sont

faciles à déduire; ils sont hommes, sujets aux erreurs comme les autres. Ceux qui aspirent aux grands emplois, ne se présentent jamais à leurs yeux que le masque sur le visage. Il arrive sans doute que les rois se laissent surprendre; les artifices, les ruses, les cabales des courtisans peuvent prévaloir dans de certaines occasions : mais si leur choix n'est pas toujours heureux, ne les en accusez pas seuls. Le vrai mérite, et les hommes à talens supérieurs sont beaucoup plus rares en tout pays que ne l'imagine un rêveur spéculatif, qui n'a que des idées théoriques d'un monde qu'il n'a jamais connu. Le mérite n'est pas récompensé, c'est une plainte de tout pays : tout présomptueux peut dire, j'ai du génie et des talens, le gouvernement ne me distingue pas; donc il manque de sagesse, de discernement et de justice.

Notre philosophe ensuite s'échauffe dans son harnois, en traitant un sujet qui l'intéresse plus directement. Il paroît excessivement irrité de ce qu'on préfère, dans sa patrie, les apôtres du mensonge à ceux de la vérité. On le prie de faire quelques légères réflexions, peut-être indignes de l'impétuosité de son génie, mais toutefois capables d'apaiser sa

colère. Qu'il se rappelle que le clergé forme un corps considérable dans l'état, et que les philosophes sont des particuliers isolés. Qu'il se souvienne de ce qu'il a dit lui-même, que ce clergé, puissant par l'autorité qu'il a su prendre sur le peuple, s'étant rendu redoutable au souverain, doit être ménagé à raison de son pouvoir. Il faut donc bien, par la nature des choses, que ce clergé jouisse de prérogatives et de distinctions plus marquées qu'on n'en accorde communément à ceux qui par état ont renoncé à toute ambition, et qui au dessus des vanités humaines méprisent ce que le vulgaire désire avec tant d'empressement. Notre philosophe ignore-t-il que c'est le peuple superstitieux qui enchaîne le monarque jusque sur le trône ? C'est le peuple qui le contraint à ménager ces prêtres récalcitrans et factieux, ce clergé qui veut établir *statum in statu*, et qui est encore capable de reproduire des scènes aussi tragiques que celles qui terminèrent les jours de Henri III, et du bon roi Henri IV. Le prince ne peut toucher au culte établi qu'avec dextérité et délicatesse. S'il en veut à l'édifice de la superstition, il faut qu'il y aille à la sape; mais il risqueroit trop s'il entreprenoit de l'abattre ouvertement. Lorsqu'il

arrive par hasard que des philosophes écrivent sur le gouvernement, sans connoissance et sans circonspection, les politiques les prennent en pitié, et les renvoient aux premiers élémens de leur science. Il faut se défier des spéculations théoriques, elles ne soutiennent pas le creuset de l'expérience. La science du gouvernement est une science à part; pour en parler congrûment, il faut en avoir fait une longue étude. Ou l'on s'égare, ou l'on propose des remèdes pires que le mal dont on se plaint; et il peut arriver qu'avec beaucoup d'esprit on n'avance que des sottises.

Voici une autre déclamation contre l'ambition des princes. Notre auteur est hors de lui-même, il ne ménage plus les termes : il accuse les souverains d'être les bouchers de leurs peuples, et de les envoyer égorger à la guerre pour divertir leur ennui. Sans doute qu'il s'est fait des guerres injustes, qu'il y a eu du sang répandu qu'on auroit dû et qu'on auroit pu ménager. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait plusieurs cas où les guerres sont nécessaires, inévitables, et justes. Un prince doit défendre ses alliés, quand ils sont attaqués. Sa propre conservation l'oblige à maintenir, par les armes, l'équilibre du

pouvoir entre les puissances de l'Europe. Son devoir est de défendre ses sujets contre les invasions des ennemis : il est très-autorisé à soutenir ses droits, des successions qu'on lui dispute, ou autres choses pareilles, en repoussant par la force l'injustice qu'on lui fait. Quel arbitre ont les souverains ? Qui sera leur juge ? Comme donc ils ne peuvent plaider leur cause devant aucun tribunal assez puissant pour prononcer leur sentence, et la mettre en exécution, ils rentrent dans les droits de la nature, et c'est à la force d'en décider. Crier contre de telles guerres, injurier les souverains qui les font, c'est marquer plus de haine pour les rois que de commisération et d'humanité pour les peuples qui en souffrent indirectement. Notre philosophe approuveroit-il un souverain qui par pusillanimité se laisseroit dépouiller de ses états, qui sacrifieroit l'honneur, l'intérêt et la gloire de sa nation au caprice de ses voisins, et qui par d'inutiles efforts pour conserver la paix se perdroit, lui, son état, et ses peuples ? Marc-Aurèle, Trajan, Julien furent continuellement en guerre ; cependant les philosophes les louent ; pourquoi blâment-ils donc les souverains modernes de suivre en cela leur exemple ?

Non content d'insulter toutes les têtes couronnées de l'Europe, notre philosophe s'amuse, en passant, à répandre du ridicule sur les ouvrages de Hugo Grotius. J'oserois croire qu'il n'en sera pas cru sur sa parole, et que le *Droit de la guerre et de la paix* ira plus loin à la postérité que *l'Essai sur les préjugés.*

Apprenez, ennemi des rois, apprenez, Brutus moderne, que les rois ne sont pas les seuls qui font la guerre; les républiques l'ont faite de tout temps. Ignorez-vous que celle des Grecs, dans des dissensions continuelles, fut sans cesse en proie aux guerres civiles? Ses annales contiennent une suite continuelle de combats contre les Macédoniens, les Perses, les Carthaginois et les Romains, jusqu'au temps que la ligue des Etoliens accéléra sa ruine entière. Ignorez-vous qu'aucune monarchie n'a été plus guerrière que la république romaine? Pour vous faire une récapitulation de tous ses faits d'armes, je serois obligé de vous copier son histoire d'un bout à l'autre. Passons aux républiques modernes. Celle des Vénitiens a combattu contre celle de Gènes, contre les Turcs, contre le Pape, contre les Empereurs, et contre votre Louis XII. Les Suisses ont soutenu des guer-

res contre la maison d'Autriche, et contre Charles le hardi, duc de Bourgogne ; et pour me servir de vos nobles expressions, plus bouchers que les rois, ne vendent-ils pas leurs citoyens au service des princes qui se battent? L'Angleterre, autre république, je ne vous en dis rien; vous savez par expérience si cette puissance fait la guerre, et comme elle la fait. Les Hollandois, depuis la fondation de leur république, se sont mêlés de tous les troubles de l'Europe. La Suède a fait autant de guerres dans un temps donné, étant république, qu'elle en a entrepris étant monarchie. Quant à la Pologne, je vous demande ce qui s'y passe à présent, ce qui s'y est passé dans ce siècle, et si vous croyez qu'elle ait joui d'une paix perpétuelle? Tous les gouvernemens de l'Europe, et de tout l'univers (j'en excepte les Quackers), sont donc, selon vos principes, des gouvernemens tyranniques et barbares : pourquoi donc accuser les monarchies seules de ce qu'elles ont de commun avec les républiques?

Vous déclamez contre la guerre : elle est funeste en elle-même; mais c'est un mal comme ces autres fléaux du Ciel qu'il faut supposer nécessaires dans l'arrangement de cet univers, parce qu'ils arrivent périodiquement, et

qu'aucun siècle n'a pu se vanter jusqu'à présent d'en avoir été exempt. Si vous voulez établir une paix perpétuelle, transportez-vous dans un monde idéal, où le tien et le mien soient inconnus, où les princes, leurs ministres, et leurs sujets soient tous sans passions, et où la raison soit généralement suivie; ou bien associez-vous aux projets de défunt l'Abbé de St Pierre; ou si cela vous répugne, parce qu'il a été prêtre, laissez aller les choses leur train; car dans ce monde-ci il faut vous attendre qu'il y aura des guerres, comme il y en a toujours eu, depuis que les actions des hommes nous ont été transmises et connues.

Voyons à présent si vos exagérations vagues contre le gouvernement françois ont quelque fondement. Vous accusez Louis XV, en le désignant et sans le nommer, de n'avoir entrepris que des guerres injustes. Ne pensez pas qu'il suffise d'avancer de tels faits avec autant d'effronterie que d'impudence, il faut les prouver; ou, tout philosophe que vous voulez paroître, vous passerez pour un insigne calomniateur. Examinons donc les pièces du procès, et jugeons si les raisons qui ont déterminé Louis XV aux guerres qu'il a entreprises, ont été mauvaises ou valables. La première qui se

présente est celle de 1733. Son beau-père est élu roi de Pologne. L'empereur Charles VI, ligué avec la Russie, s'oppose à cette élection. Le roi de France ne pouvant atteindre à la Russie, attaque Charles VI, pour soutenir les droits de son beau-père deux fois élevé sur le même trône; et ne pouvant prévaloir en Pologne, il procure en dédommagement la Lorraine au roi Stanislas. Condamnera-t-on un gendre qui assiste son beau-père, un roi qui soutient les droits d'une nation libre dans ses élections, un prince qui empêche des puissances de s'arroger le droit de donner des royaumes? A moins que d'être transporté d'une animosité et d'une haine implacable, il est impossible de blâmer jusqu'ici la conduite de ce prince. La seconde guerre commença en 1741; elle se fit pour la succession de la maison d'Autriche, dont l'empereur Charles VI, dernier mâle de cette maison, venoit de mourir. Il est certain que cette fameuse pragmatique sanction sur laquelle Charles VI fondoit ses espérances, ne pouvoit déroger aux droits des maisons de Bavière et de Saxe à la succession, ni porter le moindre préjudice aux prétentions que la maison de Brandebourg formoit sur quelques duchés de la Silésie. Il

étoit très-vraisemblable, au commencement de cette guerre, qu'une armée françoise, envoyée alors en Allemagne, rendroit Louis XV l'arbitre de ces princes qui étoient en litige, et les obligeroit, selon sa volonté, de s'accommoder à l'amiable pour cette succession. Il est sûr qu'après le rôle que la France avoit joué à la paix de Westphalie, elle ne pouvoit en jouer ni un plus beau ni un plus grand que celui-là. Mais, parce que la mauvaise fortune et toutes sortes d'événemens concoururent à déranger ces desseins, et à rendre malheureuse une partie de cette guerre, faut-il condamner Louis XV? Un philosophe doit-il juger d'un projet par l'événement? Mais il est plus facile de dire des injures à tout hasard, que d'examiner et de réfléchir à ce qu'on veut dire. Quoi, cet homme qui se donne, au commencement de son ouvrage, pour un zélateur de la verité, n'est qu'un vil exagérateur, qui associe le mensonge à sa méchanceté pour insulter les souverains! J'en viens à la guerre de 1756. Il faut que cet auteur des *préjugés* ait bien des préjugés lui-même, et beaucoup d'aigreur contre sa patrie, s'il ne convient pas de bonne foi que ce fut alors l'Angleterre qui força la

France

France à prendre les armes. Reconnoîtrai-je ce tyran sanguinaire et barbare que vous nous peignez avec de si sombres couleurs, dans le pacifique Louis XV, qui usa d'une patience et d'une modération angélique, avant de se déclarer contre l'Angleterre? Que peut-on lui reprocher? prétend-on qu'il ne devoit pas se défendre? Mon ami, ou tu es un ignorant, ou tu as le cerveau brûlé, ou tu es un insigne calomniateur; choisis: mais pour philosophe, tu ne l'es pas.

(*) Et voilà pour les souverains. Qu'on ne s'imagine pas que l'auteur ménage plus les autres conditions; chacune est en butte à ses sarcasmes. Mais avec quel mépris insultant, avec quelle indignité ne traite-t-il pas les gens de guerre? A l'entendre, il semble que ce ne soient que les plus vils excrémens de la société. Mais en vain son orgueil philosophique tente-t-il d'abaisser leur mérite; la nécessité de se défendre en fera toujours sentir le prix. Souffrirons-nous cependant qu'un cerveau brûlé insulte au plus noble emploi de la société, à

(*) Ce morceau a été fourni par un militaire indigné du silence de ses confrères, pour que les philosophes ne prissent pas leur silence pour un consentement tacite aux sottises qu'ils se sont mis en goût de leur dire depuis un certain temps.

celui de défendre ses concitoyens? O Scipion, toi qui sauvas Rome des mains d'Annibal, et qui domptas Carthage! Gustave, grand Gustave, le protecteur de la liberté germanique! Turenne, le bouclier et l'épée de ta patrie! Marlborough, dont le bras soutint l'Europe en équilibre! Eugène, l'appui, la force et la gloire de l'Autriche! Maurice, le dernier héros de la France! dégagez-vous, ombres magnanimes, des prisons de la mort et des liens du tombeau. Avec quel étonnement n'entendrez-vous pas comme en ce siècle de paradoxes on insulte à vos travaux, et à ces actions qui vous ont valu à juste titre l'immortalité! Reconnoîtrez-vous vos successeurs aux épithètes élégantes de bourreaux mercenaires, par lesquelles des sophistes les désignent? Que direz-vous en entendant un cynique, plus impudent que Diogène, aboyer du fond de son tonneau contre vos réputations brillantes, dont la splendeur l'offusque? Mais que peuvent ses cris impuissans contre vos noms environnés des rayons de la gloire, et contre les justes acclamations de tous les âges, dont vous recueillez encore le tribut? Vous, qui marchez sur les pas de ces vrais héros, continuez à imiter leurs vertus, et méprisez les vaines

clameurs d'un sophiste insensé, qui, se disant l'apôtre de la vérité, ne débite que des mensonges, des calomnies, et des injures.

Indigne déclamateur, faut-il t'apprendre que les arts ne se cultivent en paix qu'à l'abri des armes? N'as-tu pas vu, durant les guerres qui se sont faites de ton temps, que, tandis que le soldat intrépide veille sur les frontières, le cultivateur s'attend à recueillir le fruit de ses travaux par d'abondantes moissons? Ignores-tu que, tandis que le guerrier s'expose, sur terre et sur mer, à la mort qu'il donne ou qu'il reçoit, le commerçant, sans être distrait de ses soins, continue à rendre son négoce florissant? Es-tu assez stupide pour n'avoir pas remarqué que, tandis que ces généraux et ces officiers, que ta plume traite si indignement, bravoient les rigueurs de la saison, et s'exposoient aux plus dures fatigues, tu méditois tranquillement dans ton taudis les rapsodies, les balivernes, les impertinences, les sottises que tu nous débites? Quoi, sera-t-il dit que tu embrouilleras toutes les idées? et par des sophismes grossiers, prétendras-tu rendre équivoques les prudentes mesures qu'emploient des gouvernemens sages et prévoyans? Faudra-t-il prouver en notre siècle

que, sans de vaillans soldats qui défendent les royaumes, ils deviendroient la proie du premier occupant? Oui, Monsieur le soi-disant philosophe, la France entretient de grandes armées. Aussi n'est-elle plus exposée à ces temps de confusion et de trouble où elle se déchiroit par des guerres civiles, plus pernicieuses et plus cruelles que les guerres étrangères. Il paroît que vous regrettez ces temps où de puissans vassaux, ligués ensemble, pouvoient résister au souverain, qui n'avoit pas des forces suffisantes à leur opposer. Non, vous n'êtes point l'auteur de l'*Essai sur les préjugés ;* ce livre ne peut avoir été écrit que par quelque chef de parti de la Ligue ressuscité, qui, respirant encore l'esprit de faction et de trouble, veut exciter le peuple à la rebellion contre l'autorité légitime du souverain. Mais que n'auriez-vous pas dit, si dans le cours de la dernière guerre il fût arrivé que les Anglois eussent pénétré jusqu'aux portes de Paris? Avec quelle impétuosité ne vous seriez-vous pas déchaîné contre le gouvernement qui auroit si mal pourvu à la sureté du royaume et de la capitale? et vous auriez eu raison. Pourquoi donc, homme inconséquent et ivre de tes rêveries, tâches-tu de flétrir et

d'avilir ces vraies colonnes de l'état, ce militaire respectable aux yeux d'un peuple qui lui doit la plus grande reconnoissance? Quoi, ces défenseurs intrépides qui s'immolent, les victimes de la patrie, tu leur envies les honneurs et les distinctions dont ils jouissent à si juste titre! Ils les ont payées de leur sang; et c'est au risque de leur repos, de leur santé, et de leur vie, qu'ils les ont obtenues. O l'indigne mortel, qui veut avilir le mérite, qui veut lui enlever les récompenses qui lui sont dues, la gloire qui l'accompagne, et étouffer les sentimens de reconnoissance que lui doit le public!

Ne pensez pas que les militaires soient les seuls qui aient à se plaindre de notre auteur. Il ne se trouve aucune condition dans le royaume à l'abri de ses traits. Il nous apprend que les places de la justice sont vénales en France. Il y a long-temps qu'on le sait. Pour connoître la source de cet abus, il faut rèmonter, si je ne me trompe, aux temps où le roi Jean fut prisonnier des Anglois, ou, pour plus de sureté, à la prison de François I. La France se trouvoit engagée par honneur à délivrer son Roi des mains de Charles-Quint, qui ne vouloit lui rendre la liberté que conditionnellement. Le trésor étant épuisé, et comme on

ne pouvoit trouver la somme considérable qu'on exigeoit pour la rançon du Roi, on eut recours au funeste expédient de mettre en vente les charges de judicature, pour en racheter la liberté de ce prince. Des guerres presque continuelles, qui suivirent après la délivrance de François I, les troubles intestins et les guerres civiles qui s'allumèrent sous ses descendans, empêchèrent les monarques d'acquitter cette dette, dont ils payent encore actuellement la finance. Le malheur de la France a voulu que jusqu'en nos jours Louis XV ne se soit pas trouvé dans une situation plus favorable que ses ancêtres; ce qui l'a empêché de restituer aux propriétaires les avances considérables qu'ils avoient faites dans ces temps calamiteux. Faut-il donc s'en prendre à Louis XV, si cet ancien abus n'a pas encore pu être aboli? Sans doute que le droit de décider de la fortune des particuliers ne devroit pas s'acquérir par de l'argent; mais qu'on en accuse les auteurs qui seuls en sont coupables, et non pas un roi qui en est innocent. Quoique ces abus subsistent, l'auteur sera néanmoins obligé d'avouer qu'on ne peut avec vérité charger le parlement de Paris de prévarication, et que la vénalité des charges

n'a point influé sur son équité. Que l'auteur se plaigne, à la bonne heure, d'un nombre confus de lois, variant de province en province, qui dans un royaume comme la France devroient être simples et uniformes. Louis XIV voulut entreprendre la réforme des lois ; mais toutes sortes d'obstacles l'empêchèrent de perfectionner son ouvrage. Que notre auteur sache donc, s'il l'ignore, et comprenne, s'il le peut, les peines infinies, et les obstacles renaissans que rencontrent ceux qui veulent toucher aux usages consacrés par la coutume. Il faut descendre dans des détails infinis pour s'éclaircir de la liaison intime de différentes choses que la succession du temps a formées, et auxquelles on ne peut toucher sans tomber dans des inconvéniens pires que le mal qu'on veut guérir; c'est le cas où l'on peut dire que la critique est aisée, mais l'art difficile.

Approchez à présent, M. le contrôleur-général des finances ; et vous MM. les financiers, voici votre tour. L'auteur, de mauvaise humeur, s'emporte contre les impôts, contre les perceptions des deniers publics, contre les charges que porte le peuple et dont il prétend qu'il est foulé, contre les traitans, contre ceux qui administrent ces revenus, qu'il

accuse généralement de malversations, de concussions et de rapines. Cela est très-bien, s'il prouve le fait. Mais comme, en le lisant, je me suis mis en garde contre ses exagérations perpétuelles, je le soupçonne d'outrer infiniment les choses, dans l'intention de rendre le gouvernement odieux. Cette épithète de tyran barbare, idée inséparable dans son esprit de celle de la royauté, et qu'il applique, quand il peut, indirectement à son souverain, me rend ses déclamations suspectes de mauvaise foi. Voyons à présent s'il connoît les choses dont il parle, et s'il s'est donné la peine d'examiner l'état de la question. D'où sont venues ces dettes immenses dont la France est chargée? quelles causes les ont produites? On sait qu'une grande partie datent encore du règne de Louis XIV, contractées pendant la guerre de succession, la plus juste de toutes celles que ce monarque avoit entreprises. Depuis, le duc d'Orléans, régent du royaume, se flatta de les acquitter au moyen du système que Law lui proposa; mais en outrant ce système, il bouleversa le royaume, et les dettes ne furent acquittées qu'en partie, et non entièrement éteintes. Après la mort du Régent, et sous la sage

administration du cardinal de Fleuri, le temps consolida quelques anciennes plaies du royaume ; mais les guerres qui s'allumèrent depuis obligèrent Louis XV d'en contracter de nouvelles. La bonne foi, le soutien du crédit public, veulent que ces dettes s'acquittent, ou qu'au moins le gouvernement en paye exactement les intérêts. Les revenus ordinaires de l'état étant couchés sur le tableau des dépenses courantes, d'où le Roi prendroit-il les sommes nécessaires pour payer les intérêts, et pour amortir ces dettes, s'il ne les recevoit de ses peuples ? Et, comme un long usage de ce pays a introduit que les perceptions de certaines fermes, et de nouveaux impôts, passassent par les mains des traitans, le Roi se trouve en quelque façon nécessité de se servir de leur ministère. On ne nie point que dans la finance ce nombre de commis et d'employés, peut-être trop multiplié, ne commette des concussions, des brigandages, et que le peuple n'ait quelquefois raison de se plaindre de la dureté de leurs exactions ; mais le moyen de l'empêcher dans un royaume aussi vaste que la France! Plus une monarchie est grande, plus il y régnera d'abus ; quand même on proportionneroit le nombre des

surveillans à celui des exacteurs, ces commis, par des ruses et des artifices nouveaux, parviendroient encore à tromper les yeux attentifs de ceux qui doivent les éclairer. Si les intentions de l'auteur avoient été pures, s'il avoit bien connu la cause des dépenses ruineuses pour l'état, il auroit averti modestement de mettre plus d'économie dans les dépenses des guerres, d'abolir ces entrepreneurs qui s'enrichissent de gains illicites, tandis que l'état s'appauvrit, d'avoir l'oeil à ce que des contrats pour des livraisons ne soient pas portés, comme il est arrivé, au double de leur valeur : enfin il auroit pu insinuer que de retrancher tout le superflu des pensions et des dépenses de la cour, ce seroit un moyen d'alléger le fardeau des impôts, digne de l'attention d'un bon prince. S'il avoit pris un ton modeste, ses avis auroient pu faire impression; mais les injures irritent, et ne persuadent personne. Qu'il propose donc des expédiens, s'il en sait, d'acquitter les dettes, sans blesser la foi publique, et sans fouler les sujets; et je lui réponds qu'aussitôt il sera nommé contrôleur-général des finances.

Un vrai philosophe auroit examiné impartialement si ces armées nombreuses, entre-

tenues pendant la paix, si ces guerres si coûteuses, comme elles le sont aujourd'hui, sont plus ou moins avantageuses que l'usage ancien d'armer à la hâte des paysans, quand un voisin paroissoit à craindre ; d'entretenir cette milice par la rapine et par le brigandage, sans lui assigner de paye régulière, et de la licencier à la paix. L'unique avantage qu'avoient les anciens consistoit en ce que le militaire ne leur coûtoit rien en temps de paix : mais quand le tocsin sonnoit, tout citoyen devenoit soldat, au lieu qu'à présent, les conditions étant séparées, le cultivateur, le manufacturier, continuent chacun leurs ouvrages sans interruption, pendant que la partie des citoyens destinée à défendre les autres s'acquitte de son emploi. Si nos grandes armées, entretenues dans leurs expéditions aux frais de l'état, sont coûteuses, il en résulte au moins l'avantage que les guerres ne peuvent durer que huit ou dix années au plus, et qu'ensuite l'épuisement des ressources oblige les souverains à se montrer, dans de certains cas, plus pacifiques qu'ils ne le seroient par inclination. Il résulte donc de nos usages modernes, que nos guerres sont plus courtes que celles des anciens, moins ruineuses aux provinces qui

leur servent de théâtre, et que nous devons aux grandes dépenses qu'elles entraînent, les paix passagères dont nous jouissons, et que l'épuisement des puissances rendra probablement plus longues.

Je passe plus outre. Notre ennemi des rois assure que les souverains ne tiennent point leur puissance d'autorité divine. Nous ne le chicanerons point sur cet article; il lui arrive si rarement d'avoir raison, que ce seroit marquer de l'humeur de le contredire, quand les probabilités sont pour lui. En effet, les Capets usurpèrent l'empire, les Carlovingiens s'en emparèrent par adresse et par artifice, les Valois et les Bourbons eurent la couronne par droit de succession. Nous lui sacrifions encore les titres d'images de la Divinité, de représentans de la Divinité, qu'on leur attribue si improprement. Les rois sont hommes comme les autres, ils ne jouissent point du privilége exclusif d'être parfaits dans un monde où rien ne l'est: ils apportent leur timidité ou leur résolution, leur activité ou leur paresse, leurs vices ou leurs vertus sur le trône où les place le hasard de leur naissance; et, dans un royaume héréditaire, il faut de nécessité que des princes de tout caractère se

succèdent. Il y a de l'injustice à prétendre que les princes soient sans défauts, quand on ne l'est pas soi-même. Quel art y a-t-il à dire, un tel est fainéant, avare, prodigue ou débauché? Pas plus qu'à lire, en se promenant dans une ville, les enseignes des maisons. Un philosophe, qui doit savoir que la nature des choses ne change jamais, ne s'amusera pas à reprocher à un chêne de ne point porter des pommes, à un âne de ne point avoir les aîles d'un aigle, à un esturgeon de ne point avoir les cornes d'un taureau; il n'exagérera point des maux réels, mais difficiles à réparer; il n'ira pas crier, tout est mal, sans dire comment tout pourroit être bien; sa voix ne servira point de trompette à la sédition, de signe de ralliement aux mécontens, de prétexte à la rebellion : il respectera les usages établis et autorisés par la nation, le gouvernement, ceux qui le composent, et ceux qui en dépendent. C'est ainsi que pensoit le pacifique Du Marsais; auquel on fait composer, deux ans après qu'il est mort et enterré, un libelle dont le véritable auteur ne peut être qu'un écolier aussi novice dans le monde qu'étourdi. Mais que me reste-t-il encore à dire? Quoi, dans un pays où l'auteur de Télémaque éleva le succes-

seur du trône, on se récrie contre l'éducation des princes! Si l'écolier répond qu'il n'y a plus de Fénelon en France, il doit s'en prendre à la stérilité du siècle, et non pas à ceux qui dirigent l'éducation des princes.

Voici en substance mes remarques générales sur *l'Essai des préjugés*. Le style m'en a paru ennuyeux, parce que c'est toujours une déclaration monotone, où les mêmes idées répétées se représentent trop souvent sous la même forme. Parmi ce chaos j'ai cependant trouvé quelques morceaux de détail supérieurs. Au reste, pour faire de cet ouvrage un livre utile, il faudroit en rayer les répétitions, les *concetti*, les faux raisonnemens, les ignorances, et les injures; ce qui le réduiroit au quart de son volume. Qu'ai-je donc appris par cette lecture? quelle vérité l'auteur m'a-t-il enseignée? Que tous les ecclésiastiques sont des monstres à lapider; que le roi de France est un tyran barbare, ses ministres d'archi-coquins, ses courtisans des fripons lâches et rampans au pied du trône; les grands du royaume des ignorans pétris d'arrogance; (ah, qu'il en excepte au moins le duc de Nivernois!) que les maréchaux et les officiers françois sont des bour-

reaux mercenaires, les juges d'infames prévaricateurs, les financiers des Cartouches et des Mandrins, les historiens des corrupteurs de princes, les poëtes des empoisonneurs publics; et qu'il n'y a de sage, de louable, de digne d'estime dans tout le royaume que l'auteur et ses amis, qui se sont revêtus du titre de philosophes.

Je regrette le temps que j'ai perdu à lire cet ouvrage, et celui que je perds encore à vous en faire le recensement.

A Londres, ce 2 Avril 1770.

SUR

SUR

L'ÉDUCATION.

LETTRE

D'un Genévois à M. BURLAMAQUI, *Professeur à Genève.*

APRÈS vous avoir exposé tout ce qui regarde le gouvernement de ce pays-ci, je croyois avoir satisfait amplement à votre curiosité ; mais je me suis trompé. Vous trouvez que la matière n'est pas épuisée ; vous considérez l'éducation de la jeunesse comme un des objets les plus importans d'un bon gouvernement, et vous voulez être instruit des attentions qu'on y porte dans l'état où je suis. Cette question que vous me faites en

peu de mots vous attirera une réponse qui passera les bornes d'une lettre ordinaire, par les discussions indispensables dans lesquelles elle m'entraîne. J'aime à considérer cette jeunesse qui s'élève sous nos yeux ; c'est la génération future qui est confiée à l'inspection de la race présente ; c'est un nouveau genre humain qui s'achemine pour remplacer celui qui existe ; ce sont les espérances et les forces de l'état renaissantes, qui, bien dirigées, perpétueront sa splendeur et sa gloire. Je pense bien, comme vous, qu'un prince sage doit mettre toute son application à former dans ses états des citoyens utiles et vertueux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai examiné l'éducation qu'on donne à la jeunesse dans les différens états de l'Europe. Cette foule de grands hommes qu'ont produits la république des Grecs et la république romaine, m'ont prévenu en faveur de la discipline des anciens, et je me suis convaincu qu'en suivant leur méthode, on formeroit une nation qui auroit plus de moeurs et de vertu qu'on n'en trouve dans nos peuples modernes. L'éducation qu'on donne à la noblesse est certainement répréhensible d'un bout de l'Europe à l'autre. Dans ce pays-ci elle en reçoit la première teinture

dans la maison paternelle ; la seconde, dans les académies et les universités ; la troisième, elle se la donne elle-même, parce qu'on l'émancipe trop tôt ; et c'est la plus mauvaise. Dans la maison paternelle, l'amour aveugle des parens nuit à la correction nécessaire de leurs enfans ; les mères surtout (ce qui soit dit en passant), gouvernant assez despotiquement leurs maris, ne connoissent pour tout principe d'éducation qu'une indulgence sans bornes. On abandonne les enfans entre les mains des domestiques qui les flattent, qui les corrompent en leur inspirant des maximes pernicieuses, maximes qui ne germent que trop par les profondes impressions qu'elles font sur des cerveaux encore tendres. Le mentor qu'on leur choisit est d'ordinaire ou un candidat en théologie ou un apprenti jurisconsulte, espèce de gens qui auroient le plus grand besoin d'être morigénés eux-mêmes. Sous ces habiles docteurs le jeune Télémaque apprend son catéchisme, le latin, à toute force un peu de géographie, la langue françoise par l'usage. Père et mère applaudissent au chef-d'oeuvre qu'ils ont mis au monde, et de crainte que le chagrin ne flétrisse la santé de ce phénix, personne

n'ose le reprendre. A dix ou douze ans le jeune seigneur est envoyé à l'académie. Il y en a plusieurs ici, comme le Joachim, la nouvelle académie de Berlin, celle du dôme de Brandebourg, et celle de Cloître-Bergue près de Magdebourg ; elles sont fournies de professeurs habiles. Le seul reproche qu'on puisse leur faire est peut-être qu'ils s'appliquent uniquement à remplir la mémoire de leurs élèves, qu'ils ne les accoutument pas à penser par eux-mêmes, qu'on n'exerce pas d'assez bonne heure leur jugement, qu'on néglige de leur élever l'ame, et de leur inspirer des sentimens nobles et vertueux.

Le jeune homme n'a pas mis le pied au delà du seuil de l'académie, qu'il oublie tout ce qu'il avoit appris, parce qu'il ne s'est proposé que de réciter sa leçon par coeur à son pédagogue, et que n'en ayant plus besoin, les traces en sont effacées par des idées nouvelles et par l'oubli. Ce temps perdu dans le collége, je l'attribue au vice de l'éducation plutôt qu'à la légéreté de la jeunesse. Pourquoi ne fait-on pas comprendre à l'élève que la gêne que l'étude lui impose tournera à son plus grand avantage ? pourquoi n'exerce-t-on pas son jugement, non pas en lui apprenant

simplement la dialectique, mais en le faisant raisonner lui-même ? Ce seroit le moyen de lui faire concevoir qu'il lui est utile de ne pas oublier ce qu'il vient d'apprendre.

Au sortir de l'académie, les pères envoient leurs enfans à l'université, ou bien ils les placent dans l'armée, ou ils leur font obtenir des emplois civils, ou ils les relèguent dans leurs terres. Les universités de Halle et de Francfort sur l'Oder sont celles où ils vont perfectionner leurs études ; elles sont composées d'aussi bons professeurs que le temps puisse en produire. On s'aperçoit cependant avec regret que l'étude des langues grecque et latine n'y est plus autant en vogue qu'autrefois. Il semble que ces bons Germains, dégoûtés de la profonde érudition dont ils étoient en possession autrefois, veuillent à présent parvenir à la réputation à aussi peu de frais que possible ; ils ont l'exemple d'une nation voisine, qui se contente d'être aimable, et ils deviendront incessamment superficiels. La vie que les étudians menoient autrefois aux universités, étoit un objet de scandale public. Ces lieux, qui doivent se considérer comme le sanctuaire des Muses, étoient l'école des vices et du libertinage ; des bretteurs

à office y faisoient le métier de gladiateurs, la jeunesse y passoit sa vie dans le désordre, dans les excès; elle y apprenoit tout ce qu'elle auroit dû ignorer à jamais, et ignoroit ce qu'elle auroit dû y apprendre. L'abus de ces désordres alla au point qu'il y eut des étudians de tués; cela réveilla le gouvernement de sa létargie, et il fut assez éclairé pour refréner cette licence, et pour ramener les choses au but de leur institution : depuis, les péres peuvent envoyer leurs enfans à l'université avec la juste confiance qu'ils pourront s'y instruire, et sans appréhender que leurs moeurs ne se pervertissent. Cet abus de réformé, il en reste encore bien d'autres qui mériteroient une égale correction. L'intérêt et la paresse des professeurs empêchent que les connoissances ne se répandent aussi abondamment qu'il seroit à souhaiter; ils se contentent de satisfaire à leur devoir, le plus mincement qu'ils peuvent; ils font leurs cours, et voilà tout. Si les étudians exigent d'eux des leçons particulières, ce n'est qu'à un prix exorbitant qu'ils les obtiennent; ce qui empêche ceux qui ne sont pas riches de profiter d'une fondation publique destinée à l'instruction de tous ceux que le besoin

des connoissances y attire. Autre défaut : la jeunesse ne compose jamais elle-même ses discours, ses thèses et ses disputes ; c'est quelque répétiteur qui les fait, et un étudiant avec de la mémoire, souvent sans talens, y recueille à peu de frais des applaudissemens. N'est-ce pas encourager les jeunes gens à la fainéantise, que de leur apprendre à ne rien faire ? Il faut au jeune homme une éducation laborieuse ; qu'il compose, qu'on le corrige, qu'il rechange son ouvrage, et qu'à force de le lui faire retravailler, on l'accoutume à penser avec justesse, et à s'énoncer avec exactitude. Pendant qu'on exerce la mémoire de la jeunesse, son jugement se rouille ; on accumule ses connoissances, mais elle manque du discernement nécessaire qui les rendroit utiles. Un défaut encore, c'est le mauvais choix des auteurs qu'on explique. En médecine il est juste que l'on commence par Hippocrate et Galien, que l'on suive l'histoire de cette science (si c'en est une) jusqu'à nos jours ; mais au lieu d'adopter, ou le système de Hoffmann, ou celui de quelque médecin obscur, pourquoi ne point commenter les excellens ouvrages de Boerhaave, qui semble avoir poussé les

connoissances humaines sur le sujet des maladies et des remèdes aussi loin que peut aller la portée de notre intelligence ? Il en est de même de l'astronomie et de la géométrie. Il est utile de parcourir tous les systèmes depuis celui de Ptolomée jusqu'à celui de Newton ; mais le bons sens veut qu'on s'arrête à ce dernier, qui est le plus perfectionné, et le plus purgé d'erreurs. Halle a possédé dans les temps précédens un grand homme, fait pour enseigner la philosophie. Vous devinez que c'est du célèbre Thomasius dont je parle ; on n'a qu'à suivre sa méthode, et qu'à l'enseigner de même. D'ailleurs, les universités n'ont pas épuré la philosophie, autant qu'on le pense, de la rouille du pédantisme. On n'enseigne plus à la vérité les quiddités d'Aristote, ni les universaux *a parte rei ;* doctissimus, sapientissimus Wolffius a remplacé de nos jours cet ancien héros de l'école, et l'on substitue aux formes substantielles les monades et l'harmonie préétablie, système aussi absurde et aussi inintelligible que celui qu'on a abandonné. Ni plus ni moins, les professeurs répètent ce galimatias, parce qu'ils s'en sont rendus les termes familiers, et parce que c'est

la coutume d'être Wolffien. Je me trouvai un jour dans la compagnie d'un de ces philosophes les plus entêtés des monades; j'osai lui demander humblement s'il n'avoit jamais jeté un coup d'oeil sur les ouvrages de Locke. J'ai tout lu, reprit-il brusquement. Je sais, Monsieur, lui dis-je, que vous êtes payé pour ne rien ignorer, mais que pensez-vous de ce Locke? C'est un Anglois, répondit-il sèchement. Tout Anglois qu'il est, ajoutai-je, il me paroît bien sage; il ne quitte jamais le fil de l'expérience pour se conduire dans les ténèbres de la métaphysique; il est prudent, il est intelligible, ce qui est un grand mérite pour un métaphysicien, et je crois au fond qu'il pourroit bien avoir raison. A ces paroles le rouge monta au visage de mon professeur; une colère très-peu philosophique se manifesta dans son regard et par ses gestes, et il me soutint d'une voix plus animée qu'à l'ordinaire, qu'ainsi que chaque pays avoit son climat différent, chaque état devoit avoir son philosophe national. Je repartis que la vérité étoit de tout pays, et qu'il seroit à souhaiter qu'il nous en vînt beaucoup, dût-elle passer pour contrebande aux universités. Au reste la partie de la géométrie n'est pas aussi

cultivée en Allemagne que dans les autres pays de l'Europe. On prétend que les Germains n'ont point de têtes géométriques, ce qui certainement est faux, les noms de Leibnitz et de Copernic prouvant le contraire. La cause en est, ce me semble, que cette science manque d'encouragement, surtout de professeurs assez habiles pour l'enseigner.

Je reviens à présent à la jeune noblesse, que nous avons quittée au sortir des académies et des universités. C'est le moment où les parens décident du parti que leurs enfans doivent prendre: pour l'ordinaire le hasard détermine ce choix. La plupart de ces jeunes seigneurs craignent l'état militaire, parce qu'il est dans ce pays une véritable école de moeurs; on ne passe rien aux jeunes officiers, on les oblige d'avoir une conduite sage, réglée et décente; ils sont éclairés de près, ils ont des surveillans qui ne les épargnent pas; s'ils sont incorrigibles, à quelque appui qu'ils tiennent d'ailleurs, on les oblige à quitter, et dès-lors il n'y a plus pour eux de considération à attendre. C'est précisément ce qui leur répugne, car ils voudroient à l'ombre d'un grand nom se livrer sans contrainte aux caprices de leur fantaisie, et au déréglement de leurs

moeurs ; d'où il arrive que peu d'enfans des premières maisons servent dans les armées. Le corps des Cadets y supplée ; cette pépinière est confiée aux soins d'un officier d'un grand mérite, qui fait consister le bonheur de sa vie à former cette jeunesse, en présidant à son éducation, en lui élevant l'ame, en lui inculquant des principes de vertu, et en s'efforçant de la rendre utile à la patrie. Cet établissement étant destiné pour la pauvre noblesse, les premières familles n'y placent pas leurs enfans. Si le père fait entrer son fils dans les finances ou dans la justice, dès ce moment il le perd de vue, il est abandonné à lui-même, et le hasard décide du pli qu'il prendra. Souvent au sortir des universités on établit l'héritier sur ses terres, où tout ce qu'il a pu apprendre lui devient autant qu'inutile. Voilà en gros la marche qu'on tient pour l'éducation de la jeunesse. Voici le mal qui en résulte. La mollesse de cette première éducation rend les jeunes gens efféminés, commodes, paresseux et lâches. Au lieu de ressembler à la race des anciens Germains, on les prendroit pour une colonie de Sybaris, transplantée dans cette contrée ; ils croupissent dans l'oisiveté et dans la fainéantise ; ils pensent qu'ils ne sont au

monde que pour avoir du plaisir et des commodités, et que des hommes comme eux sont dispensés du devoir d'être utiles à la société; de là, ces écarts, ces folies, ces dettes qu'ils contractent, ces débauches, ces prodigalités qui ont ruiné dans ce pays tant de familles opulentes. J'avoue que ces défauts tiennent autant à l'âge qu'à l'éducation; je conviens que la jeunesse se ressemble partout, à quelques nuances près, et que dans cet âge où les passions sont les plus vives, la raison n'est pas toujours la plus forte. Cependant je suis persuadé que par une discipline sage, plus mâle, et quand il en est besoin plus sévère, on arrêteroit bien des fils de famille au bord de l'abîme où ils vont se précipiter. Le déréglement de leurs moeurs tire d'autant plus à conséquence dans ce pays-ci, que le droit de primogéniture n'y est point établi comme en Autriche et dans les autres provinces de l'Impératrice Reine; il ne faut qu'un mauvais sujet dans une famille pour qu'elle tombe en décadence et dans la misère. Des exemples aussi frappans devroient, ce me semble, redoubler l'attention des pères pour la correction de leurs enfans, afin de les rendre capables de soutenir le lustre de leurs

ancêtres, de devenir des sujets utiles à leur patrie, et dignes de s'attirer une considération personnelle. On croit communément avoir bien pourvu à sa succession, en accumulant des richesses pour ses enfans, en leur faisant des établissemens, en leur procurant des emplois : ce sont sans doute des soins dignes de bons parens, mais il ne faut point s'y borner ; le point principal est de former leurs moeurs et de mûrir leur jugement de bonne heure. J'ai souvent été sur le point de m'écrier : Péres de famille, aimez vos enfans, on vous y convie, mais d'un amour raisonnable, qui se dirige vers leur véritable bien ! Regardez ces jeunes créatures que vous avez vu naître, comme un dépôt sacré que la providence vous a confié ; votre raison doit leur servir d'appui dans la débilité de leur âge et dans leurs foibles. Ils ne connoissent point le monde ; vous le connoissez ; c'est donc à vous à les former tels que le demande leur propre avantage, le bien de votre famille et celui de la société. Je le répète, formez donc leurs moeurs, inculquez-leur des sentimens vertueux, élevez leur ame, rendez-les laborieux, cultivez soigneusement leur raison, qu'ils réfléchissent sur leurs démarches,

qu'ils soient sages, circonspects, qu'ils aiment la frugalité et la simplicité. Confiez alors, en mourant, votre héritage à leurs bonnes moeurs, il sera bien administré, et votre famille se soutiendra dans son lustre; sinon la dissipation et les déréglemens commenceront au moment de votre mort, et si vous pouviez ressusciter dans trente ans, vous trouveriez vos beaux établissemens possédés par des mains étrangères. J'en reviens toujours aux lois des Grecs et des Romains. Je crois qu'il faudroit établir, à leur exemple, qu'on n'émancipât les fils qu'à l'âge de vingt-six ans, que les pères fussent en quelque manière responsables de leur conduite. Sans doute qu'alors on n'abandonneroit pas la jeunesse à la compagnie pernicieuse des domestiques; sans doute qu'on feroit un choix plus éclairé des maîtres et des gouverneurs qu'on leur donneroit, auxquels on confie tout ce qu'on a de plus précieux. Sans doute que le père même corrigeroit son fils, et le puniroit au besoin, pour étouffer des vices naissans. Ajoutez à ceci quelques réformes nécessaires dans les académies et dans les universités, pour qu'en remplissant la mémoire de la jeunesse, on ne néglige pas la partie du raisonnement, qui est

la principale; qu'au sortir des études les pères aient l'oeil à ce que leurs enfans ne se corrompent pas par la fréquentation de mauvaises compagnies, parce que les premiers exemples, soit bons ou mauvais, font une impression si forte sur la jeunesse, qu'ils déterminent souvent invariablement son caractère. C'est un des grands écueils dont il faut la garantir. De là viennent l'esprit d'inapplication, la débauche, le jeu et tous les vices. Les devoirs des pères s'étendent encore plus loin; je crois qu'ils devroient employer davantage leur discernement pour apprécier au juste les talens de leurs fils, afin de les destiner à ce que demande leur génie. Quelques connoissances qu'ils aient acquises, il n'en sauroient trop avoir, quel que soit le parti qu'ils embrassent; le métier des armes en exige de très-étendues. C'est un discours ridicule et impertinent qui est dans la bouche de biens des gens: Mon fils ne veut pas étudier, il sera toujours bon pour en faire un soldat. Oui, un fantassin, mais non un officier propre à se pousser aux premiers emplois, seul but cependant auquel il doit tendre. Il arrive encore que l'impatience et l'ardeur des pères donnent lieu à un autre inconvénient; ils désirent pour leurs enfans des

fortunes trop rapides; ils veulent qu'ils passent de plein pied des grades subalternes aux plus élevés, avant que l'âge ait amené leur capacité, et mûri leur raison.

La justice, les finances, la politique, le militaire, honorent sans doute une naissance illustre; mais tout seroit perdu dans un état, si la naissance devoit l'emporter sur le mérite; principe aussi erroné, aussi absurde, qu'un gouvernement, qui l'adopteroit, en éprouveroit de funestes conséquences. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait des exceptions à la régle, et qu'il ne se trouve des sujets prématurés, dont le mérite et les talens sollicitent en leur faveur; il seroit seulement à souhaiter que les exemples en fussent plus communs. Enfin, je suis persuadé qu'on fait des hommes ce que l'on veut. Il est constant que les Grecs et les Romains ont produit une foule de grands hommes en tout genre, et qu'ils en étoient redevables à cette éducation mâle que leurs lois avoient établie. Et si ces exemples paroissent trop surannés, considérons les travaux du czar Pierre I, qui parvint à policer une nation entièrement barbare : pourquoi ne corrigeroit-on donc pas chez un peuple civilisé quelques vices de l'éducation? On croit

faussement

faussement que les arts et les sciences amollissent les moeurs. Tout ce qui éclaire l'esprit, tout ce qui étend la sphère de ses connoissances, élève l'ame, au lieu de la dégrader; mais ce n'est pas le cas de ce pays-ci; plût à Dieu que les sciences y fussent plus aimées! C'est la méthode d'élever qui est défectueuse: qu'on la corrige, et l'on verra renaître les moeurs, les vertus et les talens. Cette jeunesse efféminée m'a souvent fait penser à ce que diroit Arminius, ce fier défenseur de la Germanie, s'il voyoit la génération des Suèves et des Sennons dégénérée, abâtardie et avilie; mais que ne diroit pas le grand électeur Frédéric Guillaume, lui qui, chef d'une nation mâle, chassa avec des hommes les Suédois de ses états, qu'ils dévastoient? Que sont devenues ces familles si célèbres de son temps, et quels sont leurs rejetons? Mais que deviendront celles qui fleurissent de nos jours? Quiconque est père, doit faire de pareilles réflexions, pour s'encourager à remplir tout ce qu'il doit à la postérité.

J'en viens à présent au sexe féminin, qui influe si prodigieusement sur l'autre. On distingue ici les femmes d'un certain âge par l'éducation supérieure qu'elles ont reçue, de

celles qui sont récemment entrées dans le grand monde; celles-là ont des connoissances, de l'agrément dans l'esprit, et une gaieté toujours décente. Ce contraste me parut si frappant, que j'en demandai la raison à un de mes amis. Autrefois, me dit-il, il y avoit quelques femmes à talens qui recevoient chez elles en pension des filles de qualité; tout le monde s'empressoit d'y placer ses enfans. C'est dans ces établissemens que ces dames, auxquelles vous applaudissez, ont été élevées. Ces écoles ont cessé à la mort de celles qui les avoient instituées, personne ne les a remplacées; ce qui oblige chaque particulier d'élever ses enfans chez soi. La plupart des méthodes que l'on suit sont répréhensibles. On ne se donne pas la peine de cultiver l'esprit des filles, on les laisse sans connoissances, sans même leur inspirer des sentimens de vertu et d'honneur. L'éducation commune roule sur les grâces extérieures, sur l'air, sur l'ajustement; ajoutez à cela une légère teinture de musique, l'érudition de quelques comédies ou de quelques romans, la danse, le jeu, et vous aurez un abrégé de toutes les connoissances du sexe. Je vous avoue que je fus surpris que des gens de la première condition élevas-

sent leurs enfans comme des filles de théâtre; elles semblent mendier les regards du public, elles se contentent de plaire, et ne paroissent pas rechercher l'estime et la considération. Quoi ! leur destination n'est-elle pas de devenir mères de famille ? Ne devroit-on pas diriger toute leur instruction vers ce but, leur inspirer de bonne heure de l'horreur pour tout ce qui les déshonore, leur faire connoître les avantages de la sagesse, qui sont solides et durables, au lieu que ceux de la beauté se passent et se fanent ? Ne faudroit-il pas les rendre capables de former avec le temps leurs enfans aux bonnes moeurs ? et comment le prétendre d'elles, si elles n'en ont point elles-mêmes, si le goût de l'oisiveté, de la frivolité, du luxe, de la dépense, et si des scandales publics les empêchent de donner un bon exemple à leur famille ? Je vous avoue que la négligence des pères de famille me paroît impardonnable; si leurs enfans se perdent, ils en sont la cause. On regarde avec indulgence les Circassiens, parce qu'ils sont barbares, qui élèvent leurs filles à tous les manéges de la coquetterie et de la volupté, pour les vendre ensuite plus chèrement au sérail de Constantinople; c'est un trafic d'esclaves. Mais que

chez un peuple libre et policé, la première noblesse semble se conformer à cet usage, qu'elle se respecte assez peu pour mépriser le blâme qu'attirera sur la famille la conduite d'une fille sans moeurs et sans vertu, c'est ce que la postérité la plus reculée leur reprochera éternellement. Allons au fait. Le déréglement des femmes prend sa source plutôt dans la vie oisive qu'elles mènent, que dans l'ardeur de leur tempérament; passer deux ou trois heures devant le miroir, à méditer, à raffiner sur leur ajustement, à admirer leurs charmes; passer toute l'après-dînée à médire, ensuite au spectacle, le soir au jeu; puis le souper et encore le jeu! est-ce avoir le temps de faire un retour sur soi-même? et l'ennui de cette vie molle et oiseuse ne les incite-t-il pas à recourir à des plaisirs d'un autre genre, ne fût-ce que pour la variété, pour éprouver un sentiment nouveau? Occuper les hommes, c'est les empêcher d'être vicieux. La vie de la campagne, simple, rustique et laborieuse, est plus innocente que celle qu'un tas de fainéans mènent dans les grandes villes. C'est une ancienne maxime des généraux, que, pour empêcher la licence, le désordre, les émeutes dans les camps, il faut donner de l'occupation

au soldat. Les hommes se ressemblent tous. Si l'on n'est pas assez stupide pour voir du même oeil la conduite dévergondée de ses proches, ou leurs moeurs pudiques et sages, qu'on leur apprenne à s'occuper eux-mêmes. Une fille peut s'amuser à des ouvrages de femme, à la musique, à la danse même; mais surtout qu'on s'applique à lui former l'esprit, à lui donner du goût pour les bons ouvrages, qu'on exerce son jugement, qu'on nourrisse sa raison par la lecture des choses solides, qu'elle ne rougisse point de s'instruire de l'économie; il vaut bien mieux qu'elle règle les comptes de sa maison elle-même, et qu'elle les tienne en ordre, que de contracter follement des dettes de tous côtés, sans penser à restituer ce que la bonne foi de ses débiteurs lui a long-temps avancé. Je vous avoue que je me suis souvent indigné, en me représentant à quel point en Europe on méprise cette moitié de l'espèce humaine, jusqu'à négliger tout ce qui peut perfectionner sa raison. Nous voyons tant de femmes qui ne le cèdent pas aux hommes. Il est en notre siècle de grandes princesses qui l'emportent de beaucoup sur celles des siècles précédens, il en est.... mais je n'ose les nommer, de crainte de leur déplaire en blessant

leur extrême modestie, qui met le comble à leurs vertus et à leurs talens. Avec une éducation plus mâle, plus vigoureuse, ce sexe l'emporteroit sur le nôtre; il possède les charmes de la beauté, ceux de l'esprit ne leur sont-ils pas préférables? Allons au fait. La société ne peut subsister sans les mariages légitimes, qui la reproduisent et qui la rendent éternelle. Il faut donc soigner ces jeunes plantes qu'on forme pour devenir les souches de la postérité, de manière que le mâle et la femelle puissent remplir également les devoirs de chefs de famille. Il faut que la raison, l'esprit, les talens, les bonnes moeurs et la vertu servent également de base à cette éducation, afin que ceux qui l'ont reçue puissent la transmettre à ceux auxquels ils donneront la vie. Enfin, pour ne rien oublier de ce qui peut tenir à cette matière, je dois y ajouter l'abus de l'autorité paternelle, qui force quelquefois les filles à se soumettre au joug d'un mariage mal assorti. Le père ne consulte que l'intérêt de sa famille, et quelquefois il ne suit que son caprice pour le choix de son genre, ou ce choix tombe sur un richard, sur un homme suranné, ou sur quelque sujet qui lui plaît. Il appelle sa fille, et lui dit: Mademoi-

selle, j'ai résolu de vous donner monsieur un tel pour époux. Sa fille, en gémissant, lui répond : Mon père, votre volonté soit faite. Voilà deux personnes unies, de caractère, d'inclination, de moeurs incompatibles : le trouble entre dans ce nouveau ménage du jour que ce malheureux lien a été formé, et bientôt il est suivi de l'aversion, de la haine et du scandale. Voilà donc deux malheureux ; le grand but du mariage est manqué. Monsieur et madame se séparent, ils dissipent leur bien dans le désordre, ils tombent dans le mépris, et finissent par la misère. Je respecte autant que personne l'autorité paternelle, et ne m'élève point contre elle ; mais je voudrois que ceux qui l'ont en main n'en abusassent pas, en contraignant leurs enfans à se marier, lorsqu'il se trouve une espèce d'antipathie entre les caractères et les âges : qu'ils choisissent pour eux-mêmes selon leur fantaisie, mais qu'ils consultent leurs enfans, quand il s'agit de s'engager pour toute la vie. Si cela ne rend pas tous les mariages meilleurs, c'est au moins ôter une excuse à ceux qui rejettent les désordres de leur conduite sur la violence que leurs parens leur ont faite.

Voilà en gros, Monsieur, les observations

que j'ai faites dans ce pays sur les vices de l'éducation. Si vous me trouvez enthousiaste du bien public, je me glorifierai du défaut que vous me reprocherez. En exigeant beaucoup des hommes, on en obtient au moins quelque chose. Vous qui avez une nombreuse famille, sage et prudent comme je vous connois, vous avez réfléchi sur les devoirs que la condition de père vous impose, et vous trouverez dans vos pensées le germe de celles que je viens de développer. Dans le grand monde on ne se recueille guère, on se contente d'idées vagues, on réfléchit moins encore, on suit l'usage et la tyrannie de la mode, qui s'étend jusque sur l'éducation. Il ne faut donc point s'étonner si les suites et les conséquences répondent aux principes erronés d'après lesquels on agit. Je m'indigne des peines qu'on se donne dans ce climat rigoureux, pour y faire prospérer des ananas, des pisans et d'autres plantes exotiques, et du peu de soins qu'on se donne pour l'espèce humaine. On me dira tout ce qu'on voudra, mais un homme est plus précieux que tous les ananas de l'univers ; c'est la plante qu'il faut cultiver, celle qui mérite tous nos soins et tous nos travaux, parce que c'est elle qui fait l'ornement et la gloire de la patrie.

Je suis, &c.

DIALOGUE
DE MORALE
A L'USAGE
DE LA JEUNE NOBLESSE

Demande.

QU'EST-CE que la vertu ?

Réponse.

C'est une heureuse disposition de l'esprit, qui nous porte à remplir les devoirs de la société pour notre propre avantage.

D. En quoi consistent les devoirs de la société ?

R. Dans la soumission, dans la reconnoissance que nous devons à nos péres des soins qu'ils ont pris de notre éducation ; à les assister de tout notre pouvoir ; à leur rendre dans leur caducité, par notre tendre attachement,

des services pareils à ceux qu'ils nous ont rendus dans notre enfance débile. Envers nos frères, la nature et le sang nous avertissent de la fidélité et de l'attachement que nous leur devons, comme participant à une même origine, étant unis avec eux par les liens les plus indissolubles de l'humanité. La qualité de père nous oblige d'élever nos enfans avec toute l'attention possible, surtout d'avoir soin de leur éducation et de leurs moeurs, parce que la vertu et les connoissances sont d'un prix mille fois plus grand que tous les trésors accumulés qu'on pourroit leur laisser en héritage. La qualité de citoyen nous oblige à respecter la société en général, à considérer tous les hommes comme étant de la même espèce, à les regarder comme des compagnons, des frères que la Nature nous a donnés, et à n'agir envers eux que de la manière dont nous voudrions qu'ils agissent avec nous. En qualité de membres de la patrie, nous devons employer tous nos talens pour lui être utiles; nous devons l'aimer sincèrement, parce que c'est notre mère commune; et, si son avantage le demande, nous devons lui sacrifier nos biens et notre vie.

D. Voilà de beaux et de bons principes. Il

s'agit à présent de voir comment vous conciliez ces devoirs de la société avec votre propre intérêt. Ce respect et cette soumission filiale que vous avez pour votre père, ne vous gêne-t-elle pas quand vous êtes obligé de céder à ses volontés?

R. Il n'est pas douteux que pour obéir je ne sois quelquefois obligé de me faire violence: mais puis-je être assez reconnoissant envers ceux qui m'ont donné le jour? et mon intérêt ne demande-t-il pas que j'encourage, par mon exemple, mes enfans à m'imiter, en ayant une même soumission à mes volontés?

D. Il n'y a rien à répliquer à vos raisons; je ne vous dis donc plus rien sur ce sujet. Mais comment conserverez-vous l'union avec vos frères et soeurs, si, comme il arrive souvent, des affaires de famille ou des discussions d'héritage vous divisent?

R. Croyez-vous donc les liens du sang assez foibles pour qu'ils ne l'emportent pas sur un intérêt passager? Si notre père a fait un testament, c'est à nous à souscrire à sa dernière volonté. S'il est mort sans tester, nous avons les lois, qui terminent nos différends. Ainsi rien ne peut m'apporter de préjudice important; et quand la fureur de l'envie et la rage

de la chicane me posséderoient, ne sentirois-je pas que nous mangerions le fonds de notre héritage par notre procès ? Ainsi je m'accommoderois à l'amiable, et la discorde ne déchireroit pas notre famille.

D. Je veux croire que vous êtes assez sage pour ne pas donner lieu, par votre faute, aux mésintelligences de votre famille : cependant le tort peut venir de la part de vos frères et de vos soeurs, ils peuvent avoir de mauvais procédés envers vous, ils peuvent vous envier, parler de vous en termes déshonnêtes, vous causer des désagrémens, peut-être même travailler à votre ruine. Comment concilierez-vous alors la rigidité de votre devoir avec l'intérêt de votre bonheur ?

R. Dès que j'aurois calmé les premiers momens d'indignation que leur conduite m'auroit inspirés, je me ferois gloire d'être plutôt l'offensé que l'offenseur ; ensuite je leur parlerois, je leur dirois que, respectant en eux le sang que mon père et ma mère leur ont transmis, il me seroit impossible d'agir envers eux comme envers des ennemis déclarés, mais que je prendrois mes précautions pour les empêcher de me nuire. Ce procédé généreux pourroit les ramener à la raison ; si

cela n'arrivoit pas, j'aurois du moins la consolation de n'avoir aucun reproche à me faire ; et, comme un pareil procédé doit s'attirer l'applaudissement des sages, je me trouverois suffisamment récompensé.

D. A quoi vous serviroit cette générosité ?

R. A conserver ce que j'ai de plus précieux au monde, une réputation sans tache, sur laquelle je fonde tout mon bonheur.

D. Quel bonheur peut-il y avoir dans l'opinion que les hommes ont de vous ?

R. Ce n'est pas sur les opinions des autres que je me fonde, mais sur la satisfaction ineffable que j'éprouve en me trouvant digne d'un être raisonnable, humain et bienfaisant.

D. Vous disiez auparavant que si vous aviez des enfans, vous auriez plus soin de les rendre vertueux que leur amasser des richesses. Pourquoi pensez-vous si peu à établir leur fortune ?

R. Parce que les richesses n'ont aucun prix par elles-mêmes, et n'en acquièrent que par le bon usage qu'on en fait. Or si je cultive les talens de mes enfans, si je les forme aux bonnes moeurs, leur mérite personnel fera leur fortune. Au lieu que si je ne veillois pas à leur éducation, quelque grands que fussent les

biens que je pourrois leur laisser, ils les dissiperoient bien vîte. D'ailleurs, je souhaite qu'on estime en mes enfans leur caractère, leur coeur, leurs talens, leurs connoissances, et non leurs richesses.

D. Cela doit être très-utile à la société; mais quant à vous, quel avantage en retirez-vous ?

R. Un très-grand; parce que mes enfans bien morigénés deviendront la consolation de ma vieillesse, qu'ils ne déshonoreront ni mon nom ni leurs ancêtres par leur mauvaise conduite, et qu'étant prudens et sages, le bien que je pourrai leur laisser sera, à l'aide de leurs talens, suffisant pour les faire subsister honorablement.

D. Vous ne croyez donc pas qu'une origine noble, et d'illustres ancêtres dispensent leur postérité d'avoir du mérite ?

R. Bien loin de là, c'est un encouragement pour les surpasser, parce qu'il n'y a rien de plus honteux que d'abâtardir sa race. Dans ce cas, l'éclat des aïeux, loin d'illustrer leurs descendans, ne sert qu'à éclairer leur infamie.

D. Il faut vous demander de même des éclaircissemens touchant ce que vous avez avancé de vos devoirs à l'égard de la société.

Vous dites qu'il ne faut pas faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; cela est bien vague; je voudrois que vous me détaillassiez ce que vous entendez par ces paroles.

R. Cela n'est pas difficile. Je n'aurai qu'à parcourir tout ce qui me fait de la peine, et tout ce qui m'est agréable. 1°. Je serois fâché qu'on m'enlevât mes possessions; donc je ne dois déposséder personne. 2°. Je ressentirois une peine infinie si l'on me débauchoit ma femme; je ne dois donc pas souiller la couche d'un autre. 3°. Je déteste ceux qui me manquent de parole, ou qui se parjurent; je dois donc fidellement observer ma foi et mes sermens. 4°. J'abhorre ceux qui me diffament; je ne dois donc calomnier personne. 5°. Aucun particulier n'a de droit sur ma vie; je n'ai donc pas le droit de l'ôter à qui que ce soit. 6°. Ceux qui me témoignent de l'ingratitude m'indignent; comment serois-je donc ingrat envers mes bienfaiteurs? 7°. Si j'aime le repos, je n'irai pas troubler la tranquillité d'un autre. 8°. Si j'aime à être secouru dans mes besoins, je ne refuserai pas mon assistance à ceux qui me la demandent, parce que je sens le plaisir qu'on éprouve à rencontrer une

ame bienfaisante, un coeur serviable, qui, compatissant aux maux de l'humanité, défend, assiste, et sauve les malheureux.

D. Je vois que vous faites toutes ces choses pour la société; mais que vous en revient-il à vous-même ?

R. La douce satisfaction de me trouver tel que je désire d'être, digne de mériter des amis, digne de l'estime de mes concitoyens, digne de mes propres applaudissemens.

D. En vous conduisant de la sorte, ne sacrifiez-vous pas vous-même toutes vos passions?

R. Je ne leur abandonne pas le frein; et si je les réprime, c'est pour mon propre avantage, pour maintenir les lois qui protégent le foible contre les attentats du fort, pour soutenir ma réputation, et pour ne point encourir les punitions que ces lois infligent aux transgresseurs.

D. Il est vrai que les lois punissent les crimes publics, mais combien de mauvaises actions, enveloppées de ténèbres, se cachent à l'oeil pénétrant de Thémis ! Pourquoi ne seriez-vous pas du nombre de ces heureux coupables qui jouissent de leurs forfaits à

l'ombre

l'ombre de l'impunité ? Si donc il se présentoit une façon furtive de vous enrichir, la laisseriez-vous échapper ?

R. Si par des voies innocentes je pouvois faire des acquisitions, sans doute que je ne les négligerois pas ; mais si c'étoit par des moyens mal-honnêtes, j'y renoncerois sur le champ.

D. Pourquoi ?

R. Parce qu'il n'y a rien de si caché qui ne parvienne au jour ; le temps découvre tôt ou tard la vérité. Je posséderois en tremblant des biens mal acquis ; je passerois ma vie dans la cruelle attente du moment qui me déshonoreroit à jamais devant le public, en découvrant ma turpitude.

D. Cependant la morale du grand monde est bien relâchée ; et si l'on vouloit examiner à quel droit chacun possède ses biens, que d'injustices, que de fraudes, que de mauvaise foi l'on découvriroit ! Ces exemples ne vous encourageroient-ils pas à les imiter ?

R. Ces exemples me feroient gémir sur la perversité des hommes. Et comme ni bossu ni aveugle ne me donne envie de l'être à leur exemple, je crois de même qu'il est indigne

d'une ame vertueuse de se dégrader au point de se modeler sur le vice.

D. Il y a cependant des crimes cachés.

R. J'en conviens; mais les criminels ne sont pas heureux, ils sont tourmentés, comme je vous l'ai dit, par la crainte d'être découverts, et par les plus violens remòrds. Ils sentent qu'ils jouent un rôle imposteur, qu'ils couvrent leur scélératesse du masque de la vertu: leur coeur rejette la fausse estime dont ils jouissent, et ils se condamnent eux-mêmes en secret au dernier mépris qu'ils méritent.

D. C'est à savoir, si vous étiez dans ce cas, si vous feriez ces réflexions.

R. Pourrois-je étouffer la voix de la conscience et celle des remords vengeurs? Cette conscience est comme un miroir; quand nos passions sont calmes, elle nous représente toutes nos difformités; je m'y suis vu innocent, et je m'y verrois coupable! hélas, je deviendrois à mes propres yeux un objet d'horreur! Non, je ne m'exposerai jamais, de ma propre volonté, à cette humiliation, à cette douleur, à ce tourment.

D. Il y a cependant des concussions et des rapines que la guerre semble autoriser.

R. La guerre est un métier de gens d'hon-

neur, quand les citoyens exposent leurs jours pour le service de leur patrie: mais si l'intérêt s'en mêle, ce noble métier dégénère en pur brigandage.

D. Hé bien, si vous n'êtes point intéressé, au mois aurez-vous de l'ambition; vous voudrez vous pousser, et commander à vos semblables.

R. Je distingue beaucoup l'ambition de l'émulation. Souvent cette première passion donne dans des excès, et touche de près au vice; mais l'émulation est une vertu qu'il faut rechercher; elle nous porte, sans jalousie, à surpasser nos concurrens, en nous acquittant mieux de nos devoirs qu'ils ne font; elle est l'ame des plus belles actions, tant militaires que civiles; elle désire de briller, mais elle ne veut devoir son élévation qu'à la seule vertu jointe à la supériorité des talens.

D. Mais si en rendant un mauvais office à quelqu'un, c'étoit le moyen de parvenir à un poste éminent, ne trouveriez-vous pas cet expédient plus court?

R. Le poste pourroit tenter ma cupidité, j'en conviens; toutefois je ne consentirois jamais à devenir assassin pour y parvenir.

D. Qu'appelez-vous devenir assassin?

R. Tuer un homme est pour le mort un moindre mal que de le diffamer : l'assassiner avec le poignard ou avec la langue, c'est la même chose.

D. Vous ne calomnierez donc personne. Cependant, sans être assassin il peut arriver que vous tuïez quelqu'un ; non que je vous soupçonne de commettre un meurtre de sang froid : mais si quelqu'un de vos égaux se déclare votre ennemi et vous persécute, si quelque brutal vous insulte et vous déshonore, la colère vous emportera, et la douceur de la vengeance vous incitera à commettre quelque action violente.

R. Cela ne se devroit pas, mais je suis homme : né avec des passions vives, j'aurois sans doute un combat bien fort à livrer pour réprimer la première impulsion de la colère ; je devrois toutefois la vaincre. C'est aux lois à venger les offenses que reçoivent les particuliers ; aucun individu n'a le droit de punir ceux qui l'outragent : mais si par malheur un premier mouvement l'emportoit sur ma raison, j'en aurois des regrets pour la vie.

D. Comment concilierez-vous cette conduite, étant militaire, avec ce que le point d'honneur exige d'un homme de condition ?

Vous savez que malheureusement, dans tous les pays, les lois du point d'honneur sont précisément l'opposé des lois civiles.

R. Je me proposerai de tenir une conduite sage et mesurée, pour ne point donner lieu à de mauvaises querelles; et si l'on m'en suscitoit, sans qu'il y eût de ma faute, je serois forcé de suivre l'usage reçu, me lavant les mains de ce qui en pourroit avenir.

D. Puisque nous sommes sur le sujet du point d'honneur, expliquez-moi en quoi vous le faites consister.

R. Le point d'honneur consiste à éviter tout ce qui peut rendre méprisable, et il oblige à se servir de tous les moyens honnêtes qui peuvent augmenter la réputation.

D. Qu'est-ce qui rend un homme méprisable ?

R. La débauche, la fainéantise, l'inéptie, l'ignorance, la mauvaise conduite, la poltronerie, et tous les vices.

D. Qu'est-ce qui procure une bonne réputation ?

R. L'intégrité, des procédés honnêtes, des connoissances, de l'application, de la vigilance, la valeur, les belles actions civiles et

militaires, en un mot tout ce qui éléve un homme au dessus des foiblesses humaines.

D. A propos de foiblesses humaines, vous êtes jeune, et dans l'âge où les passions sont les plus vives. Si vous résistez à la cupidité, à l'ambition d'ésordonnée, à la vengeance, il me semble vous voir succomber aux attraits d'un sexe enchanteur, qui blesse en séduisant, et pousse les traits empoisonnés si profondément au coeur, qu'ils égarent la raison. Ah, que je plains d'avance le mari dont la femme vous aura subjugué! Qu'en pensez vous?

R. Je suis jeune et fragile, je l'avoue, cependant je connois mes devoirs, et il me semble que, sans troubler le repos des familles et sans employer la violence, un jeune homme peut apaiser ses passions par des moyens plus innocens.

D. Je vous entends. Vous faites allusion au mot de Porcius Caton, qui voyant sortir quelque jeune patricien de chez une fille de joie, s'écria qu'il s'en réjouissoit, parce qu'il ne troubleroit point le repos des familles en agissant ainsi. Cependant cet expédient est sujet à d'étranges inconvéniens, et séduire des filles.....

R. Je n'en séduirai point, parce que je ne

veux ni tromper personne, ni me parjurer. Tromper est d'un mal-honnête homme, se parjurer est d'un scélérat.

D. Mais quand votre intérêt l'exige ?

R. Un intérêt se trouveroit donc contraire à l'autre; car si je manque de parole, je n'oserai pas me plaindre si l'on m'en manque; et si je me joue du serment, je ne pourrai pas compter sur ceux qu'on me fera.

D. Cependant, en suivant la règle de Caton, vous vous exposez à d'autres hasards.

R. Tout homme qui s'abandonne à ses passions, est un homme perdu. Je me suis prescrit pour règle de ma vie en toutes choses : use, mais n'abuse pas.

D. Cela est fort sage. Mais êtes-vous sûr de ne jamais vous écarter de cette règle ?

R. L'amour de ma conservation m'oblige à veiller à ma santé. Je sais que rien ne la ruine plus que les excès de l'amour; je dois donc être sur mes gardes pour ne point épuiser mes forces, pour ne point m'attirer de maladie fâcheuse qui rendroit ma florissante jeunesse languissante, valétudinaire, et misérable. J'aurois le cruel reproche à me faire d'être homicide de moi-même ; de sorte que si l'intérêt

de la volupté m'entraîne, l'intérêt de ma conservation m'arrête.

D. Je n'ai rien à répliquer à ces raisons. Mais si vous êtes si rigide envers vous-même, vous serez sans doute dur envers les autres.

R. Je ne suis pas dur envers moi-même, je ne suis que sage; je ne me refuse que les choses nuisibles à ma santé, à ma réputation, à mon honneur; et bien loin d'être insensible, je compatis à tous les maux de mes semblables : je ne m'y borne pas, je tâche de les assister, et de leur rendre tous les services qui dépendent de moi, soit en les secourant de mon bien dans leur indigence, soit en les conseillant dans leurs embarras, soit en découvrant leur innocence quand on les calomnie, soit en les recommandant lorsque j'en trouve l'occasion.

D. Si vous donnez beaucoup en aumônes, vous épuiserez vos fonds.

R. Je donne selon mes moyens. C'est un capital qui rapporte au centuple, par le sensible plaisir que l'on éprouve en soulageant un malheureux.

D. Mais on risque plus, quand on se rend le défenseur des opprimés.

R. verrai-je l'innocence persécutée sans l'as-

sister? Moi, sachant la fausseté de l'accusation, je trahirois la vérité, pouvant la faire connoître ! et je manquerois à tous les devoirs de l'honnête homme par insensibilité ou par foiblesse !

D. Cependant, vu le train du monde, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

R. Pour l'ordinaire c'est la manière dure de dire la vérité qui la rend odieuse; mais en l'annonçant modestement et sans faste, il est rare qu'elle soit mal reçue. Enfin, j'éprouve le besoin d'être assisté et défendu; de qui pourrai-je exiger ces services si je ne m'en acquitte pas moi-même ?

D. En servant les hommes, on n'oblige souvent que des ingrats; que vous reviendra-t-il de vos peines ?

R. Il est beau de faire des ingrats; il est infame de l'être.

D. La reconnoissance est un poids bien pesant, et souvent insupportable; on ne s'acquitte jamais d'un bienfait. Ne trouvez-vous pas qu'il est dur de le porter toute sa vie ?

R. Non, parce que ce souvenir me rappelle sans cesse les belles actions de mes amis, la mémoire de leurs nobles procédés est longue dans mon esprit : je n'ai la mémoire courte

que sur le sujet des offenses. Il n'est point de vertu sans reconnoissance, elle est l'ame de l'amitié, de la plus douce consolation de la vie. C'est elle qui nous lie à nos parens, à notre patrie, à nos bienfaiteurs. Non, je n'oublierai jamais la société qui m'a vu naître, le sein qui m'a allaité, le père qui m'a élevé, le sage qui m'a instruit, la langue qui m'a défendu, le bras qui m'a assisté.

D. J'avoue que les services qu'on vous a rendus vous ont été utiles; mais quel intérêt propre vous oblige à la reconnoissance?

R. Le plus grand de tous, celui de me ménager des amis dans le besoin, de mériter par ma reconnoissance que des ames bienfaisantes m'assistent; parce qu'aucun homme ne peut se passer de secours, et qu'il faut s'en rendre digne; et parce que le public abhorre les ingrats, qu'il les regarde comme les perturbateurs des plus doux liens de la société; qu'ils rendent l'amitié dangereuse, les bons offices nuisibles à ceux qui s'en acquittent; parce qu'enfin ils rendent le mal pour le bien. Il faut avoir un coeur insensible, pervers, atroce, pour être ingrat. Serai-je capable d'une pareille noirceur? me rendrai-je indigne de la société des honnêtes gens? agirai-je

contre cet instinct secret de mon coeur qui me crie : ne sois pas inférieur à tes bienfaiteurs; rends-leur, s'il se peut, au centuple les services que tu reçus de leur générosité. Ah, plutôt que la mort termine mes jours, que je ne les souille par une telle infamie ! Pour que je sois satisfait de moi-même, il faut le soir qu'en récapitulant mes actions, je trouve de quoi flatter mon amour propre, et non de quoi le ravaler : plus je trouve en moi de traces de justice, de générosité, de noblesse, de reconnoissance, de grandeur d'ame, plus je suis satisfait.

D. Mais cette reconnoissance vous l'étendez envers la patrie; que lui devez-vous ?

R. Tout, mes foibles talens, mes soins, mon amour, ma vie.

D. Il est vrai que l'amour de la patrie a produit en Grèce, comme à Rome, les plus belles actions. Ce fut par ce principe, et tant que les lois de Lycurgue furent observées, que Lacédémone soutint son empire. Ce fut par une suite de cet attachement inviolable pour la patrie que la république romaine éleva des citoyens qui la rendirent maîtresse du monde. Mais comment combiner votre intérêt avec celui de votre patrie ?

R. Je le combine sans peine, parce que toute belle action enchaîne et entraîne sa récompense à sa suite. Ce que je sacrifie de mon intérêt, je le regagne en réputation; et la patrie, en bonne mère, se trouve même d'ailleurs obligée de récompenser les services qu'on lui rend.

D. En quoi peuvent consister ces services?

R. Ils sont innombrables. On peut être utile à sa patrie, en élevant ses enfans avec les principes de bons citoyens et d'honnêtes gens, en perfectionnant l'agriculture dans ses terres, en administrant la justice équitablement et avec impartialité, en maniant les deniers publics avec désintéressement, en tâchant d'illustrer son siècle par sa vertu ou par ses lumières, en embrassant le métier des armes par un pur sentiment d'honneur, en renonçant à la mollesse en faveur de la vigilance et de l'activité, à l'intérêt en faveur de la réputation, à la vie en faveur de la gloire, en acquérant toutes les connoissances qui sont nécessaires pour réussir dans cet art si difficile, afin de pouvoir défendre les intérêts de ma patrie au péril de mes jours. Voilà mes devoirs.

D. C'est vous charger de bien des soins et de bien des peines.

R. La patrie réprouve les citoyens qui lui sont inutiles, c'est un fardeau qui la surcharge. Par une convention tacite, tout membre doit contribuer au bien de la grande famille, qui est l'état ; et comme on émonde dans les plants d'arbres les rameaux stériles qui ne portent point de fruits, on rejette également les débauchés, les fainéans, et toute cette race d'hommes oisifs, et pour la plupart pervers, qui se concentrent en eux-mêmes, et, contens de tirer des avantages de la société, ne contribuent en rien à son utilité. Pour moi, je voudrois, si je puis réussir, aller au-delà de mes devoirs. Une noble émulation m'excite à imiter de grands exemples. Pourquoi jugez-vous assez mal de moi pour me croire incapable des efforts de vertu dont d'autres hommes nous ont fourni les modèles ? Ne suis-je pas doué des mêmes organes qu'eux ? nai-je pas un coeur capable des mêmes sentimens ? ferai-je rougir mon siècle, et par une conduite lâche donnerai-je lieu de soupçonner que notre génération dégénère des vertus de ses aïeux ? Après tout ne suis-je pas mortel ? sais-je quand ma course

sera bornée ? et, mourir pour mourir, ne vaut-il pas mieux que mon dernier moment me couvre de gloire, et perpétue mon nom jusqu'à la fin des siècles, que d'expirer après avoir mené une vie fainéante et obscure, en proie à des maladies plus cruelles que les traits de l'ennemi, et d'ensevelir avec moi dans le tombeau le souvenir de ma personne, de mes actions, et de mon nom ? Je veux mériter qu'on me connoisse, je veux être vertueux, je veux servir ma patrie, et je veux occuper mon petit coin dans le temple de la Gloire.

D. En pensant ainsi, vous l'occuperez sans doute. Platon a dit que la dernière passion du sage c'étoit l'amour de la gloire. Je suis ravi de vous voir dans d'aussi bonnes dispositions. Vous savez que le véritable bonheur des hommes consiste dans la vertu. Persévérez dans ces nobles sentimens; et vous ne manquerez ni d'amis pendant votre vie, ni de réputation après votre mort.

DE L'UTILITÉ
DES SCIENCES
ET
DES ARTS
DANS UN ÉTAT. (*)

Des personnes peu éclairées ou peu sincères ont osé se déclarer ennemies des sciences et des arts : s'il leur a été permis de calomnier ce qui fait le plus d'honneur à l'humanité, à plus forte raison sera-t-il permis de le défendre : c'est le devoir de tous ceux qui aiment la société, et qui sont reconnoissans de ce qu'ils doivent aux lettres. Le malheur veut que souvent des paradoxes fassent plus d'impression sur le public que des vérités : c'est alors qu'il faut le détromper, et confondre

(*) Discours prononcé à l'assemblée extraordinaire et publique de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, en présence de Sa Majesté la Reine douairière de Suède ; le lundi 27 Janvier 1772.

par de bonnes raisons, et non par des injures, les auteurs de semblables rêveries. Je suis honteux de dire dans cette académie, qu'on a eu l'effronterie de mettre en question, si les sciences sont utiles ou nuisibles à la société; chose sur laquelle personne ne devroit avoir de doute. Si nous avons de la préférence sur les animaux, ce n'est pas certainement par les facultés du corps, mais c'est par l'esprit plus étendu que la Nature nous a donné; et ce qui distingue l'homme de l'homme, c'est le génie et les connoissances. D'où viendroit la distance infinie qu'il y a entre un peuple policé et un peuple barbare, si ce n'est que l'un est éclairé, et que l'autre végète dans l'abrutissement et dans la stupidité ?

Les nations qui ont joui de cette supériorité, ont été reconnoissantes envers ceux qui leur ont procuré cet avantage. De là vient la juste réputation dont jouissent ces lumières de l'univers, ces sages qui par leurs savans travaux ont éclairé leurs compatriotes et leur siècle.

L'homme est peu de chose par lui-même : il naît avec des dispositions plus ou moins

propres

propres à se développer; mais il faut les cultiver : il faut que ses connoissances se multiplient, pour que ses idées puissent s'étendre: il faut qne sa mémoire se remplisse, pour que ce magasin fournisse à l'imagination des matières sur lesquelles elle puisse s'exercer; et que le jugement se raffine, pour trier ses propres productions. L'esprit le plus vaste, privé de connoissances, n'est qu'un diamant brut, qui n'acquerra de prix qu'après avoir été taillé par les mains d'un habile lapidaire. Que d'esprits perdus ainsi pour la société ! Et que de grands hommes en tout genre, étouffés dans leur germe, soit par l'ignorance, soit par l'état abject où ils se trouvoient placés !

Le véritable bien de l'état, son avantage, et son lustre, exigent donc que le peuple qu'il contient, soit le plus instruit et le plus éclairé qu'il est possible, pour lui fournir, en chaque genre, un nombre de sujets habiles, et capables de s'acquitter avec dextérité des différens emplois qu'il faut leur confier.

Ceux qui par le hasard de la naissance sont dans une position à ne pouvoir apprécier les torts infinis que souffrent (plus ou moins) tous les gouvernemens européens, par les fautes dont l'ignorance est cause, ne sentiront

peut-être pas aussi vivement ces inconvéniens que s'il en avoient été les témoins. On pourroit rapporter une multitude de ces exemples, si la nature et l'étendue de ce discours ne nous resserroient dans de justes bornes. C'est la paresse qui dédaigne de s'instruire; c'est l'ignorance ambitieuse qui prétend à tout, et qui est incapable de tout, qu'auroit dû fronder je ne sais quel énergumène qui, ne débitant que de misérables paradoxes, a osé soutenir que les sciences sont pernicieuses, qu'elles ont rendu les vices plus raffinés, et qu'elles pervertissent les moeurs. De pareilles faussetés sautent aux yeux; et sous quelque apparence qu'on les présente, il demeurera constant que la culture de l'esprit le rectifie au lieu de le dépraver. Qu'est-ce qui corrompt les moeurs ? ce sont les mauvais exemples ; et comme les maladies épidémiques font de plus grands ravages dans des villes immenses que dans des hameaux, il arrive de même que la contagion du vice fait plus de progrès dans les cités qui fourmillent de peuple, que dans les campagnes, où les travaux journaliers et une vie plus retirée conservent la simplicité des moeurs dans leur pureté.

Il s'est trouvé de faux politiques, resserrés

dans leurs petites idées, qui, sans approfondir la matière, ont cru qu'il étoit plus facile de gouverner un peuple ignorant et stupide, qu'une nation éclairée : c'est vraiment puissamment raisonner, tandis que l'expérience prouve que plus le peuple est abruti, plus il est capricieux et obstiné ! et la difficulté est bien plus grande de vaincre son opiniâtreté, que de persuader des choses justes à un peuple assez policé pour entendre raison. Le beau pays que celui où les talens demeureroient éternellement étouffés, et où il n'y auroit qu'un seul homme moins borné que les autres ! Un tel état, peuplé d'ignorans, ressembleroit au paradis perdu de la Genèse, qui n'étoit habité que par des bêtes.

Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de prouver à cet illustre auditoire et dans cette académie, que les arts et les sciences procurent autant d'utilité qu'ils donnent d'éclat aux peuples qui les possèdent ; il ne sera peut-être pas inutile d'en convaincre un genre de personnes moins éclairées, pour les prémunir contre les impressions que de vils sophistes pourroient faire sur leur esprit. Qu'ils comparent un sauvage du Canada avec quelque citoyen d'un pays policé de l'Europe ; et tout l'avantage

sera en faveur de ce dernier. Comment peut-on préférer la nature grossière à la nature perfectionnée; le manque de moyens de subsister à une vie aisée; la grossiéreté à la politesse; la sureté des possessions, dont on jouit à l'abri des lois, au droit du plus fort et au brigandage qui anéantit les fortunes et l'état des familles ?

La société, formant un corps de peuple, ne sauroit se passer ni des arts ni des sciences. C'est par le nivellement et l'hydraulique que les contrées situées le long des fleuves se mettent à couvert des débordemens et des inondations : sans ces arts, des terrains féconds se changeroient en marais mal-sains, et priveroient nombre de familles de leur subsistance. Les terrains plus élevés ne sauroient se passer d'arpenteurs pour mesurer et partager les champs. Les connoissances physiques, bien constatées par l'expérience, contribuent à perfectionner la culture des terres, et surtout le jardinage. La botanique, qui s'applique à l'étude des simples, et la chimie, qui sait en extraire les sucs spiritueux, servent au moins à fortifier notre espérance durant nos maux, quand leur propriété n'auroit pas la vertu de nous guérir. L'anatomie guide et dirige la

main du chirurgien dans ces opérations douloureuses, mais nécessaires, qui sauvent une partie de notre existence aux dépens de la partie endommagée. La mécanique sert à tout : faut-il soulever ou transporter un fardeau ? c'est elle qui le meut : faut-il creuser dans les entrailles de la terre pour en tirer des métaux ? c'est elle qui par des machines ingénieuses dessèche les carrières, et délivre le mineur de la surabondance des eaux qui le feroient périr, ou l'obligeroient à cesser son travail. Faut-il construire des moulins pour nous broyer l'aliment le plus connu et le plus nécessaire ? c'est la mécanique qui les perfectionne; c'est elle qui soulage les ouvriers, en rectifiant les diverses espèces de métiers sur lesquels ils travaillent. Tout ce qui est machine est de son ressort; et combien ne faut-il pas de machines en tous les genres ? L'art de construire un vaisseau est peut-être un des plus grands efforts de l'imagination : mais que de connoissances ne faut-il pas que le pilote possède, pour diriger ce bâtiment, et braver les flots en dépit des vents ! Il faut qu'il ait étudié l'astronomie ; qu'il ait de bonnes cartes marines, une notion exacte de la géographie, de l'habileté dans le

calcul, pour connoître l'étendue qu'il a parcourue, et le lieu où il se trouve ; en quoi il sera secouru à l'avenir par des pendules qu'on vient récemment de perfectionner en Angleterre. Les arts et les sciences se tiennent par la main ; nous leur devons tout ; ce sont les bienfaiteurs du genre-humain. Le citoyen des grandes villes en jouit, sans que sa mollesse orgueilleuse sache ce qu'il en coûte de veilles et de travaux pour fournir à ses besoins, et contenter ses goûts souvent bizarres.

La guerre, quelquefois nécessaire et souvent entreprise trop légèrement, que n'exige-t-elle pas de connoissances ! La seule découverte de la poudre en a tellement changé la méthode, que les plus grands héros de l'antiquité, s'ils pouvoient revenir au monde, seroient obligés de se mettre au fait de nos découvertes, pour conserver la réputation qu'ils ont si justement acquise. Il faut, dans ces temps modernes, qu'un guerrier étudie la géométrie, la fortification, l'hydraulique, la mécanique, pour construire des forts, former des inondations artificielles, connoître la force de la poudre, calculer le jet des bombes, savoir diriger l'effet des mines, faci-

liter le transport des machines de guerre; il faut qu'il sache à fond la castramétation et la tactique, la mécanique de l'exercice; qu'il ait une connoissance exacte des terrains et de la géographie; et que ses projets de campagne soient semblables à une démonstration géométrique, quoiqu'il soit borné à l'art conjectural. Il doit avoir la mémoire remplie de l'histoire de toutes les guerres précédentes, pour que son imagination ait toute la liberté d'y puiser comme dans une source féconde.

Mais les généraux ne sont pas les seuls obligés de recourir aux archives des temps passés : le magistrat, le jurisconsulte, ne sauroient s'acquitter de leurs devoirs, s'ils n'ont bien approfondi cette partie de l'histoire qui concerne la législation. Il faut non-seulement qu'ils aient étudié l'esprit des lois du pays qu'ils habitent, mais qu'ils sachent encore celles des autres peuples, et à quelles occasions elles ont été promulguées ou abolies.

Ceux-mêmes qui se trouvent à la tête des nations, et ceux qui administrent sous eux les gouvernemens, ne sauroient se passer d'étudier l'histoire; c'est un tableau qui leur représente les plus fines nuances des

caractères, et les actions des hommes puissans, leurs vertus, leurs vices, leurs succès, leurs malheurs, leurs ressources. Dans l'histoire de leur patrie, qui doit attirer leur attention principale, ils trouvent l'origine des institutions bonnes ou mauvaises, et une chaîne d'événemens liés les uns aux autres, qui les conduit jusqu'au temps présent : ils y trouvent les causes qui ont uni les peuples, et les causes qui ont rompu ces liens; des exemples à suivre, des exemples à éviter. Mais quel objet de méditation pour un prince, que de passer en revue cette multitude de souverains que lui présente l'histoire! Il s'en trouve nécessairement dans ce nombre, de son caractère, ou dont les actions ont quelque rapport aux siennes; et dans le jugement que la postérité en a porté, il voit, comme dans un miroir, l'arrêt qui l'attend dès que sa dissolution totale aura fait évanouir la crainte qu'il inspire.

Si les historiens sont les précepteurs des hommes d'Etat, les dialecticiens ont été les foudres des erreurs et des superstitions : ils ont combattu et détruit les chimères des charlatans sacrés et profanes. Sans eux nous

immolerions peut-être encore, comme nos ancêtres, des victimes humaines à des dieux fantastiques ; nous adorerions l'ouvrage de nos mains ; obligés de croire sans oser réfléchir, il nous seroit peut-être encore interdit de faire usage de notre raison sur la matière qui importe le plus à notre destinée ; nous achèterions au poids de l'or, comme nos pères, des passe-ports pour le paradis, des indulgences pour les crimes ; les voluptueux se ruineroient pour ne point entrer en purgatoire ; nous dresserions encore des bûchers pour brûler ceux dont les opinions ne seroient pas les nôtres ; la nécessité des actions vertueuses seroit remplacée par de vaines pratiques ; et des fourbes tonsurés nous pousseroient, au nom de la divinité à commettre les plus horribles forfaits. Si le fanatisme subsiste encore en partie, il faut l'attribuer aux profondes racines qu'il a poussées dans des temps d'ignorance et d'erreur, de même qu'à l'intérêt de certain corps en soutane, noirs, bruns, gris, blancs, ou pies, qui réchauffent ce mal et en redoublent les accès, pour ne pas perdre la considération où ils se maintiennent encore dans l'esprit du peuple.

Nous convenons que la dialectique n'est pas à la portée de la populace : cette portion nombreuse de l'espèce humaine sera toujours la dernière à dessiller les yeux ; mais, quoiqu'en tout pays elle ait le dépôt de la superstition en garde, il n'en est pas moins vrai de dire qu'on est parvenu à la détromper des sorciers, des possédés, des adeptes, et d'autres inepties aussi puériles. Nous devons ces avantages à une étude plus scrupuleuse qu'on a faite de la nature. La physique s'est associée à l'analyse et à l'expérience : on a porté la plus vive lumière dans ces ténèbres qui cachoient tant de vérités à la docte antiquité ; et, quoique nous ne puissions parvenir à la connoissance des premiers principes secrets que le grand géomètre s'est reservés pour lui seul, il s'est trouvé néanmoins de ces puissans génies qui ont découvert les lois éternelles de la pesanteur et du mouvement. Un chancelier Bacon, le précurseur de la nouvelle philosophie, ou pour mieux dire, celui qui en a deviné et prédit les progrès, a mis le chevalier Newton sur les voies de ses merveilleuses découvertes : Newton parut après Descartes, qui, ayant décrédité les erreurs anciennes, les avoit remplacées par

les siennes propres. On a depuis pesé l'air (*); on a mesuré les cieux; on a calculé la marche des corps célestes avec une justesse infinie (**); on a prédit les éclipses; on a découvert une propriété inconnue de la matière, la force électrique, dont les effets étonnent l'imagination; et sans doute que dans peu le retour des comètes pourra se prédire comme les éclipses : mais nous devons déjà au savant Bayle d'avoir dissipé l'effroi que ce phénomène causoit aux ignorans. Avouons-le; autant que la foiblesse de notre condition nous humilie, autant les travaux de ces grands hommes nous relèvent le courage, et nous font sentir la dignité de notre être.

Les fourbes et les imposteurs sont donc les seuls qui puissent s'opposer aux progrès des sciences, et qui puissent prendre à tâche de les décrier; puisqu'ils sont les seuls auxquels les sciences soient nuisibles.

Dans ce siècle philosophe où nous vivons, on n'a pas seulement voulu dénigrer les hautes sciences; il s'est trouvé des personnes d'assez mauvaise humeur, ou plutôt assez dépourvues de sentiment et de goût, pour se déclarer les

(*) Torricelli.

(**) Newton.

ennemies des belles lettres. A leur sens, un orateur est un homme qui s'occupe plus à bien dire qu'à penser juste; un poëte est un fou qui s'amuse à mesurer des syllabes; un historien est un compilateur de mensonges; ceux qui s'occupent à les lire perdent leur temps; et ceux qui les admirent sont des esprits frivoles. Ils proscriroient les fictions anciennes, ces fables ingénieuses et allégoriques qui renfermoient tant de vérités. Ils ne veulent pas concevoir que si Amphion, par les sons de sa lyre, bâtit les murs de Thèbes, c'est-à-dire que les arts adoucirent les moeurs des sauvages humains, et donnèrent lieu à l'origine des sociétés.

Il faut avoir l'ame bien dure pour vouloir priver l'espèce humaine des consolations et des secours qu'elle peut puiser dans les belles-lettres, contre les amertumes dont la vie est remplie. Qu'on nous délivre de nos infortunes, ou qu'on nous permette de les adoucir. Ce ne sera pas moi qui répondrai à ces ennemis atrabilaires des belles-lettres; mais je me servirai des paroles de ce consul philosophe, le père de la patrie et de l'éloquence. „ Les lettres, dit-il (*), „ cultivent la jeunesse, réjouissent

(*) Oratio pro Archia.

„ la vieillesse, donnent du lustre à la fortune,
„ offrent un asile et consolent dans la dis-
„ grâce, plaisent au-dedans de la maison,
„ n'importunent point au-dehors, veillent les
„ nuits avec nous, voyagent avec nous, résident
„ aux champs avec nous. Fussions-nous même
„ incapables d'y parvenir, ou d'en bien goûter
„ les charmes, nous devrions les admirer, à
„ ne les voir que dans les autres. „

Que ceux qui aiment tant à déclamer, apprennent à respecter ce qui est respectable; et au lieu de censurer des occupations également honnêtes et utiles, qu'ils répandent plutôt leur bile sur l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. Si les sciences et les arts n'étoient pas d'une nécessité indispensable aux sociétés; s'il n'y avoit pas de l'utilité, de l'agrément et de la gloire à les cultiver; comment la Grèce auroit-elle jeté ce vif éclat dont elle éblouit encore nos yeux, dans ces temps mémorables où elle porta les Socrate, les Platon, les Aristote, les Alexandre, les Périclès, les Thucydide, les Euripide, les Xénophon? Les faits vulgaires s'effacent de la mémoire; mais les actions, les découvertes, les progrès des grands hommes font des impressions durables.

Il en fut de même chez les Romains : leur beau siècle fut celui où le stoïque Caton périt avec la liberté ; où Cicéron foudroyoit Verrès, publioit son livre des Offices, ses Tusculanes, son ouvrage immortel De la nature des Dieux ; où Varron écrivoit ses Origines et son poëme sur la Guerre civile ; où César effaça par sa clémence ce que son usupation avoit d'odieux ; où Virgile récitoit son Enéide ; où Horace chantoit ses odes ; où Tite-Live transmettoit à la postérité l'histoire de tous les grands hommes qui avoient illustré la république. Que chacun se demande dans quel temps il auroit voulu naître à Athènes ou à Rome ; sans doute il choisira ces époques brillantes.

Une affreuse barbarie succéda à ces temps de gloire ; un débordement de peuples féroces couvrit presque toute la face de l'Europe. Ils amenèrent avec eux les vices et l'ignorance, qui préparèrent les voies à la superstition la plus outrée. Ce ne fut qu'après onze siècles d'abrutissement que la terre put se dégager de cette rouille : et dans cette renaissance des lettres, on fait plus de cas des bons auteurs qui les premiers illustrèrent l'Italie, que de Léon X, qui les protégea. François I, jaloux de cette gloire, voulut la partager : il fit des

efforts inutiles pour transporter ces plantes étrangères dans un sol qui n'étoit point encore préparé pour elles ; et ce ne fut qu'à la fin du règne de Louis XIII, et sous celui de Louis XIV, que commença ce beau siècle où tous les arts et toutes les sciences s'acheminèrent, d'une marche égale, au point de perfection où il est permis aux hommes d'atteindre. Depuis, les différens arts se répandirent partout. Le Danemarck avoit déjà produit un Tycho-Brahé, la Prusse, un Copernic ; l'Allemagne se glorifia d'avoir donné le jour à Leibnitz. La Suède auroit également augmenté la liste de ces hommes célèbres, si les guerres perpétuelles où cette nation se trouvoit engagée alors, n'avoient nui aux progrès des arts.

Tous les princes éclairés ont protégé ceux dont les savans travaux ont honoré l'esprit humain ; et les choses de nos jours en sont venues au point, que pour peu qu'un gouvernement européen négligeât d'encourager les sciences, il se trouveroit bientôt arriéré d'un siècle à l'égard de ses voisins : la Pologne en fournit un exemple palpable.

Nous voyons une grande impératrice se faire un point d'honneur d'introduire et

d'étendre les connoissances dans ses vastes Etats, et traiter comme une affaire importante tout ce qui peut y contribuer.

Qui ne seroit ému et touché en apprenant l'honneur qu'on rend en Suède à la mémoire d'un grand homme? Un jeune Roi, qui connoît le prix des sciences, y fait ériger actuellement un tombeau à Descartes, pour s'acquitter, au nom de ses prédécesseurs, de la reconnoissance qu'ils devoient à ses talens! Quelle douce satisfaction pour cette Minerve qui mit au jour, qui instruisit elle-même ce jeune Télémaque, de retrouver en lui son esprit, ses connoissances et son coeur! Elle a droit de se complaire et de s'applaudir dans son ouvrage; et s'il est interdit à nos coeurs d'épancher avec profusion tout ce que le sentiment nous inspire sur son sujet, au moins sera-t-il permis à cette académie et à toutes celles qui existent, en lui offrant les hommages les plus sincères, de la placer avec reconnoissance dans le petit nombre des princesses éclairées qui ont aimé et protégé les lettres.

Fin du Tome II.

